00066543

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 001.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 17 February, 2016

Bru / HIS
66543

HISTOIRE

DES

LANGUES ROMANES

ET DE LEUR LITTÉRATURE

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'AU XIVe SIÈCLE.

I.

HISTOIRE

DES

LANGUES ROMANES

ET DE LEUR LITTÉRATURE

D'EPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'AU XIVe SIÈCLE

PAR

M. A. BRUCE-WHYTE

Non mediocres tenebræ in silvâ ubi hæc captanda, neque eò, quò pervenire volumus, semitæ tritæ; neque non in tramitibus quædam objecta quæ euntem retinere possent.

VARRO, *De Linguâ latinâ*, lib. IV.

66543
ac.

TOME PREMIER

PARIS

TREUTTEL ET WÜRTZ, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE DE LILLE, N° 17

STRASBOURG, MÊME RAISON DE COMMERCE

1841

00066543

AVANT-PROPOS.

L'auteur de cet ouvrage se croit obligé de faire connaître les circonstances qui l'ont déterminé à le publier en français. Le lecteur s'apercevra facilement qu'il a d'abord été composé en anglais; et il aurait été publié dans cette langue si l'état actuel de l'imprimerie à Paris n'y avait mis un obstacle presque invincible. Il n'est personne qui n'appréciera la difficulté de faire imprimer un livre de cette nature en anglais dans un pays étranger, difficulté augmentée encore par la situation actuelle du commerce, qui s'oppose essentiellement à de pareilles entreprises, ainsi que par la disette d'éditeurs pour les ouvrages purement scientifiques.

On se demandera peut-être alors pourquoi l'auteur n'a pas préféré le faire paraître à Londres dans sa propre langue. Il répondra : pour trois

PRÉFACE.

Occupé depuis plusieurs années à étudier l'histoire des langues comprises sous le nom générique de *romanes*, nous avons lu la plupart des ouvrages qui ont paru sur ce sujet, et qui tous n'ont obtenu qu'un succès éphémère; et cette lecture nous a convaincu qu'on ne doit attribuer un pareil résultat qu'au point de vue étroit et exclusif que leurs divers auteurs ont adopté, soit par préoccupation classique, soit par préjugé national, soit enfin par des suppositions gratuites, aussi incompatibles avec les lois qui règlent le progrès des langues qu'avec les données de la tradition et de l'histoire. Jusqu'à ce jour, malgré l'importance de cette recherche et le mérite reconnu de ceux qui s'y sont livrés, on ne peut citer une seule hypothèse dont l'étendue réponde à tous les termes du problème, quoique certes une érudition profonde et la connaissance des antiquités ne manquassent pas pour l'exécution de cette tâche. Les philologues italiens en particulier, qui

avaient devant les yeux les plus anciens monuments de leur pays, n'ont cependant pas su découvrir qu'un grand nombre de leurs archaïsmes peuvent recevoir une explication claire et rationnelle du romance et d'autres langues vivantes issues de la même source; que ces éclaircissements sont réciproques, et que, par conséquent, il faut que le romance soit, en substance du moins, infiniment plus ancien que ne le suppose aucune de leurs théories.

Ayant réussi, jusqu'à un certain point, à interpréter ces archaïsmes par le moyen que nous venons d'indiquer, notre premier soin a été de formuler une hypothèse assez large pour embrasser la question sous toutes ses faces, en réservant, comme les algébristes, la démonstration de sa vérité, soit à des données incontestables, soit aux déductions naturelles d'un raisonnement logique. Jusqu'ici le but principal des auteurs semble avoir été de simplifier la question et d'assigner à l'origine du romance une date positive et un lieu spécial, où il prit tout à coup naissance et d'où il se ramifia sur divers points, jusqu'à ce que, par son énergie propre, il se répandit dans toute l'Europe latine, en étouffant complétement les dialectes indigènes de chaque peuple. Nous avouerons franchement que, quant à nous, après les recherches les plus assidues, nous n'avons pu réussir à déterminer, ni même à conjecturer,

la date ou le berceau de cette langue; et ici nous devons faire observer que, si nous parlons de son origine dans le titre de notre ouvrage, nous ne prétendons pas remonter au-delà des preuves qui ressortent, soit de l'idiome même, soit de la tradition ou de l'histoire, soit de sa comparaison avec les langues mortes ou vivantes. Il est évident qu'en de pareilles recherches la simplicité est bien désirable; mais lorsqu'on ne peut obtenir cet avantage qu'en sacrifiant la vérité aux conjectures, en supprimant des difficultés insurmontables, en sautant, avec une impatience puérile, à une brusque conclusion, plutôt que d'y arriver par une marche progressive; lorsque surtout, pour être simple, on est forcé de laisser sans explication la moitié du problème, nous n'hésitons pas à déclarer que nous aimons mieux être prolixe que concis, ou, qu'en d'autres termes, si l'explication complète de notre hypothèse l'exige, nous aimons mieux la formuler en plusieurs propositions qu'en une seule. Ce qui nous a surtout dégoûté de cette affectation de simplicité, c'est la conviction acquise par expérience que l'origine positive des langues est aussi introuvable que celles des nations, et que, malgré la ténacité avec laquelle les idiomes gardent l'empreinte de leur génie et de leurs règles primitives, des circonstances innombrables influent sur leur fixation en système. C'est aussi la considération qu'il

n'existe aucun exemple avéré d'un idiome étranger qui ait pu effacer les dialectes indigènes d'un peuple, à moins que ce peuple n'ait été extirpé, ou forcé, *vi et armis*, à l'adopter. Or, jamais les Romains n'ont employé ce moyen, si ce n'est à l'égard de la Dacie.

Pénétré d'une conviction profonde de la vérité de ces observations, nous avons essayé d'écrire l'histoire des langues romanes. Étranger à tout préjugé national ou personnel, nous n'avons eu pour but que de découvrir la vérité en faisant des recherches infatigables dans tous les pays où se parlent ces idiomes et en consultant surtout les patois des paysans, seul répertoire fidèle des racines primitives. Nous osons nous flatter d'être parvenu ainsi à résoudre ce problème si longtemps discuté. Mais nous ne saurions nous dissimuler que la nouveauté de notre théorie puisse, et doive sans doute, nous exposer au reproche de présomption; car elle est directement opposée à toutes les hypothèses émises jusqu'à ce jour, et, en blessant l'amour-propre de maint écrivain renommé, elle sape à sa racine une prétention nationale. Malgré ces circonstances défavorables, nous ne désespérons pas du succès; car nous avons travaillé avec loyauté et avec zèle dans le désir sincère d'éclaircir une question beaucoup plus importante pour la France que pour l'Angleterre. Si nous avons osé détacher un fleuron de la couronne qui ceint

le front glorieux de la littérature française, il lui reste assez de lauriers pour satisfaire la vive ambition de ses enfants; et, si notre théorie est fondée en raison, nous connaissons assez leur générosité pour être persuadé qu'ils finiront par l'adopter. Nous n'avons qu'un mot à ajouter sur la partie de notre essai qui traite de la littérature naissante du romance. Les principaux motifs qui nous ont engagé à entreprendre cette revue, déjà faite par d'autres écrivains compétents, sont: 1° de réparer l'injustice avec laquelle on a traité l'Europe latine dans presque tous les tableaux du moyen-âge; 2° d'indiquer quelles circonstances morales et politiques ont favorisé le développement et le progrès de la langue vulgaire; 3° de combattre l'idée si répandue que les Arabes ont puissamment contribué à la renaissance des arts en Europe; 4° enfin, de prouver que toutes les branches de la famille ont créé spontanément leur littérature, en se communiquant les unes les autres les mots, les idiotismes, les locutions, les règles et les formes de leur poésie respective.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

CHAP. I. *Exposition du sujet.* — Coup d'œil sur les hypothèses populaires pour expliquer l'origine du romance. 1

CHAP. II. *Système de M. Raynouard.* — Analyse de sa grammaire romane. Réfutation des preuves à l'appui de son hypothèse. 17

CHAP. III. *Système de l'auteur.* — Division en cinq propositions. Première proposition, sans démonstration rigoureuse, mais dont la probabilité approche de l'évidence. 88

CHAP. IV. *Anciennes inscriptions d'Italie.*—L'hymne Arval, les trois tables Eugubines, le monument d'Avella, interprétés au moyen du gallois, du breton, du basque et du valaque. 96

CHAP. V. *Analyse de la langue basque.*— Les dialectes gaulois, y compris le celtique, ont dû naître de la même langue-mère que les dialectes ibériens, que représente le basque. Ses caractères et son affinité avec le welch. 126

CHAP. VI. *Permanence des dialectes indigènes.* — Seconde et troisième proposition. Les peuples d'Italie, d'Espagne et de Gaule continuèrent, sous la domination romaine, à parler leurs idiomes respectifs. Mots espagnols expliqués par des racines celtiques. 170

CHAP. VII. *Unité du langage en France.* — Preuves historiques tirées du droit d'investiture avant et après Charlemagne, et surtout du serment de 842, sous Charles-le-Chauve. 186

CHAP. VIII. *Analyse de la langue valaque.* — Esquisse de l'histoire des Valaques, depuis Trajan jusqu'à Mahomet II. Examen du daco-roman ; preuves tirées de la simplicité de ses formes et de son antiquité incontestable. 204

Pages.

CHAP. IX. *Comparaison des verbes primitifs.*—Chaque dialecte roman s'est formé isolément, avec le secours d'autres idiomes. Parallèle des verbes possessifs et substantifs en valaque, italien, castillan, provençal et romaunch. Influence de la langue gothique. 233

CHAP. X. *Analyse de la langue romaunch.* — Histoire de la Rhétie et des Grisons. Examen de leur idiome national, formé sous l'influence des dialectes tudesques. 262

CHAP. XI. *Corruption graduelle du latin.* — Irruption des barbares. Existence continue du romance qui, également parlé par les vaincus et les vainqueurs, domine au neuvième siècle dans toute l'Europe latine. 317

CHAP. XII. *Fusion du latin et du romance.* — Influence du romance sur le latin du moyen-âge et de celui-ci sur le romance. Progrès et fusion des dialectes 346

CHAP. XIII. *Tableau du moyen-âge* — Circonstances favorables au développement de la langue vulgaire. Charlemagne et les conciles. Premiers exemples du romance littéraire. Les moines, zélés réformateurs du langage; préventions injustes à leur égard. 370

CHAP. XIV. *Premiers essais dramatiques.* — Gallicanus, drame du dixième siècle, de la religieuse Roswitha. Babio, comédie du quatorzième siècle. Lexique latin de Garland. Poème des Roses. État de la langue latine. 393

CHAP. XV. *Objections contre l'influence arabe.* — Les Arabes n'ont pas contribué à la renaissance des lettres en Europe. Coup d'œil sur leur philosophie, leurs sciences mathématiques et physiques. Echantillons de leur poésie comparée à celles des troubadours. 439

CHAP. XVI. *Origine de la chevalerie.* — La fiction romantique existait en Europe bien avant l'invasion des Arabes. La chevalerie est née de la féodalité. Mabinogi de Pwyl, roman gallois du sixième siècle 506

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE

DES

LANGUES ROMANES

ET DE LEUR LITTÉRATURE

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'AU XIVe SIÈCLE.

CHAPITRE I.

EXPOSITION DU SUJET.

Coup d'œil sur les hypothèses populaires pour expliquer l'origine du romance.

Le sujet que nous nous proposons d'examiner a depuis longtemps fixé l'attention et exercé la sagacité d'hommes distingués dans la république des lettres. L'Italie, la France et l'Espagne ont chacune revendiqué l'honneur d'avoir donné naissance aux langues romanes, et les préjugés nationaux, se mêlant ainsi à

la discussion, n'ont pas peu contribué à l'envelopper dans un labyrinthe de conjectures gratuites et de théories inconciliables. Mais l'opposition qui existe entre elles ne saurait être attribuée à cette seule cause, car elle se manifeste également entre les traités et les dissertations d'écrivains appartenant au même pays. Et ce qui est particulièrement remarquable, c'est que les archéologues et les philologues italiens, qui sembleraient surtout devoir harmoniser ensemble, présentent une telle divergence d'opinions qu'il serait difficile d'en citer deux qui fussent d'accord. Dans l'impossibilité où nous sommes de concilier ces autorités si diverses, il paraîtra plus présomptueux encore de prétendre ici les combattre; cependant si leur science et leur juste renommée semblent devoir nous écarter de la lice, si l'insuffisance de leurs recherches nous ôte presque le courage de les renouveler, ce manque de succès même nous servira d'excuse dans l'essai que nous allons tenter.

L'origine des langues, comme celle des nations, est toujours entourée d'une obscurité profonde, parce que l'une et l'autre remontent à une époque où les monuments historiques n'existent pas, et où l'on peut facilement être égaré par les inventions fantastiques des poëtes et les traditions accumulées d'une longue suite de siècles barbares. Cependant il n'y a point de raison de supposer que notre sujet actuel présente des difficultés plus grandes que tous les autres sujets du

même genre, où un point de vue large et une méthode d'investigation philosophique et prudente ont mené, avec plus de succès, au plus haut degré de certitude auquel il fût possible d'aspirer. Le problème de l'origine du romance n'a jamais été considéré sous toutes ses faces. Nous avons une foule de théories sur la naissance et la formation de l'italien moderne, du français, de l'espagnol, mais chacune d'elles ne s'applique qu'à l'une de ces langues, à l'exclusion des autres; aucune n'a une extension proportionnée aux termes du problème proposé. Car il ne s'agit pas ici du simple examen étymologique des racines ou du vocabulaire d'un idiome isolé; on doit expliquer l'existence d'une foule de dialectes parlés, soit en Italie, soit dans les autres contrées jadis soumises à l'empire romain, dialectes essentiellement différents des langues classiques, et cependant rapprochés entre eux, par une analogie générale, dans l'emploi et les rapports mutuels des parties du discours, dans la conjugaison des verbes, dans la construction, la prosodie et tout ce qui constitue le caractère d'une langue. Tous doivent donc être issus d'une source commune, et pour qu'une hypothèse soit fondée en vérité, elle doit pouvoir s'appliquer à la fois au romance de Valachie et à celui du canton des Grisons, aussi bien qu'à ceux qui sont parlés en Italie, en France, en Espagne et en Portugal.

Nous avons la conviction qu'une des principales

causes du manque de succès que nous venons de signaler résulte du point de vue étroit sous lequel on a considéré la question; mais il en existe une autre non moins puissante, non moins importante, qui semble avoir exercé son prestige sur la plupart des écrivains précédents, c'est l'axiome littéraire qui prétend que les langues modernes sont dérivées du latin seul, à l'exclusion de tout autre élément; axiome commode qui dispense de beaucoup de travail, en déclarant inutile toute recherche ultérieure, et qui, nous laissant libres d'admettre tous les degrés de corruption réels ou supposés, semble faire de l'étymologie un simple outil qui imprime à l'argile toutes les formes imaginaires qu'il plaît à l'artiste de lui donner. Les deux tiers du vocabulaire romance pourront peut-être s'expliquer par cette méthode; mais la structure générale et les qualités essentielles de la langue n'en resteront pas moins inexplicables. Son nom même contribue à induire en erreur; cependant le terme de romane ou romance n'est jamais employé par les écrivains du moyen-âge pour désigner la langue latine; c'est au contraire pour eux un terme de distinction qu'ils appliquent à la langue vulgaire de chacun des pays que nous venons de mentionner, comme pour indiquer que les dialectes populaires étaient dérivés de ceux en usage du temps de la domination romaine. Notre éducation, une longue habitude de respect pour les auteurs classiques, nous ont tellement aveuglés sur cette

distinction, que, même dans les études étymologiques, on ne saurait, sans une sorte d'hérésie, chercher la racine des mots sur un autre sol que sur celui de Cicéron et de Virgile. Tant que l'on restera enchaîné à ce principe, l'origine des dialectes romans restera inexplicable; il est grand temps de s'affranchir d'un préjugé aussi funeste. La recherche des étymologies, nous le répétons, n'est que secondaire, et n'occupe même, relativement, qu'une place fort peu importante dans le travail. La grande question est d'expliquer le système général et les règles particulières d'une construction tout-à-fait différente de celle des langues classiques, et qui, composée d'une foule de parties, forme cependant un ensemble parfaitement homogène.

S'il est inutile de chercher son origine à Rome, dirigeons-nous d'un autre côté. En nous livrant aux conjectures inévitables dans un pareil sujet, tâchons au moins d'établir une hypothèse proportionnée aux termes du problème. En parcourant les pages suivantes, le lecteur ne doit pas s'attendre à marcher sur des sentiers frayés, à travers des plaines cultivées. Semblable au voyageur qui explore la source d'un grand fleuve, il doit se résigner à traverser des régions désertes, sans carte et sans boussole; à rencontrer des tribus barbares aussi bien que civilisées, à changer souvent de chemin, à revenir sur ses pas; et quand, après s'être souvent égaré, il a enfin regagné la bonne route, il doit s'attendre à trouver une limite

qu'il est impossible de franchir, et qui ne présente aucun espoir d'investigations ultérieures.

A la suite de ces remarques préliminaires, et avant d'exposer notre propre hypothèse, nous demanderons la permission de jeter un coup d'œil sur celles qui sont connues du public, et dont chacune a obtenu une vogue qui n'a pas eu de durée. On peut les réduire à quatre principales, savoir:

1° Celle qui dérive le romance d'une corruption graduelle du latin grammatical ou classique;

2° Celle qui le dérive du latin vulgaire, du *sermo rusticus* des Romains;

3° Celle qui le fait naître d'un mélange de latin et de gothique;

4° Enfin, celle qui le dérive de la langue appelée par les Français romane ou provençale.

La première de ces hypothèses nous semble exposée à des objections aussi évidentes qu'insurmontables. En admettant toutes les causes de corruption connues, il est absolument impossible que le latin grammatical se soit altéré de la même manière et au même degré en Italie et dans les provinces éloignées; et, cette altération égale n'ayant pas eu lieu, il serait tout aussi impossible que les prétendus dérivés présentassent entre eux cette analogie frappante qui les caractérise et qui constate qu'ils sont membres de la même famille.

Cette opinion suppose non-seulement que les peu-

ples en Italie et dans les provinces furent d'accord en dénaturant la langue, mais qu'ils furent également d'accord en construisant un nouvel édifice fondé sur d'autres principes identiques en Italie, en Gaule, en Espagne, dans la Dacie, la Rhétie, en un mot, dans toute l'Europe latine; car il ne s'agit pas simplement d'une métamorphose du vocabulaire latin, mais, ce qui est bien plus inadmissible, d'un changement radical de son génie. De langue déclinable elle serait devenue langue indéclinable, c'est-à-dire que les noms, d'abord classés en diverses déclinaisons, et marquant, par leurs désinences, les différents rapports exprimés par les cas, auraient entièrement perdu leurs signes distinctifs et seraient devenus invariables dans les deux nombres. Tout l'ensemble des flexions passives aurait également disparu; l'analogie des temps du latin aurait été remplacée par des formes et des combinaisons nouvelles; la construction elliptique de la langue-mère, si riche en inversions, aurait été soumise, par quelque pouvoir inconnu et inexplicable, à cette construction pleine et directe qui caractérise le romance. Une pareille révolution, nous croyons pouvoir l'affirmer, est sans exemple dans l'histoire des langues. Les orientalistes nous attestent que tous les idiomes dérivés de l'hébreu conservent sa simplicité primitive en rejetant les cas, et en suivant son analogie dans toute la formation des temps. Le grec moderne, quoique altéré à l'excès, conserve encore les

déclinaisons, le nombre duel, les modes moyen et passif du grec ancien. Le latin des moines, malgré sa barbarie, et jusqu'au patois des notaires du moyen-âge, est une langue à inflexions comme le type classique du siècle d'Auguste. La langue anglaise, quoique remplie de racines saxonnes, et présentant peut-être le vocabulaire le plus hétérogène des temps modernes, réfléchit aujourd'hui encore le caractère général de l'ancien breton. Elle ne possède aucun des cas saxons, et toutes ses additions étrangères, tant saxonnes que normandes et autres, se sont modifiées par le génie du type vénérable dont elle est issue.

Nous nous croyons donc autorisé, par des exemples tant anciens que modernes, à affirmer qu'une langue dérivée ne dément jamais entièrement sa race. Quelque fortes que soient ces objections, il en est une autre qui prouve mieux encore combien la première hypothèse est peu propre à résoudre notre problème : c'est qu'elle laisse la question principale précisément au point où elle en était; en expliquant la corruption du latin, elle ne dit rien pour justifier l'origine et la formation d'un nouveau système de langage. Que penserions-nous cependant d'un antiquaire qui, voulant faire l'histoire de l'architecture grecque, se contenterait de nous dire que ses différents ordres de colonnes sont de simples modifications du style égyptien?

La seconde hypothèse est si vague et si conjecturale, qu'elle ne peut être ni entièrement admise, ni entière-

ment rejetée. Plusieurs anciens auteurs parlent du *sermo rusticus* des Romains; quelques-uns d'entre eux nous ont même transmis des mots employés exclusivement par les paysans; mais aucune autorité ne nous permet de conclure que ce latin vulgaire fût une langue essentiellement distincte du latin classique. S'il n'en était qu'une simple corruption, un patois tel qu'on en trouve dans tous les pays où existe un idiome littéraire, il aurait conservé le génie de la langue nationale, et suffirait aussi peu que l'hypothèse précédente à expliquer la formation du romance. S'il différait au contraire en principe du latin grammatical, au point d'être analogue à l'italien actuel, il est difficile d'imaginer que le patois de l'ancienne Italie ait pu produire les dialectes vulgaires de la Gaule, de l'Espagne et des autres provinces.

Les Romains, surtout depuis le règne d'Auguste, mirent tous leurs soins à propager la langue classique. Le règlement impérial exigeait que tous les fonctionnaires publics en fissent usage; elle était l'organe des lois, des édits et de tous les actes publics ou privés; dans les provinces comme en Italie, elle était enseignée dans les écoles. La langue rustique, au contraire, qui se composait nécessairement d'autant de dialectes qu'il y avait de districts en Italie, n'intéressait nullement le gouvernement; on la laissait entièrement libre de se perdre en Italie ou de se propager dans les pays conquis. Elle paraissait indigne de l'at-

tention de l'empereur et de son sénat, et n'aurait pu s'introduire dans les pays soumis qu'au moyen des légions et des colonies, incomparablement inférieures en nombre à la population immense de la Gaule et de l'Espagne. Ni l'un ni l'autre de ces idiomes n'aurait pu extirper les dialectes nationaux de ces vastes provinces, ces dialectes dont les paysans ignorants sont aussi jaloux et aussi fiers que de leurs foyers et de leurs autels. Quelle qu'ait été cette langue rustique, elle ne pouvait avoir ce caractère d'unité ni ce degré d'analogie et de consistance indispensablement nécessaires pour dominer les idiomes nationaux des Gaulois et des Espagnols. Dans la conjecture la plus favorable, cette hypothèse ne pourrait expliquer que la formation de l'italien moderne, en laissant dans l'ombre toutes les autres branches de la souche romane. Dans la suite de cet essai, nous aurons occasion de prouver positivement que les habitants des provinces n'ont jamais renoncé à leurs dialectes, bien qu'ils aient adopté une grande partie du vocabulaire latin. Nous ne pouvons toutefois quitter ce sujet sans signaler l'incertitude dans laquelle les auteurs et les partisans de cette théorie nous laissent, par suite des notions vagues et incohérentes qu'ils paraissent s'être formées sur la langue vulgaire des Romains. Leonardo Bruni d'Arezzo, le premier, autant que nous sachions, qui ait formulé cette hypothèse, prétendait qu'une langue semblable à l'italien moderne avait de tout temps été

en usage concurremment avec le latin parmi les basses classes en Italie. Bembo, Castelvetro, Salviati et Celso Cittadini, rejetant avec raison cette opinion, soutinrent que ce nom avait été donné au latin primitif au moment de la formation de l'idiome classique. Maffei, s'indignant à l'idée qu'une tribu barbare quelconque ait pu ajouter un seul mot au vocabulaire des Romains, la représente comme un composé du latin rustique et du jargon militaire des légions (Verona illustrata, lib. II). Isidore de Séville, nous devions le dire d'abord, imaginait que c'était un mélange du latin et des dialectes provinciaux, et rapportait son origine à l'édit de Caracalla conférant le droit de cité à tous les hommes libres des provinces.

Il est donc évident que nous n'avons aucun moyen de nous former une idée juste de la langue rustique, et qu'en adoptant l'une ou l'autre des conjectures précédentes, il n'en résulte aucun éclaircissement sur l'objet principal de nos recherches. On se demandera toujours comment il a pu se faire qu'au milieu de régions si vastes, si peuplées, si éloignées les unes des autres, aient surgi des dialectes identiques dans leurs principes généraux, analogues dans leurs accessoires, et différents sous tous ces rapports des autres langues que nous connaissons.

Quant à la troisième hypothèse, nous ne saurions la spécifier plus clairement que par les paroles mêmes d'Emmanuel Thesaurus, son auteur, qui s'exprime

ainsi dans sa *Vie de Théodoric :* « Allora di due popoli « si fece un popolo, e di due linguaggi uno linguaggio; « in cui latinizzando la barbarie, e barbarizzando la « latinità, nacque la bella lingua italiana. »

Cette opinion, qui n'est accompagnée d'aucun détail et soutenue par aucun fait, par aucune preuve, s'accorde presque en entier avec celle de Tiraboschi, et d'une autre autorité beaucoup plus grande, dont le nom seul suffirait pour mettre en vogue une théorie quelconque, nous voulons dire celle de Muratori. Il existe cependant une difficulté préliminaire que ni l'un ni l'autre ne semble avoir remarquée; c'est que nous ne possédons aucun spécimen authentique de la langue des Goths. On a conservé, il est vrai, des fragments de la traduction des Evangiles par Ulfilas, écrits, dit-on, en méso-gothique, dialecte parlé sans doute par quelqu'une des tribus scythiques ou gothiques que l'on croit être venues d'orient vers le septième siècle avant notre ère. Cette traduction fut faite en apparence pour l'instruction des *Gothi minores*, race pastorale et ignorante, mais extrêmement nombreuse, qui couvrait toute la plaine autour du mont Hémus, mais en réalité, on le suppose du moins, pour transmettre à la postérité une image favorable et exagérée de la langue des Goths. Plusieurs des étymologistes les plus savants et les plus circonspects des temps modernes, Junius, Hickes, Lye, qui ont consacré la meilleure partie de leur vie à l'examen

des langues du nord, ont prouvé que non-seulement le digne évêque a enrichi le méso-gothique d'ornements grecs, mais qu'il a même emprunté à cette dernière langue ses déclinaisons, son duel, ses verbes moyens et passifs, son aoriste, ses degrés de comparaison, une grande partie de sa syntaxe et presque toute sa construction. « Interpres, dit Lye, sexcentis in « locis græcissit. » Cette assertion peut être exagérée; mais réellement, si l'on considère l'état demi-barbare des Ostrogoths et des Visigoths à l'époque de leur établissement dans l'Italie et dans la Gaule, tel qu'il est reconnu par leurs meilleurs historiens, Ammien Marcellin, l'auteur des *Miscellæ*, Procope et Paul Diacre, il semble tout-à-fait impossible que la langue parlée par la grande masse du peuple ait pu posséder cette harmonie grammaticale, ces nuances et ces combinaisons savantes, en un mot cette coïncidence remarquable avec l'élégance particulière au grec, dont ces fragments nous présentent l'image. Il est même attesté que les Ostrogoths au moins ne possédaient point d'alphabet. (Miscel., lib. XII.)

Théodoric lui-même, qui, dans les épîtres de Cassiodore, subtilise comme un scholiaste, disserte comme un rhéteur, et dogmatise avec tout le pédantisme d'un théologien, Théodoric, comme on l'assure, était réduit à se servir d'un instrument mécanique pour apposer sa signature. (Excerpta chronica de Theodorico in fin. lib. Ammiani Marcellini, ed. ab J. Gronovio.) Une

autorité plus positive nous affirme que la littérature lui était complétement étrangère. (Procop., lib. 1, de Bello gothico.)

La domination des Goths en Italie n'a pas excédé soixante à soixante-dix ans, période beaucoup trop courte pour effectuer la fusion de deux langues aussi opposées que le latin et le gothique. Les Goths, il est vrai, constituaient une nation populeuse; ils avaient été pendant des siècles les alliés, les mercenaires ou les ennemis des Romains, et il est certain qu'après la chute de leur empire ils ne quittèrent pas le pays. Mais on ne rapporte rien de Théodoric ni de ses successeurs qui puisse nous faire supposer qu'ils aient songé un instant à propager leur langue nationale soit en Italie, soit ailleurs. Le latin était au contraire l'unique organe de tous les actes publics, et nous dirons même de tous les actes privés de leur administration; et, quoique leurs tribus fussent régies de temps immémorial par leurs propres coutumes non écrites, la loi civile, dans sa forme originale, conserva son autorité sur les Italiens indigènes. Chaque page dans Cassiodore tend à confirmer ces remarques. Le gouvernement de Théodoric était éminemment conservateur; chaque acte de son règne, chaque édit rendu par lui respire la plus grande admiration pour les Romains, et atteste sa déférence pour leur langue, leurs arts, leur politique. Quand les armes victorieuses de Bélisaire eurent de nouveau

conquis l'Italie, les ambassadeurs des Goths lui adressèrent ces paroles mémorables : « Hoc igitur pacto « Italiæ regnum adepti, legis ac regiminis formam « haud minori studio quam quivis imperatorum vete- « rum conservavimus, neque ulla prorsus Theodorici « aliusve cujuspiam Gothorum regis lex scripta extat « vel inscripta. » (Procop., de Bello gothico, lib. II, c. 6.)

Parmi tous les annalistes goths on ne peut pas en citer un seul qui ait écrit dans sa langue nationale; on ne peut retrouver aucun vestige d'une loi, d'une ordonnance, d'un contrat originairement écrit en gothique. La traduction d'Ulfilas, telle qu'elle existe, est le seul monument qui puisse servir à nous en former une opinion. Elle est extrêmement précieuse comme collection de racines gothiques; car, en retranchant ce qui évidemment a été emprunté du grec, et en vérifiant le reste sur les dialectes de même famille, on pourra regarder comme authentique tout ce qui survivra à cet examen. Après avoir subi ce triage, le méso-gothique nous apparaît comme une langue à flexions; ses noms ont des cas distincts, et, s'il faut en croire Ihre, ils ne forment pas moins de trente-six classes; sa construction est plus portée encore aux transpositions que le grec et le latin. Il paraît donc hors de toute probabilité, en consultant, soit les faits historiques, soit les analogies qu'une langue-mère présente toujours avec ses dérivés, que le romance

puisse être le fruit de la fusion que l'on vient de supposer. Dans le cours de nos recherches nous prouverons d'une manière incontestable qu'il existait, au moins en substance, longtemps avant les relations des Romains avec les Goths. Toutefois, affirmer que la langue romane n'ait pas adopté du gothique un grand nombre de mots et d'éléments de composition, une nouvelle manière d'imprimer le sens passif aux verbes actifs et neutres, et plusieurs particules très significatives, serait partager le préjugé de Maffei : « Doris « amara suam non intermisceat undam. »

CHAPITRE II.

SYSTÈME DE M. RAYNOUARD.

Analyse de sa grammaire romane. — Réfutation des preuves à l'appui de son hypothèse.

Nous voici maintenant arrivés à la dernière de ces théories diverses, qui est à la fois la plus plausible, la plus ingénieuse et la mieux appuyée. Plusieurs auteurs français distingués, tant de notre siècle que du siècle passé, frappés de la ressemblance de famille qu'offrent entre eux les dialectes romans, et convaincus qu'il était impossible de l'expliquer par les conjectures précédentes, crurent avoir découvert la solution de ce problème, si longtemps contesté, dans un type qui jadis existait dans leur propre pays. On avait vu pendant le moyen-âge s'élever graduellement dans le *midi* de la France une langue à laquelle ils ont appliqué exclusivement le nom de langue romane, langue composée surtout de racines latines, et qui a atteint, selon eux, à une époque indéterminée, un tel degré de stabilité et de perfection qu'elle put égaler, sinon surpasser, la langue classique elle-même; offrant ainsi un modèle d'harmonie et de simplicité, une image complète et exacte de la pensée, et un perfectionnement de

tous les jargons barbares qui dominaient dans le reste de l'Europe. De plus, et cette circonstance n'est pas la moins surprenante de leur hypothèse, ce phénomène est supposé avoir eu lieu à l'époque de la plus profonde ignorance, et avoir présenté toutes ces ressources savantes sans le secours de la grammaire. On représente cette langue comme entièrement formée avant le siècle des troubadours, et comme ayant servi de modèle à l'italien, à l'espagnol et à tous les autres idiomes romans. Les principaux partisans de ce système furent, dans le siècle passé, Fauchet, Cazeneuve, les historiens français, Ducange, l'abbé Regnier, et Sainte-Palaye, le célèbre éditeur des poëmes des troubadours, tous hommes infatigables dans leurs recherches, et particulièrement versés dans les dialectes anciens et modernes de la Provence. Les uns traitèrent ce sujet d'une manière spéciale, les autres d'une manière purement accessoire; mais il était réservé à M. Raynouard, dont tout ami des lettres doit déplorer la perte récente, de réunir leurs opinions et leurs raisonnements en un système complet, de composer, en un mot, une *Grammaire de la langue romane*. A sa première apparition, cet ouvrage eut tout le charme de la nouveauté pour ceux qui ne connaissaient pas les écrivains précédents. Son ingénieux auteur, doué d'une étendue d'esprit assez grande pour embrasser toute la question d'un seul coup d'œil, et soutenu par les recherches de savants qui possédaient à fond les idiomes

modernes de l'Europe méridionale et occidentale, publia ensuite un autre volume dans lequel il réunit avec un zèle infatigable les documents les plus anciens de chacun d'eux. On ne trouve rien dans sa grammaire qui soit complétement nouveau, et nous prendrons la liberté de remarquer, en passant, qu'il emprunte souvent des remarques et des découvertes aux philologues italiens et espagnols sans les citer. Les matériaux ne lui appartiennent pas, mais il les a formulés et coordonnés en système avec une rare habileté. Dans son chapitre préliminaire sur l'origine et la formation de la langue romane, il s'efforce d'abord de prouver la décadence et la corruption totale du latin, au point, dit-il, que dans le sixième siècle le peuple était tellement ignorant que son patois n'avait plus de règles fixes ni même d'habitudes consacrées. « Ce qui augmentait encore, dit-il, les difficultés de comprendre et de parler cette langue, c'était la violation presque continuelle des différentes règles de la grammaire. Les prépositions étaient employées très souvent avec un régime arbitraire. On violait grossièrement la règle qui soumet l'adjectif à prendre le nombre, le genre, le cas du substantif auquel il se rapporte; on n'observait pas plus exactement les régimes des verbes et des noms. » (Grammaire romane, p. 18.)

Comme preuve de la barbarie du temps, il cite la fameuse lettre du pape Grégoire Ier: « Non metacismi « collisionem fugio, non barbarismi confusionem de-

« vito, hiatus motusque etiam et præpositionum casus
« servare contemno; quia indignum vehementer exis-
« timo ut verba cœlestis oraculi restringam sub regulis
« Donati; neque enim hæc ab ullis interpretibus in
« scripturæ sanctæ auctoritate servati sunt. »

Et c'est cependant à cette époque même, dans l'intervalle du huitième aux dixième et onzième siècles, quand toutes les règles grammaticales étaient violées dans la langue latine, quand le peuple avait totalement oublié les rapports primitifs des mots, les flexions et les régimes des verbes, le véritable usage des prépositions, quand la superstition la plus grossière dénonçait comme impie la lecture des auteurs classiques et prêchait le mépris de la grammaire comme un devoir imposé par la religion, c'est à cette époque, s'il faut en croire M. Raynouard, que se serait graduellement formée une langue imitant le latin, rivalisant avec lui en perfection grammaticale, et reproduisant, par la seule force de l'instinct, les combinaisons les plus savantes. Qu'un pouvoir de cette nature soit inhérent à l'homme, c'est ce qui ne peut être mis en question; car sans lui la société ne saurait subsister. Mais prétendre que l'instinct grammatical puisse suffire à un peuple complétement ignorant et barbare pour inventer un idiome si remarquable par l'analogie et par les autres qualités attribuées à la langue romane, c'est contredire l'expérience du genre humain tout entier. Le hasard peut favoriser, comme il l'a souvent fait, des

découvertes précieuses dans diverses parties de la science, le génie seul peut créer des modèles qui se transforment en règles d'art; mais une langue éminemment empreinte des principes de l'analogie ne saurait être que le résultat d'une méditation profonde, d'une analyse patiente des propriétés, des fonctions et des rapports mutuels des diverses parties du discours, et de combinaisons synthétiques tout-à-fait incompatibles avec les habitudes d'un peuple illettré. Plus de six siècles s'écoulèrent avant que les Romains pussent se vanter de posséder une langue régulière. Ennius et ses contemporains, malgré leur science, leur génie, et quelquefois leur bonheur d'expression, laissèrent le latin dans un état d'irrégularité plus grande qu'ils ne l'avaient trouvé, effet inévitable de la multitude d'hellénismes qu'ils y introduisirent, et de l'usage, ou plutôt de l'abus capricieux, des déclinaisons et des conjugaisons. Leur exemple fut suivi par Plaute, et la langue écrite ne put prétendre à un certain degré de régularité que lorsque Cratès, Stilon et Valérius Caton firent connaître les règles fixes de la grammaire. Mais suivant cette nouvelle doctrine, l'instinct rendrait l'art inutile et obtiendrait des résultats auxquels il ne saurait jamais prétendre. Pour éviter le reproche d'exagération nous citerons les termes mêmes de l'auteur: « J'ose dire que l'esprit philosophique, consulté sur le choix des moyens qui devaient épargner à l'ignorance beaucoup d'études pénibles et fastidieuses, n'eût pas

été aussi heureux que l'ignorance elle-même; il est vrai qu'elle avait deux grands maîtres, la nécessité et le temps... En considérant à quelle époque d'ignorance et de barbarie s'est formé et s'est perfectionné ce nouvel idiome, d'après des principes indiqués seulement par l'analogie et l'euphonie, on se dira peut-être, comme je me le suis dit : L'homme porte en soi-même les principes d'une logique naturelle, d'un instinct régulateur que nous admirons quelquefois dans les enfants. » (Gram. r. 105.)

Quelque chimérique que puisse paraître cette hypothèse, quelque opposée qu'elle soit à l'histoire du langage, toutefois si les exemples allégués prouvaient, ou semblaient seulement prouver, qu'un tel phénomène ait pu naître pendant le moyen-âge, et que le système ait été complété avant les premières productions qui nous sont parvenues des troubadours, la critique serait réduite au silence et l'incrédulité resterait sans excuse; mais les preuves alléguées ne justifient nullement une pareille opinion. Jusqu'à l'époque du *Gai Saber,* ou des compositions un peu plus anciennes des Vaudois, le provençal est resté sous la forme d'un simple dialecte. Nous ne prétendons pas qu'il fût dans un état de vague absolu; mais, à en juger par le seul exemple que M. Raynouard en ait pu trouver, par le serment de 842, il n'était déterminé par aucune règle positive. Ce ne fut qu'au onzième ou au douzième siècle qu'il prit une forme différente, ayant été soumis à

quelques règles grammaticales, lorsque Raymond Vidal d'abord, et, après lui, Donat le Provençal, instruisirent dans l'art de la poésie les troubadours encore ignorants, et inventèrent ou prescrivirent des lois pour le perfectionnement de leur langue.

Pour que le lecteur puisse parfaitement comprendre les observations que nous allons faire sur ce document, nous devons le prévenir que M. Raynouard a choisi deux de ces règles qu'il considère comme fondamentales et nées avec la langue romane, quoique l'une d'elles ait été formée, dit-il, à l'imitation des noms latins en *us* de la seconde déclinaison. Nous ne saurions les rapporter plus clairement que dans les termes mêmes de l'auteur : « Au singulier, l'*s* ajouté ou conservé à la fin de la plupart des substantifs, surtout des masculins, désigne le sujet, et l'absence de l'*s* désigne le régime soit direct, soit indirect. Au pluriel, l'absence de l'*s* indique le sujet et sa présence les régimes. D'où vient l'idée d'une telle méthode? De la langue latine même; la seconde déclinaison en *us* suggéra ce moyen. » (Gram. r. 50.)

L'autre règle est ainsi conçue : « Futur simple : à la fin du présent de l'infinitif fut placé le présent du verbe *aver*, soit en entier ou par aphérèse. Conditionnel présent : la désinence de l'imparfait du verbe *aver* fut ajoutée au présent de l'infinitif des verbes. » (P. 72.)

De nombreux exemples de ces règles nouvelles et si importantes sont extraits du texte des troubadours, et

bien qu'ils ne les suivissent pas d'une manière uniforme, bien que nous protestions contre l'idée qui leur attribue l'invention du futur et du conditionnel, on peut cependant les regarder comme caractéristiques, mais non exclusivement caractéristiques de la *gaie science*. On doit se rappeler que l'hypothèse dont nous parlons s'étend beaucoup plus loin; car elle soutient que le type de la langue était complétement formé avant qu'on n'entendît parler de cette science. Nous n'avons donc pas d'autre document pour juger de ses droits aux qualités qu'on lui suppose, que le serment célèbre de 842, au sujet duquel nous remarquerons en passant que nous n'avons aucun motif quelconque pour contester que le serment de Louis et celui de l'armée de Charles aient été prononcés dans les paroles mêmes qui nous ont été transmises par Nithard. Un critique allemand distingué émet, à la vérité, une opinion différente, et pense qu'ils furent originairement prononcés en tudesque et traduits par Nithard en roman. (Observations sur la langue et la littérature provençales, par A. W. Schlegel, note 20.) Cette conjecture est dénuée de tout fondement; car voici les paroles de l'historien même, que son exactitude scrupuleuse distingue de tous les autres annalistes francs : « Ergo XVI kal. martis, Lodhuvicus et Karolus in civi- « tate quæ olim Argentaria vocabatur, nunc autem « Strazburg vulgo dicitur, convenerunt, et sacramento « quæ subter notata sunt Lodhuvicus romanâ, Karolus

« vero teudiscâ linguâ juraverunt... Sacramentum au-
« tem quod utrorumque populus quique propriâ linguâ
« testatus est, romanâ linguâ sic se habet, etc. » (Nithardi Histor., l. III, p. 352-354.)

Du reste, il est complétement indifférent que tels fussent ou non les termes mêmes du serment. Il n'en est pas moins un modèle authentique du roman gaulois du neuvième siècle, puisque Nithard « était lui-même contemporain des auteurs, petit-fils de Charlemagne par Berthe, ami intime et partisan zélé de Charles-le-Chauve, à la demande duquel il entreprit d'écrire l'histoire des dissensions des fils de Louis-le-Débonnaire. » (Notice sur Nithard, par M. Guizot.) Comme nous aurons bientôt l'occasion de revenir sur ce document intéressant et de signaler l'importante conclusion qu'il présente, nous n'avons qu'à examiner pour le moment s'il offre vraiment des preuves aussi nombreuses de régularité grammaticale et de principes arrêtés que le prétend M. Raynouard, et qui seules auraient pu produire les résultats indiqués plus haut.

Le serment de Louis est conçu dans les termes suivants :

« Pro Deo amur et pro Xristian poblo et nostro
« commun salvament dist di en avant in quant Deus
« savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon
« fradre Karlo, et in adjudha et in cadhuna cosa, si
« com om per dreit son fradra salvar dist in o quid il
« mi altresi fazet; et ab Ludher nul plaid nunquam

« prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in « damno sit. »

Voici le serment des Francs :

« Si Lodhuwigs sagrament que son fradre Karlo jurat « conservat, et Karlus meo sendra de suo part non lo « stanit, si io returnar non l'int pois, ne io ne nuls cui « eo returnar int pois in nulla adjudha contra Lo- « dhuwig nun li iver. »

(Choix de Poésies des Troubadours, t. II.)

Ici la règle au sujet de la lettre *s* est bien observée, à l'exception toutefois de *sendra* et *om*, qui sont évidemment des sujets. Celle de la formation du futur est indécise; car si *salvarai* et *prindrai* y sont conformes, *iver* et *fazet* s'en éloignent. Il est à remarquer que nulle trace de l'article, ce mot si nécessaire dans les langues modernes, et dont l'invention est gratuitement attribuée au provençal, ne se rencontre dans aucun des deux serments. L'emploi des prépositions est tout-à-fait vague, et leur omission au commencement du serment de Louis, et dans celui des Francs immédiatement devant les mots : *son fradre Karlo jurat*, rendrait ces passages inintelligibles si nous n'avions le secours du contexte. Comparés à la langue du poëme sur Boëce, à celle de la *nobla leyczon* et des chants des troubadours, ces serments présentent, pour ainsi dire, une lutte entre les dialectes nationaux des Gaulois et le latin, plusieurs mots de cette dernière langue n'étant pas complétement naturalisés sur ce nouveau sol et

dans ce climat nouveau où ils avaient été transplantés, et n'offrant pas encore, malgré l'altération produite par d'inévitables accidents, l'empreinte bien caractérisée du génie national.

Il est presque superflu de remarquer qu'un tel jargon n'a jamais pu servir de modèle aux autres idiomes romans. Pour remplir ce but il aurait dû avoir des principes fixes, un système déterminé; il aurait fallu qu'il possédât une supériorité incontestable, une littérature capable de transmettre sa grammaire et son vocabulaire. Loin de là, Charlemagne fut obligé d'avoir recours à l'Italie pour en tirer les premiers professeurs qui enseignassent la grammaire et la rhétorique en France. On voit clairement, par les conciles généraux tenus pendant le neuvième siècle, que l'on y parlait alors deux langues, le franco-tudesque ou francique, parlé par le roi, la cour et l'armée, et divers dialectes du romance usités par les paysans indigènes de la Gaule, par les Gallo-Romains, depuis la Seine jusqu'aux rivages de la Méditerranée. (Labbe, Concil., t. VII, col. 1263.)

Mais supposons un instant, contre l'évidence et sans aucune cause reconnue, que cette langue romane eût atteint, entre l'époque du serment et le commencement du onzième siècle, la forme exacte sous laquelle elle se montre dans les poëmes des troubadours, si elle a servi de type à l'italien, à l'espagnol, ses règles les plus essentielles ont dû s'y reproduire, et ce nouveau

mode si important de désigner les mots sujets et régimes, que l'on pourrait appeler le palladium de sa syntaxe, n'aurait pu manquer d'y être adopté. On retrouverait les mêmes analogies et les mêmes irrégularités dans l'usage des temps simples, les mêmes éléments dans la formation des temps composés, une correspondance de formes, de propriétés et de rapports, non transitoire mais permanente, dans les autres parties du discours. Après en avoir fait la comparaison avec la plus scrupuleuse patience, nous sommes forcé de déclarer que nous n'avons pu découvrir une pareille identité entre ces diverses langues. Il est vrai que les plus anciens poëtes italiens et espagnols ont emprunté aux troubadours beaucoup de phrases, de formes et de règles métriques, mais ni l'italien ni l'espagnol ne présentent les règles fondamentales du provençal, et celle de la lettre *s*, comme M. Raynouard est obligé d'en convenir (Choix, t. v, p. 363), n'a jamais passé dans aucune de ces deux langues.

Les verbes espagnols et italiens, rangés dans la seconde et la troisième conjugaison, ne présentent dans leurs prétérits et leurs participes passés aucune de ces irrégularités, si fréquentes et si embarrassantes dans le texte du *Gai Saber;* le conditionnel, quoique composé à l'aide du verbe possessif, n'emploie point pour cet effet le même temps qu'en provençal. Nous aurons occasion de signaler mainte autre différence dans le cours de notre analyse de la grammaire de la

langue romane. Mais, avant d'entreprendre cette tâche, nous devons remarquer que M. Raynouard a attribué aux auteurs de son type favori beaucoup d'inventions auxquelles ils n'ont point de droit. Car, selon lui, ils auraient non-seulement communiqué à toute l'Europe romaine un modèle d'analogie parfaite, mais par d'ingénieux démembrements du vocabulaire latin, corrompant certains mots et en modifiant d'autres, ajoutant ou retranchant des syllabes et des lettres, ramenant les composés à leurs éléments pour en former d'autres, plaçant en un mot la langue latine sur le lit de Procuste, ils auraient fourni à leurs voisins et aux provinces mêmes les plus éloignées la substance entière de leurs dialectes. Cette hypothèse, prise dans toute sa rigueur, impliquerait qu'avant l'apparition de ce phénomène si extraordinaire, les Valaques, les Grisons, les Italiens, les Espagnols et les Portugais n'avaient pas de langue. Pour prouver combien le provençal a peu de droit aux qualités et aux effets qui lui ont été si libéralement attribués, il suffira de suivre sa grammaire pas à pas, en ramenant les mots à leurs racines et en indiquant les sources de la plupart de ses prétendues inventions. Si nous parvenons à prouver que plusieurs langues, outre le latin, ont concouru au vocabulaire et aidé à la formation de la langue romane, et que toutes ont influé, sinon également, du moins jusqu'à un certain point, sur chacun de ses dialectes, la nécessité d'un type intermédiaire

paraîtra aussi illusoire que son existence est invraisemblable.

ARTICLE.

Pour commencer par l'article, il paraît certain que cette partie du discours était usitée dans les dialectes de l'ancienne Italie. Lanzi en a cité des exemples tirés des Tables Eugubines : « Si ha nel principio delle « tabule Eugubine latine, *anglome hondumu*, cioè an- « gulo, o altri che significhi, summo. Nel medesimo « contesto si varia terminazione e si dice *angluto somo*, « *angluto hondumu*, quasi angulo τῳ summo e τῳ es- « tremo, coll'aggiunta dell' articolo differenziale de' « Greci. » (Saggio di lingua etrusca e di altre antiche d'Italia, t. I, p. 299.)

« Ho anche osservato in un' urna del museo reale « scritto separatamente *Lariscla la*, quasi per più chiara « distinzione del nome. » (Ib., p. 346.)

Cette inscription sur l'urne est gravée en boustrophedon. Du reste, cette méthode de placer l'article après le nom est invariable dans la langue daco-romane ou valaque. On trouve aussi dans les anciens poëtes latins l'exemple d'un emploi semblable de *ille*, comme dans l'Amphitryon de Plaute : « *Ille* ego similis « est mihi. » Sur cet exemple, et plusieurs autres du même poëte, il suffira de remarquer que le pronom employé pour limiter le sens d'un terme général, ou

pour définir ce qui est indéfini, remplit exactement les fonctions de l'article. Toutefois nous reconnaissons que ces exemples sont rares, et que certainement l'article n'était point admis dans la grammaire latine. Quand il se rencontre dans les classiques, ce n'est qu'un emprunt fait aux dialectes populaires. Il n'en est pas moins positif qu'il existait dans ces dialectes, d'où il passa dans la langue romane, puisque nous le trouvons dans le daco-roman, dans des épitaphes composées du temps des Romains, et dans des actes de notaires du moyen-âge, bien longtemps avant que le provençal puisse en fournir aucun exemple.

Ainsi, à Rome, à Ste Cecilia : « Madona Juvana uxor di Ceclio *della* Sidia. » A Rome, à S^to^ Blasio sub Capitolio : « Ita *della* dicta echiesia. » (Thesaurus veter. inscript. collectore Muratorio, t. IV, cl. 25.)

L'illustre collecteur remarque à ce sujet : « Hæc « epitaphia legere neminem pigeat, non vetustissimis « quidem sæculis, sed iis tantum composita quibus « lingua vulgaris italica ex latinâ emergebat. Inter- « mixtas hic vides italicas et latinas voces, atque intel- « liges quo pacto ex ecclesia primo prodierit echiesia, « tum chiesia, denique chiesa. »

Dans une donation A. D. 793, où Saximund-le-Diacre transmet certaines terres à l'évêque de Lucques, se trouve le passage suivant : « Similiter et portionem « meam de monasterio Sancti Andreæ, et portionem « meam de monasterio *lo* Sancti Quirici in loco *la* Ter-

« raria, etc. » (Antiq. med. ævi, diss. LXV, p. 412.)

Avec ces exemples devant les yeux, y aurait-il quelque justice à soutenir que l'article ait été inventé ou introduit dans les langues sœurs par la langue romane de France?

NOMS.

La partie de l'ouvrage de M. Raynouard où il montre le plus de confiance dans son hypothèse est celle où il parle de la forme des substantifs de ces idiomes, qui pour la plupart se terminent en *a*. Après en avoir donné une liste, il s'écrie avec l'accent du triomphe : « Voilà sans doute un phénomène grammatical très remarquable; il suffirait à prouver non-seulement une communauté d'origine, mais encore l'existence d'un type commun intermédiaire qui a modifié, soit la langue latine, soit d'autres idiomes, par des opérations dont on reconnaît encore l'empreinte caractéristique et la parfaite unité. » (Choix, t. VI, p. 30.)

Nous admettons le premier terme de cette proposition, mais non le second. Les mots latins qui se trouvent dans la liste se terminaient dès l'origine en *a*, et se sont ainsi transmis à la postérité. Les autres, issus de diverses sources, avaient, à peu d'exceptions près, adopté cette voyelle finale avant ou immédiatement après le démembrement de l'empire, ou bien ils l'ont reçue dans la latinité du moyen-âge, d'où ils passèrent

dans les différents dialectes romans. Dans les deux cas, cette opération a eu lieu avant l'existence du type supposé. Mais nous devons appuyer cette assertion par des exemples. Renvoyant nos lecteurs à la liste de substantifs contenue dans la grammaire romane, nous allons tâcher de ramener quelques-uns d'entre eux à leurs racines, et de montrer quand ils ont reçu la finale en question. Pour éviter les répétitions multipliées, nous placerons à côté de leurs racines respectives des lettres initiales indiquant les langues où elles existent, en réservant pour plus tard nos remarques sur la langue-mère, dont la plupart d'entre elles nous paraissent être issues :

W. welch, gallois, breton ancien.
B. bas-breton ou armoricain.
I. irlandais, écossais ancien.
E. escuara ou basque.
G. gothique, méso-gothique.
T. tudesque, allemand ancien.

NOMS EN *A*.

Batalha. On admet en fait que le mot provençal *batalha* a produit l'italien *battaglia*, l'espagnol *batalla* et le portugais *batalha*. Or, si M. Raynouard avait consulté Adamantius Martyrius, l'un des grammairiens qui concoururent au Traité de Cassiodore sur l'orthographe, il aurait vu que ce mot était d'un usage ordinaire parmi le peuple à cette époque : « *Bat* in uno

« tantum repperi nomine generis neutri pluraliter « enunciato, id est *battualia* quæ vulgo *battalia* di- « cuntur. » (Cassiodori Orthographia, c. v, p. 978.)

SEDMANA. Pour expliquer l'origine de *settimana*. *sedmana, semana*, pourquoi nous présenter un type intermédiaire, quand Isidore de Séville nous informe que de son temps on employait *septimana* au lieu de « hebdomada. » (Etymol., l. v, c. 32.) *Septimana* s'est conservé sans la moindre altération dans la langue daco-romane.

CAVALERIA. Nous ne sommes nullement convaincu que l'italien *cavalleria* et l'espagnol *caballeria* soient dérivés du provençal ou nés dans le moyen-âge. Chacun sait que *caballus* était jadis employé par le peuple, en Italie comme dans les provinces, dans le sens de « equus, » et que les locutions de « *caballus* carentarius, dorsarius, sagmerius, » étaient fréquemment usitées. Comment douter alors qu'on ait dit *caballaria* au lieu de « equaria » ou de «jumentaria?» La racine est, en irlandais, *cabal* ou *capal;* en welch, *ceffyl.*

ALBA, autre mot que M. Raynouard rapporte à son type, était généralement usité du temps de Cassiodore. (Orthog., c. VI.)

CAMISA, *camisia*, date au moins du quatrième siècle. Saint Jérôme nous apprend que les soldats romains portaient un vêtement intérieur nommé *camisia.* (Epist. ad Fabriolam.) Isidore et Paul Diacre en parlent également. Enfin, dans la précieuse *Carta planaria,* du

règne de Justinien, conservée à la Bibliothèque royale de Paris, et publiée par Mabillon, on trouve ces mots: « *Camisia* tramosirica in cocco. »

TUMBA, *tomba.* La première de ces formes est em- « ployée par saint Jérôme: « Et in *tumba* sepulturæ « ejus retrudentur. » (In Ezechiel. cap. XXXIX.)

BOCA; *buca,* en daco-roman; racine welch : *boch.*

TACA, en basque ou escuara : *tacha.*

ANCA. Ce mot, que les Saxons introduisirent probablement en Italie, était d'un usage fréquent chez les moines du moyen-âge. Ducange en cite plusieurs exemples, et un entre autres de Constantin Afer du Mont-Cassin.

STRADA. Lucrèce et Virgile ont dit tous deux : « *strata* viarum. »

FADA, italien : *fata,* espagnol : *hada.* « Dæmonis « species, dit Ducange; de iis ita Arnobius, lib. I, qui « faunos, qui fatuas, civitatumque genios reverentur. » La racine est I. *fadh,* magicien.

BANCA. Les Méso-Goths ont introduit *banch* pour « scamnum » en Italie, et les Visigoths l'ont importé dans le midi de la France et en Espagne.

MUDA. La racine de ce mot s'est conservée dans l'ancien breton, car *mud* en welch signifie encore « tacitus. » Par une métaphore très familière, ce mot fut appliqué aux oiseaux qui, en changeant de plumes cessent de chanter; *muta* est souvent employé en ce sens dans la latinité du moyen-âge.

ALMA, du gothique *ahma* [spiritus].

FORZA, G. *forsa* [cogere].

TROMPA, *tromba*, G. *trümba* [tympanum].

RIMA, G. *rim* [consonantia].

JARRA, it. *giarra*, apocope de l'arabe *giarratou* : « Vas « figlinum ad potandum aquam. » (Muratori, Antiq. ital., m. æv. diss. XXXIII.)

GUERRA. Ce mot, dérivé, comme plusieurs autres de cette liste, de l'idiome tudesque, par le changement du *w* initial primitif en *g*, est ainsi expliqué par un écrivain distingué de l'Allemagne : « En général, la lettre *w* au commencement des mots théotisques, dans les langues romanes, s'est transformé en *gu* ou *g*; ainsi l'on a fait *guerra* de *werra*, comme des noms propres *Walthar*, *Wido*, en italien *Gualtieri*, *Guido*, en français *Gauthier*, *Gui*, etc. » (Observations sur la langue provençale, par A. W. de Schlegel.) Cet accord dans la mutation des lettres peut facilement s'expliquer sans le secours d'un type intermédiaire. La lettre *w* n'entre dans l'alphabet d'aucune langue romane. Les Italiens, les Espagnols, les Provençaux, vivant presque sous la même latitude et sous le même climat, circonstances qui influent puissamment sur la prononciation, il était naturel qu'ils adoptassent le même équivalent pour la lettre tudesque.

SALA, en tudesque : *sala* [mansio, domus].

LISONJA, it. *lusinga*, esp. *lisonja*, du saxon *læsinge* [mendacium]. L'espagnol peut avoir emprunté ce terme

au provençal; mais *lusinga* a d'abord été adopté par l'italien pendant le règne de la dynastie saxonne en Italie.

SABATA, it. *ciabatta*. « La racine survit dans le basque *zapatua*.» (Bullet, Mém. pour la langue celtique.)

TARJA, it. *terga*. Probablement de l'arabe *tarsa* [cutum, lista] : « Vox vetustissima ab Anastasio Biblio-« thecario et Johanne Diacono quarti sæculi et aliis « usurpata; communis etiam Gallis, Germanis et An-« glis. » (Antiq. it., diss. XXXIII.)

TREGUA, T. *tregua*.

PESSA, it. *pezza*, esp. *pieza*, tous mots dérivés de la latinité du moyen-âge. L'exemple le plus ancien que nous en ayons trouvé est dans une donation de Sichimund, archiprêtre de Lucques. A. D. 729. « Ego autem « Sichimund offero et dono in prefato sancto loco et « terra nostra ad Runco di Casale quod dicitur in *pezza* « una recipiente modiolos. » (Ib., diss. IV, p. 129.)

MALHA, it. *maglia*, G. *mallia*.

TOULHA, it. *tovaglia*, T. *tuvahilla*. « Ipsisque Ger-« manis in usu hoc ipsum nomen fuisse produnt vetus-« tissimæ glossæ Florentinæ ab Ecardo editæ, ubi la-« tina manutergia redditur per theotiscam *tuvahilla*.» (Ib., diss. XXXIII.)

GAINA, it. *guaina*, W. et B. *gwain* [vagina].

MANEIRA, it. et esp. *maniera*, G. *manir* [modus].

CABANA, W. *caban*.

GARDA, it. *guardia*, G. *gard*, [aula].

PAGÁ, E. *paga*.

COMPANHIA, it. *compagnia*, T. *kompan* [socius.]

AURELHA, it. *orecchia*, esp. *orija*. L'ancien mot, conservé en daco-roman, est *urechie*.

PAUSA. « Requies, cessatio alicujus rei, vox veteri « Latio cognita, Lucilio, Claudio in annalibus, Lucre- « tio, Plauto, etc. » (Ducange.)

LANTERNA. Isidore de Séville, qui mourut en 636, parle de ce mot comme généralement usité de son temps. « *Lanterna* dicta, quod lucem habeat interius « clausam. » (In Gloss. græc. et latin. l. xx, c. 10.)

Nous ne saurions accorder à M. Raynouard que les titres de dignité (il signale celui de *duquessa*) soient originairés de la langue romane. Nous ne doutons pas au contraire que les Francs ne les aient empruntés à leurs voisins. La création des ducs et des comtes date du siècle de Constantin; mais les titres héréditaires, tant pour les hommes que pour les femmes, ont été d'abord conférés par les Lombards, pendant leur domination en Italie. Paul Diacre nous apprend qu'ils nommèrent trente ducs, auxquels fut confiée pour dix ans l'administration de tout le royaume (lib. III, c. 16). Dès l'origine de leur monarchie, ils avaient deux grands-ducs, l'un à Spolète, l'autre à Bénévent, investis du pouvoir suprême et d'un titre héréditaire. Depuis cette époque jusqu'à la chute des Lombards, les femmes de ces ducs s'appelèrent *ducissæ*, comme les femmes des comtes se nommaient *comitissæ*. (Antiq. it. diss. V.)

Nous pouvons affirmer avec confiance que, dans cette liste de noms terminés en *a*, il n'en est pas un seul, à l'exception de *proeza, largueza, richeza, vilania, disputa*, qui ait pris naissance dans la langue romane de France, ou qui ait passé de cette langue dans les autres dialectes.

NOMS EN *E*.

Nous arrivons maintenant à une classe considérable de noms formés, selon l'auteur, du type de l'accusatif singulier par la suppression de la finale *m*. Tout nous porte à croire que M. Raynouard a emprunté cette idée à Maffei qui, après avoir signalé une habitude semblable commune aux Romains de la basse classe, ajoute ces mots : « Ma frequentissimo era singolarmente il tagliar la *m* finale, quale che non si pronunziasse nè pur da i dotti fanno sospettare i versi, ne' quali s'elide sempre, e non fa sillaba. Con questo amorem diventa amore, famam diventa fama, e cosi degli altri ; e siccome non era possibile che la gente idiota senza studio di grammatica regolarmente secondo la varia esigenza de' verbi usasse le inflessioni dei nomi, e dovea sempre valersi del accusativo, o dell' ablativo, cosi da que' due casi venne l'italico. » (Istor. di Verona, l. II, p. 609.)

Nous concevons bien pourquoi ce plagiat n'a pas été clairement avoué, mais il nous semble extraordinaire que cet usage si bien attesté par les auteurs clas-

siques eux-mêmes n'ait pas porté M. Raynouard à douter de son hypothèse. Si, parmi les Romains, les gens du peuple faisaient cette élision, les mots ainsi écourtés ont dû être transmis avec leurs dialectes, sans exiger aucune opération de la part des Provençaux. S'ils nont pas été transmis en cet état, le choix de l'accusatif par un peuple grossier, qui ignorait totalement la grammaire latine, présente une contradiction qu'aucune finesse d'esprit ne saurait faire passer, qu'aucun témoignage, quelque imposant qu'il puisse être, ne saurait nous porter à admettre. Le fait est que l'assertion de Maffei sur l'origine de cette famille de noms italiens était aussi inutile que gratuite. Il parait être tombé dans cette erreur pour avoir pris la forme d'une foule de noms latins de la troisième déclinaison, tels que nos livres nous les présentent, pour des formes primitives et populaires. Vossius et Jules Scaliger ont démontré cette erreur trop commune par des témoignages si positifs et si nombreux, qu'en grossir ici le nombre serait une pure pédanterie. Il est hors de doute que la plupart des noms de cette déclinaison eurent d'abord et continuèrent à avoir, dans les dialectes populaires, la forme du génitif classique, comme le prouvent ces exemples pris parmi une foule d'autres:

« *Dens* factum a *dentis* κατα συγκοπην, ut *mens* a *men-*
« *tis, plebs* a *plebis, gens* a *gentis, pax* a *pacis, vox* a
« *vocis, bos* a *bovis, frons* a *frontis, pons* a *pontis, mors*
« a *mortis,* etc. » (Vossii etymologicon.)

« Terra corpus est, ac *mentis* ignis est. »

(Ennius, apud Priscianum.)

« Veteres autem in recto dixisse *bovis*. »

(Varro; de linguâ latinâ, lib. IV.)

« Lac nunc dicimus quod veteribus *lacte*. »

(Isidor., lib. XI, cap. 1.)

« *Carnis* in recto dixere veteres. »

(Priscian., lib. VII.)

Dans la prononciation de ces racines primitives les gens du peuple omettaient le *s* final, à cause de son sifflement, comme nous l'apprend Cicéron, et, changeant la voyelle *i* en *e*, ils nous ont transmis les formes mêmes qui se retrouvent dans les langues romanes. A l'égard de ce changement de voyelles, nous avons aussi le témoignage de Cicéron : « Cotta noster, « cujus tu illa lata, Sulpici, non nunquam imitaris, ut « *iota* litteram tollas et *e* plenissimum dicas, non mihi « oratores antiquos, sed messores videtur imitari. » (De oratore, lib. III.)

Ainsi dans la langue daco-romane tous ces mots, plus ou moins corrompus, se présentent avec *e* final au lieu de *i*, comme *lapte* (pour *lacte*) *carne*, *dente*, *flore*, *mente*, etc.

NOMS EN *AD* ET *AT*.

M. Raynouard ayant classé les noms terminés en *ad* ou *at* avec ceux qu'il tire de l'accusatif latin et qu'il

attribue à son type intermédiaire, nous ne devons pas les passer sous silence.

Il est superflu de rappeler à ceux qui sont familiarisés avec le latin primitif que les noms classiques en *a* ou *as* au nominatif, tels que *parricida*, *auctoritas*, *caritas*, se terminaient originairement en *d*. Le mot *parricidad* se trouve dans une des lois attribuées à Numa; Victorinus et Popina en désignent plusieurs autres, tels que *homicidad*, *vicissitad*, *pulchritad*, *caritad*, *squalitad*, etc. Nous pensons que telle devait être la terminaison primitive des noms de cette classe, puisqu'ils l'ont conservée dans l'ancien breton comme dans l'ancien latin, dans le daco-roman comme dans le provençal. Ainsi nous trouvons dans le gallois ou welch les mots *audordad* [auctoritas], *gwyridad* [viriditas], *awyddad* [aviditas]. (Antiq. ling. britannicæ diction. auct. J. Davies.)

Alexi, dans sa grammaire daco-romane, fait la remarque suivante sur les noms en *ate* : « Nomina in *ate* indicant proprietatem vocis radicalis, ex. *bunitate* [bonitas], *christianitate* [christianitas], *direptate* [rectitudo]. » (Gram. daco-romana sive valachica.)

Enfin la terminaison *ate* au nominatif est si commune dans les tables Eugubines que les commentateurs lui attribuent un rôle distinct et positif, celui d'indiquer la famille, la parenté ou quelque point d'analogie. (Saggio, t. III, p. 836.)

Phénomène singulier ! les mêmes mots avec un sens

et des terminaisons semblables se rencontrent à la fois dans les premiers monuments du latin, de l'étrusque, du roman, ainsi que dans le gallois et le valaque. Nous allons voir que cette coïncidence nous mène à une conclusion importante.

La lettre *d* paraît aussi avoir été la terminaison primitive d'un grand nombre de substantifs latins de diverses déclinaisons, tels que *salud*, qui devint plus tard *salus, virtud* pour *virtus*, *tribud* pour *tribus*, *latinod* pour *latinus, beneventod* pour *beneventus,* etc. (Saggio, t. III, p. 601.) C'est ainsi qu'ils subsistent dans les langues romane, espagnole et portugaise, tandis que l'italien change souvent le *d* en *t*, en ajoutant à la suite *e* euphonique.

Jusqu'ici la langue romane française semble n'avoir eu aucune part à la formation des noms en question, et ne pouvoir soutenir la prétention de les avoir communiqués aux autres idiomes. Les autres classes, que nous ne pouvons pas examiner ici en détail, ne prêtent pas à l'hypothèse un appui plus solide. Voyons seulement les principales.

NOMS EN *EL*.

Malgré le surnom de Charles-Martel, nous pensons que ni ce mot, ni aucun autre de la liste, n'est venu du type allégué ci-dessus. Nous ne contestons pas que Charles ait été le premier capitaine auquel cette épithète fut conférée, mais, certain comme nous le

sommes que la même racine existe dans l'ancien breton avec une faible différence d'orthographe, et qu'elle se retrouve d'ailleurs, légèrement modifiée, dans tous les dialectes romans, nous devons croire qu'elle est sortie d'une source commune à toutes ces langues à la fois. La racine, dans le welch, est *morthwyl* [malleus].

NOMS EN *ES*.

Arnes. La racine est *harnest* [galea, ægis], en gothique. (Peringskioldi Annot. in vitam Theod., p. 391.)

Mes [mensis]. Nous trouvons un nombre immense d'épitaphes du temps même des Romains dans lesquelles *mes* et *mese* se trouvent écrits au lieu de *mensis*. Par exemple : « Æliæ Rufinæ, quæ vixit an. XVIII, *mes.* X. » (Murat. Thes. vet. inscript., cl. 19, t. III, p. 1289.)

« In sermone vernaculo Varronis mensa *mesa* dici « solere. » (Charisius, in Varr. lib. IV.)

Dans la liste des mots terminés en *es* nous n'en découvrons qu'un seul uniquement produit par la langue romane, savoir : le mot *marches,* inconnu en Espagne et en Italie avant le règne de Charlemagne.

NOMS EN *AN* ET *ANT*.

Affan. Ce mot est également dérivé du gothique, où Peringskiold traduit *afwain* par « molestia. »

Cant est en gothique *kant* [angulus].

Nous remarquerons ici, une fois pour toutes, que l'organisation différente des Italiens, des Provençaux et des Espagnols se manifeste clairement dans les modifications diverses qu'ils font subir aux racines étrangères. Les premiers y ajoutent uniformément des voyelles euphoniques, comme dans *martell-o, arnes-e, marches-e, affann-o, cant-o*, tandis que les deux autres conservent la consonne finale primitive. Cette différence fondamentale suffit pour écarter l'idée d'un type intermédiaire.

NOMS EN *EN*.

PALAFREN. En welch le mot *palffrai* signifie jusqu'à ce jour un cheval de selle, et se retrouve dans l'anglais *palfrey*. On ne saurait douter de l'antiquité de ce mot; mais la forme précise sous laquelle il se présente dans tous les dialectes romans donne lieu à une question touchant le *en* final, que nous croyons dérivé de la latinité du moyen-âge. Plusieurs exemples de *palafrenus* sont rapportés par Muratori dans sa vingt-sixième dissertation, et Ducange cite le plus ancien peut-être, tiré de l'Histoire de Ravenne de Rubeo, de l'an 1602: « Et insuper palafrenum et destrerium, etc. » Cette opinion devient plus probable encore lorsqu'on réfléchit que dans le latin classique plusieurs noms en *is, um* et *us,* se terminaient primitivement en *en;* ainsi *documentum, fundamentum, terrenum, sanguis, terminus*, etc., avaient anciennement la terminaison *en*,

qu'ils conservèrent sans doute dans les dialectes vulgaires.

« Latio aliquot locis dicitur, ut apud Actium, non « terminus sed termen. » (Varro, de ling. lat., liv. IV, p. 9.)

DESDEN. *Desdina*, dans le même sens, est conservé en basque, d'où il a passé en Provence. Nous doutons toutefois que l'italien *disdegno* soit une modification de la même racine, car il semble plutôt rappeler le mot latin *dedignatio*.

SEN. Muratori a donné la véritable étymologie de *sen*, *senno*, *sentido*, qui est l'allemand *sinn* [sensus, animus].

NOMS EN *ER*.

CAVALIER. Nous avons indiqué la racine de *caballus*, d'où est venu le mot *caballarius*, employé pour « eques » par les censeurs latins du moyen-âge. Isidore dans son glossaire le traduit ainsi : « Eques qui in alâ militat. » De *caballarius* la langue romane a formé *cavalier*, *cavaliere*, *caballero*.

DESTRIER. Le mot *eddestr* signifie « equus bellicus » dans l'ancien breton, principal répertoire des racines des mots romans étrangers au latin. Ce nom, quelque altération qu'il ait subie, a été transmis par les dialectes vulgaires des Romains, où il est devenu *dextrarius*, dont Muratori a cité tant d'exemples dans sa vingt-sixième dissertation (De Militia). De *dextrarius*

les Italiens ont formé *destriero*, et c'est à eux que les troubadours ont dû l'emprunter pour l'introduire dans le Gai Saber.

Esparvier. L'italien *sparviero*, l'espagnol *esparavel* et le provençal *esparvier*, ne sont que de simples modifications de la racine gothique *sparver* [passer].

Messer. De *meister* [herus], dans l'ancien breton.

M. Raynouard trouve les verbes en *er*, comme *dever*, *plazer*, *saber*, etc., employés substantivement dans la langue romane ainsi que dans les langues sœurs, et rapporte cet usage à son type.

Cependant le savant grammairien ne pouvait ignorer que l'usage des infinitifs était commun en grec et en latin, circonstance suffisante pour expliquer leur emploi actuel. D'ailleurs ce même usage a régné dans les dialectes vulgaires des Romains, ainsi que nous le prouve d'une manière certaine sa réapparition dans la langue daco-romane : « Nomina in *are, ere, ire*, « sunt simul infinitivi verborum primæ, secundæ, « tertiæ et quartæ conjugationis. » (Gram. daco-rom. Alexii, p. 33.)

NOMS EN *IN*.

Delfin, *fin*, *festin*, *jardin*, *jasmin*, *latin*, *mastin*, *florin*, etc.

M. Raynouard, qui comprenait sans doute les langues qu'il cite avec tant de facilité, n'aurait pas eu de peine à découvrir la véritable origine de ces mots, si

son esprit n'avait été préoccupé par son hypothèse dominante. Le premier écolier peut expliquer *delfin;* quant à *fin* et *jardin*, ils sont tous deux gothiques; *mastin* est une corruption du mot allemand *mast-hund*, en anglais *mastiff.* Le mot *jasmin* est de l'arabe pur, sans altération d'une seule lettre, transmis sans doute aux Provençaux par l'Espagne ou l'Italie; car les Arabes étaient établis dans ces deux pays. *Festin* vient du verbe *festino*, formé au moyen-âge du mot latin *festum*. *Florin* est, sans aucun doute, le même mot que *fiorino*, la voyelle *i*, qui suit *f* en italien, ayant été remplacée par *l*, d'après l'usage constant des Espagnols et des Provençaux. Voici comment La Crusca explique l'origine de ce mot : « *Fiorino* mo- « neta d'oro battuta nella citta di Firenze, e cosi det- « ta dal giglio fiore impreso da detta citta. »

NOMS EN *ION* ET *IONE*.

Quoique en petit nombre, les mots ainsi terminés présentent des formes si identiques dans les trois dialectes, qu'il faut nécessairement les rapporter à une origine commune, et les Provençaux n'ont pas, à l'égard de ces noms employés comme sujets, une prétention mieux fondée qu'à l'égard de tous les précédents. Il se présente toutefois pour ces mots allongés une difficulté qui n'exisie pas pour les autres de la même déclinaison considérés dans leur forme moderne; car il est évident que *benedictio*, *creatio*, *religio*, etc.,

n'ont pu être des contractions de génitifs classiques, comme le sont *mens*, *dens*, etc. Il faut donc croire avec Maffei que *benedictione, creatione, religione* ne sont que les ablatifs latins devenus nominatifs en romance, ou présumer que les racines mêmes avaient cette terminaison dans les dialectes populaires des anciens Romains. Rien ne pouvant nous faire supposer qu'ils employassent aucun terme semblable, puisque la langue daco-romane n'en présente aucun de cette classe, nous devrons nous ranger à l'opinion de Maffei à l'égard de ces termes seulement. Mais il s'élève à leur égard deux questions qui paraissent avoir également échappé à l'illustre Véronais et à notre ingénieux grammairien. Comment arriva-t-il que ces ablatifs furent employés comme sujets, et par qui furent-ils d'abord altérés? Dans le cours du moyen-âge, à compter des cinquième et sixième siècles, la classe la plus abjecte du clergé gérait comme un monopole les fonctions lucratives de notaires; les diacres, les prêtres et les derniers ordres de moines, qui avaient quelque teinture du latin, le conservaient de préférence à l'idiome vulgaire, afin de conserver aussi leur monopole. Quant aux règles de la syntaxe, les faits prouvent jusqu'à l'évidence qu'ils les ignoraient entièrement. Lorsque ces savants personnages rencontraient, en lisant leurs psaumes ou leur bréviaire, des noms régimes de verbes à l'ablatif, ils les prenaient tout naturellement pour des mots indéclinables; ils inter-

prétaient de la même manière l'ablatif, désignant la cause, le mode ou l'instrument d'une action, ainsi que les phrases elliptiques où ce cas suit le comparatif, et plus particulièrement l'ablatif absolu. Et en effet, quelle autre explication un notaire ignorant aurait-il pu donner de phrases telles que celles-ci : « Utere religione « tuâ.... generatione suâ sapientior.... libertate op- « pressâ nihil est quod speremus ? » Considérant dans ces circonstances les ablatifs comme monoptotes, ils les employèrent comme tels dans leurs documents officiels. Les chartes et autres actes notariés, publiés par Muratori, sont remplis d'exemples qui prouvent évidemment que cette erreur a eu pour cause leur ignorance sur la véritable nature de l'ablatif absolu.

« Et si quo tempore inter se qualibet *conturbatione* « vel ruptura, aut lesio accesserit. » (Charta venditionis. A. D. 760; in Antiquit. it., diss. XII.)

« Nam et ipsa *electione* et *ordinatione* de ipso mo- « nasterio sine licentia et consensu de eredibus nos- « tris stabilis esse non debeat. » (A. D. 867, ib., t. V, p. 513.)

« Me Sunduald vir honorabilis bonæ meæ voluntа- « tis, neque *aliquis* me *suadente* vendidi, etc. » (A. D. 720; ib., t. III.)

Les solécismes ainsi produits par les notaires étaient répétés par leurs clients, et, ayant cours parmi le peuple, ils s'incorporèrent dans la langue vulgaire.

Nous pourrions expliquer de la même manière l'in-

troduction de tous les adjectifs verbaux en *ante* et *ente*. Il est à remarquer que les exemples ci-dessus sont antérieurs de deux siècles au moins à tout exemple du type prétendu.

ADJECTIFS.

Comme on admet généralement que le provençal n'a introduit aucune nouvelle règle dans l'usage des adjectifs, si ce n'est celle de la lettre *s*, limitée à une certaine classe et inconnue aux autres dialectes, nous passerons de suite aux degrés de comparaison. Les remarques de M. Raynouard à ce sujet paraissent plutôt combattre qu'appuyer son système. Car, dans la formation du comparatif, il dit que les troubadours seuls employaient également *plus* et *mais*. (Choix, t. VI, p. 137.) « Rarement le superlatif fut emprunté à la finale latine *issimus*, mais il s'en trouve des exemples. » (Gram. r. 58.)

Dans toutes les langues sœurs, excepté dans le valaque, nous voyons le comparatif rendu de deux manières, savoir, par des terminaisons spéciales ou par l'adjonction d'un adverbe. Ce dernier mode, quoique connu en latin, ne s'appliquait qu'à un petit nombre d'adjectifs; il reste donc encore à expliquer comment il a prévalu dans les langues romanes. Il faut qu'il soit issu des dialectes primitifs, ou emprunté aux peuples qui ont succédé aux Romains, ou com-

muniqué par un type intermédiaire. Nous l'attribuons sans hésiter à la première cause. Dans la langue daco-romane, dont nous allons donner l'analyse, et sur laquelle nous appuyons surtout nos recherches de l'origine de la langue romane, cette manière est seule employée pour rendre le comparatif. Le méso-gothique, l'allemand, le provençal, avaient pour cet effet des terminaisons propres. L'histoire du valaque prouvera que, partout où il s'accorde avec les autres dialectes romans, cette coïncidence a dû résulter, soit des colons qui repeuplèrent la Dacie sous les règnes de Trajan et de son successeur, soit des tribus gothiques, et non du provençal. Cet examen nous indique non-seulement l'origine du comparatif composé, mais l'élément même qui l'exprime. L'adverbe qui sert à cet effet en valaque est *mai*, qui n'est pas une contraction du latin *magis*, comme l'a cru M. Raynouard, mais bien une apocope du gothique *mais*.

« Neu jus *mais* ve athrizans sijuth thaima [Nonne « vos plus valentes estis illis]. » (Ulphilas, Matth. VI, v. 26.)

Si en italien le mot *mai* n'indique pas le comparatif par lui-même, il ajoute de la force à *più*. Le mot *mas* est commun à l'espagnol et au portugais, et fut probablement introduit en Espagne par les Visigoths; dans la langue des troubadours, *mais* paraît sans aucun changement. Ce qu'ils ont réellement inventé et importé dans les autres idiomes, est l'intercalation du

mot *di* entre les objets de comparaison. C'était à la fois une nouveauté et une élégante ellipse qui dispensait de l'emploi de *que* ou *che*.

PRONOMS.

En examinant les pronoms dont M. Raynouard attribue à son type la formation et les nuances, nous ne nous attacherons qu'à ceux qui ont échappé aux autres philologues ou dont l'origine n'a point été expliquée d'une manière positive. Nous regardons comme entièrement superflue toute remarque sur les légers changements qu'a subis le latin, et nous croyons inutile d'insister sur l'observation parfaitement évidente que des langues émanées d'une même souche et parlées sous la même latitude ont pu modifier d'une manière analogue les différentes parties du discours, sans qu'il faille en conclure que l'une d'elles ait servi de modèle aux autres.

PRONOM *MI*.

Nous commencerons par le pronom personnel *mi*, que les troubadours employaient séparément comme sujet ou comme affixe.

« No sai en qual guiza-*m* fui natz. »

(Comte de Poitiers, Gram. r. 91.)

L'emploi de ce mot comme affixe peut avoir été, et

fut probablement, une invention des troubadours, puisque nous n'en trouvons pas d'exemples dans les autres dialectes, si ce n'est quelques passages des anciens poëtes espagnols, empruntés par eux aux Limousins, et dont aucun, que nous sachions, n'est postérieur au poëme du *Cid*. Les troubadours paraissent s'être complus à joindre aux autres mots les pronoms personnels, tant au singulier qu'au pluriel. (Gram. rom., p. 91-95.) Mais cette prédilection, comme beaucoup d'autres, n'a jamais pris pied dans les langues sœurs. Quant à l'emploi de *mi* comme sujet, ce ne sont pas eux qui l'ont introduit; car tout contribue à nous le présenter comme la forme primitive du premier pronom personnel, et c'est ainsi qu'il apparaît dans quelques-unes des plus anciennes inscriptions découvertes en Italie. (Saggio di l. etrusca, t. I, p. 312.) L'analogie la plus simple nous l'indique comme racine de *mei*, *mihi*, etc. Toutefois ce mot n'appartient pas exclusivement à la langue latine, car on le trouve sous la même forme dans l'ancien breton. Rien n'est plus commun, dans les actes des notaires, que l'emploi de *mi* pour *ego*.

« *Mi* Leo qui Leotifrido nomine, videlicet venditor, « vendo et trado, etc. » (Antiq. it., t. II, p. 181.)

PRONOM *LO*.

Le premier exemple de ce pronom se trouve dans les Litanies Carolines, où il est dit que les Italiens sa-

luèrent Adrien Ier par cette exclamation : « Adriano « summo pontifice et universale papæ vita. Redemptor « mundi, tu *lo* juva! »

« Quæ certo indicant, dit Muratori, ex « tu *illum* juva », efformatum primo fuisse « tu *illo* juva », ac tandem « tu *lo* juva. » (Diss. XXXII.)

Il aurait pu ajouter que longtemps avant Adrien les notaires avaient coutume d'employer *illo*, *ipso*, *isto*, au lieu de *illum*, etc., et souvent au cas direct. Ex. :

« Ab hostio sancto *illo* castro Claremonte per tri- « duum custodivimus. » (Ib. A. D. 422.)

« Et non potuere cognoscere quod illa villa et *illo* « Zairo pertinuisse nisi ad monasterium sancti Justini. » (Diss. IX.)

Muratori paraît croire que ces pronoms ont été formés par aphérèse de *illum*, etc.; cependant *o* ou *oe* est la plus ancienne terminaison du nominatif. *Oloe* se trouve dans cette loi que Festus assigne à Numa : « Sei parentem puer verberit, ast *oloe* plorassit, puer « diveis parentum sacer esto. »

Ulu et *ulo* se rencontrent fréquemment dans les tables latines Eugubines. Suétone nous apprend que, sous le règne d'Auguste, on disait *isco* et *isso* au lieu de *ipse*.

Cette forme primitive *ulu* indique l'origine de *lui* en roman; car *ulu* a dû faire *ului* au génitif, tout comme *ille* faisait *illii*, forme qu'il garda longtemps au lieu de *illius*.

« Si quid peccat, Demea,
« Mihi peccat; ego illi maximam partem feram. »
(Térence, Adelphi, act. I, 11.)

Ulu ou *ului* sert d'article en valaque, et *lui* est le cas oblique de *el*, *elu* [ille].

Quelque arides que soient ces détails, ils développent graduellement un fait trop souvent négligé et dédaigné même dans les recherches étymologiques, savoir, que les langues anciennes et modernes servent à s'expliquer mutuellement. Nous avons vu que les formes primitives du latin et des autres idiomes de l'Italie ancienne se reflètent dans plusieurs formes du roman, et nous verrons bientôt que quelques-uns des archaïsmes les plus obscurs des tables Eugubines s'expliquent, d'une manière positive et parfaitement conséquente, au moyen de racines conservées jusqu'à ce jour dans le gallois et le bas-breton.

PRONOM *NE*.

Un autre pronom, employé quelquefois par les troubadours, mais beaucoup plus souvent par les Italiens, qui l'appliquent pour les deux nombres aux personnes et aux choses, est la particule *ne*, que, selon notre grammairien, la langue romane a formée du latin *inde*. Qu'une apocope de ce mot ait produit *en*, nous l'accordons; mais nous ne saurions imaginer que *ne* puisse en être formé. Ces deux pronoms sont employés indifféremment dans le Gai Saber; et c'est peut-être

cette circonstance qui a porté M. Raynouard à les supposer issus d'une même racine. *En*, qui survit dans le français moderne, a quelquefois été employé par les poëtes espagnols et italiens pendant la vogue des troubadours, mais jamais comme un mot de leurs langues respectives. Quant à *ne*, nous ne saurions partager son opinion, soit sur l'étymologie de ce mot, soit sur sa formation particulière à la langue romane. *Ni*, dans l'ancien breton, et *ne* dans le basque, représentent le pluriel du premier pronom personnel *mi*. Les deux formes se retrouvent dans le valaque *ni*, pour le nominatif pluriel, et *ne* pour les cas obliques, et se combinent souvent avec les autres pronoms dans ce dialecte comme dans l'italien : *mene, tene, sene.* (Alexi, p. 63-64.)

PRONOM *LOR*.

Ce pronom, classé parmi les possessifs, mais qui appartient aussi aux personnels, est supposé, comme les précédents, être une modification de *illorum*, qui, formée par les troubadours, a passé aux autres idiomes. Il est presque superflu de remarquer que, sous le rapport de l'étymologie, M. Raynouard se trouve ici appuyé par Muratori et la plupart des philologues italiens; et cependant cette opinion est sujette à des objections graves et, selon nous, insurmontables; car si *lor* ou *loro* indiquait uniformément le rapport du génitif comme *illorum*, ce mot aurait pu être altéré ou syncopé, soit par les paysans romains, soit plus

tard. Mais il se trouve que ce rapport est le seul qui ne soit jamais indiqué par *loro* sans le secours d'une préposition, non pas sous-entendue, mais exprimée. Il est employé au nominatif dans les langues romanes, et il suffit par lui-même pour dénoter aussi les rapports de tous les cas obliques, à l'exception du génitif. L'usage qu'en font les Valaques dans le même sens nous fait conclure qu'il était populaire dès le temps de la puissance romaine. Or, est-il croyable que les paysans de l'Italie, de la Dacie, de la Rhétie, de la Gaule, se soient accordés d'abord à syncoper *illorum*, puis à le détourner de son sens primitif, puis enfin à l'employer comme sujet et comme objet? Si l'on suppose que cette opération soit sortie de la langue romane, l'idée paraîtra également extravagante ; car nous ne présumons pas qu'un homme de bon sens puisse soutenir que les Valaques aient emprunté *loro* ou ses propriétés à un type intermédiaire.

On doit convenir, d'un autre côté, que s'il n'est pas une modification de *illorum*, il est inutile de lui chercher une autre étymologie dans les langues classiques. Nous sommes donc forcément amené à cette conclusion que la racine doit avoir existé dans quelque autre langue, avec un sens plus ou moins analogue à celui qu'exprime maintenant son dérivé. Quelle que soit sa classe primitive, *loro*, employé directement ou en régime, marque toujours la pluralité. Si le préjugé national ne nous fait pas illusion, nous en avons découvert la

racine dans l'ancien breton. *Lawer*, prononcé *laur* ou *loor* par les Gallois, est traduit par Davies dans le sens de « plurimi ». Dans le romaunch des Grisons, on dit *lur* au singulier et *lurs* au pluriel, coïncidence frappante qui, nous osons l'espérer, tranchera la question de l'étymologie. Toutefois, faisons-nous bien comprendre : nous ne prétendons pas que ce mot soit indigène dans la langue des Bretons ou qu'il en soit tiré; non, mais nous regardons comme extrêmement probable que cette langue et les dialectes de l'ancienne Italie l'ont reçu de la même langue-mère, et qu'il a passé, sous sa forme primitive, de ces dialectes dans le romance.

VERBES.

Les verbes présentent dans la langue romane, comparée aux autres langues sœurs, toutes les ressemblances que l'on peut attendre d'idiomes issus de la même origine, tandis que les différences qui les distinguent sont assez fréquentes et assez nombreuses pour nous autoriser à rejeter entièrement l'hypothèse d'un type intermédiaire. Le verbe possessif servant généralement de modèle aux autres verbes dans les langues romanes, nous allons indiquer, aussi brièvement que possible, en quoi ses temps et ses flexions s'éloignent de celles du provençal; mais, avant de le faire, nous devons remarquer que M. Raynouard prend souvent l'emploi fortuit de certains mots et de certaines phrases

pour des acquisitions permanentes dans les poëtes espagnols et italiens, erreur qui ne cesse de prévaloir dans tout le cours de son sixième volume.

VERBE *AVER.*

Nous ferons précéder nos remarques de la citation d'un passage de la Grammaire romane sur les anomalies du verbe provençal. «Pour expliquer ces anomalies, dit M. Raynouard, j'observerai que les Goths avaient deux manières d'exprimer *avoir:* c'étaient les verbes *haban* et *aigan.* Le verbe *aigan* faisait au participe présent *aigands;* la première personne du présent de l'indicatif était au singulier *aih* et au pluriel *aigum.* Il est vraisemblable que ces formes du verbe *aigan* ont introduit, dans la langue romane, et le présent de l'indicatif *ai*, *as*, *a*, et les autres temps où le *g* domine, tels que le parfait de l'indicatif *aig*, l'imparfait du subjonctif *agues*, etc., et le participe passé *agut.*» (Gram. r. 77.)

Il est à remarquer, et ce fait n'a pu échapper à M. Raynouard, que ces temps et ces flexions ne se trouvent dans aucun autre dialecte roman que dans le catalan et dans le dialecte des Grisons, pour le présent singulier de l'indicatif seulement. A cela près, les langues romanes ont fait usage d'autres racines distinctes et ont suivi d'autres règles d'analogie et d'anomalie, leurs formes n'ayant pas de traits identiques qui se rapportent à la racine *aigan.*

La formation du futur par l'indicatif présent du verbe possessif joint à l'infinitif, que M. Raynouard revendique comme une invention spéciale de son type, et qu'il suppose avoir découvert le premier, est commune à l'italien, à l'espagnol et au provençal, sans avoir été inventée par aucune de ces langues. En examinant les verbes romans, nous prouverons que cette manière de former le futur a été introduite dans les trois langues par les Goths, qui suivaient la même méthode dans la leur. C'est à eux aussi que sont dus les éléments du conditionnel, quoiqu'elles emploient pour le former des temps différents du verbe possessif. L'italien, loin de suivre le type imaginaire, fait usage du prétérit de *avere*, tandis que le provençal se sert de l'imparfait. Le conditionnel castillan ne ressemble nullement au conditionnel provençal; c'est *hubiere* ou *uviera*, *uvieras*, *uviera*, etc., conjugué dans toutes ses flexions sur l'imparfait de l'indicatif de *ser*. Le provençal a un second conditionnel, *agra*, que l'on ne peut ni assimiler à la règle générale, ni découvrir dans aucune des langues sœurs. Le valaque, et les dialectes de l'Oberland et de l'Engadine, deux patois du romaunch qu'on parle dans le canton des Grisons, et qui sont membres reconnus de la même famille, s'écartent essentiellement du provençal sous ces divers rapports, comme nous allons le prouver par l'analyse. Le valaque forme son futur à l'aide de *voiire* [velle] détaché de l'infinitif, et son imparfait du

subjonctif correspondant au conditionnel, par la périphrase suivante : *Io asi avé* (pour *avere*). Quant au romaunch dans son état primitif, c'est-à-dire avant qu'il affectât les formes italiennes, il n'avait ni prétérit ni conditionnel; il composait, ainsi que l'oberland, son futur à l'aide de *vuler* [velle] ou de quelque autre auxiliaire, toujours détaché comme dans le valaque. Le seul idiome qui suive exactement le provençal est le catalan, et nous espérons expliquer cette coïncidence d'une manière satisfaisante et positive.

VERBE *ESSER*.

Si les partisans du système s'étaient contentés de prétendre que la langue des troubadours a servi de modèle au catalan, et a considérablement influé sur les langues italienne, castillane et française, on n'aurait guère pu leur faire d'objection. Ils pourraient citer avec orgueil le verbe *esser*, qui domine pour ainsi dire tous les temps et toutes les flexions de leurs verbes substantifs, soit dans la modification des types latins, soit dans la formation des temps composés. Le castillan offre, à la vérité, deux exceptions dans l'infinitif présent *ser* et le participe passé *sido*, auxquelles nous consacrerons ailleurs une attention particulière.

L'italien, en employant les mêmes éléments, les conjugue différemment dans les temps simples, et forme les temps composés, non avec le verbe posses-

sif, mais du propre fonds d'*essere*, distinction essentielle entre les deux idiomes; néanmoins son conditionnel se conjugue comme *ebbi*.

Le valaque ne possède point l'infinitif *esser;* son verbe substantif est *fire*, dont les nombreux dérivés augmentent considérablement les ingrédients hétérogènes qui distinguent, dans tous les dialectes, la conjugaison de ce verbe. Il conserve, du reste, sans altération la plupart des temps latins, tels que *sum, eram, fui.* Il forme son futur par la combinaison que nous avons déjà fait connaître, et n'a point de conditionnel. L'impératif, le subjonctif et l'infinitif dérivent de *fire.* Il tire ses temps composés de lui-même et du verbe possessif.

Dans le romaunch, le verbe substantif, outre les caractères que nous avons signalés dans la conjugaison du possessif, diffère totalement du provençal à l'impératif et au subjonctif, tous deux issus du verbe gothique *sijan* ou *sijau* [esse]. Il possède aussi plusieurs temps accessoires qui lui sont propres, et dont nous parlerons en analysant ses dialectes. Nous ne connaissons pas de raison plus décisive pour le rejet de l'hypothèse en question que celle que nous offre le romaunch. La province où on le parle fut soumise pendant des siècles à la domination des Francs; ses verbes sont conjugués d'après la méthode allemande, tandis que son vocabulaire fourmille de mots visiblement empruntés au provençal ou à la langue d'oil.

VERBES ACTIFS.

M. Raynouard divise les autres verbes en trois conjugaisons, classification qui laisse le plus grand nombre abandonnés à leur propre sort; car il est vrai de dire, qu'à l'exception des verbes terminés à l'infinitif en *ar,* presque tous les autres sont si irréguliers qu'il est à peu près impossible de les ranger en classes distinctes et positives. Ceux en *ar*, qui sont les plus réguliers et par conséquent les plus analogues à leurs correspondants dans les autres dialectes, sont cependant loin de confirmer l'idée d'un type intermédiaire. *Amar*, proposé comme modèle de la première conjugaison, diffère sous maints rapports du même verbe en italien et en espagnol. Chacune de ces langues modifie les formes latines à sa manière et a des flexions qui lui sont propres. C'est ainsi qu'à l'infinitif l'italien et l'espagnol conservent le gérondif latin *amandò,* et font au participe passé *amato* et *amado*, tandis qu'en provençal le gérondif est *aman* et le participe *amat.*

Leurs prétérits viennent confirmer nos remarques d'une manière évidente. Nous les placerons ici en colonnes parallèles, afin que, du premier coup d'œil, le lecteur puisse voir leurs différences :

PROVENÇAL.	CASTILLAN.	ITALIEN.
am-ei, -iei	am-é	am-ai
est, iest	aste	asti
et	ó	ò
em	amos	ammo
etz	asteis	aste
eren, eron	aron	arono

On voit clairement par cette comparaison que, non-seulement chacune de ces langues conjugue à sa manière, mais que l'italien suit encore une analogie distincte dans la dérivation du prétérit, qu'il tire régulièrement de l'infinitif présent, tandis que les deux autres, malgré leurs différences entre elles, paraissent être également irrégulières. Lors même qu'elles emploient les mêmes éléments, comme pour le conditionnel, elles offrent encore la diversité que nous avons signalée dans le verbe possessif. Quant à l'imparfait de l'indicatif, les trois langues le forment exactement de même, avec la seule exception que l'italien, d'accord avec le valaque, fait à la seconde personne *amavi*, au lieu de *amavas*. Nous pensons qu'on peut expliquer cette différence en ce que les deux premières langues ont adopté la désinence du latin grammatical, tandis que les deux autres ont pris celle des dialectes vulgaires des Romains; mais il ne résulte pas de ce rapprochement que le provençal ou tout autre dialecte de la famille ait le premier modifié ce temps dans sa forme actuelle. *Amava* est évidemment apocopé de *amabam*, la lettre *b* étant changée en son analogue *v*, et le *m* final étant retranché, selon l'usage des Romains de basse classe, ainsi que nous l'avons déjà vu. Peut-on douter un instant que ce soient eux qui ont transmis *amava* aux langues modernes?

Il nous semble que c'est abuser des mots que de compter dans le type supposé trois conjugaisons régu-

lières. Il ne suffit pas de nous renvoyer à *temer* et à *sentir*, les seuls peut-être dans leurs classes respectives qui ne présentent pas des anomalies inconciliables dans tous leurs modes et tous leurs temps. Il aurait fallu prouver que la plupart des verbes de chaque classe se conformaient à ces modèles ; c'est ce qui n'a pas eu lieu, et quelque fatale que soit cette circonstance au maintien de son hypothèse, M. Raynouard était trop sincère pour tâcher de dissimuler leurs irrégularités. Les anomalies de l'infinitif présent, des participes passés, les flexions de l'indicatif présent et prétérit, et des deux conditionnels, sont consignées dans la Grammaire romane (p. 194 à 225), où l'on essaie de les expliquer. C'est au lecteur de juger si cette explication est satisfaisante. Ici nous n'avons qu'à constater qu'une langue qui prétend avoir communiqué ses règles et ses formes à tant d'autres, au point de les avoir élevées de l'état de simples patois au rang de langues fixées par la grammaire, n'a pas eu sur leurs verbes plus d'influence que sur les autres parties du discours.

Les verbes de ces deux conjugaisons offrent entre eux des divergences si grandes, qu'en lisant les poëmes des troubadours, on est arrêté à chaque pas par quelque forme nouvelle ; c'est au moins la difficulté que nous avons éprouvée nous-même en les lisant. Cependant nous sommes convaincu qu'il n'y a rien d'arbitraire ni de capricieux, rien d'excentrique dans

les divergences du Gai Saber. Dans le midi de la France et dans la Provence même, la langue romane consistait en plusieurs dialectes différents entre eux, non par leur origine, leur substance, leur analogie, mais par leurs accessoires, leurs formes, leurs désinences, vérité parfaitement établie que notre philologue ne nous semble pas avoir jamais prise en considération.

Nous n'avons donc pas été étonné de trouver souvent dans les troubadours les mêmes racines façonnées de diverses manières, tels que *faire, favre, fayer; creder, crezer, creire; augir, ouire; doler, dorre; coglier, corre; escriber, escrire, escrivre; poder, potir, porre; querer, querre; vezer, veire; trahir, trarre; toler, togler, torre, tolre; seguir, sequerre, segre; plazer, pleire; voler, volgre, vulair, vorre; poner, porre,* etc. Ces différences et d'autres semblables peuvent être attribuées soit aux causes nombreuses qui affectent la prononciation, soit à un autre motif que nous ne croyons pas avoir été mentionné par aucun écrivain, mais qui cependant a dû influer sur les dialectes populaires long-temps avant la dissolution de l'empire. C'est qu'en faisant usage des verbes latins, les Romains de basse extraction confondaient et mêlaient en une même classe ceux de la seconde et de la troisième conjugaison, comme *monēre* et *regĕre*. Cette coutume est générale dans le valaque ou daco-roman, ce qui nous autorise à conclure qu'elle a dû prévaloir

du temps même des Romains. Quelle que soit l'époque de son origine, sa conséquence inévitable a été d'introduire tôt ou tard dans le même verbe deux infinitifs, l'un bref et l'autre long, non par égard pour le type classique, mais parce que les gens du peuple entendaient leurs supérieurs prononcer ceux en *ere* tantôt longs comme *monēre*, et tantôt brefs comme *regĕre*. Cet usage a passé à la postérité en même temps que les dialectes vulgaires, et quand ils eurent adopté les principes fixes et le nom positif du romance, la plupart des verbes rangés dans la seconde conjugaison avaient un double infinitif, circonstance trop favorable aux combinaisons métriques pour ne pas être adoptée et propagée par les poëtes de chaque pays. Les latinistes et les notaires du moyen-âge contribuèrent aussi puissamment à augmenter le nombre des anomalies, et il en résulta que chaque dialecte roman eut à présenter des formes doubles et triples de la même racine. Plusieurs d'entre eux, nous n'en doutons pas, durent leur origine aux troubadours, tels que *dorre, porre, trarre, sciorre* et quelques autres syncopes en *r* double, qui, bien qu'adoptées par les poëtes espagnols et italiens et encore usitées maintenant, nous frappent de suite comme étrangères à chacun de ces idiomes. C'est surtout à l'italien, ainsi greffé, que l'on peut appliquer ce vers de Virgile :

« Miraturque novas frondes et non sua poma. »

Avant de commencer à examiner les verbes irré-

guliers du provençal, nous devons remarquer que M. Raynouard, en parlant des participes passés de la seconde conjugaison, suppose tout-à-fait gratuitement que la règle générale, qui leur assigne la terminaison *ut*, a été fixée par son type qui, le premier, aurait donné l'exemple d'étendre cette flexion aux participes latins en *itus*. (Choix, t. VI, p. 290.)

Utu est au contraire la terminaison ordinaire de ces participes dans les tables Eugubines, où Lanzi cite : *habetutu* [habitus], *courtutu* [coerctus], *futu* [de fuo], *combifiutu* [combustus], *entelutu*, etc. (Saggio, t. I, p. 375.)

Tous les participes de la seconde conjugaison en valaque, et la plupart de ceux qui répondent aux participes latins en *itus*, se terminent en *utu*. Ex. : *avutu*, *tacutu*, *batutu*, *credutu*, *vendutu*, etc. Un tel phénomène ne peut s'expliquer que par la supposition suivante : que la terminaison primitive *utu*, ayant survécu dans les dialectes populaires, a passé d'eux dans les langues romanes. Telle est l'origine de *ut* en provençal, de *uto* en italien, de *udo* chez les anciens écrivains espagnols. Le verbe *essere* avait aussi d'abord son participe passé en *uto*, formé régulièrement de l'infinitif, et usité, en même temps que *stato*, jusqu'au quatorzième siècle. La Crusca indique *essuto*, *issuto* et *suto*.

Telle était la terminaison régulière; mais il faut avouer qu'en provençal les exceptions sont si nombreuses, si disproportionnées aux formes qui consacrent à la règle, que, malgré notre déférence pour l'au-

torité du grammairien, nous avons peine à croire que les troubadours la reconnussent; au moins y faisaient-ils fort peu d'attention, vérité dont M. Raynouard était si convaincu, qu'il sentit la nécessité d'établir quatre classes, non pour y comprendre tous les verbes, mais pour indiquer seulement les terminaisons irrégulières. La première de ces classes contient les verbes formés par apocope du participe ou du supin latin; la seconde, les déviations les plus remarquables de leurs types apparents; la troisième, ceux qu'on suppose formés par l'analogie d'autres participes passés ou de l'infinitif présent; la quatrième enfin comprend les participes en *at*, qui ont passé dans la conjugaison en *ar*, quoiqu'ils appartinssent d'abord à une autre conjugaison. Pour donner au lecteur une idée du nombre de ces terminaisons irrégulières, il suffira de dire qu'elles s'élèvent à vingt-cinq, en laissant en dehors beaucoup de verbes non classés et non expliqués. (Gram. r. 201-205.)

Nous n'examinerons pas maintenant si les dérivés de ces classes ont été correctement ramenés à leurs racines, ni si les modifications indiquées peuvent se réduire aux règles de l'analogie, soutenues avec tant de force et d'uniformité par l'auteur. La question actuelle est de savoir si les participes irréguliers correspondants dans les autres dialectes sont issus ou non de ceux du provençal. Ils sont peu nombreux, et il suffira presque de les confronter avec leurs types latins

pour écarter toute espèce de doute à leur égard. A peu d'exceptions près, telles que *colt*, *tolt*, *uffert*, *vist*, qui dans les langues sœurs n'ajoutent que la finale euphonique, les racines latines n'ont pas subi d'autres changements que ceux qui résultaient naturellement du mode de prononciation ou de l'organisme de chaque peuple. Nous adopterons les listes telles que nous les trouvons dans la grammaire et dans le sixième volume, en les réduisant à une seule.

ROMANCE.	CASTILLAN.	ITALIEN.	LATIN.
nat	nato	nado	natus
pres	preso	preso	prensus
opres	opresso	opreso	oppressus
extent	estinto	estinto	extinctus
escrit	scritto	escrito	scriptus
maldit	maladetto	maldito	maledictus
convers	converso	converso	conversus
apert	aperto	abierto	apertus
cubert	coperto	cubierto	copertus
dit	detto	dicho	dictus
mort	morto	muerto	mortuus
eleit	eletto	electo	electus
suspens	sospeso	suspenso	suspensus
compost	composto	compuesto	compositus
rezempt	redento	.....	redemptus
quist	chiesto	.....	quæsitus
tons	tonso	.....	tonsus
occis	ucciso	occiso	occisus
ars	arso	.....	arsus.
claus	clauso	closo	clausus
cors	corso	.....	cursum
promes	promesso	.....	promissus
trait	tratto	.....	tractus

Il est évident que ces participes passés sont tous issus d'une souche commune, le latin, et qu'ils ont été modifiés dans les formes ci-dessus, par les poëtes de chaque pays, afin de varier la position de l'accent et d'augmenter le nombre des rimes indispensables à la poésie romane. En espagnol et en italien, ils sont surtout et presque exclusivement employés par les poëtes, car ces deux langues possèdent, pour les mêmes verbes, des formes régulières correspondantes, circonstance qui se présente très rarement dans le provençal.

Il est inutile de faire ici aucune observation sur les prétérits; car M. Raynouard a trouvé leurs anomalies si fréquentes et si nombreuses, particulièrement à la troisième personne du singulier, qu'il s'est contenté de les réunir dans une liste alphabétique, sans chercher à les justifier ou à les expliquer. (Gram. r. 218.)

VERBES AUXILIAIRES.

Nous arrivons de suite à l'examen de certains verbes auxiliaires qui, sans confirmer son hypothèse, tendent à lui donner un air de vraisemblance. Le premier de ces verbes est *anar* ou *andar*, au sujet duquel il dit: « On trouve une nouvelle preuve de l'origine commune des langues de l'Europe latine, 1° dans l'usage que toutes font de ce verbe *anar, andar, aller,* qui n'a pas été fourni par le latin; 2° dans la forme particulière, vraisemblablement empruntée à la langue grecque, par laquelle ce verbe et les verbes défectifs

ir et *vader* se joignent en forme d'auxiliaires à des verbes qui sont au participe indécliné ou au temps qui représente le gérondif latin. » (Choix, t. VI, p. 300.)

Les deux parties de cette proposition sont exprimées de telle sorte que nous sommes forcé d'y souscrire, quel que soit notre dissentiment sur l'application que l'auteur en fait à son hypothèse. Il est parfaitement vrai que le verbe *anar* ou *andar* n'a pas été fourni par le latin, qu'une de ses formes, *andar*, reparaît dans les trois dialectes, qu'il a le même emploi dans tous les trois, et que les verbes défectifs *ir* et *vader* servent avec lui d'auxiliaire pour le but qui vient d'être énoncé. Cependant on peut balancer avec raison à admettre *andar* comme la preuve de l'existence d'un type intermédiaire, et à croire que l'idiotisme remarquable dont parle la seconde partie de la proposition ait été d'abord fourni par la langue romane. Deux grandes autorités, Ihre et Peringskiold, s'accordent à regarder *andar* comme une modification du verbe gothique *andra* [ambulare], sens qu'il a toujours eu dans le suédo-gothique. (Ihre, Gloss. suio-goth. — Peringskiold, Annot. in v. Th., p. 386.)

Or, chacun des dialectes romans peut l'avoir tiré de la même source. Il est reconnu que les verbes latins *ire* et *vadere*, dont il est le suppléant, étaient défectifs dans tous les trois idiomes; quoi donc de plus naturel, de plus facile pour chacune de ces nations que de suppléer aux temps manquants par le moyen d'un verbe

complet dans sa conjugaison et exprimant exactement le même sens que les deux autres? Quelle que soit la cause qui a privé *ire* et *vadere* d'une partie de leurs temps lorsqu'ils entrèrent dans la langue romane, le fait est certain, et il est plus que probable que, par cette raison même, les Italiens, les Provençaux et les Espagnols empruntèrent de concert cet auxiliaire si utile à leurs maîtres respectifs, les Goths. Nous attribuerons aussi l'origine de cet idiotisme aux Goths de préférence aux Grecs, parce que les Goths dominaient dans les trois pays, tandis que les Grecs n'avaient que quelques colonies disséminées sur les côtes. En parcourant les fragments d'Ulfilas, on est à chaque instant frappé du fréquent usage des verbes auxiliaires avec les participes indéclinables ou gérondifs, pour rendre des temps simples et jusqu'au présent de l'indicatif:

« Ik im laisjands. — [Ego sum docens.] »

« Iah is vas laisjands. — [At ipse erat docens.] »

« Iah vesum gagunmanai us allamma haimo Galeilaias.—[Et erant venientes ex omni castello Galilææ.] »

(Luc, v, 17, etc.)

Que l'on compare à ces passages les exemples suivants du même idiotisme tirés du Decameron, et l'on jugera s'il peut y avoir le moindre doute sur son origine :

« Son poche sere che egli non si vada inebriando per « le taverne. »

« La quale andava per li campi certe erbe co-
« gliendo. »

(Giornata I, nov. 4.)

Les exemples des troubadours cités dans la Grammaire romane viennent également à l'appui :

« Soven la vau, entr'els meillors, blasman. [Souvent là vais, entre les meilleurs, blamant.] »

(Gram. r., p. 228.)

ADVERBES.

En suivant l'ordre établi par M. Raynouard dans sa grammaire, nous arrivons à son chapitre des adverbes, des prépositions et autres particules.

Comme la terminaison caractéristique de la plupart des adverbes en langue romane est *ment* ou *mente,* il est naturel que cette finale se présente comme le premier objet digne d'attention dans cette classe de mots. Nous ne nous rappelons pas que, dans aucune partie de son ouvrage, l'ingénieux philologue prétende que la formation de ces adverbes tirés, soit d'adjectifs latins, soit de l'ablatif de *mens*, soit due directement à son type; mais d'un autre côté il soutient avec force que ce type a appris aux langues sœurs à placer *ment* tantôt après le premier, tantôt après le dernier d'une série d'adjectifs employés comme adverbes :

« C'est un phénomène grammatical très remarquable, dit-il, que la manière dont la langue romane opéra

lorsqu'elle eut plusieurs adverbes en *ment* à placer à la suite les uns des autres. Cette finale *ment*, au lieu de s'attacher à chaque adjectif pour lui imprimer un caractère adverbial, ne se place qu'après le dernier et quelquefois même qu'après le premier; et cette forme originale existe non-seulement dans la langue romane, mais encore dans toutes celles qui en ont été la continuation; il est même remarquable que, dans une charte de l'an 651, on trouve : « Viva mente « et sana et corpore et voluntate libera donamus do- « mino. » (Gram. r. 96.)

Ceci ne paraîtra plus surprenant si l'on réfléchit que *mente* n'est jamais répété par les auteurs classiques, qu'il soit accompagné de deux ou de plusieurs adjectifs, et quelle que soit d'ailleurs sa position. Du latin grammatical, cet idiotisme a passé dans la latinité du moyen-âge, qui à son tour l'a transmis au romance. Le changement qu'il a éprouvé dans cette dernière langue, en donnant aux adjectifs un caractère adverbial, est plutôt apparent que réel, et n'a amené aucune différence dans la position du mot. Dans le premier cas, les adjectifs dénotaient quelque qualité de l'esprit; dans l'autre, comme adverbes, ils expriment quelque énergie du verbe auquel ils sont joints.

Quant aux autres adverbes, nous avons également la conviction que le provençal a peu contribué à les former et encore moins à les propager. Toutefois, si une rare subtilité à décomposer et à recomposer les

mots suffisait pour établir la vérité d'une hypothèse, cette partie de l'ouvrage ne manquerait pas de donner à l'hypothèse l'air d'une grande plausibilité. C'est vraiment une curiosité dans son genre. Le dogme, auquel nous avons fait allusion au commencement de cet essai, formait une partie si essentielle de la profession de foi littéraire de l'auteur qu'il n'y a guère une particule de la langue romane qu'il ne s'efforce de ramener au latin. Dans son analyse des adverbes et des prépositions, la plus légère ressemblance de son entre les racines présumées d'être latines et leurs dérivés, quelquefois la présence fortuite d'une lettre coïncidente, suffisent pour lui suggérer une étymologie. On dirait que l'esprit de Ménage a présidé au choix du procédé par lequel plusieurs d'entre eux sont ramenés à leurs éléments. Nous indiquerons seulement les suivants :

DESSER-HUEIMAIS (désormais), en provençal, est analysé par M. Raynouard : *de ipsa hora hodie magis.* (Gram. r. 275.)

Si vraiment il a cru qu'une combinaison pareille ait pu être faite par les Francs ou quelque autre peuple demi-barbare du moyen-âge, on ne s'étonnerait pas qu'il s'écriât que l'ignorance a été plus heureuse que la philosophie dans ses efforts pour parvenir à son but, en s'épargnant la peine d'une étude fastidieuse. Quant à nous, qui croyons que le ciel n'inspire pas plus les grammairiens que les ministres, nous soutenons qu'une pareille opération suppose une connaissance de l'ana-

lyse et de la synthèse, et des propriétés des éléments latins, tout-à-fait incompatible avec l'état d'un peuple illettré. Nous sommes convaincu que *desserhuein*, loin d'être dérivé du latin, n'en contient pas une syllabe. *Desser* et *hue* sont d'origine tudesque; car on trouve dans l'allemand actuel le pronom *dieser* signifiant « hic, iste, ipse », et l'adverbe *heut* [hodie], dont *hue* est évidemment l'apocope. *Mais* est du gothique pur, signifiant « amplius, deinceps ».

NEIS (même) vient, dit-il, du latin *in ipso*. (G. r. 253.)

Malheureusement M. Raynouard ignorait l'ancien breton et l'armoricain, ou il a négligé de les consulter en donnant cette étymologie détournée. S'il avait consulté la grammaire cambro-bretonne de Rhys, ou le dictionnaire de Davies, il aurait retrouvé ce mot intact en gallois, sauf l'omission d'une seule voyelle: c'est *nes* [item].

LEU (vite, légèrement). C'est du latin *levem*, dit-il, que fut formé cet adverbe. (Ib., 284.)

Dans toutes les phrases où l'on le rencontre, ce mot dénote toujours un mouvement prompt et soudain, et non la légèreté, autant que nous avons pu voir.

« Car non podestz tan *leu* issir. — [Car ne pouvez tant vite sortir.] »

(Roman de Jauffre.)

Dans l'ancien breton le mot *lluch* est rendu, dans Davies, par « impetus, impetus fulguris ». Les deux langues l'ont tiré de la même langue-mère et non du latin.

Tost (tôt). Quoique cet adverbe soit commun au provençal et à l'italien, nous ne voyons pas que M. Raynouard en parle. Il se présente dans l'ancien breton sous la forme d'un adjectif, avec le sens de « acer », et dans l'armoricain sous celle d'un adverbe, traduit, par Bullet, dans le sens de « celer ». (Mémoires pour la langue celtique.)

« Ond *tost* y deddneadd hwn.—[N'est-elle pas brusque, cette séparation ?] »

(Owen, Gramm. galloise.)

Derenan, *deserenan*, venant, dit-il, du latin *de hora in antea*, *de ipsa hora in antea*, signifièrent dorénavant, désormais. (G. r. 259.) Comme nous trouvons en allemand les adverbes *derein* et *dereinst*, nous ne pouvons guère douter que *derenan* soit d'origine franque.

Tras (derrière). M. Raynouard dérive *tras* de *retro* ou de *trans*. Cependant sa véritable racine subsiste dans la langue galloise, où *tra* signifie « ultrà. » Ex. : « *Tra* môr [ultrà mare]. »

Jamais, dans le sens de toujours, est résumé par lui en *jàm* et *magis*. Mais si l'on peut expliquer ce mot sans avoir recours à la syncope ni à aucun autre artifice étymologique, pourquoi le rapporter au latin ? Il se résout de lui-même dans l'affirmation allemande *ja*, et l'adverbe gothique *mais*. Les Italiens en ont fait *giammai* et les Espagnols *jamas*.

Parmi les autres adverbes, sans nous borner à ceux du provençal, nous n'en connaissons pas un seul qui

ne puisse s'expliquer d'une manière satisfaisante, en l'absence d'un type intermédiaire. Sauf les légères modifications de lettres qu'ils ont subies en entrant dans chaque idiome respectif, ces adverbes se retrouvent dans le daco-roman avec une parfaite analogie de sens, de son et de régime. Ce fait est assez important pour que nous les rapprochions en colonnes distinctes des formes qu'ils conservent encore dans cet intéressant idiome.

ROMANCE.	VALAQUE.	ROMANCE.	VALAQUE.
ades, adese	ades, adese	mai	mai
anceis, ancmais	anche mai	de manes	de maneta
adonc	atunci, atunche	sta di	sta di
adenant, enant	ad inante, in ante	ancmais	anche mai
dereer, in detras	dereptu, in dereptu	nonca, onca	non qui, un qu tu
assatz	sat	que	che
encontra	in contra	pois, de pois, a pois	poi, a poi
alhors	aliure	aprop	a prope
cum, co, cossi	cum, cu	de sobre	de asupra,
aissi	asi	de sotz	de desubt
entre	intre	ans, davant	d'inanti
de, de la	de, de la	entre que	intra que
afora	afora	sai, lai, saintz, lainz	ça, la
her	eri	ins, dins	in, d'in
deman	mane di	a ora	a ora, aorea
ormais	in urma	tot	totu
aissi, ici	aici, ici	anche	anche
aqui	a qui	ne mica	nemica
d'en	d'in	si	si
en jos	in giosu	dopo	dupo
desus	de susu		

PRÉPOSITIONS.

Les prépositions sont, de toutes les parties du discours, les plus difficiles à analyser, soit qu'on re-

cherche leurs racines, soit qu'on veuille concilier leurs divers rapports. Ainsi, dans le latin classique, le mot *ab*, suivant les dictionnaires, n'exprime pas moins de vingt-quatre sens. Toutefois, quand on peut trouver leur racine, on s'aperçoit qu'elles ne perdent jamais entièrement leur valeur primitive, quelque variés que soient les rapports qu'elles expriment dans leur développement progressif et figuré, et quelque obscurcies qu'elles se trouvent par les tropes et les ellipses auxquelles on les soumet.

L'observation de M. Raynouard sur le fréquent usage de *ab* avec le sens de «cum», tant chez les troubadours que chez les poëtes espagnols et italiens, est parfaitement juste, et la conjecture qu'il propose sur son origine est ingénieuse, quelque douteux que soient les titres de la langue romane à l'emploi du mot dans ce sens. «Il serait difficile, dit-il, d'expliquer d'où vient cette préposition; ce qu'on peut dire de plus satisfaisant, c'est que d'*ab*, racine de *habere*, la langue romane a fait une préposition qui désigne la possession, l'adhérence, la matière, et qui a l'effet d'approprier, de joindre, d'identifier, etc.» (Gram. r. 251.)

Quant à nous, nous sommes convaincu que le romance n'a eu aucune part à la formation de cette préposition ni à son sens. Tout nous fait croire au contraire que ce mot existait dans la langue-mère, où il désignait le même rapport qu'il continua à désigner plus tard. Les mots *a* et *ag* figurent à la fois comme prépo-

sitions et comme adverbes dans les plus anciens poëmes bretons; ils sont encore usités comme tels dans la langue galloise, où ils expriment généralement le même rapport. « *A* et *ag*, préposition [cum]. » (Diction. brit. lat., auct. J. Davies.)

Il est probable que les Romains ajoutaient à cet *a* un *b* quand il précédait un mot commençant par une voyelle, afin d'éviter l'hiatus; et si l'on peut prouver, qu'avec ou sans *b*, cette préposition était employée dans le même sens et sous le même rapport en latin, en gallois et en romance, il paraîtra incontestable que chacune de ces langues l'a empruntée à la même source. Nous ne pouvons nous expliquer comment M. Raynouard, membre de tant d'académies savantes et si familiarisé avec les classiques, a pu soutenir que le latin n'offrait aucun exemple de cette préposition employée dans le sens de « cum ». Prenons le premier livre qui se présente et nous trouverons assez d'exemples :

« Namque agor ut per plana citus sola verbere turbo
« Quem celer adsuetâ verset *ab* arte puer. »
(Tibull., eleg. 1. 5.)

« . . . . . Animus tumidè fervebat *ab* arte. »
(Ovide.)

« Pectore trajectus Lyncæo Castor *ab* ense. »
(Ovide.)

Avant de chercher à concilier entre eux les sens de

cette préposition que l'on suppose si antipathiques, nous demandons à en donner une définition à laquelle nous ne prévoyons pas de réplique. Nous considérons *a* comme un signe de relation entre deux personnes ou deux choses, indiquant soit possession, soit proximité, soit ressemblance, soit quelque autre idée analogue. En hasardant cette définition, nous prions le lecteur de se rappeler que nous parlons de la préposition primitivement dérivée de la langue-mère, et non pas de celle qui, empruntée au grec, dénote un rapport tout différent. Le mot *ab* et son apocope *a*, modifiés de ἀπό, sont des signes de départ, de distance ou de séparation, et ne doivent pas, malgré l'identité de formes, être confondus avec le précédent. En se souvenant de cette distinction, l'on ne sera plus surpris que la même forme de mots indique en latin et en romance tantôt l'idée d'approche, tantôt celle de départ, et il ne sera pas difficile de prouver que l'ancienne préposition *a* ou *ab* n'a jamais entièrement perdu sa signification primitive.

Prenons un exemple dans l'italien et le français, que l'on affirme sérieusement être totalement étrangers à cette valeur de *a*, sur laquelle les grammairiens ont débité tant d'erreurs. Dans les phrases italiennes *gente a cavallo*, *montare a cavallo*, et dans les phrases françaises, *des gens à cheval*, *monter à cheval*, chacun conviendra que *a* doit être pris dans le sens de «sopra» ou «sur». Mais lorsque l'on cite ces phrases pour prou-

ver que ces signes ont perdu leur valeur primitive dans les langues modernes, pour en adopter une opposée, cette assertion prouve seulement avec quelle facilité les esprits superficiels peuvent être trompés par de grands noms. Dans ces exemples et dans une foule d'autres, la préposition, loin de perdre son sens primitif, dénote la relation la plus intime, la proximité la plus immédiate du cavalier avec son cheval. Il en est de même de ces vers du Dante :

« Fermo li piedi *a* terra, ed in un punto salto. »

Et de ce passage du Décaméron :

« In abito di peregrini, ben forniti *a* denari e care goie. »

Dans ce dernier exemple, *a* ne peut être traduit que par « cum »; et quelle idée nous suggère-t-il alors, si ce n'est celle d'une proximité immédiate?

Dans d'autres phrases, comme *muro a filo, scala a lumaca*, il y a une ellipse évidente, et en suppléant *simile* ou quelque équivalent, toute obscurité disparaît, et la préposition, d'après sa signification primitive, et conformément à notre définition, se montre comme un signe d'assimilation entre deux objets comparés.

Dans ces exemples et dans mille autres que nous pourrions choisir, il n'y a rien d'extraordinaire dans l'emploi de ce mot; c'est toujours « cum », sous la forme de *a* ou *ab*, et l'usage en était aussi familier aux Romains que leurs dieux pénates. Les titres *servus ab*

epistolis, *scriba ab actis*, *famulus à bibliotheca*, étaient à Rome d'un emploi journalier, et ils deviendront parfaitement intelligibles si l'on regarde la préposition *ab* comme le signe du rapport habituel du scribe, ou *amanuensis*, avec les manuscrits, les actes, etc.

Nous avons maintenant suivi la grammaire de la langue romane à travers le vaste champ qu'elle embrasse, et, à chaque pas de notre marche, nous avons saisi l'occasion d'examiner sous quel rapport le provençal était en accord ou en désaccord avec les autres langues sœurs. Si nous nous sommes vu forcé de rejeter l'opinion de l'auteur quant aux qualités qu'il attribue au provençal et au phénomène qu'il suppose s'être manifesté dans le midi de la France, pendant une époque d'ignorance supposée, phénomène qui aurait fait du provençal le type commun de l'espagnol et de l'italien, nous nous empressons de rendre ici un humble témoignage au mérite réel de son livre. Dégagée des prétentions excessives qu'il a exprimées en sa faveur, la langue des troubadours est, dans l'histoire des temps modernes, un objet aussi curieux qu'important. La grammaire de M. Raynouard, indépendamment de son hypothèse, expose d'une manière toute philosophique les éléments dont se compose ce dialecte et la manière dont ils ont été réunis sous leur forme synthétique. On y remarque encore une autre qualité, extrêmement honorable pour l'auteur et fort rare dans un ouvrage expressément composé pour défendre une

prétention nationale, c'est que rien n'y est déguisé, pas même les anomalies qui attaquent l'hypothèse à sa base.

Avant la publication de cette grammaire, le Gai Saber paraissait être, comme la langue des Brahmines, enveloppée d'un mystère impénétrable. L'état de ses noms semblait si irrégulier qu'un adepte seul pouvait découvrir s'ils étaient sujets ou régimes; le régime des prépositions passait pour être entièrement arbitraire; les temps et les flexions des verbes semblaient n'admettre aucun modèle; les pronoms employés comme affixes étaient confondus avec les racines; les signes alphabétiques et d'autres, tels que *en* et *na*, si simples et cependant si utiles pour désigner le sexe et la qualité des personnes dont parle le poëte, étaient totalement méconnus, et la prosodie ainsi que la syntaxe paraissaient dépendre du hasard ou du caprice de chaque auteur. Les exemples positifs et nombreux que M. Raynouard a donnés de l'usage de la lettre *s* ont débrouillé le chaos où étaient plongés les noms et les autres parties du discours; les verbes, malgré leur résistance, ont été ramenés à un certain ordre; les symboles ont été expliqués et fixés dans leur usage; les divers genres de poésie des troubadours ont été rangés en classes convenables; et, quoique M. Raynouard n'ait pas assez vécu pour remplir une lacune de la poésie moderne en publiant un traité spécial sur le mécanisme de la gaie science, il a

rassemblé un si grand nombre d'exemples de tout genre, qu'avec une oreille passablement exercée, on ne trouverait aucune difficulté d'en tirer les règles de la prosodie provençale. Enfin nous devons également aux soins de cet académicien distingué un choix judicieux des œuvres des troubadours, qui, sans son zèle infatigable, auraient pu rester à jamais enfouis dans les lourds in-folios de Sainte-Palaye.

CHAPITRE III.

SYSTÈME DE L'AUTEUR.

Division en cinq propositions. — Première proposition, sans démonstration rigoureuse, mais dont la probabilité approche de l'évidence.

Si l'on rejette cette hypothèse, ainsi que toutes les précédentes, comment, demandera-t-on, faut-il expliquer l'origine et la formation de la langue romane?

Sachant bien qu'il est plus facile de renverser que de construire un édifice, et convaincu que tout écrivain qui s'arme des traits de la critique ne doit s'attendre à aucune indulgence pour ses propres productions, nous avions résolu plus d'une fois d'abandonner entièrement cette tâche. Mais enfin la réflexion l'a emporté sur une crainte pusillanime. En persévérant dans nos recherches, l'esprit sans cesse tourné vers leur but, nous avons été assez heureux pour découvrir plusieurs anciens manuscrits qui avaient échappé à l'attention de nos prédécesseurs, ou qui, malgré leur intérêt, n'avaient été qu'imparfaitement consultés; enfin nous acquîmes une conviction si forte dans l'hypothèse que nous allons présenter, que sa publicité nous parut être une sorte de devoir. Nous la partage-

rons, pour plus de clarté, dans les cinq propositions suivantes :

1° A une époque très reculée et bien antérieure à l'ère historique, divers dialectes d'une langue-mère inconnue ont dû régner dans l'ouest et le midi de l'Europe, où ils ont produit le gaëlique ou celtique, et les langues anciennes de l'Italie, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne.

2° Nous sommes fondé à croire que, pendant toute la domination romaine, les classes illettrées de l'Italie et des provinces n'abandonnèrent jamais entièrement leurs dialectes nationaux, mais que des mots, latins ou autres, ayant été introduits par les prolétaires romains dans les pays conquis, finirent par y dominer, en se modifiant cependant chez chaque peuple selon le génie de la langue-mère, et selon les circonstances diverses qui influent sur la prononciation.

3° Nous sommes autorisé à conclure des témoignages historiques et autres, qu'à compter du règne de Trajan, les dialectes romans doivent avoir existé en substance dans toutes les parties de l'Europe latine.

4° Après le démembrement de l'empire, ces dialectes, homogènes dans leur caractère et leur structure générale mais différents entre eux de formes et de détails, reçurent un grand nombre d'additions et de modifications tirées des idiomes des peuples qui s'établirent successivement en Italie et dans les provinces; mais ils furent appelés romans, parce qu'en substance ils

furent transmis par les Romains, en comprenant sous ce nom tous ceux qui avaient obtenu les droits de citoyens.

5° Enfin il est suffisamment prouvé que, dès le commencement du moyen-âge, la langue romane avait assez de stabilité pour influer sur le latin de cette époque, lequel, agissant à son tour sur le romance, l'a graduellement mûri et transformé dans les langues actuelles de l'Italie, de l'Espagne et de la France.

Quant à la première proposition, il résulte évidemment de ses termes mêmes qu'elle n'admet pas de preuve directe et positive. Ainsi que nous l'avons déjà dit, dans des recherches de cette nature il faut présumer quelque chose, au moins dans le début; mais nous ne nions pas que ces prémisses ne doivent être confirmées dans la suite par un degré de probabilité si grand, ou, ce qui revient au même, doivent paraître si nécessaires à adopter que, si on les rejetait, le problème resterait inexplicable. Nous ne pouvons citer aucun exemple de la langue-mère ici présumée; aucune preuve historique n'atteste sa diffusion générale dans les pays en question, et la tradition même nous refuse sur ce point son appui. Mais il ne s'ensuit pas certainement que notre supposition soit gratuite. Si l'on compare quelques-unes des inscriptions les plus anciennes et les moins suspectes, découvertes en Italie, aux restes de l'ancien breton, de l'armoricain et du basque, il en résultera un degré de probabilité presque

démonstratif, que tous ces dialectes dérivent d'une seule langue-mère.

Cette probabilité n'est pas fondée sur des coïncidences de mots isolés, que l'on pourrait attribuer avec raison à des rapports commerciaux ou à d'autres causes accidentelles. Les archaïsmes les plus obscurs des inscriptions, que les commentateurs ont abandonnés en désespoir de cause, peuvent s'expliquer d'une manière claire et conséquente par le moyen des racines conservées de nos jours dans les divers dialectes celtiques. Dailleurs, dans ces différentes langues, la condition des parties du discours, leurs modes d'analogies, leurs règles de régime offrent entre eux une si grande ressemblance que l'on ne saurait guère hésiter à les regarder comme les membres d'une même famille. En nous occupant ici des inscriptions, nous n'avons pas la moindre intention de discuter la question interminable des premiers habitants de l'Italie. C'est là un labyrinthe où se sont perdus tous ceux qui ont essayé d'y entrer jusqu'ici, et où nous chercherions vainement un fil secourable pour nous ramener au jour. Nous nous permettrons toutefois de remarquer que, d'après les découvertes faites dans ce pays, il doit avoir existé jadis une analogie intime entre tous ses idiomes, et que cette ressemblance de famille ne s'est jamais complétement effacée, malgré les voiles qui la couvrirent quand ces idiomes passèrent de la bouche du peuple à la grammaire, de la forme analytique à la forme syn-

thétique, et furent plus ou moins influencés par le charme de la littérature grecque. Tel fut entre autres le sort du latin, dont les plus anciens monuments dans le simple dialecte populaire doivent être pour nous infiniment précieux, puisqu'ils retracent le génie du langage exempt encore d'ornements étrangers. On y remarque une ressemblance frappante avec les anciens monuments osques et étrusques, ressemblance qui diminue à mesure que le grec commence à dominer. Plus nous remontons vers l'origine de ces dialectes, plus au contraire ils présentent d'analogie avec le breton primitif. Le latin lui-même, entièrement séparé du dialecte vulgaire par l'influence d'Ennius et des autres poëtes calabrois, fournit encore une preuve signalée d'une origine identique au breton. Nos lecteurs seront étonnés d'apprendre que la formation entière du passif latin s'explique par une racine conservée de nos jours dans le welch ou gallois. C'est en effet une des curiosités les plus frappantes de l'histoire des langues.

Il est évident que le signe caractéristique du passif dans tous les verbes est la lettre *r*, ainsi qu'on le voit dans *amo-r*, *amaba-r*, *ame-r*, etc.; et cependant il est singulier, qu'après toute la peine que les savants de l'Europe se sont donnée pour analyser le latin, ils n'aient pas même émis de conjecture au sujet de cet élément. On nous pardonnera donc un peu d'égoïsme en faveur de cette découverte. En commençant l'étude du gallois, nous avons remarqué que dans cette langue

le sens passif était donné aux verbes actifs par la simple addition de la syllabe *er*, quoiqu'elle ne présente du reste aucune flexion analogue à celle du passif en latin. Ainsi nous vîmes de *caru* [amare], se former *car-er* [amari], de *wilaw* [plorare], *wilaw-er* [plorari], de *sanctidio* [sanctificare], *sanctidi-er* [sanctificari]. Le docteur Rhyss avait donné dans sa grammaire beaucoup d'exemples du même genre, mais sans expliquer la nature ni le sens précis de cette particule. Le docteur Owen Pugh venait de publier la sienne, qui se distinguait par une grande force d'analyse jointe à une connaissance si intime de la langue même que nous nous hasardâmes de le consulter. Ce savant voulut bien nous donner aussitôt la réponse suivante à notre demande : « Il existe en gallois un mot primitif, qui se retrouve particulièrement dans les anciens écrits, et qui entre dans la formation de tous les infinitifs passifs auxquels il donne leur sens caractéristique. C'est la particule *er*, exprimant dans son origine une aptitude à endurer, à conserver ou à maintenir, comme *er-cwyn* [ce qui maintient les barres latérales d'un bois de lit]. Ce mot *er* est la terminaison invariable des verbes impératifs et impersonnels, comme : *tal-er* [qu'il soit payé], composé de *tal* [solutio, compensatio] et de *er*; comme : *tor-er ar dyzwedl* [que son discours soit interrompu]. Ici le verbe actif *torri* ou *tori* [frangere] devient passif par l'addition de *er*; la racine est *tor* [fractio]. De même : *tor-er pen y den* [que la tête de cet

homme soit coupée]; *pan dor-er din beon bain* [quand la hauteur fortifiée du privilége sera enfreinte]; vers d'un poëme du septième siècle. » Voilà ce que dit le docteur Owen.

La racine *er* est donc une de celles qui sont trop profondément recouvertes des ténèbres des temps primitifs pour qu'il soit possible de reconnaître à quelle classe de mots elle appartint d'abord, quoique les souches et les rameaux qui en sont nés attestent suffisamment sa force native et les besoins auxquels elle répondait. Ou plutôt, laissons la métaphore, elle doit avoir exprimé dans la langue-mère la souffrance, le support ou quelque idée analogue; sinon, il serait incroyable qu'elle pût avoir la même valeur dans le latin et dans l'ancien breton, deux langues qui n'ont jamais pu s'emprunter l'une à l'autre leurs archaïsmes. Si nous ne pouvons déterminer l'époque précise de la formation des flexions passives en latin, nous savons au moins qu'elle a dû précéder celle de la conquête de la Grande-Grèce, puisque ces flexions abondent dans les fragments d'Ennius et de ses compatriotes. Toutefois la simple présence de *r* ne serait pas une preuve démonstrative de l'influence et de l'identité de la particule, si les formes de l'infinitif passif ne mettaient ce fait hors de doute; car ces infinitifs se terminent en *er*, finale qu'ils conservèrent jusqu'au temps de Virgile. Les formes *densari-er*, *celari-er*, *jactari-er*, *niti-er*, *rapturi-er*, *proferi-er*, etc, sont aussi communes

dans Plaute et dans Lucrèce que dans Ennius. Ainsi, autant que la présence d'un mot isolé, mais d'une vaste influence, peut servir à indiquer son origine, *er* peut être regardé comme une confirmation partielle de notre première proposition. « Vires acquirit eundo. »

CHAPITRE IV.

ANCIENNES INSCRIPTIONS D'ITALIE.

L'hymne Arval, les trois tables Eugubines, le monument d'Avella, interprétés au moyen du gallois, du breton, du basque et du valaque.

Passons aux inscriptions. Parmi les monuments qui nous restent du latin primitif, celui qui paraît le moins suspect est sans contredit *l'Hymne Arval.* Cette inscription a trop occupé l'attention du public, elle est restée trop longtemps exposée à ses yeux, pour qu'il soit besoin de rien dire sur sa découverte. Nous ferons observer seulement que chaque vers ou ligne est répété trois fois, avec des variations dans la forme et l'orthographe de certains mots, tels que *sale* et *sali*, *marmor* et *mamor*, ce qui prouve que sous le règne d'Héliogabale, époque où la pierre fut gravée, il existait déjà quelque incertitude sur la manière véritable de les lire. Ces variations cependant ne sont pas fort importantes. Toute courte qu'elle est, cette inscription a fait naître plus d'opinions contraires, parmi les savants, qu'aucun autre monument de l'antiquité romaine; circonstance que nous attribuons à deux causes. L'une a déjà été signalée, savoir, l'habitude de recourir exclusivement

au grec pour se rendre raison de l'étymologie des mots; la seconde consiste dans l'explication des passages obscurs au moyen d'inductions tirées de ce qui les précède ou de ce qui les suit, routine aussi générale que la première, et bien sujette à induire en erreur, quoique parfois elle soit couronnée de succès. Nous n'essaierons pas de concilier ces divergences; notre but, en analysant l'hymne, est de montrer qu'il est susceptible d'une explication rationnelle, positive et solide, à l'aide de l'ancien breton et de l'armoricain, et que la lumière qu'il en reçoit sert à corroborer le principe fondamental de notre hypothèse. Nous le donnons interligné, tel qu'il a été publié par Lanzi, n'y changeant qu'une seule lettre, changement autorisé d'ailleurs par le monument lui-même; au lieu de *sali*, nous lisons *sale*, considérant ce mot comme un adjectif.

ENOS · LASES · JUVATE ·
Nos lares juvate
NEVE · LUERVE · MARMAR · SINS · INCURRERE · IN · PLEORES ·
neve lucrem mamers sines incurrere in flores
SATUR · FUFERE · MARS · LUMEN · SALE · STA · BERBER ·
ador fieri mars lumen maris siste berber
SEMUNES · ALTERNEI · ADVOCAPIT · CONCTOS ·
semones alterni advocate cunctos
ENOS · MAMOR · JUVATO ·
nos mamuri juvato
TRIUMPE · TRIUMPE ·
triumphe triumphe.

Nous avons des objections à faire sur quelques-unes de ces interlignes explicatives : d'abord, parce qu'elles

sont superflues; en second lieu, parce qu'elles ne sont justifiées par aucune des trois versions du texte. C'est ainsi, par exemple, qu'on suppose que le mot MARMAR dans le second vers est une appellation de Mars « Quasi all' uso de' Sabini Mamers. » Cependant la particule disjonctive *ve* ajoutée à *luer* par une méprise évidente du graveur, prouve que *marmar* a dû avoir rapport à quelque autre accident auquel les champs ou les moissons sont exposés, et n'a pu par conséquent être une invocation. *Marmar*, selon nous, peut se résoudre en deux racines primitives conservées dans l'ancien breton et l'armoricain, et reparaissant dans le romance. *Mor* et *mar* se traduisent par « mare » dans tous les trois. Dans les deux premiers *mawr* est un adjectif [magnus], et, changé en *mare*, il a la même signification dans le daco-roman, où l'expression *mar-lu-mare* signifie la grande mer, l'Océan. Coïncidence étonnante qui tend à la fois à établir l'universalité d'une langue-mère commune, et à expliquer un des archaïsmes les plus embarrassants de l'hymne Arval! Est-il donc permis de douter un seul instant que *marmar* ait dû être employé pour indiquer un flux, une inondation de la mer?

LUER est également un mot qui a vivement préoccupé l'esprit du savant commentateur, et qui nous montre clairement jusqu'à quel point les préjugés classiques sont propres à créer des étymologies fantasques et de bizarres combinaisons. Il le dérive de

λυω [solvo], parce que la corruption est une dissolution de l'état naturel de la matière, et il convertit la particule disjonctive *ve* en signe de l'accusatif, *luer-em*. Les deux conjectures nous paraissent également gratuites. Il ne s'agit pas ici de putréfaction, mais de nielle; les paroles de l'hymne n'appartiennent pas au latin classique, où les substantifs ont leurs cas et les verbes leurs régimes respectifs, mais bien à un dialecte grossier, où les noms sont indéclinables. Le mot *luer* est un nouveau témoignage consacrant la vérité de notre première proposition. C'est une légère variante de *llwgr* [lues] prononcé *loogr* dans l'ancien breton, d'où dérive *logoro*, avec la même signification, dans l'italien moderne.

Trompé par le son ou par la convertibilité des lettres, Lanzi traduit PLEORES par « flores », conjecturant, avec quelque apparence de raison, que ce mot pourrait se rapporter au blé en fleurs. « Ah nimium faciles « aurem præbere magistri! » Evidemment il n'avait pas sous la main le glossaire de Ducange, lorsqu'il hasarda cette supposition; car, s'il l'eût consulté, il aurait trouvé que *pleuras*, signifiant « champs, biens ruraux, » est un terme fort usité dans les chartes et actes de transmission du moyen-âge, par exemple « Charta « Thomæ Abb. de Englia anno 1289, qua Joannes « Chaillac vendit quasdam *pleuras* quæ fuerant de- « functi Joannis de Yprio. » Et puis : « Et chacune *pleure*

« donet au seigneur l'an une quart de froment, etc. » (Consuet. Bituric. c. 66, cité par Ducange.)

Bullet en trouve l'étymologie dans le bas-breton *pleu*, qu'il traduit par « champ, campagne [1] ». Quelle leçon pour les étymologistes, que cette réapparition des anciennes racines dans la langue romane! Si nous pouvons nous flatter de l'espoir d'avoir réussi dans nos travaux, ce succès ne sera dû qu'au principe nouveau d'après lequel nous avons dirigé nos recherches, c'est-à-dire à la conviction intime que les langues anciennes et modernes servent à s'expliquer mutuellement.

Mais pour en revenir à notre hymne : *Satur fiifere mars*, nous dit-on, signifie « Ador fieri Mars. » « È « grecismo σιτον γινεσθαι, ût ador seu fruges eveniant. » (Saggio, t. I, p. 144, note 7.)

En s'emparant de cette locution du grec classique, Lanzi semble avoir oublié que le passage qu'il pré-

(1) En citant cet auteur, qu'il nous soit permis de faire observer, une fois pour toutes, que l'ouvrage volumineux intitulé : *Mémoires sur la langue celtique*, ne fait autorité ni sous le rapport historique ni sous le rapport étymologique. Ainsi que Pelloutier, il a peuplé la moitié de la terre de Celtes de sa propre création et, au moyen d'hypothèses sans nombre et de tours de force étymologiques, il est parvenu à faire dériver toutes les langues européennes de racines celtiques. Cependant on peut se fier à Bullet dans ses citations du bas-breton et de l'escuara, car il passa bon nombre d'années en Bretagne et eut l'avantage de posséder le dictionnaire de Larramendi, dans lequel il puisa la totalité de ses étymologies basques.

tend expliquer par ce moyen appartient à une inscription composée au premier siècle de la fondation de Rome, pendant le règne de Romulus. Or cela nous paraît une étrange inconséquence de la part d'un auteur qui, dans le même ouvrage, attribue l'influence exercée par le grec sur le latin et l'étrusque à l'arrivée de Démarate et de sa colonie en Etrurie, événement qui eut lieu postérieurement à l'époque précitée. Car, bien qu'il ne rejette pas absolument l'idée que les Pélasges aient pu avoir un établissement en Italie, plusieurs siècles auparavant, il n'en a pas moins démontré, relativement aux monuments étrusques, que leur prétention à une antiquité plus reculée que l'arrivée de Démarate n'est que pure supposition. Mais comment admettre alors que l'hymne ait pu être modelé, par quelques prêtres ignorants, sur une ellipse classique telle que celle que le type supposé nous présente?

Il y a, dans la prière que Caton-l'Ancien faisait adresser à Mars pendant le sacrifice champêtre, un passage que Lanzi considère comme une simple paraphrase de l'hymne Arval, qui jette quelque lumière sur cet archaïsme. Voici ce passage : « Mars, pater, « te precor quæsoque uti tu morbos perhibessis, uti « tu pastores pecuaque salva servassis. » Fort de ce passage, nous traduirons les paroles de l'hymne par « Satorem fove Mars. » Cette interprétation implique que *satur* était indéclinable, que *fufere* était, ou la forme primitive de *fovere*, ou une corruption de ce

66543

verbe, et qu'il s'employait impérativement. D'après notre manière de lire le texte, tous les noms de ce document sont des monoptotes, semblables à ceux des troisième, cinquième et sixième tables Eugubines, communément appelées latines, et que le commentateur regarde comme présentant l'état primitif de toutes les autres. Lui-même déclare que *foufer* et *foveer* étaient des formes différentes du même verbe : « Bastava allora qualche affinità nelle lettere per iscam- « biarle, *foveer*, altrove *foufer*. » (Saggio, t. II, p. 542, n. 2.) Relativement à l'ancien usage d'employer l'infinitif à la place de l'impératif, il observe : « L' uso dell' « infinitivo è vario, è come presso i Greci, fa le veci « dell' imperativo. » (Ib., t. I, p. 369.) Il ne nous reste qu'à ajouter que la racine de *satur* s'est conservée dans l'armoricain *sat* [semence]. (Bullet, Mém. sur la langue celtique.)

BERBER : les commentateurs, jugeant d'après l'ensemble du document, conviennent que ce mot indique quelque attribut de Mars, mais nul d'entre eux n'est parvenu à découvrir d'où il vient, ni quelle est sa signification exacte. A l'aide de la supposition d'une langue-mère commune, nous rendrons facilement raison de son origine et de sa valeur. *Ber*, dans sa signification littérale, semble avoir désigné une éminence, une montagne, sens qui y est attaché encore aujourd'hui dans l'armoricain. Dans cette langue, d'après ce que Bullet nous assure, il s'emploie aussi figurément pour

« baron, seigneur ». Le même mot se retrouve, sans aucune modification, dans l'ancien breton, et l'on le rencontre aussi dans le romance. Il était employé dans le même sens en ancien français : « Fust prince, un *ber*, « un eschènçon. » (Guilelmus Giuart, A. D. 1214. Ducange, v. Barones.) *Berbone* signifiait autrefois en italien : « Lo stesso che barone. » (La Crusca.)

Toutes les autorités donc, tant anciennes que modernes, nous permettent de conclure que ce mot, dans l'hymne, comporte une interprétation analogue, celle de prince ou seigneur, particulièrement adressée à Mars, comme présidant aux batailles. *Berphie*, dans les tables Eugubines, appliqué à la même divinité, nous paraîtra maintenant tout-à-fait intelligible.

Lorsque ces archaïsmes reparaissent dans les langues modernes, ils fournissent une preuve de plus en faveur de notre proposition. Les mots tels que *mar* [magnus], *pleores*, *ber*, n'existent pas dans le latin grammatical ; ils sont tout aussi étrangers au grec. D'où descendent-ils donc, si ce n'est de quelque langue-mère inconnue dont les traces deviennent perceptibles dans l'ancien français et l'ancien italien, de même que dans le latin primitif, l'ancien breton et l'armoricain? Les moindres vestiges qui restent du latin primitif, qu'ils se montrent dans les inscriptions ou qu'ils nous soient transmis par les auteurs classiques, fournissent leur contingent à cette masse de preuves que nous accumulons. Il n'est pas jusqu'aux chants Sa-

liens, bien qu'inintelligibles aux prêtres eux-mêmes du temps de Cicéron, qui ne puissent en partie être expliqués par des racines conservées dans le welch et les dialectes de même origine. Par exemple :

DUONUS, W. *daconus* [bonus].

COMISE, W. *com-ysu* [comedere].

CANU, W. et B. *cant* [cantus].

SUPPLICE, E. *suplya* [obsecrare].

Il n'est pas de mot qui ait embarrassé les étymologistes au même degré que le terme de PARECEIDAD dans la loi attribuée à Numa ; ils ne sont pas même d'accord si originairement il n'était applicable qu'aux parricidés ou s'il était employé dans un sens plus large. Cependant, dans la loi Régale aussi bien que dans les Douze-Tables, il s'applique manifestement à tous ceux qui tuent un de leurs concitoyens. Interprété de la sorte, il peut se résoudre en deux éléments dérivés de la même source et existant encore dans le welch, savoir : *par* [æqualis] et [*ċwyddad*] occisor.

Nous ne nous sommes occupé jusqu'ici que d'un seul dialecte de l'ancienne Italie ; nous allons maintenant en embrasser d'autres qui ne sont pas moins concluants dans les témoignages qu'ils nous fournissent. Les trois parties des tables Eugubines que communément, mais à tort, on a appelées latines par suite de leur analogie avec le langage de l'hymne, sont, par cette raison et par d'autres encore, la consécration explicite de notre première proposition. Quoique ayant

de l'analogie entre elles, elles appartiennent à des dialectes distincts, comme on le voit par les tribus auxquelles elles sont adressées, savoir :

P · IPII · EGRE · TLATIE · PIQUIER · MARTIER · ET · SESNA.
Populos IV agri Latini Picentium Martiorum et Sesnæ.

Si cette interprétation est exacte, ce furent des tribus fort distinctes les unes des autres; elles ont pu être soumises aux Romains à l'époque de la confection des tables et avoir été admises à participer au bénéfice du droit latin; mais la politique jalouse des Romains, relativement à leur langue, ne nous permet pas de croire que les tribus en question aient été autorisées à en faire usage. D'un autre côté, l'analogie sensible qui existe entre les deux dialectes concourt, entre autres, à étayer cette partie de notre hypothèse.

Les archaïsmes que nous allons citer dans ces inscriptions, expliqués à l'aide de nos idiomes, lui donnent toute la certitude dont elle est susceptible. Nous commencerons par l'introduction à la troisième table étrusque, originairement écrite en boustrophedon. Les commentateurs l'ont laissée telle qu'ils l'avaient trouvée, sans hasarder aucune conjecture qui pût nous guider dans nos explications. Les septième, huitième et neuvième vers, en caractères latins et arrangés d'après la méthode des Romains, c'est-à-dire écrits de gauche à droite, sont :

UPETU · REVESTU · PURE · TERTE ·
ERU · ELANTUR · HORTE · ET · PINACLU · PUNE ·
TRIBEPU · PHUIEST · AKRUTU · REVESTU · ELANTU.

Nous les traduirons, mot pour mot, de la manière suivante :

« Circumstantium vestes pure tersæ erunt; eluantur « maculæ, et piaculum quotidie tributim fiat sordidis « vestibus elutis. »

Ces vers, ainsi que toute la table étrusque et latine, montrent qu'elle renfermait simplement des règlements relatifs à l'habillement, à la propreté et à la conduite de ceux qui assistaient au sacrifice.

Passons aux étymologies :

UPETU, W. *obeutu* [circum].

REVESTU, B. *guest* [vestis], *re,* pléonasme.

TERTE, W. *ter* [tersus, purus].

ERU se rapporte directement à *er* (voy. p. 93). Nous pensons que c'était la forme primitive de la troisième personne pluriel du futur.

ELANTUR, W. *eillio* [eradere].

HORTE, W. *hort* [macula, sordes].

PUNE, W. *peunys* [quotidie].

TRIBIPU, B. *tribu* [tribus].

AKRUTU, B. *ucr* [sordidus, impurus].

Dans la sixième table nous trouvons le passage suivant (vers 47) :

VASETONE · FUST · AVIF · ASERIATU · VEROFE ·
TREBLANO · COVERTU · RESTE · ESONO · FEITU.

« Luogo oscurissimo, » dit Lanzi, ma « *verofe, tre-* « *blanò, covertu,* » confirma la supposizione che le « vittime possan rendersi tribules, e fian tre. » Après quoi il passe outre sans autre explication.

Quelque présomptueuse que puisse paraître la prétention de traduire ces vers, après un pareil avertissement, nous n'en croyons pas moins être capable de délier le nœud sans le couper :

« Dicatum (tibi, Mars) fuit jecur (larido) involutum ; « porcus trinulus, victima..., restat, macte estò. »

Quant au premier mot, VASETONE, il est extrêmement difficile de lui assigner une étymologie satisfaisante. En consultant l'histoire de Grégoire de Tours, dans un but tout différent, nous sommes tombé sur un passage qui, selon nous, mettra au moins à même de conjecturer la signification de ce terme, s'il n'en révèle pas la racine.

Il raconte qu'un individu nommé Crochus démolit un temple en Auvergne, que les Gaulois appelaient *vasso* : « Veniens vero Avernos delubrum illud, quod « gallica lingua *vasso* Galatæ vocant, incendit, diruit, « atque subvertit. » (Greg. c. 30.)

La coïncidence des lettres dans les deux mots nous justifie évidemment si nous les dérivons d'une racine commune, et, si *vas* ou *vasso* signifiait temple dans la

langue celtique, la conséquence que nous tirons en disant que *vasetone* était un participe de la langue-mère, indiquant qu'une victime était offerte dans le temple, ne paraîtra pas forcée. Interprété dans ce sens, il est en harmonie avec le reste du vers.

Nous avons traduit FUST par « fuit », et c'est sous cette forme qu'il a survécu dans le daco-roman : « *Fost* [qui fuit], supin de *fire* [esse]. (Alexi, Gram.)

AVIF, *afis* dans la cinquième table, W. *afu*, B. *aou* [jecur].

ASERIATU, B. *serra*, enfermer. (Bullet.)

L'*a* dans *asieratu* s'y trouve par prothèse, comme celui de *apleina* pour *pleina*, et une foule d'autres exemples des tables. Dans le daco-roman on trouve *inseratu*, dans l'italien *serratu*, dans le même sens.

VEROFE : les commentateurs sont unanimes pour le rendre par *verres*, que Varron dérive de *verrendo*.

TREBLANO, composé de W. *trebl*, triple, et de *an*, apocope de B. *annver*, âgé d'un an. (Bullet.)

RESTE, B. *reste* [restat].

ESONO : quelle que soit la signification de ce mot dans d'autres parties des tables, nous croyons qu'ici c'est un adverbe. W. *eizo* [uti, sic].

FEITU, dans le daco-roman *fei tu* est la seconde personne de l'impératif de *fire*? A cette occasion nous ferons remarquer que les nombreuses formes *phi*, *phei*, *phetu*, *phuiest*, dans l'étrusque, et *fi*, *feia*, *feitu*, *fites*, *fust*, dans les autres dialectes, ne laissent guère

de doute que le verbe substantif primitif ne fût *fire*, et non *esse*.

Nous ajoutons la liste de quelques mots détachés qu'on trouve dans les différentes tables, en les accompagnant de leurs étymologies, dans l'espoir qu'un jour un second OEdipe, en entreprenant d'achever la traduction de ce vénérable rituel de sacrifices, le plus complet et le plus curieux dans ses détails que les anciens nous aient transmis, pourra y trouver quelque secours dans ces indications.

AKRE, en escuara, *akera*, bouc. (Bullet.)

ARFES, W. *arf* [telum, instrumentum ferreum].

AMBRETU, W. *amrid* [circuitus].

ABROUS, *abrunu*, E. *abrundea*, sacrifice, hécatombe.

ANXERIATES, E. *anzerra*, oie, oison.

KUTEP, W. *cuttogi* [secare], E. *coutell*, couteau.

COMOLTU, I. *comult* [tribulare, fricare].

KUMNE, W. *cwynos*, prononcé *koonos* [cœna].

HERIA, épithète donnée à Mars dans la quatrième table, W. *her* [audax, intrepidus].

HUNTE, W. *hwnt* [illi, ei].

BUF, W. *bu* [bos].

PHA, W. et B. *ffa* [faba].

ETRE, W. et B. *etre* [inter].

MEFE, W. *mefus* [fragum].

OPETER, E. *opea* [opila, libum], gâteau offert en sacrifice.

PACA, B. *pac,* joindre ensemble.

PES, *pescla,* E. *pessa,* pièce, morceau.

POPLO, W. *pobl* [populus].

PURATU, B. *purat,* affiner, épurer.

SALVO, B. *salv,* sain, sauf.

SEFUM, *sebum,* W. *sew, sev* [jus, pulmentum].

SEMENN, B. *semenn,* tas de gerbes.

SPINA, B. *spina,* enlever la peau (Bullet).

FERINE, E. *fer,* lentille, légume.

SU, W. *su* [insuper].

TUPLAR, W. *dyplyg* [duplex].

NERF, W. *erf* [arvum].

ARSMO. La racine de ce mot, qui a donné lieu à tant de controverses, est probablement *ar,* qui dans l'ancien breton signifiait « terre, champ, » signification qu'il conserve encore dans le welch.

Si le grand nombre de ces racines identiques ou modifiées, dans des idiomes entre lesquels toute réciprocité fut impossible, nous oblige à supposer une langue-mère commune, le génie de cette langue peut raisonnablement se déduire de celui des idiomes qui en sont nés. Elle doit avoir été inflexible, c'est-à-dire que ses noms, dans lesquels toutes les autres parties du discours peuvent se résoudre, ont dû être dépourvus de flexions casuelles. Tel fut l'état primitif des noms dans tous les dialectes de l'ancienne Italie, dans l'ancien breton et dans l'armoricain, et tel il est encore dans le welch, le bas-breton et le basque. Ceux

de l'hymne Arval sont tous monoptotes, et les noms dans la troisième, cinquième et sixième table Eugubine rentrent dans la même catégorie. Dans ces dernières, il est vrai, l'on trouve deux ou trois exemples que les commentateurs prétendent être des cas (T. v, 32) :

DI · GRABOVIE · SALVO · SERITU · OCRER · FISIER · TOTAR · IIOVINAR · NOME · NERF · ARSMO · VEIRO · PEQUO · CASTRO · FRI · SALVA. »

Voici comment Lanzi traduit ce passage :

« Jupiter Grabovi, salvo satu sacrificiorum, totius « Jovinæ nominibus, arvûm, virûm, pecudum, op- « pido satum sospita. » (Saggio, t. III, p. 755.)

Selon notre humble opinion, le savant éditeur a donné une construction forcée et erronée à tous les mots depuis *nome* inclusivement. Pourquoi traduire *nome* par « nominibus? » C'est le νομη grec, d'où vient le *nomos* des Latins : « Locus arboribus densus et pas- « cuis. » (Festus.) Ce mot donc et tous les suivants sont des monoptotes en régime, et le passage ainsi construit comporte une interprétation facile et satisfaisante : « Pascua, arva, homines, pecudes, oppida, fac salva. » Les mots au commencement du vers « *salvo . seritu . « ocrer . fisier . totar . iiovinar* » peuvent s'expliquer par les formes sous lesquelles ils apparaissent dans les vers 53 et 54, et par une remarque que fait Lanzi lui-même sur la redondance de la lettre *r* dans les tables. (p. 692.)

Voici les vers 53 et 54 :

Ocriper . Fisiu . Tota . Per . Iiovina .
Erer . Nomne . Per . Erar . ...

Ici nous trouvons la préposition *per* [pro] omise dans le premier exemple, et une autre particularité qui prouve que les cas étaient inconnus dans ce dialecte, au moins pour les noms. C'est la présence de *erer* après *jovina*, et de *erar* après *nomne*, dont le premier se traduit par « eorum », le second par « earum ». Ceci nous rappelle un usage semblable chez les auteurs anglais; sous les règnes de Henri VIII et d'Élizabeth, lorsque les déclinaisons saxonnes furent entièrement tombées en désuétude, ils employèrent le pronom possessif comme signe du génitif. « O you, mylord, by Mars « *his* gauntlet thanks! » (Troïlus et Cressida, act. 4.)

En suppléant la préposition *per* et en considérant *r* dans *totar* et *jovinar* comme un pléonasme, les mots du vers 32 peuvent se rendre par : « Salva frumentum, « sacrifium tribûs totius Joviniæ. »

D'ailleurs, la présence des cas dans les tables étrusques ne prouve rien par rapport aux dialectes populaires. A l'époque où furent écrites ces tables, qu'aujourd'hui on place presque généralement au sixième siècle de la fondation de Rome, l'étrusque était parvenu au point culminant de sa perfection. Il avait sa littérature, ses déclinaisons, ses flexions passives analogues à celles du grec, et à son tour il servit

de modèle au langage littéraire des Romains. Mais les noms des dialectes populaires demeurèrent dans leur état primitif. « Essi non ebbono analogia di desinenza « nel primo nascere; voci monoptota eran le loro, « come son quasi nella lingua santa. » (Saggio, t. I, p. 320.)

Ces deux faits ont reçu une confirmation éclatante par la découverte d'un monument trouvé à Avella près de Naples. L'inscription qu'il porte est en osque, et comme il a été prouvé que cette langue était une de celles de l'ancienne Italie qui embrassait la plus vaste étendue, étant usitée, à peu d'exceptions près, depuis la Campanie jusqu'au Brutium, on peut proposer cette inscription comme un specimen authentique des dialectes autrefois parlés dans ces contrées. Nous l'extrayons des *Simbole Goriane*, dans le premier volume desquels elle fut publiée par Passeri, qui en explique le sujet de la manière suivante :

Par suite d'une contestation survenue entre les Avellans, les Nolans et d'autres tribus des villages près de Nola, sur la démarcation de leurs propriétés respectives, le droit d'assister aux sacrifices offerts à Hercule leur dieu tutélaire, et la gestion des fonds souscrits pour l'entretien du temple, Tancinus, tribun militaire de la première légion, fut envoyé sur les lieux, et prononça, en présence des parties, une sentence arbitrale dans l'affaire en litige, sentence dont les termes furent gravés sur la pierre trouvée à Avella.

Au commencement et dans le milieu de l'inscription, il y a des mots tellement effacés qu'il a été impossible de les restaurer ou même d'en deviner le sens. Il en reste néanmoins assez pour qu'il nous soit permis d'en faire un point d'appui solide à notre proposition.

1. Ekkum...
   arva
2. Tribalak...
   tres vici
3. Limit...
4. Herekleis. Biisnu[1] Mepp
   terminus agri
5. Ist. Ebtrar. Beihus. Pu
   inter templum de
6. Herekleis. Baisnam. Ampl.
   interpellatio
7. Etpert. Fiam. Pustis.
   sacrificium statuimus secundum
8. Pai. Ipisi. Pustin. Slaci
   termini inique
9. Senateis. Sufeis. Tanci.
   suessulani. sternunt
10. Nur.. Trifarakafum. Li
    circa tria brachia
11. Kitub. Inim Juk. Triba
    unum jugum tria
12. Rakkiuß. Pam. Nuflanus.
    brachia culpa.
13. Triβarakat. Tuset. Nam.
    testificatur culpa
14. Vittiuß. Nuflanu. Mestue.
    vicus

(1) On suppose que ce signe correspond à *f*, *p*, *ph*, *th*, *v*. On le rencontre également dans les antiquités étrusques, où Lanzi l'explique de la même manière. (Saggio, t. I.)

15. Ekkum. Sfaiar. Abellanus.
ager mercatum
16. Trbarakat. Tuset. Tuk. Tri
17. Barakakiu8. Nam. Vittiu8.
18. Abellanum. Tesaur. Aht.
thesaurus.
19. Pust. 8eihus. Puspus. 8isnam. An.
circa circa no-
20. 8ret. Eisi. Terei. Nep. Abel.
cent eas terras nullus
21. Lanus. Nep. Nuflanus. Prun.
nullus ne quidem
22. Trbarakat. Tinss. Aft. The
auferet
23. Saurum. Pur. Esei, Tereiiss
pro
24. Aun. Patens. Assmunakar...
æs commune
25. Inur. Patens. Asiim. Pri...
circa
26. Thesafrei. Pukkaths...
thesaurarius marsupium

Passeri, un des plus savants antiquaires, aidé par les recherches de ses prédécesseurs et connaissant parfaitement les monuments étrusques, a deviné le sens général de cette inscription avec un bonheur que nous prendrions pour de l'inspiration si nous ne savions que tous les dialectes de l'ancienne Italie se ressemblaient plus ou moins entre eux, ou, en d'autres termes, qu'ils étaient les rejetons d'une souche commune. On a bien avoué qu'ils s'expliquent les uns les autres; mais il n'entra jamais dans la pensée de Passeri qu'il pût y avoir dans d'autres parties de l'Europe des dia-

lectes, issus de la même mère, qu'il eût pu mettre à profit pour expliquer, dans l'inscription de Nola, une foule d'archaïsmes à l'interprétation desquels il a été forcé de renoncer. Poursuivant le plan que nous avons adopté jusqu'ici, nous nous flattons de parvenir à jeter quelque lumière sur ce qui est resté obscur, et les corrections que nous proposerons, là où nous aurons le malheur d'être en dissidence avec le commentateur, ne seront peut-être pas absolument inutiles, lors même qu'elles seraient douteuses.

Nous sommes d'abord certain qu'il s'est mépris sur la signification du premier mot de la sentence. Il traduit EKKUMA par « ecce » ; or, le mot *ekkum* est de nouveau employé dans la quinzième ligne, où assurément il comporte un sens différent : « vallon, champ, ou quelque limite naturelle ». La racine de ce mot est évidemment : W. *kum* [regio humilis].

TRIBALAK, W. *tri* [tres], *bala* [vicus].

LIMIT, W. *lim* ou *llim* [linea].

Passeri traduit 8IISNU, *phisnu*, par « fanum », pour la seule raison qu'il est immédiatement précédé de *Herekleis*. Nous le rendons par « terminus ». W. *ffin* [limes, terminus].

ME8P. C'est là un des mots restés sans explication, et l'incertitude relativement au son du signe 8, surtout lorsqu'il est suivi de *p*, augmente la difficulté. S'il se prononçait comme *th* en composition, le mot serait susceptible d'une interprétation satisfaisante dès qu'on

le rapporterait à l'ancien breton et à l'irlandais, où *meath* signifie « ager ».

EHTRAR, W. *etre* [inter].

8EIHUS. Nous sommes de rechef embarrassé par la même lettre. En supposant que ce mot fût *veihus*, nous le rendrions par « templum », en nous appuyant sur la racine *vàs*, temple. (Voy. plus haut.)

PU, W. *pentu* [circa.].

8AISNAM. Nous soupçonnons que c'est là une méprise de la part de celui qui grava la pierre; *nam* semble avoir été annexé à tort à 8*ais*. Le premier se rencontre séparément dans la treizième et la dix-septième ligne, et *nam*, dans le welch, signifie « culpa, vitium ». Si 8*ais* se prononçait *pais*, comme dans l'étrusque, nous le rapporterions à *paid*, dans le welch, « interpellatio ». Nous allons voir tout à l'heure si cette explication des deux mots est en harmonie avec le reste du texte.

Passeri ne dit rien de ETPERT. Nous croyons que ce mot signifie sacrifice : W. *eberth* [sacrificium], d'où *eberthu* [sacrificare]. Il a été dit qu'une des causes de la dispute entre les tribus fut le droit d'assister aux sacrifices offerts à Hercule.

PUSTIS semble correspondre à *pust* dans les tables Eugubines, généralement traduit par « uti, quemadmodum ». En provençal, *pustin*, W. *post* [limes].

C'est ici que le préambule de la sentence paraît finir. Nous appuyant sur les étymologies que nous venons de donner, nous pourrions le traduire ainsi qu'il suit :

« Limites des trois villages ou tribus d'Hercule. Le temple d'Hercule est une borne, un intermédiaire entre leurs terres. Quant à l'empêchement, au tort, à l'égard du sacrifice, nous décidons selon les limites elles-mêmes. »

SLACI, I. *sla, slad* [præda, rapina]. Nous prenons le mot du texte pour un adverbe qualificatif, « iniquè, prædatim. »

SENATEIS-SUFEIS. Lanzi, dans une note relative à cette inscription, dit qu'il a trouvé ailleurs *senateis suneïs*, d'où il conclut que le mot dans le texte pourrait se traduire par *Suessulani*. « Premesso al tema il derivativo. » (Saggio, t. III, p. 614.)

TANCINUR. Il y a là une seconde faute dans l'adjonction du *i* de *inur*, mot distinct, à *tanc; inur* reparaît séparément dans la vingt-cinquième ligne. TANC, W. *tanu* [sternere]; INUR, E. *ingur* [autour].

TRIFARAKAFUM. Il nous est impossible d'admettre que ce mot désigne une des tribus, comme le prétend le commentateur précité. Il n'étaie d'aucune autorité la supposition de l'existence des Trifarages; et lors même qu'une pareille tribu eût existé, l'introduction de ce nom à la place où il se trouve aurait enveloppé le passage de la plus profonde obscurité. En faisant la part de l'incertitude de l'orthographe dans ces anciens et grossiers monuments, nous ne saurions hésiter à confondre ce terme avec *tribarakat* dans les treizième, seizième et dix-septième lignes, dans la der-

nière desquelles *tri* est séparé de *barakakiuf*, et comme ils suivent immédiatement le mot *juk*, qui signifie incontestablement «jugum», nous pouvons raisonnablement déduire qu'ils indiquent aussi une mesure, «tria brachîa.» W. et B. *tri* et *braich* [brachium].

Li-kitub. S'il nous est permis de hasarder une conjecture, ne pouvant espérer de découvrir la certitude absolue, nous rapporterons avec quelque degré de probabilité, et justifié que nous sommes par l'ensemble du texte, le mot *li-kitub* à une des tribus. Cette interprétation rejetée, il nous semble inexplicable.

Juk, W. *jau* [jugum].

Pam : erreur manifeste, au lieu de *nam*.

Tuset [testificatum est], W. *tystio*, prononcez *tustio* [testificari], racine : *tyst* [testis].

Vittiu8, peut-être *vittiuvi*, une des tribus.

Mestue, W. *mes* [tugurium].

Sfaiar, W. *ffair* [mercatum] ; *s* préfixé par prothèse, comme dans *slocus* pour *locus*.

Traduction : «Les Suessulani sont en faute pour trois brasses, les Likitubi pour un acre trois brasses. Il est établi que les Nuflani sont en faute pour trois brasses; il est établi que les Vittiuvi font tort aux Nuflani dans leurs chaumières et leurs terres, et qu'ils ont empiété de trois brasses sur la place du marché d'Avella.»

An8ret (peut-être *anfret*), W. *anfrio* [nocere contumeliosè], racine *anfri* [contumelia injuriosa].

TEREI, W. *tir* [terra].

NEP, W. *neb* [nullus, nemo].

PRUN, W. *prin* [ne quidem].

TINS, B. *tinna*, ôter, arracher.

AUN, W et B. *au* [circa].

ASMUNAKAR. Dans une tâche aussi ingrate que celle d'analyser les archaïsmes des dialectes oraux, on est souvent obligé de ne tenir aucun compte des formes; et lorsqu'on peut résoudre des termes composés en racines qui, dans leurs lettres essentielles et leur signification, nous donnent la clef de ces mystères, la critique la plus sévère n'a pas le droit de s'opposer à cet expédient. Ici il est provoqué et justifié dans le texte par le mot *asmunakar*, terme le plus obscur de toute l'inscription, et un de ceux qui ont échappé aux investigations savantes de Passeri, et mis en défaut la sagacité de Lanzi. Nous admettrons deux racines, sans trop de confiance il est vrai; mais il nous a été impossible d'en découvrir d'autres qui présentent autant de probabilités, tant sous le rapport du son que sous celui de la signification. *Mwn*, en welch (prononcez *moon*), signifie « metallum quodlibet », et Bullet le traduit par « argent » en bas-breton. *Caer*, dans les deux dialectes, signifie « pagus, villa ». Réunis en un seul mot à l'aide de la préposition *a*, nous en formons *munakar*, sans faire violence aux racines, et cela pourrait signifier littéralement : « argent du village, fonds commun »

PUR, *per*, dans les tables Eugubines, est assurément employé pour « pro ». *Pur* se rencontre fréquemment dans le welch, mais il est adverbe, « valde, forte ».

THESAFREI, W. *trysoofyr* [thesaurarius].

PUKKATHS, E. *pokas*, bourse, poche. (Bullet.)

Ici, depuis le mot *asmunakar*, la pierre est tellement dégradée que, sans l'aide des passages précédents, le petit nombre de mots lisibles contribuerait plutôt à embrouiller qu'à éclaircir la conclusion de la sentence. Appuyé sur ce qui a déjà été dit et sur les étymologies que nous venons d'indiquer, nous ne nous éloignerons peut-être pas trop de la vérité en l'interprétant de la manière suivante : « Les Vettiuvi sont en faute envers le trésor des Avellans. Quant au temple et à l'empêchement, ils molestent à tort ces propriétaires... Qu'aucun Avellan, qu'aucun Nuflan n'empiète sur les trois brasses... Que le trésor soit ouvert à ces propriétaires... Que le chemin de ronde ou la route publique soit ouverte... Qu'ils nomment un trésorier pour garder la bourse. »

Telle est l'interprétation que nous offrons au public de cette inscription difficile; le grand nombre de lacunes qui s'y trouvent laissent un champ libre à la diversité des opinions, autant à l'égard des mots déchiffrés que de ceux à l'intelligence desquels il faut suppléer. Quelques-unes des étymologies indiquées plus haut sont peut-être douteuses; il est possible que nous ayons mal compris certains passages, séduit que

nous étions par des affinités spécieuses entre les formes ou les sons; mais nous nous fions pleinement à ceux des mots dont les précédents se retrouvent dans le welch et le bas-breton, et nous les considérons comme une confirmation nouvelle et frappante de notre première proposition.

Le commencement de la sentence est malheureusement trop effacé pour qu'il nous soit possible de déterminer avec une certitude absolue le caractère de son contenu. Cependant, partout où les mêmes mots se répètent dans les passages suivants, accompagnés de particules qui, dans d'autres dialectes ou monuments, servent à indiquer les cas, partout où des noms, dans le corps de la sentence, sont identiques, ou à peu près, avec des racines du welch ou du bas-breton, nous croyons pouvoir en toute confiance les déclarer pour monoptotes. *Herekleis*, par exemple, dans la quatrième ligne, est expliqué par le même mot dans la sixième, et là étant précédé de la préposition *pu* [de], il peut à juste titre être regardé comme indéclinable. Nous présumons que *pu* a été effacé dans la troisième ligne.

La présence de prépositions indiquant les rapports des cas est si générale dans cette inscription, que notre opinion relativement à la condition des noms s'en trouve corroborée. Par exemple :

Ehtrar me8p, entre leurs terres.

Amph etpert, relativement au sacrifice.

Inur trifarakafum, environ trois brasses.

Pust 8*eihus*, quant au temple.

Puspus 8*is*, quant à l'empêchement.

Pur eisi terreüss, pour leurs terres.

Pustis ipisi pustin, d'après les limites elles-mêmes.

Dans toute l'inscription on n'aperçoit aucune trace de flexion passive. Le verbe *tuset*, que tous traduisent unanimement par « testificatur ou testificatum est », participe passé ou verbe actif employé passivement, nous porte à croire que l'osque n'avait pas de forme passive. En consultant les troisième, cinquième et sixième tables Eugubines, où cette forme est constamment remplacée par ce que Lanzi appelle le supin, mais ce qui est un participe passé accompagné d'un verbe auxiliaire, nous voyons notre conjecture relativement à l'osque se rapprocher de l'entière certitude. L'étrusque avait incontestablement des flexions passives empruntées probablement au grec et analogues à celles de cette langue; mais, au sixième siècle de la fondation de Rome, l'étrusque, comme nous l'avons déjà fait remarquer, n'était plus à l'état de simple dialecte; il était devenu une langue grammaticale fixe, ayant sa littérature propre. Toutefois la manière générale dont on rendait la forme passive était celle que nous avons indiquée ci-dessus : « Piu che altro usano quelle ta-« vole il supino del verbo; lo cangiono in quel parti-« cipio che i Latini dicono in *tus*, e lo variano per tutt' « i modi e tempi coll' ajuto de' verbi sustantivi, etc. » (Saggio, t. I, p. 372.)

Tel fut aussi le principe de l'ancien breton et de l'armoricain, qui se reproduit de même aujourd'hui dans leurs dérivés, le welch moderne et le bas-breton, ainsi que dans le basque. Le welch, comme nous l'avons dit, ajoute la particule *er* aux infinitifs actifs et aux verbes impersonnels, pour leur communiquer la propriété d'exprimer une action reçue ou soufferte; mais il n'a pas de flexions propres à la forme passive. L'autorité du Dr Rhyss, le grammairien le plus distingué que le pays de Galles ait jamais produit, est positive à cet égard. « Cæterum quum omnia verba « passivæ vocis, tam substantiva quam adjectiva, apud « Cymbrytannos impersonalia sint et dicantur, quod « nullius omnino personæ aut numeri certam signifi- « cationem, nisi ex adjectione vocis alicujus certam « aliquam personam significantis, sortiantur, merito « pro singulis utriusque numeri personis, citra ullam « differentiam, illorum quodlibet sumi potest per sin- « gula temporum genera. » (Linguæ cymraecæ institutiones, p. 102.)

Il ne nous reste plus qu'un seul caractère saillant à indiquer dans les verbes de ces dialectes, c'est qu'ils se conjuguaient d'après le même type. Le Dr Owen-Pugh, en parlant du welch, dit : « Tous les verbes, dans toutes leurs inflexions, tombent dans le même moule universel; de sorte que ces inflexions produisent une seule conjugaison uniforme. » (Welsh gram., p. 80.)

De tout ce qui précède, nous nous croyons donc autorisé à tirer la conclusion que les noms dans la langue-mère étaient indéclinables, que les verbes se conjuguaient tous à peu près de la même manière, et qu'ils étaient dépourvus de flexions propres à la forme passive, telles que nous les trouvons en grec et en latin.

CHAPITRE V.

ANALYSE DE LA LANGUE BASQUE.

Les dialectes gaulois, y compris le celtique, ont dû naître de la même langue-mère que les dialectes ibériens, que représente le basque. — Ses caractères et son affinité avec le welch.

Nous pourrions borner ici la première proposition de notre hypothèse, si nous ne tenions à aller au-devant d'une objection qui pourrait nous être faite, non sur la valeur de nos raisonnements et de nos preuves, mais bien sur leur étendue. Vous avez prouvé seulement, pourrait-on dire, que les dialectes de l'ancienne Italie, de l'ancienne Bretagne et de l'Armorique découlent d'une même source, et que les caractères des dérivés justifient vos présomptions relativement à une langue-mère. Mais le celtique, mais l'ibérien, ou quel que fût le nom de l'ancien espagnol, n'ont point reçu jusqu'ici d'explication satisfaisante? A cela nous répondrons que, bien que nous n'ayons d'échantillon ni de l'un ni de l'autre, et que par conséquent nous manquions de moyens de les mettre en regard des dialectes que nous venons d'analyser, il y a des raisons suffisantes pour présumer qu'ils remontent à la même origine.

Les renseignements que les Romains nous ont transmis à l'égard des Celtes sont si vagues et si contradictoires, que nous sommes presque tenté de croire qu'ils appliquaient cette dénomination à toutes les tribus nomades dont l'histoire leur était inconnue. Strabon les peint comme une nation très nombreuse et très étendue, s'établissant généralement sur les côtes de la mer; mais, d'après l'autorité d'Éphore, il constate qu'antérieurement ils possédaient toute l'Espagne, depuis l'Èbre jusqu'à Cadix. (Strab. IV, 199.)

Pline dit sur leur compte : « Celticos a Celtiberis ex « Lusitania advenisse manifestum est, sacris, lingua, « oppidorum vocabulis. » (Plin. III, c. 1.)

Sous un rapport toutefois ils sont tous d'accord, savoir que les Gaulois furent un peuple beaucoup plus ancien que les Celtes. Lucain dit positivement :

« . . . . . Profugique a gente vetusta
« Gallorum, Celtæ miscentes nomen Iberis. »

Une nouvelle preuve que leur idiome national était dérivé d'une même langue primitive que l'ancien breton se déduit avec certitude du passage bien connu de Tacite, dans la vie d'Agricola : « Gallos vicinum solum « occupasse credibile est. Eorum sacra deprehendas « superstitionum persuasione. Sermo haud multum « diversus; in deposcendis periculis eadem audacia, « et, ubi advenêre, in detrectandis eadem fortitudo. » Si nous ajoutons à cela le témoignage de César qui

nous rapporte que les Bretons ressemblaient aux Gaulois autant par leur physionomie que par leurs coutumes, et qui, lorsqu'il alla en Bretagne, se fit accompagner d'interprètes gaulois, il ne nous est guère permis de douter que les Celtes et les Bretons ne fussent issus d'une même souche et n'aient parlé des dialectes dérivés de la même langue-mère. Par quelle autre hypothèse rendrions-nous compte de l'analogie frappante, nous dirions presque de l'identité, de l'armoricain avec l'ancien breton?

Nous avons fait entrer l'ancien espagnol dans la première proposition de notre hypothèse; nous sera-t-il possible de justifier ce procédé? Voilà une question remplie de difficultés. Les Romains, uniquement occupés à étendre leurs conquêtes et à songer aux moyens de les consolider, ne prêtèrent qu'une médiocre attention aux idiomes provinciaux, si tant est qu'ils s'en inquiétèrent. Strabon qui, de tous, paraît avoir été le plus capable de les observer et de faire la différence entre les dialectes variés d'un même peuple, se contente de nous dire que les Turditani ou Turduli étaient ceux des Espagnols qui avaient le plus de lumières; qu'ils faisaient usage d'une grammaire, que leurs lois étaient rédigées en vers, et qu'ils reportaient jusqu'à six mille ans la date de leurs antiquités. Il ajoute que le reste des Espagnols reconnaissent également une grammaire : « Non unius autem generis, « quippe ne eodem quidem sermone. »

En parlant des Cantabres, il les peint comme vivant dans un état à moitié barbare, étrangers au commerce et adonnés au brigandage. D'après ce récit, les Espagnols du temps de Strabon ne parlaient pas tous la même langue; car il nous est impossible d'admettre, avec Larramendi et quelques-uns de ses successeurs, que la phrase «quippe ne eodem quidem «sermone» doive s'entendre comme impliquant seulement des dialectes différents d'une même langue-mère, le mot γλωττη, qui se trouve dans l'original, n'étant jamais employé dans ce sens par les classiques. Il est bien plus probable, si l'on tient compte du changement de maîtres qui s'opéra si fréquemment, et si l'on considère le grand nombre de colonies qui s'établirent en Espagne avant la dōmination des Romains, que les classes supérieures, dans certaines provinces, avaient en partie adopté la langue des conquérants, comme cela eut lieu généralement, ainsi que nous le sāvons, dès qu'ils eurent été soumis aux Romains. Mais cette interprétation du passage cité ne fait qu'aggraver la difficulté de nos recherches; et, si nous songeons qu'il n'a pas été découvert la moindre inscription en ancien espagnol, que ce sujet n'est éclairci par aucune médaille, aucune tradition, aucun témoignage historique, notre tâche, il faut l'avouer, semble absolument désespérée. Toutefois ni Strabon, ni aucun autre auteur de quelque poids, ne nous autorise à supposer que les dialectes indigènes aient jamais cessé d'être

parlés par les paysans. Il est certain que, du temps d'Auguste, les Turduli, une des tribus les plus nombreuses et les plus renommées de l'Espagne, parlaient encore leur langue maternelle; et le tableau que l'on fait des Cantabres, retranchés dans leurs provinces inaccessibles, suffit pour nous convaincre que leur langue, quelle qu'elle fût, demeura intacte dans ses principes généraux, fermée aux influences des idiomes étrangers et des relations commerciales exotiques, privée de lettres, et exempte, par conséquent, des changements que les arts et les sciences et une civilisation plus avancée font toujours éprouver au caractère et aux qualités accidentelles du langage. Isolés cependant comme ils le furent et comme ils le sont encore, les habitants de ces provinces tirent incontestablement leur origine d'une souche commune avec le reste de leurs compatriotes. Ni Strabon, ni Ptolémée, ni aucun des auteurs espagnols ne prétendent qu'Ibériens, Espagnols, ou quelle que fût leur dénomination, aient formé des familles distinctes. Ils ont donc dû parler des dialectes dérivés, quelque barbares qu'ils fussent, de la même source primitive que ceux des Turduli et des autres tribus qui conservaient encore leur langue indigène.

Si la haute antiquité du basque est admise comme preuve de sa descendance de l'ancien espagnol, c'est là un fait qui ne s'appuie pas sur le raisonnement, mais qui peut être établi par l'évidence intrinsèque

qu'il comporte, et par la comparaison d'autres langues spécifiées dans notre première proposition, et dont l'origine s'est perdue dans la nuit des temps. Le basque, c'est-à-dire les dialectes parlés entre la Bidassoa et l'Èbre, fournit tous les indices de l'existence d'une langue fort ancienne, fort simple, et pour ainsi dire élémentaire. Son alphabet se compose seulement de dix-neuf lettres radicales, dont quelques-unes n'ont pas de signes correspondants dans les langues classiques, tandis qu'il est dépourvu d'autres lettres appartenant exclusivement à ces dernières et aux langues modernes qui les ont adoptées. Il n'a ni le C et G doux des Romains, ni H, J, Q, V, X, ni même Z, d'après les valeurs connues de cette lettre. Ses consonnes propres sont Ç, G, prononcées plus durement que *gamma*, LL, Ñ, Tti, Tza ou Tze, que nous avons toutes entendu prononcer par une personne née à Bilbao, qui toutefois nous a fait observer que les trois dernières ne sont que très imparfaitement représentées par les lettres que nous avons réunies. La combinaison de ses voyelles en diphtongues et en triphtongues, et les modifications qu'elles subissent lorsqu'elles viennent en contact avec certaines consonnes, dans différentes parties du pays, forment une classe de lettres secondaires ou dérivées qu'il serait présomptueux à un étranger de vouloir analyser. Qu'il nous suffise de dire que chacune de ses voyelles peut être longue, brève ou moyenne; comme $\bar{o}$, $\breve{o}$ et $\acute{o}$,

ce qui rend la langue susceptible d'une grande variété en prosodie.

Le basque a l'article défini, *haren*, comme : « Eta « haren seme zaharrena. » [Et le fils aîné.] (Luc, c. xv, v. 25). Il emploie le pronom numéral *bat*, *batec* [un] comme article indéfini. Il semble dépourvu, non pas de termes génériques, mais de ceux qui expriment des idées purement abstraites, et, comme l'on doit s'y attendre en songeant à l'état de la nation, de tous les termes techniques de la nomenclature des arts et des sciences. Pour rendre ces termes, les auteurs basques, et le nombre en est infiniment petit, ont recours soit au latin, soit à l'espagnol moderne. Nous citerons dans cette classe les mots : *arima* [anima], *izpiritua, iduriá, imagina, loria* [gloria], *melodia, erralegionea, artea, pensatcea, tentacoian, affligitcea, trinitatea, debauchqueria, inbidia, soberbioa, imprimatcea* [imprimerie], *luma* [pluma], *escribua, istorioa, dictionarioa.* Le vocabulaire indigène des Cantabres est conséquemment fort pauvre, en comparaison de celui des nations lettrées, quoi qu'en puisse dire don Astorlea, qui, dans son apologie du basque, lui fait contenir 4,426,554,929 mots, indépendamment de ceux composés de plus de trois syllabes! Laissant là les hallucinations de cet inventeur sans frein, nous trouvons que le basque compense largement la pauvreté de son vocabulaire par les qualités pittoresques de ses noms propres. Chacun de ceux-ci peut se

résoudre en des éléments qui indiquent telle ou telle qualité remarquable de son objet. *Yaincoa*, nom de la divinité, signifie littéralement : celui qui est en haut; *Iguzquia* [le soleil], celui qui donne ou produit le jour; *Ilharguia* [la lune], celle qui luit pendant l'obscurité. Larramendi prétend que le nom de l'Espagne lui-même est basque, et qu'il exprime figurément la situation relative de la Péninsule; *Espana* ou *Espaina* est un mot bien connu dans la langue, où il signifie lèvre, bord. Il résout, avec plus de bonheur, le nom de Fontarabia en *Ondar-ibaya*, ville située au-delà de la rivière (Bidassoa), et Andalusia en *Landa-lucia*, la longue province, interprétations qui toutes deux sont approuvées par le professeur Lecluse. On peut sourire sans doute à la vue d'un grand nombre d'étymologies données par Larramendi; mais il est de fait qu'une multitude des noms les plus anciens de villes, villages, montagnes et rivières, en Espagne, présentent des éléments qui existent encore dans le basque et y renferment une signification positive et caractéristique. Les grammairiens nous fournissent entre autres les suivants : *abria, buru, erre, barne, asantua, asca, basa, bis, po, behia, zura, harroca, mendi, etche, gorri, bedart, larrat,* etc. Or, ces finales, si anciennes dans la topographie de l'Espagne, sont une preuve non équivoque que le basque prédominait jadis dans tout le pays. Nous ajouterons seulement à ce sujet que les noms des mois sont tous descriptifs.

M. Lecluse a noté *urtarilla* [janvier], qui signifie le mois des eaux; *ostarua* [mai], temps de feuillaison, etc. Nous sommes cependant obligé d'être d'un avis contraire lorsque l'auteur cité considère *marchoa* [mars], *aparilla* [avril], *mayatza* [mai], comme des mots latins qui se sont introduits dans le basque. Dans l'ancien breton, aussi loin que l'on peut suivre les traces des bardes, nous trouvons *mawrth*, *ebrill*, *mai*, dont chacun est descriptif et résolvable en racines primitives. Nous laissons au savant professeur le soin d'en tirer la conclusion.

La manière de compter dans les provinces cantabres nous ramène à des temps de primitive simplicité. Depuis *hamar* [dix] jusqu'à *hogoi* [vingt], on ajoute les unités à *hamar*; trente se rend par *hogoi eta hamar*, mais les multiples de vingt ajoutent simplement devant ce nombre les unités, ainsi *hirur-hogoi* (soixante).

Nous arrivons maintenant à agiter une question fort débattue, savoir si les noms en basque sont déclinables ou non. Pour la résoudre, commençons d'abord par bien comprendre ce qu'on entend par déclinaison. Sans nous embarrasser dans des discussions stoïciennes et péripatéticiennes, nous dirons que la déclinaison est une série de flexions analogues, indiquant différents rapports conventionnels avec un nom, leur racine. L'affirmation de quelques auteurs, qui prétendent que ces flexions ont dû être originaire-

ment des prépositions, est purement gratuite et ne ferait que mener à cette autre question : comment les prépositions en sont-elles venues à indiquer les rapports impliqués par les cas? Voulant éviter ces problèmes interminables, il nous suffira de savoir que les noms, dans certaines langues, offrent des inflexions aussi loin que la trace de ces langues peut être poursuivie; que ces flexions sont inséparables des racines, ou que, violemment détachées, elles n'ont point de signification propre et ne sont plus d'aucun usage. On pourrait les comparer à des branches qu'on a fait pousser dans des directions déterminées, qui font la grâce et l'ornement du tronc principal, et qui, séparées de lui, perdent leur sève et leur vigueur et ne sont propres qu'à être brûlées. D'autres langues, l'hébreu par exemple, la plus philosophique de toutes, étant dépourvues de flexions casuelles, y suppléent par des particules significatives, placées au commencement ou à la fin de la racine, lesquelles particules en peuvent être détachées, tout en conservant leur signification primitive et sans rien perdre par l'effet de cette séparation.

Pour peu que cette manière d'envisager les noms à flexions casuelles et ceux qui en sont dépourvus, soit juste, il ne sera pas, ce nous semble, difficile de déterminer la qualité des noms dans le basque. Dans cette langue, il ne se rencontre pas, autant que nous avons pu suivre ses traces, un seul cas oblique, comme les

grammairiens les nomment, dont la terminaison ne puisse se résoudre en une préposition, un pronom ou un article, reconnus pour être tels dans le basque, ou survivant dans d'autres langues d'une aussi haute antiquité, et dérivés, comme nous allons le faire voir, de la même langue-mère. Ces particules, toutefois, en accompagnant les noms, n'apparaissent pas toujours dans leur intégrité; parfois elles sont modifiées, parfois elles ne présentent plus que les lettres radicales. Prenons, par exemple, la déclinaison de *guizon* [homo], telle que nous la trouvons dans les livres :

Guizonaren, de l'homme.
Guizonaganic, de l'homme.
Guizonaric, de l'homme.
Guizonari, à l'homme.
Guizonagana, à l'homme.
Guizonabaithan, dans l'homme.
Guizonaz, par l'homme.
Guizonequin, avec l'homme.
Guizonarenzat, pour l'homme.
Guizonaganaino, jusqu'à l'homme.

Nous extrayons cette liste du manuel de M. Lecluse (page 42). Nous ne parlerons pas pour le moment de l'inconséquence de classer en un seul groupe les terminaisons *aren*, *ganic*, *aric*, et de les réunir comme expressions d'un seul rapport casuel, puisque leurs rapports, quoique analogues, exigent évidemment des déclinaisons distinctes, si on les suppose être des cas, remarque

qui s'applique également à *ari* et *gana;* mais nous examinerons d'abord si l'on peut, avec quelque raison, regarder ces terminaisons comme des flexions de *guizon.* Non-seulement nous affirmons qu'elles sont toutes des prépositions entières ou modifiées, correspondant aux prépositions françaises placées en regard, mais nous savons encore positivement que, dans la langue parlée par les Basques espagnols, ces signes de relation s'emploient généralement séparés des substantifs ou ajoutés aux adjectifs. C'est ainsi qu'on les rencontre fréquemment dans les traductions du Nouveau-Testament, que nous allons citer. Dans le dictionnaire de Larramendi et dans différents vocabulaires que nous avons consultés, nous trouvons que toutes ces prétendues flexions, à deux exceptions près, sont des prépositions; par exemple:

Ganic [de la part], *baithan* [en, dans], *aric,* pour *netaric* [de], *quin* [avec], *az* [par], *zat* [pour], *gainaino* [jusque]. (Manuel, vocab. basque-français.)

Il ne nous reste à rendre compte que des terminaisons *aren* et *ari,* dans *guizonaren* et *guizonari.* Et que sont-elles, sinon, l'une *haren,* le génitif singulier du pronom de la troisième personne *harc;* l'autre *hari,* le datif du même pronom, tous deux ajoutés au substantif? Ce n'est pas là une analyse imaginaire; *haren* et *hari* se rencontrent fréquemment séparés du substantif; par exemple: «Egotz cezanbere burua haren le-«pora,» signifiant littéralement: Se jetant autour de

son cou. (S. Luc, c. XV, v. 20.) — « Eta cen haren « seme zaharrena landan » : [Et l'aîné de ses fils était dans les champs] (v. 25). *Haren seme* est une explication précise de *semearen*, que les grammairiens citent comme le génitif pluriel de *semea* [filius]. « Eta ni « gosseac helcen hari nan » : [Et moi, je meurs de faim] (v. 17). Comment se fait-il que les pronoms personnels, en basque et dans beaucoup d'autres langues, présentent des flexions casuelles, tandis que les substantifs sont indéclinables! Voilà un mystère qu'il ne nous est pas donné d'éclaircir. Les traductions du Nouveau-Testament, dont une, publiée en 1571, et l'autre en 1822, abondent en exemples de monoptotes. Nous nous bornerons à la parabole de l'Enfant prodigue, puisque que M. Lecluse l'a ajoutée à son manuel, qu'il est facile de se procurer, et nous mettrons la lettre A pour renvoyer à la première version, la lettre M pour renvoyer à la seconde.

A. « Lekhu hartaco burges batiquin yar cedin » : [Il s'établit chez un bourgeois dans ce pays] (v. 15). Nous trouvons dans ce vers deux exemples remarquables de noms dans leur état indéclinable, et de prépositions servant à indiquer les rapports, ajoutées à d'autres mots. *Lekhu* en est un, *burges* est le second; et les prépositions *co* et *quin* sont annexées au pronom *hart* et à l'adjectif numéral *bat*. Nous ignorons si *co* existe séparément dans le basque; c'est peut-être la terminaison de quelque autre préposition. Dans le welch

il est d'un usage journalier et signifie « de ». Nous ferons observer en passant que *burges* n'est pas emprunté à l'espagnol; il a son pendant dans le welch *bwrgais* [civis]. Parfois la préposition est annexée au nom. Dans le même vers nous trouvons: « Bere « lurratarat» [Vers sa propriété]. *Gutarat*, [à, vers,] est ajouté à *lurra* [terre], après abréviation. Dans M, il y a: « Bere posesionetara. » Ce dernier mot est évidemment le *posesionat* de l'espagnol moderne, avec la préposition *ara*, ajoutée à la fin, forme sous laquelle elle existe dans le welch, où le Dr Owen la traduit par « sur ». Nous expliquons de même : *escura* par *escua* [manus], et *oinetara* par *oine* [pedes] (v. 23).

Dans le v. 16, A, même chapitre, on trouve « Maguinchetaric » [Avec les cosses]. Est-il possible de douter que *hetaric* ne soit une préposition annexée au monoptote *maguinc*? Dans le v. 18, A, nous rencontrons: « Neure aitagana » [Vers mon père]; et M. Lecluse, dans son vocabulaire basque-français, donne *gana* comme une préposition « vers, envers ».

Le v. 25, A, offre deux exemples du même genre, *landan* [dans les champs], et *gosez* [par la faim]. Dans le premier, *an* est une abréviation de *ganan*, et dans l'autre *ez* est une préposition distincte signifiant « par ».

Voilà donc un grand nombre d'exemples tirés d'un seul chapitre du Nouveau-Testament qui viennent justifier la manière dont nous avons envisagé l'état des noms, et, en y ajoutant le fait incontestable que dans

les substantifs, lorsqu'ils sont accompagnés d'adjectifs et régis par des verbes transitifs, les racines restent toujours invariables, nous pouvons nous flatter d'avoir résolu ce problème.

Nous avouons qu'en abordant les verbes nous nous sentons le cœur défaillir. Des hommes d'une érudition remarquable et d'un esprit encore plus subtil, ont essayé à l'envi depuis plusieurs années de modeler de nouveau cette partie du discours et de dépouiller les verbes basques de leur simplicité primitive. Prétendant que les préfixes, les affixes et les intercalations qu'ils présentent souvent dans leurs flexions, forment toute une Apocalypse de merveilles, ils ont formulé le système le plus compliqué, le plus énigmatique et le plus obscur qu'ait jamais inventé l'abus d'un grand talent. Le jésuite Larramendi, dont la grammaire basque fut publiée vers le milieu du siècle dernier, si notre mémoire est fidèle, semble avoir été, sinon le premier inventeur du plan, du moins celui qui a contribué le plus activement à le mettre en exécution. Selon cet auteur et ses adeptes, les flexions, dans les verbes auxiliaires, illimitées et illimitables, comme il les représente, sont susceptibles d'indiquer dans le même mot, non-seulement le régime direct et le régime indirect, mais encore tout changement de rapport possible, toute espèce de modification de temps, de circonstances et de positions.

Se voyant hors d'état de renfermer toutes ces qua-

lités dans le cadre des verbes grecs et latins, et sachant bien que le basque, tel qu'on le parle dans le pays, ne fournit point d'exemples d'un verbe capable de répondre à cet objet, il n'inventa pas moins de vingt-trois conjugaisons, tout en laissant encore, sans être classés, les verbes neutres, passifs, et ceux qu'il appelle irréguliers, et il se mit ensuite à composer une infinité de flexions destinées à mettre en relief son plan de combinaisons imaginaires. Cet appareil grandement compliqué fut toutefois insuffisant, aux yeux de ses adhérents les plus zélés, pour mettre en mouvement la malencontreuse machine. D'autres prodiges étaient en réserve, et, lorsque les temps furent accomplis, un redoutable Espagnol, don Astorlea, que nous avons déjà cité, devint à la fois le calculateur des forces du nouveau système et le réalisateur de toutes les merveilles que les plus fougueuses imaginations avaient promises à sa puissance. Pour couper court à la métaphore, cet auteur publia, en 1803, une apologie de la langue basque, dans laquelle il assigne à chaque verbe deux cent six conjugaisons différentes et onze modes particuliers, qu'il baptisa de quelques noms fort nouveaux et fort amusants, comme le *forzozo*, le *necessario*, le *penitudinario*, etc. Quant aux flexions, il se contenta d'en admettre le nombre fort modique de trente-neuf mille neuf cent cinquante-deux! (Apologie, p. 151.)

L'absurdité de ces chimères, sans parler d'autres

semblables débitées par un certain abbé d'Iharce, ne put rester longtemps inaperçue. M. Lecluse, professeur de grec et d'hébreu à Toulouse, quoique aussi exagéré dans son admiration pour les verbes basques qu'aucun de ses prédécesseurs, montra le ridicule d'un système aussi compliqué et aussi visionnaire, et réduisit à quatre le nombre des conjugaisons, en conservant cependant leurs compléments, c'est-à-dire en faisant entrer dans les flexions respectives des verbes auxiliaires les sujets et les objets du discours, tant directs qu'indirects, avec tous leurs accidents. Ce fut jusqu'à ce point que le savant professeur simplifia le système. Cependant il arriva, par malheur, qu'en retranchant le trop plein il mit à la place quatre conjugaisons dont trois au moins sont aussi superflues que les anciennes, et ne sont, il faut l'avouer, ni bien précises dans les termes par lesquels il les définit, ni bien logiques dans la ligne de démarcation qu'il trace entre elles. Nous le citerons textuellement :

« 1re classe. Verbes passifs ou neutres, sans complément, dont l'auxiliaire est *naiz*, tels que « ni maitathua naiz » [je suis aimé], « ni minzatcen naiz » [je parle].»

Pourquoi, nous le demandons, inventer une conjugaison à part pour ces verbes accompagnés de l'auxiliaire *naiz*? Les participes actifs et passés, et les infinitifs présents des verbes neutres et passifs, modifiés ou non, restent invariables dans une forme aussi bien que dans l'autre, et ce ne sont que les flexions de l'auxi-

liaire qui varient, variations qui ne sont pas amenées par les verbes principaux qu'il accompagne, mais qui résultent du mélange de dialectes différents. Il était donc besoin seulement de dire que *naiz*, *haiz*, dans le Labourtain, prend les formes *niz*, *hiz*, dans un autre dialecte de la Cantabrie espagnole.

« 2e classe. Verbes neutres avec complément indirect, singulier ou pluriel, et les auxiliaires *nitzayo*, *nitzaic*, *hitzaic*, etc., qui sont des modifications de *naiz*, tels que « minzatcen nitzayo » (je lui parle), « minzatcen nitzaic » (je te parle), « minzatcen hitzaic » (tu me parles). » Admettons pour un moment que *nitzayo*, *hitzaic*, etc., renferment le régime, cependant *nitz*, *hitz* conservent leur forme propre, et si *ayo*, *aic* représentent réellement le régime indirect, il était plus que superflu de créer pour cela une nouvelle classe. Rien n'est plus commun que de voir en italien et en espagnol les deux régimes attachés aux personnes du verbe. Nous avons, par hasard, Machiavel devant les yeux, et la ligne suivante en offre un des exemples les plus frappants que nous puissions choisir : « Lasciamegli fare incontro e salutarlo. » Aucun grammairien encore ne s'est avisé d'introduire une nouvelle conjugaison pour *lasciare*, par la raison que *me* et *gli* s'ajoutent à son infinitif. Ces pronoms parlent pour eux-mêmes ; mais quel Œdipe sera assez adroit pour résoudre les énigmes dont on a embarrassé la langue basque?

« 3e classe. Verbes actifs sans complément ou avec complément direct, singulier ou pluriel, et les auxiliaires *dut, haut, nauc,* etc., tels que « maithatcen dut » (j'aime, ou je l'aime), « maithatcen haut » (je t'aime), « maithatcen nauc » (tu m'aimes). » Cette classe aurait dû, ou être omise, ou être divisée en deux. Si *maithatcen dut* signifie « j'aime ou je l'aime, » il faut sous-entendre le régime direct, et l'auxiliaire reste invariable. Si dans *maithatcen haut,* l'objet ou régime est préfixé ou autrement incorporé, nous avons un nouvel auxiliaire exigeant une nouvelle conjugaison. La vérité est que *haut* ou *hau, nauc* ou *nau,* sont différentes formes employées à Rochelle et dans la province de Biscaye, ne renfermant ni le régime direct ni le régime indirect. Par exemple : « Eta gu- « chiagoric ez nauc gai hire sème deitceco » [Et je ne suis plus digne de m'appeler votre fils]. (A. St. Luc, c. xv, v. 21.) Dans M. *nauc* est remplacé par *naiz.* — « Eta ni gosseac hilcen hari nau » [Et je meurs de faim] (v. 17).

On peut admettre que divers noms et prépositions ont été parfois ajoutés au commencement ou à la fin des verbes auxiliaires, aussi bien que des substantifs. Nous pouvons facilement croire que les pronoms personnels, d'abord employés séparément, ont pu, dans la suite, être ajoutés au commencement des flexions respectives. Ainsi *naiz* ou *niz, nauc* ou *nau,* ont pu être, et furent probablement, composés de

ni [ego], avec *aiz* ou *iz*, et avec *auc* ou *au*; *haiz* ou *hiz*, de *hi* [tu] avec *aiz* ou *iz*, puisqu'il est constant que ces prohoms sont d'un usage journalier dans le basque, et que ces formes d'auxiliaires existent dans les langues dérivées de la même souche. Mais dire que ces flexions contiennent les combinaisons innombrables et compliquées que leur attribuent les grammairiens, et qu'elles renferment les deux régimes avec tous leurs accidents possibles, cela nous paraît également absurde, soit que nous consultions l'histoire ancienne ou moderne du peuple, soit que nous analysions les exemples cités de leurs parties constitutives.

M. Lecluse a inventé une série de mots imaginaires, dans lesquels, sans l'aide d'aucun auxiliaire, il renferme le sujet et le régime indirect, et le mouvement de l'un à l'autre. Par exemple :

Natorquio, je viens vers lui.

Natorquic, je viens à toi.

Natorquiote, je viens vers eux.

Datorquit, il me vient, etc.

(Manuel, p. 68.)

Dans une autre partie de sa grammaire, il donne *makhillacaria* [qui se bat à coups de bâton]; *harricaria* [qui se bat à coups de pierre]; *zalhukharca* [à qui sera plus souple]; *ikhaskharca* [à qui apprendra mieux], etc. (p. 36-39). Un ecclésiastique de Bayonne, auteur d'une Dissertation critique et apologétique sur la langue basque, remplit environ vingt pages d'exemples de syn-

thèse semblables. Nous n'en pouvons citer qu'un petit nombre :

Eman naucan, je te l'avais donné.

Emanen naizkian, je te les aurais donné.

Emanen nautçun, je vous l'aurais donné.

Emanen naucou, je le lui aurais donné.

Emanen ginaucan, nous te le aurions donné.

Emanen ginacoten, nous le leur aurions donné.

Emanen nizinico, lorsque je suis donné.

Emanen nizinitic, depuis que je suis donné.

Avant de croire que le lecteur s'accommoderait de ces signes nécromantiques, ces messieurs auraient bien fait de disséquer ces composés, d'indiquer la présence des pronoms, prépositions ou adverbes respectifs dans chacun de ces mots, ou de nous prouver au moins que ces particules incorporées possèdent une aptitude conventionnelle à indiquer les rapports supposés. Rien de tout cela n'a été tenté. En vain s'épuisera-t-on en inventions, en vain entassera-t-on prodige sur prodige, tant que cette tâche ne sera pas accomplie :

« Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.

En persévérant dans leur projet, les Larramendi, les Astorlea, les Iharce formeront peut-être, dans la suite des temps, une espèce de dialecte symbolique, comme les pythagoriciens de l'antiquité ; mais ce dialecte ne sera compris que par les initiés, il ne sera

jamais intelligible aux Cantabres, simples, illettrés, étrangers aux sophismes. Ce qu'Ulphilas fit pour le méso-gothique, ces messieurs le feront pour le basque. L'évêque prit modèle sur le grec ; pour eux ils singeront l'hébreu. C'est ainsi que l'auteur de la dissertation apologétique, après avoir fait parade de tout ce qui a été écrit sur la philosophie du langage, et choisi ce que les langues grecque et orientale offrent de caractères admirables, en forme un beau idéal qui, semblable à la statue de Pygmalion, devient l'objet de son amour et de son adoration. Si les verbes hébreux ont leurs flexions féminines, leurs suffixes, leurs *hiphil*, leurs infinitifs faisant toutes les fonctions des substantifs, le basque, d'après cet auteur, possède tout cela, et même surpasse ce modèle par la simplicité des moyens par lesquels il opère. C'est ainsi que, par la simple intercalation de la syllabe *ra* dans les infinitifs actifs, le basque produit les double-transitifs de l'hébreu. Si Aristophane et Plaute ont fabriqué des mots de cent pieds pour exciter un sourire par leur absurdité et défier la puissance de l'articulation, l'abbé d'Iharce présente sérieusement le suivant comme une preuve de la facilité avec laquelle sa langue maternelle se prête à la synthèse :

« *Aitarenarenarenganicaco-arenarenarenarequin.*

(Lecluse, Manuel, p. 42.)

Nous avons attentivement parcouru les grammaires

et les apologies sus-mentionnées, et séduit par l'éclatante apparition des verbes, ainsi que le Dante, dès qu'il eut passé « il mezzo del cammin di nostra vità », nous nous sommes trouvé perdu au milieu d'un labyrinthe inextricable et sans issue, « che nel pensier « rinnuova la paura! » Hors d'état d'en sortir nous-même, nous eûmes recours à un guide spirituel qui nous indiqua la voie. Pour parler en prose, nous consultâmes les versions du Nouveau-Testament qui nous fournirent d'abondantes raisons pour en venir aux conclusions suivantes : Les verbes en basque, dans le basque réel, tel qu'il est parlé dans la Cantabrie espagnole, sont susceptibles de combiner avec leurs flexions le sujet et l'objet du discours, de la même manière qu'en italien et en espagnol. Cela ne se rencontre cependant que rarement, et lorsque tel est le cas, la présence des pronoms est toujours manifeste; il n'y a pas de flexions qui indiquent les changements accidentels de rapport. Le basque, à proprement parler, n'a ni verbes actifs, ni verbes passifs, ni verbes neutres formant des conjugaisons complètes et distinctes; il possède divers auxiliaires défectifs, analogues toutefois dans leur signification, qui, réunis par les grammairiens en un seul cadre et accompagnant toujours les noms verbalisés, ont, soit la forme d'infinitifs présents, soit celle de participes actifs et passés, et diffèrent dans les différents dialectes, quoique invariables dans leurs formes respectives. Enfin ces auxiliaires

peuvent être réduits à une ou deux conjugaisons tout au plus. C'est un fait remarquable et une preuve éclatante de l'antiquité de cette langue, que, dans tous les dialectes, il ne se trouve pas un seul exemple d'un verbe régulier et complet. La conjugaison de *naiz* et *dut*, que nous trouvons dans les grammaires, est formée des débris d'autres auxiliaires qui ont disparu à la longue, mais qui, nous le présumons, étaient jadis complets, et indiquaient quelques modes visibles, extérieurs et palpables d'existence. Tous les autres infinitifs sont des noms substantifs, verbalisés par l'adjonction finale de la voyelle *a*, qui n'est pas l'article comme l'imaginent vaguement quelques auteurs, mais une particule qui confère aux noms la qualité essentielle d'un verbe. Nous parlerons de cette voyelle en comparant le basque avec les langues sœurs. Larramendi, il est vrai, cite un petit nombre d'exceptions, qui, de prime abord, ont l'aspect de simples verbes neutres, n'exigeant pas d'auxiliaires. Il allègue *nator* [je viens]; *hator* [tu viens]; *dator* [il vient]; qu'on peut employer au lieu de *ethorcen naiz*, *haiz*, *da*. Qu'on nous permette de dire que ce sont des exceptions apparentes et non réelles. Qu'est-ce autre chose sinon des combinaisons de *nau*, *hau*, *da*, singulier de l'auxiliaire, et de *thor*, syllabe radicale de *ethorcea* [venir], qui n'est lui-même que le nom *ethor* verbalisé? Dans les extraits des deux versions du Nouveau-Testament que nous avons eu le

bonheur de nous procurer, nous n'apercevons pas un seul exemple de verbe transitif, neutre ou passif simple, à l'exception des infinitifs présents et des participes employés d'une manière absolue et conséquemment elliptique. Tels sont *yoanic*, *ilkeric*, *bilduric*, *sarthuric*, *yaiquiric*, *deithuric*, participes passés qui se trouvent tous dans l'Enfant prodigue et qui tous peuvent se résoudre en noms.

Cette manière d'envisager les verbes étant totalement nouvelle, et comme nous avons parlé en termes assez peu mesurés des systèmes antérieurs, il importe que nous confirmions nos remarques par des autorités positives. Nous nous bornerons au chapitre xv de St Luc : « Indazu on thassunetic niri hilcen çautan par-« tea. » [Qu'il soit fait partage des biens qui me reviendraient.] (M, v. 12.) *Niri*, régime indirect, n'est pas compris dans l'auxiliaire *çautan*, mais exprimé séparément. Et pourtant *çautan* est un des exemples de double complément cités par l'auteur de la dissertation, où il le traduit par : « Il me l'aurait ». (p. 135.)

« Eta, bere burnari ohart çequionean. » [Et ayant considéré en lui-même.] (A, v. 17.) *Bere burnari* est le régime indirect, qui n'est point exprimé par l'auxiliaire *çequionean*.

Dans M, ce passage est : « Bada bere baithau sar-«thuric. » *Baithau*, préposition distincte, signifiant «en». Dans les deux versions, le régime ne fait pas corps avec le verbe.

« Yaiquiric yoanen naiz neure aitagana eta erro-« nen draucat. » [Après m'être levé, j'irai près de mon père et lui dirai.] (A, v. 18.)

Selon les grammairiens, le changement de rapport entre le sujet et l'objet devrait implicitement se trouver indiqué par *naiz*, tandis qu'il est exprimé par la préposition *gana* ajoutée à *aita*. Les mots *draucat*, *dut* et *diot* dans d'autres dialectes (Manuel, p. 70), formes différentes de l'indicatif présent de l'auxiliaire, servant d'élément dans la formation du futur, ne renferment pas le régime indirect, qui devenait superflu, *aitagana* étant déjà exprimé. Le basque, comme les idiomes de tous les peuples illettrés, est fort sobre en verbiage.

« Aita, huts eguin diat cerneren contra, eta hire ait-« cinean. » [Mon père, j'ai péché envers Dieu et envers toi.] (A, v. 18.)

Nous trouvons ici deux prépositions distinctes, *contra* et *aitcinean*, indiquant le rapport entre le sujet et les objets, et non renfermées dans l'auxiliaire *diat*, comme les auteurs cités voudraient nous le faire croire.

« Aitac ikhussi çuen. » [Le père le vit.] (M, v. 20.)

Cuen, prononcé *zuen*, est la troisième personne singulier de l'imparfait passé de l'auxiliaire ; il signifie simplement « il était ». Le régime est sous-entendu.

« Eta laster eguinic egotz çezan bere burua haren « lepora, eta pot eguin çiezon. » [Et se levant vivement, il se jeta à son cou.]

Ici nous avons *bere*, régime direct, et la préposition placée séparément, gouvernant le régime indirect. Par quelle raison alors prétendra-t-on que *çezan*, l'auxiliaire, renferme le complément? Dans M, la traduction est plus littérale, et fournit une preuve de plus contre cette assertion. Elle porte : « Eta laster eguinic hura ganat, etc. » [Et ayant couru, ou fait vivement vers lui, etc.] Le régime indirect n'est pas renfermé dans le participe *eguiniç;* il est exprimé en termes propres, *hura ganat.*

« Hil ukhan drauçac huni aretce guecina. » [Vous avez fait tuer le veau gras pour lui.] (A, v. 30.)

Huni, datif du pronom personnel de la troisième personne, est séparé et non joint à *drauçac.* Il y a dans l'Oraison dominicale un exemple remarquable de pronoms désignant le sujet et l'objet, également détachés :

« Guc gure zordunai barcatcen diegun bezala. » [Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.]

Diegun, première personne pluriel de l'indicatif présent de *dut*, ne renferme pas de régime; *guc* [nous], sujet, est placé séparément; et *gure* [nos] précède *zordunai* [débiteurs, offenseurs].

Exemple d'un régime direct ajouté au commencement de l'auxiliaire : « Eguin neçaçu çure sehietaric « bat beçala. » [Fais de moi un de tes serviteurs à gages.] (M, v. 19.)

Pour en rendre raison, nous sommes obligé de faire observer que *ni*.. pronom personnel de la pre-

mière personne, de même que ceux des deux autres personnes, au singulier et au pluriel, fait à la fois l'office du sujet et du régime, et signifie «je et me.» Dans l'exemple cité, il est ajouté devant *çaçu*, impératif de l'auxiliaire, et indique le régime.

C'est de la même manière, à notre avis, que *gu* [nous] est ajouté devant l'auxiliaire dans ce passage de l'Oraison dominicale : «Eta barca guizquigutzu «gure zorrac.» [Et pardonnez-nous nos offenses.]

Izguigutzu est l'impératif de l'auxiliaire dans quelque dialecte de la Cantabrie espagnole; *barca* est, ou le substantif signifiant «pardon», ou une apocope de *barkatcea* [pardonner].

Après avoir ainsi essayé de rétablir les auxiliaires dans leur état naturel et primitif, nous allons passer en revue les ingrédients sans nombre qui entrent dans la conjugaison de *iza* ou *izaitea* [être ou avoir], tel qu'elle se trouve dans les livres. Un seul coup d'œil suffira pour convaincre qu'elle se compose des débris d'une multitude de verbes différents. Les auteurs ne nous apprennent pas à quels dialectes particuliers les flexions ont été empruntées, et sous ce rapport nous sommes donc réduit aux conjectures. Nous savons seulement que beaucoup d'autres formes sont en usage dans les provinces basques, et il n'est pas invraisemblable que, si les écrivains des deux rives de la Bidassoa voulaient se mettre sérieusement et franchement à l'ouvrage, on ferait un grand pas vers

une conjugaison régulière et complète. Si quelques racines ou quelques dérivés n'existent plus dans le basque, il serait peut-être possible de les découvrir dans les langues sœurs. Quoi qu'il en soit, les grammairiens, semblables au peintre d'Horace, ont cru à propos « varias inducere plumas, undique collatis membris ». Il est évident que *da* [il est], *gare* [nous sommes], *dire* [ils sont], et beaucoup d'autres formes irrégulières, n'ont jamais pu appartenir à *naiz;* que *nuen* [j'avais], *huen* [vous aviez], *zuen* [ils avaient], *guinuen* [nous avions], *çinuten* [vous aviez], *zuten* [ils avaient], sont des intrus qui ont envahi le cadre de *dut, diat, dat,* ou quel que soit l'indicatif présent du verbe possessif. Toutefois ces intrus mêmes présentent certaines analogies, dans la formation des temps au singulier et au pluriel des flexions respectives, qui peuvent servir de fils conducteurs vers les formes primitives des verbes, lorsqu'ils étaient encore complets. C'est ainsi, par exemple, que *çen* [il était] fait *çiren* à la troisième personne du pluriel; *dut* [j'ai] fait *dugu* à la première du pluriel; *du* [il a] fait *dute* à la troisième du pluriel; *nuen* [j'avais] fait *guinuen* [nous avions] avec adjonction de *gu* [nous], et que *zuen* [il avait], fait *zuten* [ils avaient]. Ces analogies furent d'abord, ce nous semble, communes à tous les verbes auxiliaires dans chaque dialecte, et aujourd'hui encore les flexions de chacun paraissent suffisamment liées entre elles pour qu'il nous soit permis de

les réduire en une seule classe. Le temps passé de *naiz* et *dut*, singulier et pluriel, se termine en *en* à toutes les personnes. Les modifications artificielles, mais extrêmement utiles, introduites dans les passés par les langues classiques, sont inconnues dans le basque. Il n'a, en effet, que trois temps simples, le présent, le passé et le conditionnel. Le futur se compose du présent de l'indicatif et de l'infinitif. Toutes les personnes du conditionnel se terminent par *que*, à l'exception de la seconde du pluriel, qui se termine par *quete*. Le subjonctif présent de *naiz*, singulier, prend la finale *in*, celui de *dut* la finale *an*, dans les trois personnes; la seconde et la troisième personne du pluriel, dans les deux, se terminent par *en*. L'imparfait du subjonctif offre les mêmes légères différences et les mêmes analogies. Nous n'avons pas parlé de l'impératif par la raison que, tel que nous le voyons dans les grammaires, il semble un assemblage de formes hétérogènes où nous chercherions en vain la trace de quelque analogie. Nous sommes fort tenté de soupçonner que ce mode a toujours été défectif dans la langue, ou incorrectement donné dans les grammaires. Le présent du subjonctif, dans les deux verbes, n'offre aucune de ces anomalies, et dans le Nouveau-Testament il est fréquemment employé pour l'impératif.

Si le basque a quelque droit d'être considéré comme une langue philosophique, ce droit n'est point fondé sur un système de compléments imaginaires et inexpli-

cables, mais sur la simplicité des moyens qu'il emploie pour verbaliser les noms et pour former les modes, les temps et les personnes, dans les verbes auxiliaires. Les temps découlent naturellement de l'indicatif présent; les flexions du pluriel reproduisent le singulier conformément à la différence des deux nombres.

La conjugaison de *naiz* n'est pas moins irrégulière que celle de *sum;* mais si les grammairiens latins se sont donné avec succès la peine de démêler les ingrédients qui concourent à la formation de ce verbe, c'est une tâche que ne s'est imposée aucun des auteurs cantabres. Qu'il nous soit donc permis de la commencer pour eux. Avant de nous mettre à l'œuvre, nous devons dire qu'un grand nombre de formes, dans les deux auxiliaires, sont tellement masquées par les accidents inséparables d'une langue à l'état de dialecte, qu'il faut employer une espèce de chimie littéraire pour en rendre les éléments apparents. Cela n'a pas lieu seulement pour les flexions des temps dérivés; car *niz* ou *naiz, nau* ou *nauc*, *hiz* ou *haiz, hau* ou *haut,* renferment, chacun, des pronoms qui masquent la racine propre. Nous résolvons les quatre premiers dans le pronom personnel *ni* ajouté devant *iz* et *au*, et les quatre derniers dans le pronom de la seconde personne *hi*, qui s'incorpore également avec eux.

Que l'on ne nous soupçonne pas ici de nous lancer dans les conjectures. Ces racines existent dans le welch, où *ys* est un verbe impersonnel servant à affir-

mer la signification du nom verbalisé qu'il accompagne, et *au* est un verbe primitif que le Dr Owen traduit par « mouvoir, ou mouvoir sans cesse ». (Welsh. gram., p. 82.) Qu'est-ce que *iza*, dans le basque, ou *izaitea*, comme le donne M. Lecluse, sinon précisément cet *ys*, converti en un infinitif par l'adjonction de la voyelle *a* en guise de finale; adjonction que le Dr Owen explique de la manière suivante : « Les verbes primitifs embrassent trois principes : le premier exprime simplement le mouvement; le second, l'existence du temps; et le troisième, l'existence de la personne. Il y a un principe général basé sur la valeur des mots voyelles élémentaires, par lequel sont caractérisés les trois temps primitifs des verbes, c'est-à-dire le passé, le présent et le futur. L'élément *o* signifie « hors de, loin de, » et, avec ses inflexions *w*, *u*, *v*, il représente le temps passé; l'élément *a* implique un mouvement ou une action présente, et ses inflexions *e* et *ei* indiquent un commencement de départ du présent vers le passé ou le futur; enfin l'élément *i* implique un progrès vers ou dans, et représente par conséquent le temps futur. » (Gram., p. 81-82.)

Nous sommes fermement convaincu, après de nombreuses recherches, qu'il n'y a pas un seul auxiliaire employé par les Basques qui n'apparaisse sous une forme plus simple, c'est-à-dire comme monosyllabe, dans le welch; de plus, nous avons souvent vu qu'on ajoute, dans les deux langues, le même préfixe. *Yoa-*

nen naiz se rencontre dans l'Enfant prodigue; or, *yw* est un des verbes impersonnels du welch. *Naiz*, où *nyz*, prend fréquemment le préfixe *b*, comme *banaiz*, *baniz;* de même *ys* devient *bys* dans le welch. De même encore, dans les deux langues, ils prennent *gui* et *ç*, comme : basque ou escuara : *guinen, guinuen, guinauc*, etc.; welch : *gwys*, *gwybod*, etc.

Ces préfixes ne sont pas arbitraires et ne sauraient être attribués à un usage local. Leurs motifs peuvent être trouvés dans l'ancien breton; et si les Basques avaient possédé une caste semblable aux bardes, nous n'aurions pas été obligé de chercher dans le pays de Galles les moyens d'analyser leurs verbes composés. Le *b*, dans *bys*, vient de *bod* [esse]; le *g*, dans *gwys* et *gwybod*, de la préposition *gwydd,* que le Dr Davies traduit par «coram,in præsentia». Si *bod,* ou quelque verbe semblable, a disparu dans le basque, dans sa forme simple comme nom verbalisé, sa présence se manifeste dans toutes les flexions dérivées de *banaiz* et de *badut.* Les flexions du basque commençant par la lettre *ç* prononcée *z* ou *ss*, introduites dans le cadre de *naiz*, telles que *çirete* [vous êtes], *çinen* [vous étiez], *çiren* [ils étaient], nous paraîtraient autant d'anomalies, si nous ne savions que *sy* est un des verbes primitifs de l'ancien breton. A part ces préfixes et autres mots semblables, il est une autre circonstance qui contribue souvent à masquer les auxiliaires; c'est la combinaison de différents verbes en une seule

forme, tels que *deriden, zandena, izanbedi.* Le basque s'est replié sur lui-même, si nous pouvons parler ainsi; et, semblable au polyscope ou verre multipliant, il reproduit à l'infini des objets analogues.

M. Lecluse donne un grand nombre d'exemples de la particule *la* ajoutée à *dut, dire,* etc., comme *duela* [il a], *dela* [il est], *çirela* [ils étaient]. Or, si nous ne nous trompons pas, ce sont là tous des exemples de formes doubles d'auxiliaires distincts, mais analogues.

Parmi les verbes primitifs du welch, le Dr Owen compte *elu* [aller] qui peut prendre la signification et remplir l'office de *bod.* Sa présence dans les exemples cités plus haut est manifeste. Qu'on place l'un d'eux à côté d'un nom verbalisé, comme « Minzatcen dela », au lieu de traduire cette phrase par : « Il est parlant », elle signifiera littéralement : « Il va parlant, » ce qui, en français, équivaut à : « Il parle ».

En résumé, nous pouvons donc citer le basque comme un témoin vivant qui atteste que le langage, dans les premières périodes de la société humaine, se composait uniquement de noms substantifs, dont toutes les autres parties du discours ont été dérivées. Les Cantabres, presque exclus de tout commerce avec les nations étrangères, isolés même du reste des Espagnols, ont probablement conservé, à peu de chose près, leurs dialectes dans cet état primitif. Nous disons à peu de chose près, puisque l'existence des dialectes implique déjà des modifications dans la forme des mots.

Pris tel qu'il est, avec toutes ses imperfections, le basque est une langue concise, énergique et même mélodieuse. De toutes les langues vivantes, il se rapproche le plus du grec, pour la force et le nombre de ses substantifs composés. L'exclusion des consonnes que nous avons énumérées, et qui, difficiles à prononcer, ne peuvent l'être en effet que par certains peuples, et leur remplacement par d'autres analogues aux consonnes les plus sonores et les plus mielleuses de l'alphabet grec, doivent contribuer puissamment à en faire une langue rhythmique. Quel est celui qui, en lisant le commencement de l'Oraison dominicale, bien qu'il ne connût point la signification des mots, n'éprouverait pas cette douce extase que font naître les sons les plus harmonieux d'une flûte.

« Aita gurea, çeruetan zan-dena,
« Santificatua izan-bedi zure içena;
« Betor gu-gana zure reinua.

Les preuves les plus fortes de son antiquité résident en lui-même; mais l'évidence de son origine commune avec les autres langues spécifiées dans notre hypothèse doit être cherchée ailleurs. Le basque est analogue, dans toute l'acception du mot, par son génie ainsi que par son mécanisme, à l'ancien breton et à l'armoricain. Mais il arriva, par suite de l'institution particulière des bardes bretons, dont la principale tâche consistait à veiller sur la langue et à en prévenir

la décadence, qu'un grand nombre de racines se sont conservées dans le breton, dont on n'aperçoit dans le basque que de faibles vestiges. Il faut avouer cependant qu'au premier coup d'œil il n'est pas deux langues qui paraissent plus dissemblables que le welch et le basque. A ceux qui décident la question en jetant un simple regard sur l'Oraison dans les deux langues, nous ne pouvons que dire : « Drink deep, or taste not « the Cantabrean spring. » Les analogies primitives entre les deux idiomes ont été tellement masquées par les causes que nous avons indiquées, que ce n'est qu'après les avoir dépouillés de tout leur bagage accessoire que nous pouvons découvrir les preuves de leur origine commune. Ainsi déblayés, ils coïncident merveilleusement dans leurs principes généraux, dans le nombre, l'emploi et l'état de leurs parties du discours respectives ; dans la faculté qu'ont tous leurs infinitifs actifs, passifs et neutres d'être réduits à l'état de simples noms verbalisés, dans l'usage des auxiliaires accompagnant ces derniers, et remplissant exclusivement l'office de conjugaisons, et dans la circonstance fort remarquable que, des deux côtés, les auxiliaires peuvent être rangés en une même classe par inflexion. Ils coïncident dans la manière de rendre la forme passive ; et enfin dans leur vocabulaire, sauf la modification inévitable de certaines racines, et sauf les mots que le welch a puisés dans la littérature.

Les lettres radicales sont les mêmes dans les deux

idiomes, tant pour le nombre que pour le son, à l'exception de l'*h* aspirée qui, à ce que nous assure M. Lecluse, est inconnue dans la Cantabrie espagnole. Les signes mêmes de leurs consonnes spéciales se correspondent, b^c, *ç*, d^c. Leurs voyelles sont susceptibles des mêmes modifications relativement à la quantité. L'alphabet de l'un et de l'autre rejette les mêmes lettres, que les langues modernes ont empruntées aux Romains. Mais ici nous prions d'observer que nous parlons des lettres de l'ancien breton, telles que nous les trouvons dans la grammaire du Dr Owen (p. 5). Le welch moderne a adopté depuis longtemps les lettres latines, affectation qui, entre autres inconvénients, a rendu la langue écrite entièrement différente de la langue parlée. Nous n'en citerons qu'un exemple qui nous frappa singulièrement pendant notre séjour dans le pays de Galles. Dans l'ancien breton aucun mot ne commençait par la lettre *r*, et jusqu'à ce jour pareille initiale est inconnue au peuple; dans les livres cependant on la rencontre fort souvent. C'est ainsi qu'on y trouve *rhwy* [rex], que l'habitant du pays de Galles prononce uniformément *errhwy*, coïncidence étonnante avec le basque *erriguea!* Les deux langues possèdent l'article dans sa destination primitive, celle de définir un terme indéfini; et l'emploi de l'adjectif numéral un, avec les noms génériques, leur est commun à toutes deux. Leur manière de compter est identique, bien que les termes désignant les nom-

bres soient pour la plupart différents. Après onze et jusqu'à vingt, elles désignent les nombres en ajoutant simplement dix aux unités. Les multiples de vingt jusqu'à cent s'expriment en plaçant les unités devant vingt, par exemple : W. *trigain*, et E. *hirur-hogoi*, soixante.

Les noms dans le welch n'ont pas de flexions casuelles, mais ils prennent, comme ceux du basque, un grand nombre de particules adjonctives, qui leur donnent, aux yeux d'un observateur superficiel, l'apparence de flexions. Le Dr Owen en donne une liste considérable (W. Gram. p. 43-45), qui sont des prépositions dans l'une et l'autre langue. Les suivantes coïncident même dans les deux : *ac* [près], *az* (augmentatif et médiatif), *ar* [sur], *cy* et *co* (conjonctif), *es* (correspondant au latin *ex*), *en* [de, appartenant à], *i* (dans le sens du datif latin).

Les deux idiomes diffèrent sous un point de vue : le welch a les trois genres, le basque n'en a pas; circonstance dont il est facile de trouver la raison, si l'on songe que l'un a possédé de temps immémorial une littérature, avantage auquel l'autre ne peut prétendre. En parlant des noms, nous ne devons pas oublier une autre coïncidence très frappante entre les deux langues; c'est qu'il n'y a pas un seul nom propre dans toutes deux qui ne se compose d'éléments qui caractérisent l'objet qu'il désigne. Même les noms des mois expriment la température respective ou les effets de

cette température. Nous avons déjà indiqué ceux du basque; nous allons en citer quelques-uns du welch : *marwfis* [janvier], littéralement « le mois mort » ; *lachwedd* [novembre], « l'année tirant vers sa fin » ; *rhagfyrr* [décembre] « le mois qui commence avec des jours courts ».

Les degrés de comparaison dans les adjectifs des deux langues s'expriment à l'aide d'adverbes préposés ou ajoutés aux noms :

W. *Sainctaidd*, E. *saindu* [sanctus].

W. *Sainctac*, E. *sainduac* [sanctior].

W. *Sainctaiv*, E. *sainduen* [sanctissimus].

W. *Mor sainctaidd*, E. *osoqui saindu*, plus saint.

Quelques citations textuelles de la grammaire du Dr Owen montreront jusqu'à quel point les verbes coïncident exactement dans leur nature et leur usage, le petit nombre de leurs temps simples et la manière de former leurs temps composés.

« Many primitive verbs assume the threefold charac-
« ter of a noun, an adjective and a verb in their origi-
« nal form : as *bod*, a being, existing, to be... Therefore
« verbs of the infinitive mood are formed from nouns,
« by taking the following vowel terminations *a*, *aw*,
« *i*, *u*... Nevertheless all verbs fall into one universal
« form in all their flections, so that one uniform con-
« jugation by inflection is produced. But a verb may
« be formed either by inflection or by auxiliary verbs.
« The conjugation by auxiliaries consists in such

« verbs taking the inflections instead, of the principal « verb, and that retains its form as in the indicative « mood throout. » (W. Gram. p. 80.)

Pour ce qui est des temps, le welch moderne, selon les grammairiens, aurait adopté toutes les modifications de temps que nous trouvons dans les langues classiques; il a, nous assurent-ils, un imparfait et un parfait prétérit, un plus-que-parfait, et des flexions particulières pour le futur.

Le Dr Rhyss, savant accompli et fort versé dans les antiquités de son pays, divise et subdivise chaque temps avec une subtilité telle qu'on dirait qu'il a considéré le langage comme une chose que tout écrivain a le droit de modeler à son goût. Après tout, cependant, il est obligé de confesser que le peuple et même les bardes ne prêtaient guère attention à ces subtilités, et confondaient généralement les temps. « Sed hæc « omnia tam apud autores quam apud vulgum sæpe « numero confunduntur. » (L. Cymr. Inst., p. 86. A. 1592. — Owen, W. Gram. p. 113.)

A ceux qui ont formé leur jugement sur l'ancien breton par ce qui reste des productions de Taliesin, Merzin, Owain, et des bardes qui leur ont succédé, ou qui ont eu occasion de s'entretenir avec la génération actuelle des Gallois, il est inutile de dire que ces distinctions dont nous venons de nous occuper sont toutes d'invention moderne; qu'il n'y a dans la langue que deux temps simples, le présent et le passé; et

que le futur est rendu, soit par le présent de l'indicatif, soit par un temps composé.

Nous ne citerons qu'un seul exemple tiré de G. ab M. ab Davyz : « Nid oes, hael Jesu, ni bu, ni byz, dy gysledyz. » [Il n'est, gracieux Jésus, il n'a été, il ne sera ton pareil en vertu.]

Le Dr Owen parle d'une conjugaison passive ; mais, en toute humilité, nous sommes obligé de dire que cette assertion est sans fondement. Des infinitifs actifs et des verbes impersonnels prennent en effet la terminaison *er* que nous avons expliquée dans une des parties précédentes de cet essai, mais il n'y a pas de flexions particulières à la forme passive. Les personnes, dans chaque mode et dans chaque temps, sont simplement les pronoms personnels *vi*, *ti*, etc., placés soit après les infinitifs en *er*, soit après les participes présent et futur. Le Dr Owen lui-même nous en donne la preuve : *adeiliaw* [bâtir], fait au passif *adeilier* [être bâti] ; le participe passé est : *adeiliedig* ou *adeilid ;* le futur : *adeiliadwy*.

INDICATIF PRÉSENT PASSIF.

Adeilier vi, ti, ev, ni, etc.

PRÉTÉRIT.

Adeilid vi, ti, etc.

FUTUR.

Adeiliadwy vi, etc.

A côté de cette manière de rendre la forme passive

il en est une autre, beaucoup plus commune, lorsqu'on emploie un auxiliaire avec le verbe principal; alors la conjugaison prend la forme d'inflexion appartenant à cet auxiliaire, comme cela est expliqué dans la quatrième section. » (W. Gram. p. 113.)

Le vocabulaire des deux langues doit nécessairement présenter bien des différences dans la forme des mots. Tant de siècles n'ont pu s'écouler sans produire ce résultat, et deux ou plus de dialectes d'origine commune ont pu être, dès le commencement, fort différents entre eux sous ce rapport. L'un, privé de monuments et de livres, ces archives conservatrices des formes radicales, a pu être vicié par la transmission orale; les mots, en pareilles circonstances, étant comme les monnaies dont l'empreinte s'efface par la circulation. L'autre, l'ancien breton par exemple, conservé avec une sollicitude jalouse par les druides et les bardes, aussi longtemps que ces deux ordres existèrent, a eu son dépôt de racines qui, malgré les innovations introduites par les écrivains modernes, est encore accessible aux curieux, et ces racines peuvent servir d'indications pour les dérivés corrompus dans la langue sœur. C'est ainsi que les monosyllabes primitifs, dont nous avons parlé plus haut, nous ont mis à même de débrouiller le chaos des auxiliaires basques; preuve d'une origine commune, plus précieuse que tout un volume de mots analogues. Nous pouvons ajouter cependant, en toute vérité, qu'en nous donnant la

peine de comparer les vocabulaires de Larramendi, et d'autres grammairiens, à ceux des docteurs Owen et Davies, nous avons fréquemment trouvé les mêmes formes dans les deux idiomes, et plus fréquemment encore les mêmes racines soit légèrement modifiées, soit masquées par l'adjonction accidentelle de particules. Il nous est impossible de citer ici tous ces exemples, mais nous y reviendrons peut-être plus tard.

Nous avons terminé maintenant notre analyse de la langue basque, et présenté à nos lecteurs les principes généraux et les rapports qui semblent nous justifier lorsque nous considérons cet idiome comme descendant de la même langue-mère qui donna le jour à l'ancien breton et aux autres idiomes compris dans notre première proposition. Qu'on nous permette encore de rappeler que le basque porte en lui-même la preuve irrécusable de sa haute antiquité. Si nous n'avons pas démontré positivement qu'il est un dialecte de l'espagnol primitif, on admettra au moins, nous aimons à le croire, que les faits ici présentés rendent cette conclusion extrêmement probable.

Désireux, autant que nous pourrons, de prouver la justesse de notre hypothèse dans l'ordre où les propositions ont été posées, nous remettons à plus tard d'autres faits et d'autres arguments qui pourraient conduire au même but. L'espoir de parvenir à la certitude absolue dans des recherches de ce genre serait une chimère; mais si le temps a englouti les preuves

directes, nous devons avoir recours aux témoignages qui se présentent à nous, et là où la voix de l'histoire est muette, il faut tâcher de forcer l'espagnol de devenir son propre généalogiste.

CHAPITRE VI.

PERMANENCE DES DIALECTES INDIGÈNES.

Seconde et troisième proposition. Les peuples d'Italie, d'Espagne et de Gaule continuèrent, sous la domination romaine, à parler leurs idiomes respectifs. — Mots espagnols expliqués par des racines celtiques.

Suite de notre hypothèse : « Il y a des raisons suffisantes pour croire que, pendant toute la durée de la domination romaine, les classes illettrées, en Italie aussi bien que dans les provinces, la Dacie exceptée, ne renoncèrent jamais entièrement à leurs dialectes indigènes, quoique dans le cours des temps les mots latins et autres, introduits par le commun des Romains, acquissent une supériorité marquée dans les provinces; mais ces éléments furent généralement modifiés par le peuple conformément au génie de la langue maternelle, et corrompus par les circonstances variées qui influent sur la prononciation. Telles furent les circonstances qui, dès le règne de Trajan, amenèrent la naissance des dialectes romans. »

Cette double proposition peut être prouvée par des faits irrécusables, sans qu'il soit besoin d'avoir recours aux raisonnements abstraits ni aux conjectures

plus ou moins vraisemblables. Nous sommes parfaitement autorisé à affirmer que, longtemps après la conquête totale de l'Italie par les Romains et la consolidation de leur empire, beaucoup de tribus de l'Italie parlaient deux langues, leurs dialectes maternels et le latin; plusieurs d'entre elles en parlaient un plus grand nombre. Voilà le motif qui fit dire à Lucilius que les Brutiens étaient *bilingues*, et qui engagea Horace à appliquer la même épithète au peuple de Canusium dans l'Apulie. Les Falériens, une des tribus les plus populeuses de l'Étrurie à l'époque de Strabon, n'avaient point adopté le latin, mais parlaient encore leur langue maternelle. L'osque, un des dialectes les plus anciens et les plus répandus de l'ancienne Italie, se parlait encore au siècle de Pline; et il est de notoriété que les farces atellanes, ainsi appelées d'Atella, ville d'Oscium, faisaient la distraction favorite des jeunes patriciens, jusque sous le règne de Trajan. Lanzi a publié quarante-deux échantillons d'anciennes inscriptions bilingues de dates diverses, parlées par différentes tribus de l'Italie. (Saggio, t. II.)

Il semble, à en juger par les patères et les autres antiquités trouvées dans la Calabre, surtout par celles de Messapie et de Lucanie, que Mazzochi a interprétées avec tant de succès, que les habitants de la Grande-Grèce parlaient un mélange de grec, de latin et d'osque, jusqu'aux dernières époques où leur souvenir nous soit parvenu. Mazzochi nous apprend en même

temps qu'il lui a été impossible de découvrir, dans toutes ces inscriptions, un seul mot purement grec ou latin, preuve incontestable que le vocabulaire de ces deux langues a dû être modifié par le génie de l'osque. (In æn. tab. Heracl., p. 12.)

En effet, la conduite des Romains à l'égard de l'emploi du latin, pendant la majeure partie de la période républicaine, porte un caractère si jaloux et si impolitique que même les états de l'Italie n'avaient d'autre choix que de conserver leurs dialectes indigènes. Ce n'est que par faveur spéciale, et dans de rares circonstances, qu'on leur accorda la permission d'employer le latin.

Tout le monde connaît l'exemple du peuple de Cumes, cité par Tite-Live (l. XL, sec. 42), fait qui eut lieu vers la fin du sixième siècle de la fondation de Rome. Ce fut probablement Auguste qui établit des règlements plus sages, lesquels toutefois exigeaient seulement, comme nous l'avons fait plus d'une fois remarquer, que les actes publics fussent rédigés exclusivement en langue classique. Nous pouvons hardiment dire que Rome, même au faîte de sa puissance, n'avait pas les moyens suffisants, lors même qu'elle en eût eu la volonté, de réduire au silence le patois des paysans de tout son gigantesque empire. De nos jours même, malgré toutes les facilités que nous offre l'imprimerie, malgré une politique coloniale essentiellement basée sur ce principe, que le lien le plus solide entre la métropole et ses dépendances est la communauté du

langage, malgré les progrès immenses qu'a faits l'éducation, il n'est pas un seul exemple qui prouve qu'un peuple conquis ait totalement renoncé à sa langue maternelle. Nous ne parlons pas d'îles peu considérables, mais de pays vastes et populeux. Quels moyens auraient donc eu les Romains pour accomplir une tâche aussi désespérée? Leurs légions et leurs colonies seulement; car leurs écoles étaient établies dans les cités et consacrées exclusivement à l'instruction des enfants de familles riches et nobles. Il ne nous souvient d'aucun exemple où, soit le gouvernement, soit le patronage individuel, ait jamais essayé d'étendre les bienfaits de l'éducation à la classe des paysans. Nous sommes certain qu'à l'époque de la conquête des Gaules, les druides tenaient la jeunesse gauloise dans l'ignorance la plus absolue des lettres.

L'établissement permanent des Romains sur la frontière des Gaules, dans les pays qu'on appelait la Germanie supérieure et inférieure, se composait de cinq légions, stationnaires sur la ligne prescrite, et fort peu en rapport, par conséquent, avec les indigènes. Si l'on prend la moyenne entre l'évaluation de César et celle de Polybe, l'effectif de ces légions était probablement de vingt-cinq mille hommes. Quant au nombre d'hommes dont se composaient les colonies respectives, nous n'avons pas de données sur lesquelles nous puissions établir un calcul. On ne peut douter cependant qu'ils n'aient contribué puissamment à propager leurs pro-

pres dialectes et une espèce de latin fort corrompu, parmi les tribus qui les environnaient immédiatement, tandis qu'insensiblement ils adoptèrent eux-mêmes une bonne part du gaulois. Ces colonies étaient de deux sortes : les colonies militaires et les colonies civiles, qu'on appelait aussi plébéiennes. Les premières, introduites par Sylla, se composaient de vétérans licenciés, auxquels on assignait des terres dans les provinces en récompense de leurs services passés; les secondes, de paysans et d'aventuriers nécessiteux, l'écume d'une population que l'Italie était hors d'état de nourrir. Absorbés par la culture de leurs terres, ou préoccupés de la prospérité de leurs établissements, les colons, tant militaires que civils, n'étaient guère propres à extirper les dialectes d'un peuple qui leur était supérieur en nombre autant qu'ils le surpassaient en discipline.

Saint Irénée, évêque de Lyon, en 177 après J.-C., s'excuse, dans la préface de ses ouvrages, des fautes de style qui s'y trouvent, en disant qu'il avait vécu si longtemps au milieu des Celtes, qu'il fut obligé d'adopter leur langue barbare. Ausone, né à Bordeaux vers le commencement du quatrième siècle, parlant de la Gaule narbonnaise, s'écrie :

« Quis memoret portusque tuos, montesque, lacusque;
« Quis populos varios discrimine vestis et oris? »

Enfin Sidoine Apollinaire, qui fut témoin de la

conquête d'une grande partie des Gaules par les Visigoths, s'exprime en ces termes dans une de ses lettres à son ami Ecdicius : « Tuæque personæ quondam de- « bitum quod Celtici sermonis squamas depositura « nobilitas, nunc oratorio stylo, nunc camœnalibus « modis imbuatur. » Varron, au rapport de saint Jérôme, appelait les Massiliens *trilingues* : « Quod et « græcè loquantur, et latinè et gallicè. » (In præfat. lib. II, in epist. ad Galatas.)

Nous avouons que longtemps nous avons hésité s'il ne fallait pas excepter les Espagnols de notre seconde proposition. Une mûre réflexion nous a toutefois convaincu qu'il n'existe aucun motif suffisant pour le faire. On peut bien admettre que, de tous les pays conquis, excepté la Dacie, l'Espagne fut celui où le latin et les dialectes vulgaires des Romains ont obtenu l'ascendant le plus rapide et le plus étendu. Deux causes surtout coopérèrent pour produire cette révolution : la diversité des idiomes qu'on parlait dans la péninsule, et le grand nombre de colonies romaines qui s'y étaient établies. Sous le règne d'Auguste et de Tibère, six langues distinctes, au moins, étaient en usage dans ce pays : au nord de l'Ebre, les dialectes cantabres; au sud de cette rivière, jusqu'à la Guadiana peut-être, le celtibérien ; dans différentes contrées, sur les côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée, le grec, le carthaginois et le phénicien. Selon Strabon, on ne peut guère dire que l'Espagne eût une

langue nationale à cette époque. Aucune province de l'empire ne pouvait se vanter de posséder autant de colonies romaines; Pline-l'Ancien en énumère vingt-cinq complètes et établies sur la plus vaste échelle. Outre celles-ci, il faut encore porter en compte les moins considérables, les *civiles*, *plebeiæ* ou *togatæ*, les légions et les cohortes, et une infinité de cités et de préfectures dont les géographes et autres auteurs nous donnent les noms. Comme ces établissements, que les Romains désignaient indistinctement sous le nom de colonies, étaient principalement formés par des citoyens romains de l'Italie, les dialectes de ceux-ci, pullulant déjà de termes latins corrompus, ne manquèrent pas de se propager au loin, dans un pays qui ne pouvait pas opposer à leurs envahissements un idiome général, fixe et national. Malgré cela, il n'est pas douteux que la majorité des habitants ne fussent des Espagnols aborigènes, et qu'un grand nombre d'entre eux ne conservassent la langue maternelle, objet de prédilection pour tout peuple et aussi durable que lui-même. Or, jamais les Romains ne firent une guerre d'extermination en Espagne. Si nous prétendions, avec différents auteurs, que l'ancien espagnol s'éteignit complétement sous la domination romaine, nous serions dans l'impossibilité de rendre raison de la présence d'un si grand nombre de ses racines dans la langue actuelle. Larramendi a tracé un parallèle entre les vocabulaires basque et castillan, et il en ré-

sulte la démonstration qu'une grande partie de ce dernier se compose de mots basques modifiés ou mêlés avec d'autres. Il eût pu aller loin : nul auteur, mieux que lui, n'était capable de montrer que l'espagnol moderne correspond au basque dans sa structure et ses principes généraux ; preuve plus concluante pour son origine que tout un vocabulaire de racines corrompues. Tous les deux emploient l'article dans un sens défini, et se servent du premier nom de nombre dans le sens de l'article indéfini. Tous deux ils ont les noms indéclinables ; ils rendent les degrés de comparaison, comparatif et superlatif, à l'aide d'adverbes, sauf quelques rares exceptions, où l'espagnol moderne a adopté le mode et les formes du latin, concurremment avec les siennes propres. Dans tous deux les verbes peuvent se réduire en une seule classe ou système de conjugaison par flexions ou analogies ; il y a même grandement lieu de présumer que, jusqu'à la conquête des Romains, les infinitifs présents continuèrent à offrir la même uniformité que dans le basque, circonstance qui nous permet d'expliquer l'adoption des trois voyelles plastiques latines *a, e, i*, à l'exclusion de toute autre. Nous avons déjà fait remarquer, dans notre analyse des verbes basques, que les infinitifs actifs, neutres et passifs sont privés de conjugaison. Si nous admettons que telle fut leur condition dans tous les dialectes de l'ancien espagnol, le peuple, en adoptant les formules latines, n'avait pas de types dans sa lan-

gue d'après lesquels il put les modifier. Voilà pourquoi il fut pour ainsi dire forcé de faire usage des trois classes en *are, ere, ire,* telles qu'il les entendait prononcer par les Romains. Les voyelles plastiques de ces dernières occasionnèrent nécessairement certaines variations dans les flexions des temps dérivés de l'infinitif; mais, à part cela, les verbes, dans l'espagnol moderne, ainsi que dans toutes les autres branches du romance, peuvent être réduits à un seul système d'inflexion dont le type est le verbe possessif. Nous sommes donc très porté à croire que jusqu'à cette même époque il n'y avait dans cette langue que trois temps simples, un présent, un seul temps passé, et un conditionnel, ainsi que cela se trouve dans le basque. Les prétérits ou parfaits passés sont des corruptions si manifestes du latin, que nous n'hésitons pas à imputer leur introduction aux Romains. Aujourd'hui encore, et aussi loin qu'il existe une trace de l'espagnol moderne, le futur est un temps composé. Sous un autre rapport encore, ses verbes ont de l'analogie avec ceux du basque; c'est que les différentes flexions sont susceptibles d'attirer à elles les pronoms régimes, de manière à ne former avec eux qu'un seul mot.

Une autre preuve fort évidente que le basque est un dialecte de l'espagnol primitif et que l'espagnol moderne a conservé un grand nombre des qualités de ce dernier, preuve qui a échappé à Larramendi même, c'est la facilité avec laquelle ils forment, tous les deux, des

termes composés, qui expriment en un seul mot l'objet avec ses qualités naturelles ou accidentelles. Cette circonstance n'a rien de commun avec le système des compléments. Le basque abonde en termes composés formés de deux ou plusieurs substantifs, de substantifs et d'adjectifs, de noms et d'adverbes ou de prépositions, de deux verbes distincts combinés, de participes et de substantifs, etc., mais qui tous se résolvent facilement en leurs parties constitutives. Scaliger considère avec raison cette faculté comme une des marques caractéristiques les plus avantageuses des langues qui méritent le titre de langues-mères. L'espagnol moderne se distingue surtout sous ce rapport, et fait entrer dans cette combinaison précisément les mêmes éléments. Nous empruntons à Siscar les exemples suivants : « *ojinegro* [qui a les yeux noirs]; *telarana* [toile d'araignée]; *salvoconducto* [sauf-conduit]; *carilargo* [qui a le visage long]; *sietemesino* [enfant né au septième mois]; *perniquebrar* [se casser les jambes]; *vaiven* [mouvement chancelant]; *malqueriente* [mal-intentionné]; *trastienda* [arrière-boutique]; *contrahego* [déformé]; *trasnochar* [passer la nuit en veillant]; *cortapisa* [embarras]; *verdinegro* [noir-verdâtre], etc., etc.» (Origenes de la lengua española, t. II, p. 119-121.)

Ces coïncidences viennent singulièrement à l'appui de notre affirmation, selon laquelle les Espagnols ne cessèrent jamais entièrement de faire usage de leurs

dialectes maternels, sous la domination des Romains. Mais pourquoi nous bornerions-nous aux preuves que nous fournit le basque? Ce dernier ne fut qu'un des dialectes, et probablement le dialecte le plus pauvre de l'ancienne Espagne. D'autres idiomes, notamment le celtibérien, ont dû également continuer à être usités, et ont dû léguer au vocabulaire moderne un contingent plus nombreux de mots. Il est vrai que nous n'en saurions parler avec la même assurance que des racines dérivées du basque, parce qu'il n'en reste plus d'échantillons. Mais le nom même de Celtibérie nous révèle une lumière d'où nous viendra quelque éclaircissement à défaut des preuves que le temps a englouties. Cette lumière c'est l'ancien breton et l'armoricain, dialectes consanguins sinon identiques au celtique.

Aldrete a publié une liste de mots extraits du Fuero Juzgo, et des Partidas ou collection de lois faite sous Ferdinand III et son fils Alphonse X. La majeure partie de ces mots se résolvent en racines ou correspondants, existant encore dans le welch et le bas-breton, ayant absolument la même signification, et présentant, à peu de chose près, les mêmes formes que les mots publiés par Aldrete. Deux conséquences se laissent déduire de ce fait remarquable :

D'abord, que l'ancien espagnol, le breton et l'armoricain ont dû avoir la même origine;

En second lieu, que les mots en question ont dû être

transmis au romance espagnol par les anciens dialectes de l'Espagne.

La première de ces conclusions a été suffisamment examinée; nous n'avons plus ici qu'à nous occuper de la seconde, qui est assez importante pour qu'on nous pardonne de faire entrer dans le corps de notre ouvrage les racines welches, bretonnes, irlandaises, escuaras, et les dérivés espagnols :

W. ABER [portus ostii], — espagnol, *abra*.

W. AGORIAWDR [augur], — *agruador*.

W. LLOGIADD [locare], — *alogar*.

W. LLURYG [lorica], — *loriga*.

W. BALEN [ferrum], — *balener*.

W. BARWN [explorator], — *baruntes* [espias].

B. CAÇOUSIEN [lépreux], — *caçurro* [malo torpe].

W. PARABL [verbum], — *palabra*.

I. CAIMSE, E. *camisa* [indusium], — *camisote*.

B. CAP, E. *capea* [galea], — *capellina*.

W. DESGYN [descendere], — *desir*.

W. ANONEST [inhonestus], — *de-nuesto*.

E. LAIDOA [dedecus], — *des-laidar*.

B. DISPIGU [dépense], — *despesa*.

B. GARR [jambe], *algaradden* [incursion], — *algarada*.

Aldrete donne le verbe *desrauchar*, [desalojar] du Fuero Juzgo; il est composé de la particule privative *des* et de *rauchar*, modification du bas-breton RANCQUEIN, que Bullet traduit par « ranger ».

W. Ansyndyn [insanitas], — *ensandecer.*

B. Facha [animer], —*facienda* [batalla].

B. Foibl, — *feble* [flaco].

B. Foss [sépulture], —*fuessa.*

B. Fust [fléau], —*fustigado.*

W. Gwafanol [lepra], — *gafo* [leproso].

I. Garan. Le général Vallancey, dans son prospectus d'un Dictionnaire de la langue des Aire-Coti ou anciens Irlandais, traduit ce mot par « grange, grenier, magasin » ; *gard,* dans le bas-breton, a la même signification. L'un ou l'autre est la racine de *gardar* dans le Fuero Juzgo.

B. Golei [tromper], —*golhin* [parece que es el embaidor] (Aldrete).

W. Gwaredd [solicitudo], — *guarir* [sanar].

W. Gwisg [vestis], *gwisgo* [induere], — *guisar.*

B. Host [exercitus], — *hoste.*

W. Hwt [apage], — *huiar, huchear.*

W. Lleng [navis], — *leño.*

W. Meddyg [medicus], — *meye.*

W. Menestr. Davies le traduit par « gustator vini » ; on l'emploie cependant dans le sens général d'artisan, d'ouvrier dans le pays de Galles, et c'est de là qu'est dérivé *menestrales* dans le Fuero.

W. Masnach [societas mercatorum], — *mesnada.*

W. Mesur, — *mesura* [comedimiento].

I. Naoi [navis], — *naochero* [marinero].

B. Ost, E. *ostalaria* [hôte, hôtellerie], — *ostaleros.*

B. PEDEN [prière], *pedi* [prier], — *pedir.*

B. RENT [solde], *renta* [payer], — *renda* [pagua].

Il n'est pas de mot, dans toute la liste d'Aldrete, qui nous ait embarrassé comme *reziedumbre*, qu'il traduit par « rigor ». Après de nombreuses recherches nous avons trouvé REUZ [malheur] en bas-breton, et *ombearra* [miserabilis], en basque. Nous soumettons ces racines à la considération de nos modernes Œdipes. Avec plus de confiance nous renvoyons pour *riedro* [cabolgadas dobladas] à RIDIRE, dans l'ancien irlandais, signifiant « chevalier ou cavalier. » (Vallancey.)

B. SABOREA [desiderium], — *sabor* [deseo].

W. SAETH, — *saetia* [navio de remos]. Nous devons ajouter que *saeth,* en welch, signifie « flèche, rapidité »; c'est dans ce dernier sens qu'il a peut-être été employé dans l'ancien espagnol, pour indiquer la vélocité d'une barque.

Le mot *sen-fala* [ab intestato], dont Aldrete a deviné la valeur d'après l'ensemble du texte, a jusqu'ici défié toutes les recherches des littérateurs espagnols. La racine FAL, signifiant « pièce écrite, document, » est un mot fort connu dans l'ancien irlandais. Vallancey est notre autorité en cela; mais quoique nous citions cet antiquaire avec une confiance implicite en son intégrité, nous sommes loin de partager son opinion relativement à ce que les Aire-Coti auraient émigré de l'Espagne septentrionale pour s'établir en Irlande et peupler cette île.

E. SENA [symbolus], — *sena* [estandarte].

C'est encore à l'ancien irlandais que nous sommes obligé de recourir pour trouver l'étymologie de *serraniles*, qu'Aldrete traduit par « arma offensiva ». Vallancey nous indique SEARRA [charrue ou instrument acéré], qu'il dérive du chaldéen *shart* [glaive].

E. SENDEROA [sanitas], — *senero*.

W. SIRIG [sericum], — *sirgo*.

W. TAL [pronus, procerus], dont *talante* [voluntas, inclinatio], dans le Fuero.

B. TAILHA [couper], — *tallar*.

E. TREBIA, — *trebejar* [burlar].

Tous ces mots, ainsi que la liste bien plus nombreuse de racines basques qui existent dans l'espagnol moderne, nous sont des preuves suffisantes pour croire qu'ils n'ont pu être tranmis à ce dernier que par les anciens dialectes de l'Espagne, et que, par conséquent, ces dialectes n'ont pas cessé d'être parlés par le peuple pendant toute la période de la domination romaine, quelle que soit la quantité de mots latins et italiens vulgaires qui aient fini par y prévaloir.

Comme preuve nouvelle et irréfragable de ce que nous venons d'avancer, savoir que les dialectes provinciaux ne se sont jamais éteints, nous citerons l'édit du préteur, relatif aux fidéi-commis, promulgué sous le règne d'Alexandre Sévère. Nous le donnons textuellement, d'après Ulpien : « Fidei-commissa quocunque « sermone relinqui possunt ; non solum latina vel

« græca, sed etiam punica, vel gallicana, vel alterius « cujuscumque gentis. » (l. XXXII, c. 11.)

Si le fait n'était pas tel que nous l'avons affirmé, cet édit n'aurait été qu'une dérision cruelle.

CHAPITRE VII.

UNITÉ DU LANGAGE EN FRANCE.

Preuves historiques tirées du droit d'investiture avant et après Charlemagne, et surtout du serment de 842, sous Charles-le-Chauve.

La conclusion qu'on peut raisonnablement tirer du serment de 842 met la question tout-à-fait hors de doute, en tant au moins qu'elle a rapport aux dialectes indigènes des Gaules. Cette conclusion sera que, sauf la différence de prononciation dans des tribus et des provinces fort éloignées les unes des autres, le romance, conservé dans ce document remarquable, a dû être intelligible et usité par tous les sujets de Charles-le-Chauve; qu'il a dû être, sauf quelques exceptions, d'un usage général dans les Gaules avant et pendant la domination romaine, et survivre à la chute de l'empire, tout en subissant les adjonctions et les modifications que nous avons déjà constatées. Nous avons à nous occuper ici principalement du premier paragraphe de cette conclusion. Un coup d'œil rapide sur l'état de l'empire franc, depuis Clovis jusqu'à Charles, prouvera au lecteur que notre induction est juste, si elle n'est pas inévitable. La conquête

des Gaules par les Francs ne fut point le résultat de la supériorité du nombre; c'est à une invincible valeur, aux masses compactes dirigées par un seul chef vers un but unique, que les conquérants furent redevables de la victoire.

En présence de ceux-ci nous voyons une population immense abandonnée par les Romains, sans discipline, sans union, privée de chef, déjà conquise par les Goths, les Bourguignons, les Alemans, leurs rivaux ou leurs auxiliaires. Cependant les Gaulois, ou plutôt les Gallo-Romains, avaient sur les Francs une supériorité morale et numérique qui compensait, et au-delà, leur faiblesse militaire ou politique. Comparée aux barbares, c'était une nation civilisée et éclairée. Leurs dialectes indigènes, quelque irréguliers qu'ils fussent, s'étaient enrichis par l'adjonction d'une quantité innombrable de mots latins de la langue vulgaire, aussi bien que de la langue classique. Leurs relations continuelles avec les Romains les avaient familiarisés avec des objets et des idées entièrement inconnues aux Francs, et pour lesquels ceux-ci ne pouvaient avoir de termes propres. La nécessité a donc dû engager les Francs à adopter le romance-gaulois. Quant au rapport numérique des deux peuples, nous n'avons point de données sur lesquelles nous puissions fonder une évaluation positive. Mais, à en juger par ce que tous les auteurs latins, depuis César jusqu'à Ammien Marcellin, et ce que Sidoine-Apollinaire, Grégoire de Tours et les

annalistes du moyen-âge disent de la population entassée de l'Aquitaine et de la France méridionale, les habitants indigènes des Gaules, à l'époque de la conquête, ont dû surpasser de beaucoup, ce nous semble, le nombre des conquérants. Tous les chroniqueurs français s'accordent à dire que, pendant les guerres continuelles entre les rois carlovingiens et leurs sujets rebelles, au sud de la Loire, les neuf dixièmes des armées insurgées se composaient de Gallo-Romains. Nithard, en parlant des armées respectives de Charles-le-Chauve et de Lothaire, représente continuellement la première comme composée d'Aquitains et de Provençaux indigènes, tandis que celle de Lothaire était formée de Francs. Qu'on ajoute à cela, qu'avant les mesures violentes de Charles-Martel, tout le clergé, tant séculier que monastique, se composait de Gallo-Romains. Cette double cause donc, la supériorité numérique et morale du peuple conquis, paraît suffisante pour expliquer pourquoi les nouveaux maîtres adoptèrent le romance. Cela n'implique pas, toutefois, que la chose se fit d'un trait, ni qu'ils renoncèrent à leurs dialectes maternels pendant le cours du moyen-âge. Une nation aussi attachée à ses coutumes, aussi entichée de ses priviléges, et aussi prompte, en toute occurrence, à faire valoir et à exagérer le droit de la conquête, n'accepte pas si vite le stigmate de l'infériorité, en condescendant jusqu'à adopter la langue de ses vassaux. Il est plus que probable que cela

n'eut lieu qu'après l'extinction de la race de Mérovée. En attendant, les Francs avaient reçu le baptême ; une génération nouvelle s'était élevée en Gaule, reconnaissant le même Dieu et le même souverain, gouvernée par les mêmes lois, et ne formant avec les Gaulois qu'une seule et même nation. Les mariages mixtes avaient effacé la distinction de race ; il s'était graduellement opéré une fusion entre les deux peuples.

Le moine de Saint-Gall, dont les informations sont si exactes, nous assure que, sous le règne de Charlemagne, les Gaulois, les Aquitains, les Eduains, comprenant probablement les Bourguignons et les Provençaux, se glorifiaient du titre de Francs.

Nous avons dit, qu'après l'extinction de la famille mérovingienne, toute la Gaule reconnaissait la suzeraineté d'un seul chef. Cela exige quelque explication. Ceux qui ont parcouru les annalistes de cette époque se souviennent sans doute que, sous les princes de la dynastie carlovingienne, le pays fut en proie à de continuelles guerres civiles et à des révoltes incessantes. Charlemagne seul sut mettre un terme à ces effroyables désordres. Avant son avénement, les Aquitains, les Provençaux et leurs voisins, ébranlèrent plus d'une fois l'état jusque dans ses fondements. Cependant il est permis de demander si une seule de ces révoltes a eu pour but de déchirer la monarchie. Quelque vagues, superficiels et contradictoires que soient les auteurs francs, il n'est pourtant pas difficile de recon-

naître que la suzeraineté du roi des Francs ne fut jamais contestée, bien que l'ambition des princes, des ducs et des nobles les armât fréquemment contre l'oppression réelle ou prétendue du souverain. Il n'en pouvait guère être autrement, avec l'erreur fatale commise par les deux dynasties de partager l'empire en petites principautés distinctes, partage que les princes firent tantôt durant leur vie, tantôt par leur testament. Ces roitelets ne songeaient nécessairement qu'à empiéter sur les possessions les uns des autres, et même sur les domaines royaux. Une fois en état de guerre avec leur suzerain, ils ont pu couver des idées d'indépendance; mais leurs efforts, bien que souvent réitérés, furent également infructueux. Si jamais pareil projet fut médité, il n'y a point d'exemple qu'il ait été avoué. Il est certain que, lorsque les partages mentionnés se faisaient, ou lorsque les hostilités cessaient, le serment de fidélité et d'hommage était une condition indispensable de l'investiture. Les chroniqueurs en rapportent plusieurs exemples; nous n'en citerons que les suivants :

Quand Dagobert, en 637, érigea l'Aquitaine en duché, en faveur de ses neveux Bogisson et Bertrand, ils prêtèrent le serment de fidélité et d'hommage. (Vély.)

Après la défaite du célèbre Eudes, fils de Bogisson et duc de ladite province, par Charles-Martel, en 732, le vaincu reconnut solennellement la suprématie du vainqueur et lui prêta le serment. Hunald, son fils,

quoique malgré lui, se conforma à son exemple. (Annal. Metenses, A. 732-735.)

Waifre, duc ou roi d'Aquitaine, comme le nomme Thegan, jura foi et hommage à Pepin. (Thegan. de gestis Ludovici imp. A. 741-793.)

Charlemagne, pendant sa dernière maladie, convoqua tous les évêques, ducs héréditaires, comtes et vicomtes de son empire, et les requit de jurer fidélité à son fils Louis comme à leur souverain légitime. (Id.)

Bernard, fils de Pepin, répéta la même cérémonie dans une assemblée générale convoquée par Louis-le-Débonnaire. (Id.)

Enfin Lothaire, nommé duc ou vice-roi d'Italie pendant la vie de son père, ayant tramé contre lui une vaste conspiration, de concert avec les principaux officiers de l'empire, finit par se soumettre, et à cette occasion lui et ses partisans jurèrent le serment de fidélité en présence des princes, des évêques, des nobles et du peuple. (Id.)

Il nous serait facile de multiplier les exemples qui concourent à établir le même fait; les règnes de tous les princes des familles mérovingienne et carlovingienne en fournissent, et toutes les chroniques en sont remplies. Mais comme ce fait a été mis en question dans une publication récente [1], dont l'objet principal est de montrer que l'Aquitaine et la Provence, loin de

(1) Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains, par M. Fauriel. 1836.

former des parties intégrantes de la monarchie, ont toujours fait valoir leur indépendance, soit comme royaumes, soit comme duchés distincts, nous n'abandonnerons pas ce sujet sans protester contre cette affirmation. Il en a été dit suffisamment à l'égard de la première de ces provinces; peu de mots suffiront pour prouver quelle fut la condition de la dernière. De toutes les vastes contrées réunies en dernier lieu sous le sceptre des rois francs, la Provence fut la seule acquise sans violence, sans fraude ni usurpation, par le titre le plus légitime possible, la cession volontaire de la part de son souverain reconnu, avec le consentement de ses sujets. L'Aquitaine avait été conquise par Clovis; la Provence fut cédée à Childebert et Clotaire, en pleine souveraineté, par Vitigès, roi des Ostrogoths, en 537. La cession fut sanctionnée par Justinien et reconnue par Justin-le-Jeune. (Procope, l. III. — Istoria d'Avignone, da Castrucci, l. II, p. 238.)

La remarque de Baronius, au sujet de cette transaction, est trop juste et trop importante pour être passée sous silence : « Ita plane accidit, ut nihil sit in cæteris « Galliarum provinciis quod justius Franci possede- « rint quam Massiliam, cum aliis ejusdem provinciæ « locis, acceptis illis concessione Gothorum et cessione « facta imperatoris. » En citant l'ouvrage de Castrucci, nous saisissons l'occasion de témoigner à l'auteur toute notre gratitude. Il l'intitule modestement *Histoire d'Avignon et du Venaissin,* tandis que c'est une histoire

volumineuse, consciencieuse et fort soignée du midi de la France, et, nous pourrions ajouter, de tout le royaume au moyen-âge. Connaissant parfaitement les anciennes chroniques et les annales de cette époque, dont un grand nombre ont péri depuis la publication de son ouvrage, il pèse les autorités contradictoires, remonte des effets à leurs causes avec la pénétration d'un esprit philosophique, et toutes les fois qu'il voit la possibilité d'une conclusion satisfaisante, soit sur les faits, soit sur leurs résultats, il la tire avec impartialité.

Cet auteur nous apprend que la Provence, après la mort de Clotaire, tomba en partage à Gontran, conjointement avec le royaume ou le duché d'Orléans, lequel Gontran les posséda, d'après le droit commun, jusqu'en 572. La Provence reconnut ensuite pour suzerain Clotaire II. (Id., p. 254.)

Elle fut gouvernée, comme partie intégrante de l'empire, par Dagobert II, ou plutôt par Pepin d'Héristal, maire du palais, pendant vingt ans, sans contestation ni interruption. (Id., p. 256.)

Pendant le règne de Charles-Martel (l'année n'est pas indiquée), Géraldo Rossiglione, qu'on prétend avoir été un descendant des anciens rois de Bourgogne, fit une tentative mal concertée pour rétablir leur puissance, et ajouter la Provence à leurs possessions. A la première nouvelle d'une révolte, Charles courut aux armes, entra dans le Venaissin à la tête d'une nombreuse armée, reprit Arles, Avignon, Marseille et

les autres villes qui avaient été surprises par l'aventurier, mit de fortes garnisons dans les citadelles et des magistrats éprouvés dans les conseils municipaux, sans rencontrer, à ce qu'il paraît, la moindre résistance de la part des habitants à son droit de suzeraineté. Castrucci renvoie ici à la chronique de Vegnirius et à l'appendix de Grégoire de Tours.

Nous remarquerons en passant que Castrucci affirme positivement que Charles fut nommé roi des Francs en 724. Nous citons textuellement: « Scor- « rendo dapoi nelle provincie de Francia Eudone duca « d'Aquitania, prima di moversi a debellarlo, assem- « bro Martello un concilio generale di tutti gli stati « della Francia, nel quale con voti unanimi, non sola- « mente prefetto del palazzo e regente del regno, ma « ancora con titolo piu sublime fù creato e salutato « principe de' Francesi nell' anno di Christo 724. Come « allegando gli antichi annali di Francia referisce il « Venerio nella cronica de' Borgognoni. » (L. II, c. 7, p. 257.)

Lorsqu'en 730 et 736 les Sarrazins envahirent et dévastèrent la Provence, le même héros, prince ou préfet, vola, comme de coutume, au secours de ses sujets désolés, tira une vengeance sanglante des infidèles, les défit et les chassa; après quoi son autorité comme souverain fut solennellement reconnue. (Appendix à Grégoire de Tours. — Castrucci, l. II. — Adonis, chronic., A. 736-737.)

Dans le partage qu'il fit en 740, il assigna la Neustrie, la Bourgogne et la Provence à son fils, Pepin-le-Bref; qui dans la suite devint empereur. (Castrucci, l. II, c. 8, p. 262.)

Le règne si fécond, si agité et si désastreux de Louis-le-Débonnaire, qui hérita du puissant empire consolidé par Charlemagne, et comprenant l'Aquitaine et la Provence, présente un si grand nombre de partages et de révocations, tant de duplicité, d'intrigues et d'oscillations, qu'il serait sans doute présomptueux de vouloir parler positivement de telle ou telle partie constitutive de l'empire. C'est ici que les biographes trompent notre espoir par leur silence, ou nous embarrassent par leurs informations vagues et leurs rapports défectueux. Mais si nous ne pouvons affirmer que la Provence fut assignée, à ce titre, à l'un des fils de Louis en particulier, nous pouvons du moins induire de différents autres faits avérés qu'elle fut conférée à Charles-le-Chauve. Le caractère négatif de l'empereur en fit dans tous les temps le jouet des circonstances. Facile à intimider, dupe et fanatique, il céda aux menaces de ses fils en 817, conféra la Neustrie à Lothaire, l'Aquitaine à Pepin, la Bavière à Louis, et envoya Lothaire gouverner l'Italie, où, grâce à ses intrigues et peut-être du consentement de son père, il se fit couronner empereur. (Vita Ludovici Pii, auct. anonymo, vulgo dicto astronomo.)

Le monarque, faible et esclave de sa femme, eut de

son second mariage un fils, Charles-le-Chauve, qui devint l'objet de ses affections les plus tendres et de la sollicitude inquiète et continue de sa mère, l'artificieuse et ambitieuse Judith. Jalouse du partage fait en faveur des enfants du premier lit, elle ne négligea aucun moyen pour persuader à son époux de l'annuler et d'en faire un autre, par lequel elle n'espérait rien moins que de placer son fils sur le trône des Carlovingiens. Sa politique eut enfin le succès désiré. Louis, à son instigation, investit Charles du royaume d'Aquitaine et le couronna de ses propres mains roi de Neustrie, dans une assemblée générale des évêques et de la noblesse, acte qui fut regardé par les Francs comme la désignation virtuelle de leur futur souverain. Cependant il n'y eut pas de cession explicite de la Provence. Avons-nous toutefois raison de supposer qu'elle fut également cédée à Charles? Nous le croyons, car l'Aquitaine, comme province, duché et royaume, en comprenait certainement la partie occidentale. Lorsque l'Aquitaine eut été assignée aux Visigoths par Honorius, ils conquirent le Languedoc et la Provence, partie de l'ancien royaume des Bourguignons, qui, après leur défaite par Euric, en 472, le reconnurent comme suzerain. (Jornandès, de rebus geticis, c. 44-47. — Castrucci, l. II, c. 5, où il cite Vegnirius.)

Après sa cession aux Francs par Vitigès, la Provence a dû être comprise dans le fief donné à Bogisson, et qui se composait de l'Aquitaine; car les

chroniqueurs ne disent pas un mot d'une investiture séparée, et s'accordent tous à affirmer que Bogisson fut duc ou roi de ce pays. Son fils Eudes en recueillit la succession, comme héritier de son père. Hunald et Waifre la réclamèrent au même titre. Dans les guerres fréquentes entre les ducs d'Aquitaine et les rois mérovingiens et carlovingiens, les armées d'Aquitaine abondaient toujours en Provençaux. (Nithard, loc. cit.)

Quand Charles-le-Chauve et son frère Louis-le-Germanique déclarèrent la guerre à Lothaire, en 841-842, la nombreuse armée des partisans de Charles se recruta notamment dans cette province. Mais ce ne fut pas tout; nous sommes porté à croire qu'il avait nommé un de ses vassaux gouverneur du pays, pendant son séjour en Neustrie, puisque nous trouvons qu'en 842, Guerricus, gouverneur de la Provence, suivi d'une armée composée de comtes et d'habitants du pays, vint se ranger sous les drapeaux de Charles. (Castrucci, l. 1, c. 1, et les autorités qu'il cite.)

Plus tard, il est vrai, quand les frères furent réconciliés, il se fit un partage différent, par lequel la Provence fut cédée à Lothaire. Cela eut lieu par le plaid de Kiersi, dont nous n'avons pas à nous occuper.

Le lecteur comprendra maintenant pourquoi nous nous sommes engagé dans cette revue historique. Nous avons eu pour but de montrer que le droit de suzeraineté des rois francs depuis Clovis s'étendit sur

toute la Gaule, de la Seine à la Méditerranée, et que dans tous les partages ce droit fut ou expressément réservé, ou du moins sous-entendu. Il importait d'établir ces faits pour justifier la conclusion que nous avons tirée de la convention de 842. Il paraît de la proclamation de Louis-le-Germanique à son armée, proclamation relatée par Nithard, qu'il s'était élevé des doutes sur la bonne foi des deux frères, Charles et Louis. C'est pour les dissiper, et pour raffermir leur alliance par la sanction solennelle d'un serment prononcé devant l'assemblée générale du peuple et ratifié par elle, que cette cérémonie eut lieu. L'armée de Louis étant composée de Germains, le serment qu'elle prêta était en tudesque, tandis que celui prononcé par l'autre armée était en romance. Le serment de Louis, au contraire, fut prononcé en romance, et celui de Charles en tudesque, afin qu'ils pussent se rendre intelligibles à leurs sujets respectifs. Nous nous bornerons ici au romance. Nous avons conclu que cette langue a dû être commune et intelligible à tous les Francs, car à cette époque on désignait sous ce nom tous les sujets de la couronne, sauf un petit nombre d'exceptions que nous indiquerons tout à l'heure. L'étendue des possessions de Charles-le-Chauve, à l'époque dont nous parlons, tranchera la question. Comme roi de Neustrie il était maître de toute la ligne de la Seine, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans l'Océan, et de tout le pays situé entre cette ri-

vière et la Loire. Comme roi d'Aquitaine, il était suzerain, sinon possesseur réel, de la Septimanie et de la Provence. Son armée se composait donc de levées faites dans toutes ces provinces, de Francs, de Gallo-Romains, d'Aquitains, de Bourguignons, de Visigoths et de Provençaux. Il n'a pu y avoir qu'un seul motif pour prononcer ou traduire en romance les serments de Louis et de son armée, c'est celui de les rendre complétement intelligibles à l'armée de Charles. Si l'on admet cela, le romance a dû être la langue vulgaire qui prévalait dans toute la Gaule; les Francs, rigoureusement parlant, ont dû l'avoir adoptée à cette époque, quoiqu'ils aient pu conserver encore leurs idiomes maternels. Les exceptions auxquelles nous faisons allusion étaient l'armoricain ou bas-breton, le gallo-basque parlé dans les districts situés au pied des Pyrénées, et le francique ou tudesque qu'on parlait encore en Austrasie, c'est-à-dire dans les pays situés entre la Meuse et le Rhin. Mais nous ne pouvons admettre que les habitants de la Septimanie, qui s'étendait de l'extrémité orientale des Pyrénées au Rhône, entrassent dans cette catégorie. Différents auteurs se sont imaginé que, par suite des invasions fréquentes des Arabes et des Maures dans ces provinces, la langue de ces derniers a dû y être prépondérante au neuvième siècle. Cette opinion, qu'aucune autorité contemporaine ne vient confirmer, et qui est réfutée par le fait qu'aucune trace de la langue arabe n'apparaît

dans les productions les plus anciennes des troubadours, semble être résultée d'une appréciation toute erronée des motifs qui ont amené les guerres entre les Arabes et les Francs. Ces guerres ont été représentées comme des guerres saintes, des conflits pour faire triompher l'islamisme de la religion chrétienne [1]. Certes ce furent des motifs religieux qui stimulaient Charlemagne et ses chevaliers quand ils envahirent l'Espagne; la foule se pressa sous leurs bannières avec autant d'ardeur qu'elle se précipita plus tard dans les plaines de la Palestine. Il n'en fut pas de même des Arabes. Le prosélytisme n'entrait nullement dans les vues de leurs émirs et de leurs valis, pas plus que la conquête de la Gaule; il ne fut point le but de leur gouvernement, même en Espagne. Les églises chrétiennes et les monastères, notamment ceux des bénédictins, eurent la permission de célébrer leur culte tant sous les Abbassides que sous les Ommiades; ils furent même protégés par eux, sous la dure condition, il est vrai, de fermer les portes et de payer un tribut exorbitant. Cela ressort clairement de l'ordonnance d'Alboacem, dont nous ferons une mention spéciale dans la suite. Les expéditions militaires des Arabes et des Maures dans le midi de la France ne doivent pas non plus être considérées comme le résultat de la soif des conquêtes. Depuis la première invasion

(1) Voy. Hist. de la Gaule méridionale, v. 3-4.

sous El Samedi, en 721, jusqu'à la destruction du califat en Espagne, le but et la fin de leurs entreprises étaient de s'assurer les défilés des Pyrénées, de repousser les projets ambitieux des ducs d'Aquitaine, de protéger leur commerce avec les Vascons et les provinces méridionales, et surtout de s'enrichir des dépouilles des églises et des couvents, envers lesquels la piété fanatique des rois francs et de leurs leudes avait été si prodigue. (Adonis, chronic. A. 736-738. — Castrucci, l. II, c. 8. — Conde, dominacion de los Arabes en España; et toutes les chroniques.)

Il est incontestable que les émirs convoitaient une place forte dans la Septimanie, pour la réalisation des projets que nous venons d'énumérer; mais la seule conquête durable qu'ils semblent avoir méditée est celle de Narbonne, qui, avec ses dépendances, resta en leur pouvoir pendant un grand nombre d'années. A cela près, ni les Arabes ni les Maures n'occupèrent en Gaule aucun poste permanent de quelque importance. Ils étaient odieux aux chrétiens, en raison de leur religion; ils étaient exécrés par suite de leur cruauté sans exemple, et des horribles dévastations qui marquaient partout le succès de leurs armes. Leur supériorité incontestable dans les lettres et les différentes branches des sciences, loin de contribuer à la civilisation du midi de la France, ne fit que les porter à regarder avec mépris les indigènes et à refouler tout sentiment d'humanité. Si ce tableau est

fidèle, et il est l'ouvrage de plusieurs de leurs propres auteurs aussi bien que des chroniqueurs français, comment prétendre que l'arabe a débordé ou même influencé le romance dans la Septimanie? Le témoignage non suspect d'Andrès, champion zélé mais inconséquent de la littérature arabe, va répondre à la question : « Egli è vero che nelle composizioni de' pro- « venzali non si scorge vestigio d'arabica erudizione, « ne v' è signo alcuno d'essersi formati i provenzali « poeti su le poesie degli Arabi. » (Dell' origine e de' progressi d' ogni letteratura, c. XI, p. 1.)

Si donc nous sommes autorisé à conclure que l'idiome du serment, et d'autres de la même origine, ont prévalu dans la plus grande partie de la Gaule au neuvième siècle, un moment de réflexion suffira pour convaincre nos lecteurs qu'ils ont dû descendre de l'ancienne langue de ce pays, et qu'ils fournissent la preuve la plus rigoureuse de la justesse de notre seconde proposition. S'ils avaient été introduits par les Romains ou les conquérants postérieurs de la Gaule, les types de famille s'y feraient encore reconnaître, quelque modifiés qu'ils fussent par l'effet du temps. Or il n'en existe pas le moindre vestige; dans leur génie, leur construction, dans tout ce qui constitue l'essence d'une langue, ces dialectes sont entièrement différents de tout ce que nous connaissons des langues étrangères. Ils ne sont ni latins, ni gothiques, ni franciques, ni tudesques, ni saxons, et il n'y

a pas la moindre raison de croire qu'ils aient été introduits par quelque autre des hordes barbares qui ont formé des établissements partiels et éphémères dans ce pays. Nous avons vu que l'existence des dialectes gaulois, pendant le gouvernement impérial de Rome, a été spécialement prouvée par l'édit du préteur. Que peut donc être le romance conservé dans le document cité plus haut, sinon une portion de ces dialectes mélangés avec le vocabulaire des conquérants respectifs, qu'ils ont modifié par le génie particulier de leur propre langue maternelle?

CHAPITRE VIII.

ANALYSE DE LA LANGUE VALAQUE.

Esquisse de l'histoire des Valaques, depuis Trajan jusqu'à Mahomet II. Examen du daco-roman ; preuves tirées de la simplicité de ses formes et de son antiquité incontestable.

Nous pourrions sans péril borner ici cette partie de notre hypothèse; mais la nouveauté de la proposition, la popularité des théories militantes, et le poids des grands noms dans le monde littéraire exigent que nous la confirmions par tous les faits positifs, par tous les arguments que la raison ou la probabilité peuvent suggérer.

Supposons donc que tous ces témoignages aient péri dans le cataclysme des siècles; que le basque, l'armoricain, l'ancien breton et l'irlandais n'existent plus pour nous transmettre les légendes des temps anciens et pour servir de liens entre le passé et le présent, il restera toujours un témoin vivant à l'appui de notre seconde et troisième proposition, un témoin non moins explicite, exempt de toutes les objections qu'on pourrait élever contre les inscriptions bilingues, les déductions du raisonnement, ou l'autorité des poëtes et des chroniqueurs. Nous voulons parler du daco-ro-

man, ou valaque, que, sans la moindre exagération, nous pourrions appeler la clé du problème dont nous avons entrepris la solution.

Il est d'autant plus extraordinaire que cette langue si intéressante et si importante ait été totalement négligée par la multitude d'auteurs qui ont écrit sur les langues romanes, que depuis un demi-siècle elle a pris le caractère d'une langue littéraire et qu'elle possède un grand nombre de grammaires, dont quelques-unes sont écrites en latin. M. Raynouard est le seul de nos auteurs qui en ait fait mention; mais d'une manière si peu conforme à sa précision ordinaire et la finesse de sa critique, que, sans sa propre affirmation du contraire, nous douterions fort qu'il ait jamais pris la peine d'en examiner les principes ou d'en analyser les détails. Dans le petit nombre de pages qu'en son ouvrage il consacre au valaque, nous voyons jusqu'où une intelligence candide et pénétrante est sujette à être entraînée par l'esprit de système. Ceux qui ont parcouru sa grammaire seulement, dans laquelle il prouve à si grands frais que le provençal fut le type des autres dialectes de l'Europe latine, seront surpris en trouvant dans le sixième volume de son Choix, qu'il admet que le valaque est un membre de la famille, mais si différent du reste de ses frères qu'on ne saurait expliquer son existence qu'en supposant qu'il corrompit le latin à sa manière en le mêlant avec les idiomes voisins, et qu'il manquait entièrement de type

positif. Nous citerons le passage en termes propres : « Soit par l'effet du hasard, soit par la force même des choses, l'idiome valaque retint ou rencontra quelques-uns des principes élémentaires, quelques-unes des formes essentielles qui ont constitué, d'une manière si précise et si analogique, les langues de l'occident; mais il créa ou accepta un plus grand nombre de principes et de formes qui établirent une extrême dissemblance entre cet idiome et ceux de l'Europe latine. Il arriva alors pour l'idiome valaque ce qui serait infailliblement arrivé pour chacune des langues de l'Europe latine en occident, si, au lieu d'avoir eu un type commun et primitif, elles s'étaient formées isolément de la corruption de la langue latine, et avaient suppléé des formes particulières, ou adopté des formes accidentelles et diverses que l'influence des idiomes voisins aurait pu leur fournir. J'hésite d'autant moins à placer l'idiome valaque parmi les langues de l'Europe latine, que, s'il présente de nombreuses dissemblances dans plusieurs des formes grammaticales élémentaires, il en offre beaucoup moins dans les mots. » (Choix, t. VI, discours préliminaire, p. 67-68.)

Voilà donc qu'on nous accorde un exemple d'un dialecte roman qui n'est ni dérivé du type, ni aucunement influencé par lui. Passant sous silence l'inconséquence et le vague de cette assertion, c'est en vain que nous demandons à un grammairien quelconque, depuis Sinkay jusqu'à Alexis, le dernier auteur dans

ce genre, une confirmation des observations qui précèdent. Le valaque n'est point fondé sur des principes fort différents de ceux d'après lesquels se sont formés les autres dialectes; il n'emprunta rien à ses voisins immédiats, ni aux étrangers, quoiqu'il soit hors de doute qu'un grand nombre de mots slaves aient été incorporés dans son vocabulaire. Ces mots, bien au contraire, ainsi que tous les autres de quelque origine qu'ils puissent être, ont été modifiés par ses principes et ont adopté ses formes. Si M. Raynouard, au lieu de se contenter du mémoire de d'Anville sur l'ancienne Dacie, eût consulté Thunmann, Von Engel, ou Adelung, conjointement avec les précieuses additions à Mithridate, de feu le professeur Vater, il aurait trouvé, et dans l'histoire du peuple et dans celle de sa langue, aussi loin qu'on en peut suivre les traces, des raisons plus que suffisantes pour changer d'opinion.

Il est dans l'erreur dès sa première remarque au sujet des articles dans le valaque; ceux-ci ne diffèrent point de la partie du discours correspondante dans les langues sœurs. « Est autem articulus in lingua daco-« romana duplex; unus definitus *il*, *lu*, *le*, generis « masculini, et *a*, *oa*, vel *la*, generis fœminini; alter « indefinitus *unu*, *una*. » (Gramm. daco-romana, studio Joannis Alexi, p. 24.) Nous ajouterons une autre coïncidence dans la position de l'article; nous sommes convaincu qu'en ancien italien aussi bien que dans le daco-roman, il était placé à la fin ou ajouté aux noms.

Cela n'est-il pas manifeste dans *fratello*, *cavallo*, *sorella*, et une foule d'autres mots dont les racines sont *frate*, *caval*, *suora*, etc.?

« Les deux verbes auxiliaires *être* et *avoir*, et les autres verbes, réguliers et irréguliers, n'offrent guère de rapports avec les verbes romans, et quelques formes sont entièrement étrangères. » (Choix, t. VI, p. 64.)

Cette observation ne doit être accueillie qu'avec une extrême réserve; la première partie est même entièrement gratuite. Les auxiliaires, ainsi que tous les autres verbes, ont le rapport le plus intime avec leurs correspondants en romance. Ils forment exactement le même nombre de conjugaisons; ceux en *ere* long et bref sont également rangés dans une seule classe; ils ont les mêmes participes actifs et passés; ils suivent la même analogie dans la formation des temps simples, ils se conjuguent d'après le même type, celui du verbe possessif; enfin ils n'ont pas de flexions particulières à la forme passive. Il a fait remarquer, avec raison, que le futur du valaque se forme au moyen de l'indicatif présent de *voiire* [vouloir], qui précède le présent de l'infinitif; mais cette différence ne réside que dans l'auxiliaire employé, et non dans la manière de former le temps. C'est également un temps composé dans tous les dialectes; et nous verrons tout à l'heure que le daco-roman n'est pas le seul qui fasse usage de *vouloir*, pour répondre à ce but.

M. Raynouard semble avoir cru qu'il n'a qu'une seule

manière de suppléer la voix passive, « par la réunion du pronom personnel à la voix active; ainsi, *me laud* signifie en valaque « je suis loué », etc. » (Ib., p. 65.)

C'est là certainement une des manières, usitées également dans l'italien et l'espagnol; mais il y en a une autre commune aussi à tous les trois : « Forma passiva « ex activa non formatur semper ope pronominis *me*, « *te, se;* sed etiam verbo auxiliari *io sunt*, præcipuè « vero in temporibus præteritis et futuris. ex. g. » « Tata « meu *au aratu* terina. » [Pater meus aravit terrenum], vel : « Terina de tata meu *este aratu.* » « Invetia celul « *este laudatu* de invetia toriu. » [Discipulus laudatus est a magistro.] (Alexi, p. 207.)

Après avoir indiqué et redressé ces erreurs, nous allons, avant de commencer notre analyse du daco-roman, donner un aperçu succinct de l'histoire des Valaques, chose indispensable pour fixer l'origine de leur langue, et pour nous mettre en état de décider si cette langue existe dans sa condition primitive, ou si elle a subi quelque altération importante dans la suite des temps. Nous avons puisé nos matériaux dans Thunmann (Histoire des nations orientales); dans le Traité de Von Engel (De expeditionibus Trajani ad Danubium); dans le Mithridate d'Adelung, et dans le Mémoire sur les peuples qui habitent la Dacie de Trajan, par d'Anville.

La Dacie, avant d'être conquise par les Romains, comprenait en un seul royaume toute la Transylvanie

moderne, la Valachie et la Moldavie. Il paraît que dans la guerre, qui pendant cinq années désola le pays sans interruption, la nation fut entièrement détruite, ou que le petit nombre d'habitants qui avaient survécu furent obligés d'abandonner leur patrie. Après la cessation des hostilités, Trajan, sentant toute l'importance de cette province comme barrière contre les irruptions des hordes septentrionales, conçut le projet gigantesque de la repeupler par des colons romains, projet à l'accomplissement duquel chaque partie de l'empire fournit son contingent. L'établissement permanent se composait de deux légions entières, indépendamment des colons. Avant la mort de Trajan, la population s'était déjà considérablement accrue; on avait bâti des villes, l'agriculture avait fait des progrès notables, les pâturages, dont le pays abonde, étaient couverts de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons. Un langage mixte, formé par les dialectes homogènes des colons, et dans lequel le latin corrompu prédominait à un haut degré, avait pris la place du dace, et la Dacie et le Danube semblaient suffire pour maintenir l'autorité et assurer le repos de Rome. Cependant cette flatteuse perspective s'évanouit avec la mort de l'empereur. La fertilité, le climat agréable et la prospérité de cette province avaient depuis longtemps éveillé la cupidité des barbares. Les Goths, avec leurs innombrables confédérés, passèrent la frontière; ils furent défaits, mais non découragés. De

nouveaux essaims réparèrent leurs pertes, et la défaite signalée qu'ils essuyèrent près de Naissus, au lieu de refroidir leur ardeur conquérante, les détourna seulement pour un certain temps de leurs desseins sur l'Italie, et les fit redoubler d'efforts pour s'emparer de la partie orientale de la Dacie. Les victoires de Claudius II avaient coûté à l'empire d'immenses sacrifices de sang et de trésors. D'autres ennemis plus rapprochés éveillèrent les appréhensions du sénat; l'irruption des Alemans en Italie exigeait la concentration des légions. Les dépenses occasionnées par le maintien et la défense de cette vaste frontière étaient tellement énormes, qu'Adrien, avant l'élévation de Claudius au trône des Césars, avait déjà résolu de l'abandonner en totalité; résolution qui eût été mise à exécution sans les instantes représentations des colons, qui lui firent comprendre que, par suite de l'évacuation de la province, eux et leurs familles couraient à une ruine certaine. Ce ne fut qu'à regret que ce plan fut abandonné ou plutôt ajourné. Lorsque Aurélien fut revêtu de la pourpre, il se vit engagé dans une guerre avec les Alemans, menacé d'une révolte sérieuse en Gaule, et déterminé par politique ou par ambition à porter ses regards vers l'Egypte et l'orient. La nécessité de rétrécir les frontières européennes de l'empire devint manifeste et inévitable. Bientôt un traité fut conclu avec les Goths, et toute la province de la Dacie évacuée par les Romains, bien

qu'elle ne fût pas expressément cédée aux barbares. Vopiscus nous apprend que, avant de retirer les légions, l'empereur avait pris la précaution d'ordonner des mesures pour transporter en Mœsie des colons qui voudraient quitter le pays. Un grand nombre d'entre eux cependant, et notamment ceux qui s'étaient établis dans la Valachie d'aujourd'hui, habitués à la vie pastorale, restèrent et cherchèrent un refuge dans les montagnes, où ils demeurèrent sans être inquiétés par les Goths, s'adonnant au soin paisible de leurs troupeaux. C'est à ceux-ci, et à ceux de leurs compagnons qui avaient émigré de la Valachie, que nous sommes obligé de nous en tenir; car nous n'avons pas de renseignements positifs sur les colons qui habitaient les autres districts de la province.

Une partie des familles qui avaient été transportées en Mœsie se retirèrent au mont Hémus, d'autres dans les montagnes de la Thrace, d'autres enfin émigrèrent en Tartarie, où leurs descendants, dans les temps postérieurs, étaient connus, selon Edrisi, sous le nom de Turco-Valakites. Mais quoique dispersés dans toutes les directions, les Daco-Romains semblent, à l'instar des Juifs, avoir formé des tribus distinctes partout où ils s'établirent, se mêlant rarement aux étrangers, et ne contractant jamais de mariage avec eux. C'est à cette circonstance remarquable de leur histoire qu'il faut attribuer la conservation de leurs dialectes primitifs, transmis de génération en génération et de-

meurés intacts dans leurs caractères généraux, bien que mélangés avec des racines slaves, gothiques et turques, conséquence inévitable du changement fréquent de maîtres. Tous les historiens que nous avons cités s'accordent à dire que, même dans la dernière période de leur décadence, ils étaient fiers du nom de Rumanje ou descendants des Romains; ils les représentent comme fort attachés à leur ancienne langue, comme préférant le séjour des districts montueux, tels que l'Hémus et le Pinde, à celui de la plaine, afin de conserver leur race pure et leur idiome intact, comme un peuple exclusivement pastoral. Tels sont les caractères distinctifs que présentent tous les Valaques, qu'ils soient restés dans les montagnes de la Valachie, ou qu'ils aient émigré en Mœsie, en Thrace ou en Tatarie. Lucius, historien de la Dalmatie, fréquemment cité par d'Anville au sujet des Valaques, rapporte une conversation qu'il eut avec l'archevêque d'Achridi, natif de la Valachie: « Noi « suntem, » s'écria le prélat avec enthousiasme, « di « sangue Rumena. » Lucius assure positivement que ces peuples n'ont jamais cessé de parler leur idiome maternel. A quelle époque ont-ils pris ou ont-ils reçu le nom de Valaques? Nous sommes dans l'incertitude à cet égard; mais ce fait doit avoir eu lieu longtemps après qu'ils eurent franchi le Danube, probablement pendant leur séjour dans l'Hémus; car Adelung nous assure que *vlach*, en esclavon, signifie

« pâtre, berger, » nom qui leur fut donné par la raison qu'ils se livraient au soin des troupeaux. Eux-mêmes appelaient la Valachie « tiera romanesca, » et leur langue « daco-romana. » Au septième siècle selon d'Anville, au neuvième selon Adelung, les tribus qui s'étaient établies au mont Hémus furent soumises aux Bulgares, qui, soit à leur demande, soit dans le but de les placer comme barrière entre les Huns et la Bulgarie, les transportèrent en Valachie, où ils rejoignirent les descendants des colons romains qui n'avaient jamais quitté la province. Les historiens byzantins attestent ce fait aussi bien que Lucius et Ville-Hardouin. Pendant plus de deux siècles les Valaques reconnurent la souveraineté et jouirent de la protection des Bulgares, jusqu'à ce que, après l'extermination de ce peuple par Basile II, ils furent réduits à une sujétion nominale sous les rois de Hongrie, auxquels ils payaient un tribut annuel comme prix de leur indépendance, étant gouvernés par leurs waywodes ou princes indigènes, si l'on peut dire qu'un peuple de bergers a eu des princes. La plupart de leurs tribus dispersées dans la Transylvanie, la Thrace et le voisinage de Saint-Severin, où plusieurs d'entre eux s'étaient établis, retournèrent alors en Valachie, où ils vécurent en paix, sous la suzeraineté des rois de Hongrie, jusqu'à ce qu'enfin, dans les années 1391 et 1394, ils essuyèrent le choc des Turcs, qui, au commencement du quinzième siècle, conquirent et dévas-

tèrent toute la province. Le reste de leur histoire est généralement connu.

Autant donc qu'il est possible de juger de l'origine et de l'état d'une langue par l'histoire du peuple qui la parle, nous avons tout lieu de croire que le valaque moderne est le résultat de la fusion des dialectes variés introduits dans cette partie de la Dacie par les colons romains, et que, malgré l'altération que beaucoup de ses formes ont pu subir par l'introduction de mots esclavons ou autres, il est, en son génie et sa substance, ce qu'il fut du temps de Trajan. Nous avons fait observer plus haut, en parlant du celtibérien, que la fusion de différents dialectes implique une analogie entre leurs caractères, bien qu'elle n'implique nullement une analogie entre leurs mots. Le valaque, par conséquent, est un idiome analytique; un grand nombre de flexions dans ses verbes sont irrégulières; sa manière de placer les articles et les prépositions est remarquable, mais ne lui est point particulière; ses noms, bien que sans flexions casuelles et généralement terminés en *u*, au singulier, conservent quelquefois les terminaisons latines, quelquefois celles des autres idiomes auxquels ils ont été empruntés; tous cependant sont réduits à l'état de monoptotes, conformément au génie de la langue-mère. Non-seulement nous renvoyons en toute confiance au daco-roman, comme à la preuve la plus naturelle et la plus directe de notre hypothèse, mais encore nous le choi-

sissons comme devant nous guider infailliblement vers l'origine et les principes essentiels de toute la famille romane. Car, si l'histoire des Valaques suffit pour nous convaincre que leur langue n'a subi aucun changement important depuis que la province a été repeuplée par ordre de Trajan, le corollaire nécessaire en est que partout où il coïncide, soit en ses principes soit en ses formes, avec les autres langues de l'Europe latine, ces coïncidences ont dû découler d'une même source, ou, en d'autres termes, qu'elles ont dû être transmises par les dialectes populaires avant le démembrement de l'empire. En nous servant du mot de coïncidence, nous entendons parler de la substance même, car il va sans dire que la prononciation seule a occasionné une foule de variations apparentes, dans les mêmes racines, parmi les divers dialectes du romance.

Adelung et Vater, deux des linguistes les plus universels dont l'Allemagne puisse se glorifier, ont été frappés de la grande ressemblance entre le daco-roman et l'italien moderne, au point de soupçonner d'abord que ce dernier aurait pu, à une certaine époque, exercer quelque influence sur le daco-roman. Les recherches infatigables de ces deux savants les convainquirent que leur présomption n'avait pas le moindre fondement. Feu le professeur Vater nous a assuré, et cela est constaté dans le Mithridate, que bien qu'ils eussent exploré toutes les bibliothèques publiques et un grand nombre de bibliothèques particu-

lières de Vienne, Bucharest et autres villes, il leur a néanmoins été impossible de découvrir une seule autorité, traditionnelle ou historique, d'où l'on pût conclure que l'italien ait contribué à la formation du daco-roman. Les classes supérieures de cette province ont renoncé presque entièrement, depuis de longues années, à leur langue maternelle, et adopté l'italien, à cause de son affinité avec leur idiome, et des charmes de sa littérature; mais le daco-roman, tel qu'il est parlé par le peuple, et tel qu'il se montre dans la grammaire d'Alexi, et les nombreux échantillons dont il a enrichi son livre, n'a rien emprunté à aucune des langues sœurs. Les Valaques étaient un peuple de bergers et non de commerçants. Il est impossible de prouver la moindre relation entre eux et la moderne Italie. Adelung, il est vrai, dit qu'on nourrit un instant le projet de céder une partie de la Transylvanie et de la Valachie aux chevaliers de Saint-Jean, ce qui aurait pu, si le plan eût été exécuté, servir à l'introduction de l'italien dans la province; mais cette concession ne se fit jamais. Différents papes, notamment Grégoire XI, se donnèrent bien du mal pour convertir les Valaques, de l'église grecque à l'église romaine, mais, ajoute Adelung, au lieu d'essayer de les instruire au moyen de la langue latine, Grégoire choisit et ordonna Antonio di Spalati, évêque de Miltow, précisément parce qu'il était versé dans le valaque.

Alexi range les noms substantifs en deux classes :

d'abord ceux en *u*, de beaucoup les plus nombreux, ensuite ceux qui se terminent en *a*, *e* ou *ea*. Ceux en *u* correspondent à ceux terminés en *o* en italien, tels que: *Deu*, *domnu*, *demonu*, *auru*, *argentu*, *focu*, *fructu*, *idolu*, *lucu*, *oleu*, *omu*, *cavalu*, *promu*, *lacu*, *fumu*, *vinu*, *ursu*, *lupu*, *ventu*, *templu*, *domu*, *fiiu* [filius], etc.

Un grand nombre de ceux de la seconde classe viennent, concurremment avec l'italien, confirmer une observation que nous avons faite au sujet de formes primitives et populaires des mots latins que les grammairiens rangent dans la troisième déclinaison; par exemple : *berbice*, *cerbice*, *conte*, *contesa*, *principesa*, *duca*, *duchesa*, *frunde*, *fonte*, *carbune*, *dente*, *punte funte*, *neve*, *pulbere*, *mente*, *pepine*, *ariete*, *sorice*, *frate*, *nepote*, *morte*, *bunitate*, *crestenitate*, *societate*, *fratietate*, *muiire* [mulier], etc.

Les noms masculins terminés en *u* et *e* au singulier changent au pluriel ces voyelles en *i*, comme *domnu*, *domni*, *frate*, *frati*. Les exceptions à cette règle ne se trouvent pas dans les autres dialectes.

La plupart des substantifs féminins en *a* changent cette lettre en *e* au pluriel.

Ceux en *ate* au singulier prennent *i* au pluriel : *bunitate*, *bunitati*, *sanitate*, *sanitati*; *punte*, *pluvia*, *lege*, *fune*, *furingine* [fuligo], etc., prennent également *i* au pluriel.

Dans les pronoms nous trouvons les coïncidences suivantes :

PRONOMS PERSONNELS.

Singulier.	Pluriel.	Singulier.	Pluriel.
io, me	noi, ne	il, elu, lui	eli, lor
tu, te	voi, ve	ea, lea, lei	ele, lor
... se	... se		

Les pronoms possessifs sont absolument semblables à ceux des autres dialectes, excepté que le valaque les termine uniformément en *u*.

Pronoms démonstratifs : *Quest, questu, quel, aquelu, qui, quea, insumi.*

Les noms de nombres cardinaux, légèrement modifiés par certaines lettres convertibles, se correspondent jusqu'à dix, mais non au-delà.

unu	seu
doi	septe
trei	optu
patru	nove
quinque	dece

Pour exprimer les nombres cardinaux après dix, les Valaques disent : « unu spre dece, doi deci si unu. » En parcourant leurs ballades et leurs productions pastorales, on se croirait transporté dans ces temps reculés où les langues ne se composaient que d'un petit nombre d'éléments simples, et présentaient isolément les matériaux qui, à un degré supérieur de leur développement, furent combinés en un système synthétique, et reçurent des flexions dans les cadres artificiels de la déclinaison et de la conjugaison.

Pour exprimer le futur, ils disent : « io voiu lauda », apocope de « laudare. » Au lieu de « habueram, » « io « amu fostu avutu. » Bienfaiteur se rend par : « facitoriu « de bene. » Pour exprimer une impulsion ou une action subite : « in o battere di ochiu. »

Les modes de comparaison portent le même caractère simple et élémentaire ; ils ne font jamais usage des finales latines *ior* et *issimus*. Le comparatif se forme au moyen de l'adverbe *mai* [magis], qu'on place devant l'adjectif : « mai bunu [melior] ; » le superlatif se forme tantôt par la simple addition du pronom démonstratif : « quelu mai bunu [optimus], » tantôt à l'aide de l'adverbe *prè* [valde] placé devant l'adjectif : « prè santu [sanctissimus]. »

Dans nos remarques sur les verbes nous avons dit qu'ils suivaient le verbe possessif, *avere*, en se soumettant aux variations causées par les voyelles carastéristiques au présent des infinitifs, *are, ere, ire,* comme dans les autres dialectes du romance. Cette uniformité, qui, au fond, les réduit à une seule conjugaison, est une nouvelle raison fort plausible pour admettre que le daco-roman n'a essuyé que peu de modifications dans sa substance durant les vicissitudes diverses qu'a subies la nation elle-même. Rigoureusement parlant, il n'a qu'un petit nombre de verbes irréguliers. Ceux que Sinkay et les autres grammairiens appellent ainsi ne sont irréguliers ni en leurs modes ni en leurs temps, bien que quelques-unes de

leurs flexions semblent telles, à cause de la convertibilité de certaines lettres ou l'omission de certaines consonnes. C'est ainsi, par exemple, que *luvare* [levare] fait *leau* ou *ieau* à la première personne du présent de l'indicatif; *rimanere* fait *rimaiu* ou *rimanu*, *venire* fait *veiu* ou *vinu;* mais dans tous les autres temps ils suivent implicitement le type.

Le nombre des verbes irréguliers, dans toutes les langues, augmente à mesure qu'elles sortent de l'état de dialecte pour reconnaître l'autorité arbitraire des poëtes qui sont les arbitres de la littérature; et tout ce que la grammaire peut faire est de poser des règles d'analogie pour les verbes réguliers et de classer ceux qui ne le sont pas. C'est dans des langues telles que le welch, le breton, le basque, le valaque et le romaunch, isolées par la position naturelle des lieux où elles sont parlées, et à peine admissibles dans le domaine littéraire, que la vérité de cette observation apparaît dans tout son jour. Tout le système de leurs verbes est simple et uniforme. Telle fut aussi la condition des verbes dans les monuments les plus anciens de l'italien, de l'espagnol et du provençal; car la multiplication si prodigieuse des verbes irréguliers, dans le dernier de ces dialectes, ne date que de l'époque des troubadours. Mais si le valaque, comparativement, n'a que peu de verbes irréguliers, il abonde au contraire en verbes défectifs.

Nous n'avons pas l'intention de donner une conju-

gaison complète de chaque classe régulière et irrégulière, nous voulons simplement présenter au lecteur les temps et les flexions dans lesquels ils correspondent aux langues sœurs ou leur sont analogues.

Nous commencerons par le verbe *avere, avendu, avutu.*

AVERE [habere].

INDICATIF PRÉSENT.

Tu ai.
El a.
Noi avemu.
Voi aveti.

IMPARFAIT.

Io aveam.

PRÉTÉRIT.

Io avui.
Ei avuro.

FUTUR.

Io voiu avere *ou* avè.

PLUSQUE-PARFAIT.

Io avusem.
Tu avusesi.
El avuse.
Noi avusemu.
Voi avuseti.

IMPÉRATIF.

Aibi tu:
Aiba el.

OPTATIF PRÉSENT.

Tu si ai.
El si aiba.
Noi si avemu.
Voi si aveti.
Ei si aiba.

FIRE [esse].

INDICATIF PRÉSENT.

Io sunt *ou* sont.
Tu es.
El è *ou* este.
Ei sunt *ou* sont.

IMPARFAIT.

Io eram.
Tu erai.
El era.
Noi eramu.
Voi erati.

PRÉTÉRIT.

Io fui.
Tu fusi.
El fù.
Ei furo.

PLUSQUE-PARFAIT.

Io fusesem.

IMPÉRATIF.

Fi tu.
Fia.

Tous les verbes qui sont réguliers dans le daco-roman sont également réguliers dans les autres branches du romance; et ceux qui présentent des irrégularités dans le premier sont irréguliers, quoique à un plus haut degré, dans les autres dialectes. Nous ferons remarquer les coïncidences suivantes dans ceux qu'Alexi classe parmi les verbes irréguliers.

PUNERE [ponere], *punendu*, *pusu*.

INDICATIF PRÉSENT.

Punu.
Puni.
Pune.
Punamu.
Punati.

IMPARFAIT.

Puneam.

PRÉTÉRIT.

Pusei.

PLUSQUE-PARFAIT.

Pusesem.

IMPÉRATIF.

Pune tu.
Puna el.

RIMANERE [remanere], *rimanendu*, *rimasu*.

INDICATIF PRÉSENT.

Rimanu.
Rimani.
Rimane.

IMPARFAIT.

Rimaneam.

PRÉTÉRIT.

Rimasei.

IMPÉRATIF.

Rimani tu.
Rimanea el.

TENERE [tenere], *tinendu*, *tienutu*.

INDICATIF PRÉSENT.	IMPARFAIT.
Tienu.	Tieneam.
Tieni.	PRÉTÉRIT.
Tiene.	Tiennui.
Tieneam.	IMPÉRATIF.
Tienete.	Tiene tu.

VENIRE [venire], *venendu*, *venitu*.

INDICATIF PRÉSENT.	PRÉTÉRIT.
Vinu.	Venii.
IMPARFAIT.	IMPÉRATIF.
Veniam.	Vini tu.

PUTERE [posse], *putendu*, *potutu*.

INDICATIF PRÉSENT.	IMPARFAIT.
Potu *ou* pociu.	Poteam.
Poti.	PRÉTÉRIT.
Pote.	Potei.
Putemu.	
Puteti.	

Ici nous trouvons une autre analogie entre tous les dialectes du romance. Comme le valaque, ils rejettent les infinitifs latins irréguliers, *esse*, *velle*, etc., et les remplacent par une terminaison en *ere* ou *ire*. *Esse*, comme nous l'avons dit, est inconnu en valaque ; à sa place nous trouvons *fire*, dont on voit de nombreuses traces dans les tables Eugubines, et quelques-unes, comme *fi* et *fia*, dans l'italien moderne.

Les verbes terminés en *isco* jettent un si grand jour sur notre seconde et troisième proposition, et les confirment à tel point que nous sommes obligé de déroger à notre habitude et de donner la conjugaison complète d'un de ces verbes. En réfléchissant sur la coïncidence entre le valaque, l'italien, le provençal et l'espagnol, dans l'emploi alternatif de *isco*, *io*, ou *eo*, à leurs modes, temps et personnes respectifs, nous sommes tenté de nous écrier : « Ce n'est point dans les archives de la littérature qu'il faut chercher l'histoire des langues, mais dans l'obscur patois des pâtres et des montagnards ! » Quand les verbes diffèrent du latin, mais se correspondent exactement dans les langues modernes, ils démontrent la communauté de l'origine; quand ils diffèrent entre eux dans la forme des inflexions, ils prouvent que chaque peuple modifia les racines d'après la prononciation et les règles de prosodie qui lui étaient propres.

Nous copions dans la grammaire d'Alexi la conjugaison du verbe *inflorire* :

INFLORIRE [inflorescere], *infloriendu*, *inflorilu*.

INDICATIF PRÉSENT.	IMPARFAIT PASSÉ.
Io inflorèscu.	Io infloriam.
Inflòresci.	Inflorieai.
Inflòresce.	Infloriea.
Noi inflorimu.	Noi inflorieamu.
Inflòriti.	Inflorieati.
Inflòriscu.	Infloriea.

PRÉTÉRIT.

Io inflorii.
Inflorisci.
Inflori.
Noi infloriramu.
Inflorirati.
Inflorirò.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Io inflorisem.
Inflorisesi.
Inflorise.
Noi inflorisemu.
Infloriseti.
Inflorise.

FUTUR.

Io voiu inflorì (*pour* inflorire).

IMPÉRATIF.

Inflorisci tu.
Infloreasca el.
Inflorite voi.
Infloreasca ei.

POTENTIEL.

Io si infloresca.
Infloresci.
Infloreasca.
Noi si inflorimu.
Infloriti.
Infloreascà.

Il y a beaucoup de verbes impersonnels dans le valaque, qui ne le sont pas dans les langues sœurs; mais la manière de les rendre en plaçant les pronoms personnels *me, mi, te, ti, ne, ni, ve, vi,* etc., devant la troisième personne singulier des verbes actifs et neutres, est commune à toutes; par exemple, *me dore* [mihi dolet], *mi place* [mihi placet], *se cuvine* [convenit]. De même, dans une signification passive, ils coïncident en plaçant devant le verbe la particule *se* ou *si;* par exemple, *se vide* [videtur], manière de donner un sens passif aux verbes actifs et neutres, dont nous aurons bientôt l'occasion de nous occuper avec quelque étendue.

Ayant déjà donné la liste des adverbes du valaque et montré leur affinité avec ceux des langues sœurs,

il ne nous reste plus qu'à parler des prépositions.

Celles qui descendent de la langue-mère des anciens dialectes, indiquent encore leurs rapports primitifs; telles que : *afara, cotra, din, parth, tra,* qui pour la plupart existent dans le welch et le bas-breton.

D'autres dérivées du latin marquent des rapports entièrement différents de ceux qu'elles indiquaient dans cette langue, mais parfaitement semblables à ceux qu'elles expriment dans les langues modernes.

C'est ainsi que *a* et *ab* sont fréquemment convertibles avec *cu* [cum] dans le valaque, aussi bien que dans les autres dialectes romans. Par exemple :

« Ei s'hau jocatu a cartile. » [Illi luserunt chartifoliis.]

De, si nous ne nous trompons pas, est toujours un signe du génitif, bien que les grammairiens le représentent comme le signe de rapports différents, notamment du latin *a, ab* et *per.* Alexi croit qu'il est employé de cette manière dans les exemples suivants :

« Stau forte reu de trei, de patru dici. » [Sto valde male a tribus, quatuor diebus.]

« Te voi tienè de manu. » [Te tenebo per manum.]

Dans les deux cas il y a ellipse, comme dans des exemples analogues de l'italien et de l'espagnol. Dans le premier il faut sous-entendre « lu tempu, » dans le second « pe prensal, » ou tout autre équivalent; et ainsi

de remplit son office propre. Mais nous bornons la remarque à cette préposition; car nous n'ignorons pas à quelles longueurs extravagantes quelques grammairiens se sont laissé entraîner au sujet de l'emploi supposé de cette figure de rhétorique. C'est à l'aide de l'ellipse qu'ils ont prétendu réconcilier l'emploi et la signification des prépositions du romance avec les signes latins, chose qui est presque toujours impraticable. *In,* par exemple, dans chacun des dialectes du romance, est fréquemment employé dans le sens de « contra », et dans des phrases qui assurément ne sont pas elliptiques; par exemple:

« Multi ostesi s'au soulatu in nostra. » [Multi milites insurrexerunt contra nos.] (Gram. val.)

Outre les analogies déjà mentionnées, nous observons les suivantes entre les prépositions du valaque et celles des autres dialectes:

A [versus], *da, in contra, in ante, in dereptu, de la, de subtu, de parte, dupu, pre, fora de, fiendu che.*

Nous terminerons notre analyse en y ajoutant un échantillon de la poésie des Valaques, réellement sorti de la bouche d'un pâtre, et le plus ancien qu'il nous fut possible de nous procurer. Nous le devons à l'obligeance du professeur Vater, qui nous l'a communiqué peu de temps avant sa mort. Nous y ajouterons la traduction de chaque stance, aussi littérale que le permet la prose française, ainsi qu'une traduction en vers anglais.

I.

« Amarata turturia
« Quand rimane singuria,
« Schi prè inbitut s'il pierde,
« Schi eu ochii nul mai vede
« Singura sede machnita
« Cuo muire gelita. »

The female dove
'Reft of her love,
When all alone
She makes her moan,
And peering round perceives him not,
Like a sad widow wails her lot.

« La tourterelle, privée de son épöux, seule à gémir, porte autour d'elle ses regards, et ne le voyant plus, elle pleure sa destinée, ainsi qu'une veuve inconsolable. »

II.

« Viatia are di trieste
« Dar numai se necegieste.
« Apoi biara cu urgie
« De pierderia de socie
« Toata dioa ciripesse
« Toate nopte se gelesse. »

Yet life hath need,
And doves must feed;

But she desponding takes no heed,
Puling and crost
For her partner lost,
All day she peaks and pines forlorn
From morn to night, from night to morn.

« Cependant la vie a ses besoins et les tourterelles doivent se nourrir; mais, dans son désespoir, elle néglige tous ces soins. Privée de ses amours, elle languit chaque journée, du matin jusqu'au soir, du soir jusqu'au matin. »

III.

« Unde viede un venatore
« Acolo salta, si zboare
« Se o vada, s'o coviasca,
« Tenu se mai pedepscasca. »

If there appear
A sportsman near,
She seeks not flight,
But in his sight
Flutters, that he may strike the blow,
Till at his feet the wretch lie low.

« Si quelque chasseur apparaît à ses yeux, elle ne prend pas la fuite, mais vole en sa présence, afin qu'il décoche le trait, et que l'infortunée tombe à ses pieds. »

IV.

« Und'è un copaciu fruzos
« Neque mai sede jos;

« Schi quand sede quat' odata
« Tot prè ramure upata.
« Und'è apa limpedia
« O turba, riturba poi bia.
« Bine : aquea è o paseria
« Schi tot cu anima ria. »

On sheltring tree
Ne'er percheth she;
If there she flits,
Expos'd she sits.
If limpid stream
Aside her gleam,
She troubles it,
Remuddles it,
And drinks. — Well! this is but a dove
Still wretched for her absent love.

« Jamais elle ne se perche sur un arbre pour s'ombrager de son feuillage; si elle y vole, elle s'y place exposée. Si une source limpide brille près d'elle, elle la trouble, la ternit et en boit. — Eh bien! ce n'est qu'une tourterelle qui pleure la perte de ses amours. »

V.

« Dach eu che sunt om pe lume
« Oftain, malos di mine
« Che namu nu un bine »

But I who am a living wight,

Often lament and curse my lot,
Because I've nothing, not a groat.

« Mais moi qui suis un homme, je me plains souvent et je maudis mon sort; car je n'ai rien, pas même un liard. »

CHAPITRE IX.

COMPARAISON DES VERBES PRIMITIFS.

Chaque dialecte roman s'est formé isolément, avec le secours d'autres idiomes. Parallèle des verbes possessifs et substantifs en valaque, italien, castillan, provençal et romaunch. — Influence de la langue gothique.

En présentant au lecteur cette analyse de la langue valaque nous n'avons rien exagéré, rien supposé; nous n'avons pas adapté un seul principe, une seule forme à nos opinions ou à nos vues particulières. Elle sera toujours, ainsi que nous l'avons dit, un témoin vivant qui prouvera que les sujets de l'empire romain n'abandonnèrent jamais leurs dialectes nationaux; qu'ils façonnèrent au génie de leurs idiomes les mots latins et étrangers qu'ils adoptèrent, et que ces différents idiomes, homogènes dans leur caractère général, ne variaient que dans les formes et les détails. Elle prouve enfin, par ses analogies et ses ressemblances avec les autres langues romanes de l'Europe, que toutes doivent être émanées de la même source; car elle est le lien qui unit les dialectes modernes aux anciens. Mais tout en attestant ces faits importants, le valaque montre encore, lorsqu'on le compare aux

langues sœurs, que chacune d'entre elles a complété son système indépendamment des autres. Il n'entre point dans notre plan d'expliquer les contradictions qu'on rencontre dans le valaque; aussi ne ferons-nous aucune conjecture relativement aux flexions anomales que présentent quelques-uns de ses verbes. *Avere,* ce type fondamental, fait *io amu*; à la première personne du singulier de l'indicatif présent, anomalie qu'il est impossible de concilier avec les autres personnes du même temps, et qu'il y a tout lieu de supposer intruse, quelle que soit la source d'où elle provient. Nous laissons sans plus ample notice cette irrégularité et beaucoup d'autres du même genre, parce qu'elles sont tout-à-fait en dehors de l'objet de nos recherches. Nous bornant aux principes et aux formes analogues ou coïncidentes que nous avons mentionnées plus haut, comme à des guides infaillibles pour remonter à l'origine des langues romanes, nous aurons à considérer maintenant par quels moyens et par quels emprunts ces différents idiomes ont complété leur grammaire et leur vocabulaire. En accomplissant ce qui nous reste de la tâche que nous nous sommes imposée, nous serons obligé de réunir les deux dernières propositions de notre hypothèse, au lieu de les traiter séparément.

L'objet qui, avant tout, réclame notre attention est *avere,* ce type général de la classe entière des verbes dans tous les dialectes tant anciens que modernes.

Nous avons vu de quels éléments il se compose dans le daco-roman : de temps dérivés directement de cette racine, d'autres temps altérés de *habere*, et de deux flexions, *ai* et *a* (sans l'*h* aspiré), au présent de l'indicatif, qui ne peuvent provenir ni de l'un ni de l'autre. Ces formes, par l'analogie la plus simple, nous conduisent à *ao* ou *hao*, pour la première personne du singulier. Nous n'avons pas à examiner comment il s'est fait que *amu* l'a emporté sur cette forme. Il nous suffira de dire que, dans toutes les branches de la famille, on trouve *hao*, ou une modification évidente de ce dernier. Dans l'ancien italien, nous trouvons *hao*, dans le castillan *he*, dans le provençal *ai*, dans le romaunch *hai*. Si tous ces peuples ont agi indépendamment les uns des autres dans le développement graduel du romance, il faut que le thème en ait été puisé à une source commune à tous les dialectes. Nul étymologiste un peu grave ne voudra le dériver du latin, et nous ne nous fions pas assez aux deux flexions isolées du daco-roman, ni à ce que l'analogie semble nous prouver, pour hasarder l'assertion qu'il ait existé dans les anciens dialectes. Nous sommes donc forcé de le chercher dans la langue d'un des peuples qui succédèrent aux Romains en Italie et dans les provinces.

Le démembrement de l'empire fut une révolution trop violente et trop universelle pour n'avoir pas affecté jusqu'aux classes les plus inférieures du peuple,

et les langues des conquérants, quelque barbares qu'elles fussent, et malgré leur contraste frappant à côté des dialectes des vaincus, ont dû inévitablement se mêler avec eux. A l'époque où les Ostrogoths s'établirent en Italie, et les Visigoths dans l'Aquitaine et plus tard en Espagne, les idiomes populaires de ces contrées avaient perdu considérablement de leur simplicité primitive, et les verbes, en particulier, étaient devenus défectifs ou regorgeaient de barbares anomalies. Sous le règne restaurateur et conservateur de Théodoric, suzerain de tous les Goths, les peuplades dispersées de l'Italie et de la Gaule revinrent dans leurs foyers et auprès de leurs lares, et en se mêlant et s'unissant aux Goths par les liens de la famille, ils s'enrichirent mutuellement de leurs idiomes respectifs. Cassiodore nous apprend que la jeunesse romaine s'empressait à l'envi d'apprendre le gothique. « Pueri « stirpis romanæ, dit Athalaric, nostrâ linguâ loquun- « tur : eximiè micantes exhibere se nobis futuram « fidem, quorum jam videntur affectasse sermonem. » (Cassiod. var., l. VIII, ep. 21; Cypriano Athalaricus rex. — Theodoretus, l. v, c. 30.)

Il ne serait donc pas surprenant qu'une foule de mots gothiques se fussent glissés dans le romance, modifiés par son génie propre et assimilés à des parties du discours. Grotius, Muratori et Peringskiold ont dressé la liste de ces mots, entrés dans l'italien; Aldrete, Siscar et autres, ont recueilli ceux qu'on re-

trouve dans l'espagnol. M. Raynouard a noté ceux qui se rencontrent dans le provençal, et nous-même nous en avons découvert quelques-uns dans ce dernier dialecte et dans le romaunch des Grisons. Mais revenons au verbe possessif. Les flexions du pluriel *avemu, avete,* rendent presque certain que les paysans romains se servaient de *aveo* au singulier. Les flexions, à ce nombre, tombèrent en désuétude par suite des circonstances que nous avons mentionnées, et furent remplacées par d'autres découlant naturellement et manifestement d'une racine gothique. Cette racine est *a* ou *ha,* avec aspiration, qui, toute insignifiante qu'elle puisse paraître, est la mère d'une nombreuse famille, dont les membres ont pris pied dans divers pays et sont devenus la souche de nouvelles générations. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans le glossaire Ulphila-gothique de Junius.

« Ea est monosyllaba gothica *a* duo significans, est « vel habeo, et unum seu aliquid... Ex vocula *a*, tria « præcipua formantur infinitiva, *ava, aga* et *haga*. Ava, « aspiratum hava, in genere significat habere ; aga, « proprium habere, possidere; haga, servare sartum « tectum, sanctum habere. » (Glos. Ulphila-gothic. p. 79.).

La signification double de cette racine primitive, représentant « est » ou « habeo », se retrouve dans tous les dialectes romans, et fournit une probabilité nouvelle en faveur de cette étymologie. Les Daco-Romains,

pendant le long séjour des Goths dans la Dacie, ont, du présent de l'indicatif de *a* ou *ha*, fait *ai*, *a* et *au*; les Italiens *hao, ho;* les Espagnols *hé,* les Provençaux *ai* ou *hai*. Nous avons dit que chaque dialecte a complété son cadre, indépendamment des autres, et l'on ne saurait alléguer de preuve plus concluante de ce fait que le tableau comparatif suivant des temps simples de l'indicatif qui ont survécu.

IMPARFAIT.

VALAQUE.	ITALIEN.	CASTILLAN.
Io aveam.	Avea, aveva.	Avia *ou* habia.
Tu aveai.	Avei, avevi.	Avias.
El avea.	Avea, aveva.	Avia.
Noi aveamu.	Aveamo, avevamo.	Aviamos.
Voi aveati.	Aveate, avevate.	Aviades.
Ei avean.	Aveano, avevano.	Avian.

PROVENÇAL.	ROMAUNCH.
Avia.	Veva.
Avias.	Vevas.
Avia.	Veva.
Aviam.	Vevam.
Aviatz.	Vevas.
Avean, -en, -on.	Vevan.

PRÉTÉRIT.

VALAQUE.	ITALIEN.
Io avui.	Hei (inus).
Tu avusi.	Ebbi, avesti.
El avu, *ou* avuse.	Ebbe.
Noi avuramu, avusemu.	Avemmo.
Voi avurati, avuseti.	Aveste.
Ei avuro, avusero.	Ebbero.

CASTILLAN.	PROVENÇAL.
Hube *ou* uve.	Aio, agui.
Uveste.	Aguist, aguest.
Uvo.	Ao, aguet.
Uvimos.	Aguem.
Uvistes.	Aguetz.
Uvieron.	Agueren, agueron.

Le romaunch manque.

Avançons pas à pas. Le tableau ci-dessus prouve que ces deux temps, tandis qu'ils suivaient une analogie commune dans leur conjugaison, différaient souvent dans les lettres initiales ou intermédiaires, et dans les terminaisons, dissemblance que nous pouvons toutes attribuer à la différence de prononciation. Une autre différence se trouve encore dans les éléments du parfait. *Ebbi* et *ebbero* de l'italien, *hube* et *hubieron* du castillan, furent peut-être, vraisemblablement même, des corruptions de *habui* et *habuerunt;* mais *aic* et *agui,* et toutes les flexions du provençal ont été dérivés du gothique *aigan*, dont la forme la plus ancienne est *aga*. Nous assignerons la même étymologie à *aggio,* une des formes vieillies du présent de l'indicatif, en italien.

Il nous reste maintenant à expliquer, conformément à notre promesse, la formation du futur et du conditionnel dans les trois langues dont nous venons de parler. Comme le futur, en daco-roman et en romaunch, se forme au moyen du verbe auxiliaire *voiire* [vouloir], et de l'infinitif d'un autre verbe, placés

séparément, nous en concluons que tel fut l'usage suivi dans les anciens dialectes. Il est possible que cela ait généralement eu lieu pendant l'enfance des dialectes modernes. Voulant éviter les conjectures, toutes les fois qu'elles ne s'appuient pas sur des faits, nous arrivons de suite à l'état actuel de ce temps dans l'italien, l'espagnol et le provençal. Dans toutes ces trois langues il se forme du présent de l'indicatif du verbe possessif, affixé à l'infinitif du verbe principal. Le premier écrivain qui, à notre avis, en fit la remarque pour l'espagnol, est l'auteur anonyme du « Dialogo de « las lenguas », et après lui Antonio de Nebrija, dont nous avons eu le bonheur de posséder la rare et admirable grammaire castillane. « El futuro dize per « rodeo del infinitivo e del presente diste verbo [ha- « ber] *e, as,* diziendo io amar-e, tu amar-as, que vale « tanto como io *e* de amar, tu *as* de amar. En esta ma- « niera dize per rodeo el passado ne acabado del sub- « junctivo con el infinitivo, e el passado no acabado « del indicativo deste verbo *ia, ias,* diziendo io amar-ia, « io leer-ia, que vale tanto como io *avia* de amar. » (Grammatica del maestro Ant. de Librixa sobre la lengua castellana, capit. II, A. 1492.)

On a bien constaté les éléments qui entrent dans la formation du futur ; mais on n'a jamais expliqué l'emploi exclusif du verbe possessif pour indiquer ce temps. L'usage général que fait le gothique de *haban* pour remplir cette fonction, montre assez la source

dont il provient. « *Haban,* dit Junius, verbo infinitivo « adjunctum inservit futuro tempori, ac denotat quod « adhuc fieri debeat. »

« Dugana im quithan thoei *habaidedun* ina *gada-* « *ban.* » [Cœpit illis dicere quæ essent ipsi eventura.] (Marc, 10, 32.)

« Silba vissatha tei *habaida taujan.* » [Ipse sciebat quid esset facturus.] (Joh., VI, 6.)

« Sa *habaida* ina *galevjan.* » [Hic erat traditurus eum.] » (Joh., VI, 71.)

« Tharei im ik tharuh sa andbaths meins *visan ha-* « *baith.* » [Ubi sum ego, ibi minister meus erit.] (Joh., XII, 26. — Gloss. Ulphila-goth. linguis affinibus per Fr. Junium, p. 78.)

Que le futur se composât de ces éléments dans l'espagnol et le provençal, cela ne souffre aucun doute; car il ne se présente pas toujours sous une forme synthétique; on le trouve parfois séparé en deux par l'intercalation d'un pronom ou d'un autre mot, précisément comme dans la citation de St Marc (10, 32).

M. Raynouard en a donné une foule d'exemples tirés des troubadours (Gram. r., p. 221):

« Epos mon cor non aus dir u rescos,
« *Pregar vos ai,* s'en aus, en ma chansos. »
(Arnaud de Mareuil.)

« Et puisque mon désir je n'ose dire en cachette,
« Prier vous ai, si j'en ose, en ma chanson. »
(*Ib.*)

Le poëme du Cid, généralement attribué au douzième siècle, en fournit aussi un grand nombre d'exemples :

« *Meter* los *he* in escripto, e todos sean contados. » [J'ai à les mettre par écrit, et tout sera raconté.] (V. 1268.)

« Ecras à la manana *yr* vos *hedes* sin falla. » [Et demain à l'aurore, vous avez à partir sans faute.] (V. 1817.)

Ici *yr vos hedes* sont les éléments de *vos yredes* ou *yreis*.

« Mis fijas e mi mugier *ver* me *han* lidiar. » [Mes filles et ma femme ont à me voir combattre.]

Et dans le vers suivant nous trouvons *veran* dans sa forme synthétique :

« En estas tierras aginas *veran* las moradas como se « facen. [Elles verront comment on prend pied sur ces terres étrangères.] »

Telle fut la manière dont les Espagnols exprimaient le futur, aussi loin qu'on peut suivre les traces du castillan :

« En quel suele el pueblo fablar à su vecino. »
(Bercio.)

En italien, nous l'avouons, on ne saurait alléguer d'exemple semblable. Cependant, lorsque nous envisageons les formes les plus anciennes de ce temps, *havreggio*, *amerebbo*, *vorrebbo*, et une foule d'autres indiquées par Bembo, qui se résolvent évidemment en

havere et *aggio*, *amare* et *abbo*, etc., il ne nous reste plus aucun doute que là aussi on ne se servît du même moyen, et que dans l'origine les deux éléments apparussent séparément en italien comme dans les deux autres idiômes.

Renvoyant à nos observations précédentes sur la formation du conditionnel, nous n'avons plus qu'à ajouter que les exemples cités plus haut de la traduction de l'évangile de St Jean par Ulphilas prouvent que les Goths employaient le parfait de *haban* comme auxiliaire dans la composition de l'imparfait du subjonctif, temps correspondant sur le modèle duquel le conditionnel de l'italien a été formé. *Avrei* ne manifeste plus l'élément, parce que *ebbi* a totalement éclipsé *hei*, dont Bembo nous fournit un exemple :

« Or foss' io morto quando lo mirai
« Che non *hei* poi se non dolore e pianto. »
(Prosa.)

Le provençal et l'espagnol emploient l'imparfait *avia*, ce qui ne doit point surprendre, si l'on considère que le type gothique servait pour exprimer l'imparfait et le prétérit passé.

Impératif. Au singulier, l'italien correspond au daco-roman ; mais il forme le pluriel en analogie avec le singulier, ce que le daco-roman ne fait pas.

Le provençal fait *aias*, *aia*, etc., dérivés régulièrement de la racine *ai* ; le castillan fait *ave* à la seconde

personne du singulier et *aved* à la seconde du pluriel; mais dans les autres personnes il coïncide avec le provençal.

Au présent du subjonctif les deux derniers dialectes se ressemblent, *aia, aias,* etc.; l'italien suit son impératif particulier.

L'imparfait du subjonctif, modification du plus-que-parfait, subjonctif latin, quoique analogue en son mode d'inflexion dans les trois langues, offre pourtant quelques variations dignes de remarque. *Avessi* descend régulièrement de *avere;* le provençal *aguess* de *aga* ou *aigan;* et le castillan *oviesse* est une corruption de *avuissem.* Tant est vraie la remarque, par nous faite à différentes reprises, que ces langues, homogènes dans leurs principes généraux, s'écartaient souvent entre elles dans leurs détails. Le castillan est la seule des langues modernes qui n'ait point de participe passé dans la conjugaison du verbe qui nous occupe. A l'époque d'Antonio Nebrija il avait *avido*, mais employé toujours dans un sens actif. Un Espagnol fort savant nous a assuré que l'on ne trouve dans la langue aucun exemple où il fût employé autrement, et qu'aucun Castillan n'endurerait la phrase « Yo he « avido. » Le verbe possessif, dans les différents dialectes du romaunch, dont nous aurons bientôt occasion de parler, offre un grand nombre de particularités dont nous tiendrons compte en leur temps. Nous ferons seulement observer, pour le moment, qu'après

le daco-roman la langue romaunch offre le plus solide appui à notre seconde et à notre troisième proposition.

Désirant analyser cette langue à part, nous procéderons maintenant à l'examen du verbe substantif tel qu'il s'offre à nous dans les autres branches du romance. La fatalité a voulu que ce verbe, dans toutes les langues, vît entrer dans sa conjugaison tant de racines différentes, qu'on pourrait le comparer à un vieil édifice dont les ruines ont servi de base à d'autres constructions successives, de telle sorte qu'il présente à la fin un assemblage confus de matériaux divers où se retrouvent tous les styles d'architecture.

Voici comment on pourrait rendre raison de la bigarrure de sa conjugaison. Dans l'état primitif des langues, lorsque les hommes étaient occupés plutôt des objets qui frappent les sens que des abstractions de l'esprit, l'idée de l'existence était exprimée par des termes indiquant les manières d'être ordinaires. C'est ainsi que *eo*, *fuo*, *sto*, *sedeo*, exprimant tous une notion sensible, mais bornée de l'existence, entrèrent tout naturellement dans la conjugaison ; et lorsque le romain illettré disait *fui*, l'idée de la plante qu'il avait vu croître se présentait à son esprit, et lui en suggérait à la fois et le terme et l'analogie. Plus tard, lorsque les idées abstraites nécessitèrent des signes correspondants, on introduisit *sum* et ses dérivés, et de la sorte il arriva que le même cadre de conjugaison embrassa des termes physiques, si nous pouvons

les appeler ainsi, et des termes généraux, dont les premiers à la longue ne furent plus employés qüe pour exprimer la simple existence. En faisant ces remarques préliminaires, nous ne voulons nullement nous donner des airs de métaphysicien; elles nous ont paru indispensables pour éclairer l'histoire du verbe substantif dans les différents dialectes du romance, et pour expliquer les apparentes anomalies qui se sont glissées dans sa conjugaison.

De ce que nous avons dit on pourra conclure que, conformément à notre humble opinion, le vulgaire ne faisait usage d'aucun verbe qui ressemblât à *essere*, et que celui-ci ne fut introduit qu'à une époque fort avancée du moyen-âge, quand la langue populaire commença à prendre un caractère grammatical ou littéraire. *Stare*, dans le daco-roman et l'italien, *estar*, dans le provençal et l'espagnol, peuvent encore aujourd'hui être employés, dans tous leurs modes et leurs temps, en concurrence avec le verbe substantif, et l'ont probablement été à sa place pendant une longue suite de siècles. *Ser* même, ou nous nous trompons fort, appartient à la catégorie physique.

Quelle que soit l'époque où les différents dialectes qui nous occupent ont complété leurs conjugaisons respectives, le daco-roman, dans les temps que nous avons indiqués, montre clairement de quels matériaux les temps correspondants des langues sœurs se sont formés. Nous avons donc à examiner l'infinitif, le

présent de l'indicatif ou quelques-unes de ses flexions, l'impératif et tout le subjonctif.

Essere ou *esser* a pris naissance, ce nous semble, chez les latinistes du moyen-âge qui assimilaient *esse* aux autres infinitifs en y ajoutant la lettre caractéristique *r*. Ducange cite en ces termes une vieille inscription à Rome : « Cod estis fui et quod sum *esser* abetis. » (Vetus inscriptio Romæ in Eccl. IV Coronat.)

Mais quoique *essere* soit peut-être et fût probablement une invention postérieure, nous savons par le daco-roman que les temps de *sum,* qui existent encore dans cette langue, étaient généralement en usage dans tout l'empire avant sa chute, tout corrompus ou modifiés qu'ils aient pu être chez les divers peuples, soit par l'effet de la prononciation, soit par d'autres causes. Dans le latin classique ils désignaient l'existence d'une manière abstraite, dans les dialectes ils offraient un sens analogue à *fuo*, *sto*, *sedeo*. Nous supposons que tout l'infinitif a été l'ouvrage des latinistes du moyen-âge, probablement des tabellions, à l'exception de l'infinitif valaque, et que d'abord ils n'avaient point de participe passé. Il est certain qu'ils employaient indistinctement *essere*, *stare* ou *estare*, et *sedere*. Ducange l'a prouvé par de si nombreux exemples qu'il ne peut plus rester de doute à cet égard. Ceci explique l'introduction de *status*, comme participe passé dans la conjugaison de *essere*, d'où vient *stato* en italien, *estat* dans le provençal, l'ancien espa-

gnol et le catalan, et *ested* dans la langue d'oil. Mais *essuto* ou *suto*, en italien, était une invention propre au peuple, et a été formé par analogie avec la terminaison ordinaire des participes passés en *uto*.

Ser en espagnol (jamais *esser*) et *seér*, plus tard *seoir*, dans la langue d'oil, était une contraction de *sedere*, comme *creer* de *credere*, *ver* de *videre*, *reir* de *ridere*, *caer* de *cadere*, et une foule d'autres verbes de la seconde et de la troisième conjugaison. Encore aujourd'hui *seer* s'emploie en espagnol, dans tous ses modes, temps et flexions, indistinctement avec le verbe substantif. Personne n'ignore que *sedere* fut employé dans ce sens par les classiques. Dans le dacoroman *sedu* pourvoit au même usage, d'où nous concluons que dans les dialectes vulgaires des Romains, aussi bien que dans le latin classique *sedeo* et *sum* pouvaient se suppléer réciproquement. Le rejet de la lettre *r* est si fréquent dans les verbes de l'espagnol et de l'ancien français, dérivés des verbes latins de la seconde et troisième conjugaison, que nous sommes tenté de croire que ce fut une particularité organique chez chacun de ces deux peuples. *Seer* et *aseer* se rencontrent dans la première traduction du Livre des rois, qu'on regarde généralement, mais à tort, comme le monument le plus ancien du français moderne. « Qui « deived *seer* en tun trone e regner apres tei. » (Trad. du livre III des Rois, fol. 78.) « Ces dis vaissels fits « li reis *aseer* en le aitre ki plus fud prucein al tem-

« ple, ço fud li aitres as pruveires. » (Ib., fol. 89.)

Il est certain que ces formes sont des contractions de *sedere;* car, dans d'autres passages de la même traduction, nous trouvons par hasard ce verbe, conservant encore le *d:*

« Li poure sache del femier
« Od les princes le fait sedeir. »

(L. I, c. II, v. 8.)

Indicatif présent. Le fait remarquable de la présence de *sunt* ou *sont* à la première personne du singulier et la troisième du pluriel de ce temps, dans le daco-roman et le romaunch, nous prouve que tel était l'usage populaire pendant l'empire, et explique en même temps une coïncidence semblable dans les langues modernes. De *sont,* les Italiens ont fait *sono,* dans les deux nombres; en retranchant le *t* final et en ajoutant la lettre euphonique *o;* les Provençaux et les Catalans en ont fait *so* et *son;* mais nous ne croyons pas que *soy,* en espagnol, soit dérivé du même type. Nous démontrerons, dans une des parties suivantes de cet essai, quand nous arriverons à analyser la langue d'oïl, que ce fut un des nombreux archaïsmes imputables, à juste titre, à la langue-mère que nous avons admise dans notre hypothèse. C'est de la langue vulgaire que les notaires du moyen-âge empruntèrent *ego sunt.*

« Et *sunt* Deus omnipotens testis primus, deinde ego « *sunt* Judex Gummeri. »

(Murat., Antiq. ital., t. I, p. 245.)

« Et sunt testis ipsus Deus, et ego Judex Barrisone. »
(Ib., t. II, p. 1182.)

Nous avons dit que le daco-roman nous donne la clé de l'origine et de la formation du romance ; mais nous n'entendions aucunement avancer qu'il embrassât ou qu'il pût indiquer toutes les flexions de chaque verbe en particulier, du moins de chacun de ceux maintenant en discussion, flexions qui, assurément, variaient dans les différents dialectes. Ainsi, par exemple, le daco-roman ne nous est d'aucun secours dans l'application de *sei, siamo,* de l'italien. *Sei* cependant est tout aussi ancien que les tables Eugubines, et sa réapparition dans les temps modernes nous autorise à présumer qu'il n'a jamais cessé d'être en usage depuis cette époque. « Fos-sei, pacer-sei, » que Lanzi traduit par « volens sies, propitius sies », se rencontrent dans la sixième table et dans diverses autres. (Saggio, t. I, p. 361.)

Siamo, comme *abbiamo,* appartient proprement au subjonctif. Or, la substitution du présent du subjonctif à la place du présent de l'indicatif, date déjà du siècle d'Auguste. Suétone nous assure qu'Auguste, Messala, Brutus et Agrippa avaient l'habitude de dire *simus* au lieu de *sumus,* habitude que probablement ils imitèrent du peuple, bien qu'il soit possible que celui-ci ait corrompu le mot. Mais, sans nous embarrasser dans de vagues conjectures, disons que *siamo* suit manifestement son type *abbiamo.* Nous pouvons

en outre hardiment avancer que plusieurs flexions du genre de *abbiamo* ont dû exister dans les dialectes de l'ancienne Italie; car nous trouvons dans ces tables vénérables par leur antiquité, *habia* et *prehabia* pour habeat, etc. (Saggio, t. I, p. 367.)

Nous arrivons donc à conclure que diverses flexions du verbe substantif étaient en usage parmi le peuple, pendant le moyen-âge, dans toute l'Europe latine, et que les poëtes qui, dans tous les pays, améliorent les premiers l'état des langues, en choisirent les formes qu'ils considérèrent comme les plus agréables à l'oreille et comme les plus propres à leur art.

Le provençal, aussi remarquable pour l'apocope que l'italien et l'espagnol pour l'allongement euphonique des mots latins, emprunta également sa première personne pluriel au subjonctif, mais à un dialecte différent. Il emploie *em* et *sem*, apocope de *em-us* et *sem-us*, dont Quintilien et Festus nous garantissent l'antiquité. « *Recipiem* apud Catonem, et alia hujus modi com- « plura. » (Fest.)

« Quid? non Cato censorius dicam et faciam *dicem* et « *faciem* scripsit? Eundemque in certis quæ similiter « cadunt modum tenuit? » (Quintil., l. I, c. 7.)

Quant à *eres*, seconde personne singulier de *so*, en castillan, nous l'attribuons à la prononciation; car l'opinion de quelques grammairiens espagnols, qui le considèrent comme une flexion de *ero*, du latin,

prouve seulement qu'ils ignoraient la convertibilité de certaines lettres, et ne prêtaient qu'une attention superficielle aux habitudes de leurs compatriotes.

Des exemples sans nombre attestent que *r* et *s* étaient convertibles en latin et dans les anciens dialectes : *lases* pour *lares* dans l'hymne Arval; *eri, eris* pour *ei, ejus,* dans les tables Eugubines; *melios* et *melior; plusimi* et *plurimi; asena* et *arena,* et une foule d'autres mentionnés par Varron et les grammairiens, nous autorisent à dire que le peuple disait indifféremment *eses* et *eres* à la seconde personne singulier de *esum.* Si notre mémoire ne nous trompe, on rencontre quelque part, dans les Douze-Tables, *sirit* pour *sit.* Quand le latin s'amalgama avec l'ancien espagnol, le peuple préférait *eres* à *eses,* parce qu'il trouvait que le premier était plus facile à prononcer. L'introduction par les Castillans de l'*r* dans les mots latins, soit avant, soit après une voyelle, est en effet si commune, que sans les exemples que nous venons de citer, nous l'attribuerions à quelque particularité d'organisation; car *r* semble réellement être l'auxiliaire de *s* et de diverses autres lettres. Par exemple, de *stella* ils font *estrella;* de *home, hombre;* de *lumen, lumbre;* de *galea, galera;* de *ridicare, rodrigar;* de *seta, serda;* de *tonare, tronar;* etc.

La même circonstance se retrouve dans le valaque, qui fait *a* ou *are* à la troisième personne singulier du

présent de l'indicatif. Nous montrerons dans la suite, quand nous serons arrivé à la langue d'oil, qu'on emploie très fréquemment *eres* pour *es*.

L'impératif, dans les trois dialectes principaux du romance, se ressemble à tel point que nous nous abstiendrons d'en relever les légères différences. Pour l'origine des inflexions nous recourons encore aux tables Eugubines, dans lesquelles on trouve partout *si* au lieu de *esto* et *sis*. Lanzi en cite des exemples tirés de la troisième, cinquième et sixième table.

L'italien et le castillan font *sii* et *se* à la seconde personne singulier; pour les autres personnes ils suivent implicitement le verbe possessif, comme ils en imitent le présent du subjonctif dans toutes les flexions.

Fossi, fos, fuesse, l'imparfait du subjonctif dans ces dialectes, et *fusesem,* en daco-roman, sont des corruptions si évidentes de *fuissem,* qu'on n'a qu'à les confronter avec ce dernier pour se convaincre qu'elles furent faites par les paysans d'Italie et des provinces quand ils essayèrent de parler latin.

Ainsi nous avons terminé l'analyse de ces deux verbes importants, dont le premier fut le modèle d'après lequel tous les autres verbes du romance se conjuguèrent, et dont le second fonctionna comme auxiliaire le plus usité, donnant aux verbes actifs et neutres la signification passive. Dans notre critique de l'hypothèse française, et dans notre abrégé de daco-roman, nous avons déjà épuisé les observations qui

nous paraissaient devoir être faites sur les verbes réguliers, défectifs et irréguliers. La faute n'en est pas à nous si nous avons considéré chaque dialecte dans son état présent, c'est-à-dire tel qu'il devint quand il eut mûri à l'état d'idiome littéraire. Nous aurions souhaité pouvoir en suivre le développement graduel; montrer quand et comment les anciens matériaux commencèrent à revêtir une nouvelle forme, et signaler les époques où ils furent stationnaires, progressifs ou rétrogrades. Mais le manque absolu de documents et de renseignements historiques sur ce point a rendu cette tâche impossible. Tout ce que nous pouvions ou pouvons faire est d'indiquer les sources dont ils sont émanés; de déterminer l'état en lequel leurs éléments existent encore de nos jours dans le valaque; de signaler l'accroissement qui leur vint successivement des langues étrangères dans le cours de leur existence, de montrer les racines dans lesquelles leurs formes synthétiques peuvent se résoudre, et de rendre raison enfin d'un nouvel ordre d'adverbes et de prépositions, ou des rapports nouveaux que les anciennes prépositions ont dû servir à indiquer.

Quant aux autres points, nous présenterons dans la suite les conjectures qui nous sembleront les plus probables au milieu de l'incertitude et des ténèbres que le moyen-âge nous a léguées, relativement à l'état de l'Europe.

Avant d'abandonner les verbes, nous devons faire

mention d'une manière de rendre la voix passive, plus ou moins fréquente dans tous ces idiomes, que les grammairiens, il est vrai, ont notée, mais que par ignorance de son origine et par leurs vagues conjectures sur l'agent qui sert à la former, ils ont enveloppé d'un nuage impénétrable. Nous voulons parler de la particule *si* ou *se*, qu'on emploie, soit séparée du verbe qu'elle précède, soit ajoutée à la fin de ce verbe. Ce monosyllabe remplit différentes fonctions très importantes dans le romance : il fait l'office de pronom indéfini, correspondant exactement au pronom français *on*, et désignant comme tel le sujet de la phrase ; il indique que les verbes neutres sont employés transitivement, et que les verbes neutres et actifs sont employés passivement. L'ignorance des grammairiens italiens sur la première de ces manières d'employer *si*, qui toutefois n'a pas échappé à la sagacité de Raynouard, est complétement inexplicable. Ils ont pu lire, citer et louer le commencement tant prôné du troisième chant de l'Inferno, sans s'apercevoir que *si* est un pronom indéfini, désignant le sujet, et le vers si souvent cité de Pétrarque :

« Ma spesso nella fronte il cor *si* legge »

sans deviner qu'il atteste que *legge* a le sens passif. A moins de l'interpréter de la sorte et de distinguer entre les cas où il est employé dans ce sens, et ceux où il est simple pronom indéfini, une foule des pas-

sages les plus beaux de la poésie italienne ne seront que des solécismes ou de véritables non-sens. Que de lourds commentaires n'a-t-on pas écrit sur le vers cité de Pétrarque, et le passage suivant du *Paradiso*, le tout parce que les commentateurs ignoraient cette distinction ; et pourtant le passage devient parfaitement intelligible lorsqu'on considère la particule *si*, ajoutée à la fin, comme indication que le verbe est employé passivement !

« Ma visione apparve che ritenne
« A se mi tanto stretto per veder*si*
« Che di mia confession non mi sovvenni. »

(Parad., cant. III.)

Cette particule a été empruntée au gothique, où elle remplit, ainsi que dans les langues qui en sont dérivées, telles que l'anglo-saxon et le suédois, toutes les fonctions que nous avons spécifiées ci-dessus, et s'offre à nous sous les formes de *si*, *se*, *saei* et *sik*.

Nous citerons d'abord quelques exemples tirés d'Ulphilas, où elle indique le sujet de la phrase comme pronom personnel défini ou indéfini :

« Iah *si* silbo vedovo. » [Et illa ipsa vidua erat.] (Luc, VII, 12.)

« Ith *si* usgagandei. » [Cum illa exisset, etc.] (Marc, VI, 24.)

« Ith *si* tagram seinam gaatida meinans fotons. » [Autem illa lachrymis suis rigavit meos pedes.] (Luc, VII, 44.)

En anglo-saxon nous trouvons *se*. Nous ne citerons que deux exemples tirés de la traduction du Nouveau-Testament :

« *Se* was. » [Qui était.] (Luc, I, 23.)

« *Se* is jenemed. » [Qui est appelé.] (Luc, VI, 15.)

Comme pronom indéfini :

« *Saei* fram sis silbin rodeith, hauheitha seina sokeith. » [Quicumque a semetipso loquitur, gloriam propriam quærit.] (Joh., VII, 18.)

« *Saei* habaith gibada imma. » [Quicumque habet, dabitur illi.] (Luc, VIII, 8.)

« *Saei* ni af-quithith alamma aigina seinamma. » [Qui non renunciat omne proprium suum.]

« Ith *saei* nu gatairith aina anabuma thizo minis-« tono. » [Ergo qui solverit unum de mandatis istis minimis.] (Math., V, 19.)

Comme indication que les verbes neutres sont employés transitivement :

« Iah ganuemuq *sik* du imma Fareisaeis. » [Et conveniunt ad eum Pharisei, etc.] (Marc, VII, 1.)

« Iah athabaidedun *sik* du imma Jakobus jah Jo-« hannes, etc. » [Et accedunt ad eum Jacobus et Johannus.] (Marc, X, 35.)

« Gavandidedun *sik* in Galeilaian. » [Reversi sunt in Galilæam.] (Luc, II, 39.)

Comme signe que les verbes actifs et neutres sont employés dans un sens passif :

« Thaei quemun hausjan imma, jah hailjan *sik* sauhte

« seinazo. » [Qui venerant audire eum et sanari a languoribus suis.] (Luc, VI, 18.)

Ici *hailjan* est un verbe transitif, « curare, sanare, » qui reçoit une signification passive par l'addition de *sik*, et la phrase ainsi construite répond exactement au *sanarsi* de l'italien et de l'espagnol.

« Nih Saulaumon in allamma vulthu seinamma gavasida *sik* soe ains thize. » [Nec Salomon in omni gloria sua coopertus sit sicut unus ex istis.] (Math., VI, 29.)

Gavasida, parfait de *gavasjan* [vestire] :

« Iah gaiddia *sik* managei. » [Et congregatur turba.] (Marc, III, 20.)

Gaiddia, troisième personne singulier du présent de l'indicatif de *gaiddjan* [convenire].

Nous pourrions multiplier à l'infini ces exemples. Qu'il nous suffise de dire que c'est là la manière générale, sinon unique, dont la voix passive se rend en gothique et en anglo-saxon. La double fonction de cette particule une fois conçue, toutes les difficultés créées par les commentateurs sur l'usage qu'en ont fait les auteurs italiens et espagnols doivent nécessairement s'évanouir d'elles-mêmes. Aucun auteur n'a tant souffert de l'ignorance de ses commentateurs que Boccace, et nous pourrions citer plus de cent passages de son Décaméron où les éditeurs, voire même l'Académie, confondirent *si*, sujet, avec *si* marquant un état passif, ou le condamnèrent à tort comme un

pléonasme. Prenons l'exemple suivant du commencement de Nov. 1, Giorn. 2: « Spesse volte, carissime « donné, avvenne che chi altrui s'è di beffare inge- « gnato, e massimamente quelle cose che sono da ri- « verire, *se* colle beffe, e talvolta col danno *s'*è solo « retrovato. » Ce n'est certes pas comme une des périodes les plus harmonieuses ou les plus élégantes du grand maître de la prose italienne que nous citons ce passage. Tout ce que nous voulons, c'est d'affirmer qu'il n'y a pas de faute dans la répétition de la particule. Un des commentateurs rejette *se* devant « colle « beffe » comme un solécisme, et Rolli l'a conservé comme un accusatif « popolarmente per via di ripe- « tizione. » C'est corriger une faute en lui substituant une autre. Ce n'est ni un solécisme ni un accusatif. Quelque copiste maladroit a sans doute écrit *se* au lieu de *si* dans le manuscrit consulté par Rolli, et en corrigeant cela, la phrase devient au moins entièrement intelligible. Le *si* devant « colle beffe » serait donc un pronom désignant le sujet, comme dans les exemples que nous avons cités d'Ulphilas, et Boccace a pu l'interposer sans scrupule, vu la grande distance de *chi* auquel il se rapporte.

Nous avons beaucoup entendu discuter sur la nature et l'usage de *si*, dans la ligne suivante du même auteur :

« Ni che *si* far, ni che *si* dir sapendo. »

(Ninfe fiesol, c. XXVIII.)

Evidemment il y a là une ellipse : en suppléant *potesse* dans les deux membres du vers et en prenant *si* comme pronom, occupant la place de *egli*, tout devient clair. Nous devons expliquer de la même manière un extrait de la Vie des Saints fait par La Crusca : « E di- « ceva che non sapea bene che *si* rispondere. » Immédiatement après *si*, il faut sous-entendre *dovea*.

D'un autre côté, en prenant *si* comme signe que les verbes actifs sont employés passivement, nous aurons le plaisir d'arracher aux mains des modernes Zoïle un passage du Décaméron qui a déjà suscité bien des débats :

« Quivi *s'odonò* gli uccelli cantare. »

Mot à mot :

« Ici sont entendus les oiseaux chanter. »

Telle fut l'influence exercée par le gothique sur tous les dialectes du romance, sans parler d'une foule de substantifs et de verbes dont il les dota et dont nous n'ajouterons qu'un petit nombre, d'une origine indubitable, dans nos *Pièces justificatives*, note A.

Mais l'influence de cette langue a été plus marquée sur tels dialectes que sur tels autres. C'est ce qu'on voit, surtout dans le romance d'Aquitaine, où les Visigoths conservèrent leur empire pendant longtemps sans être inquiétés, et dans celui de l'Espagne que le même peuple tint pendant près de trois siècles sous

sa dépendance, et où furent promulguées par lui ces lois célèbres connues sous le nom de Fuero Juzgo, que les Espagnols révèrent encore de nos jours et qui sont restées en vigueur.

Tandis que l'italien conservait ou ne modifiait que légèrement les formes et les analogies du daco-roman, les dialectes du midi de la France et de l'Espagne s'approvisionnaient amplement de gothique. Les noms substantifs et adjectifs, les pronoms, dans ces derniers dialectes, au lieu de conserver au pluriel les terminaisons vocales des deux premiers, adoptèrent le *s* gothique comme marque de ce nombre, que plusieurs des troubadours, beaucoup plus tard, assujettirent à une nouvelle règle de leur propre invention. Mais les verbes, dans tous les dialectes romans, trahissent une structure gothique ou teutonique. C'est ce qui se manifeste surtout au présent de l'indicatif du verbe possessif; il n'existe plus de conjugaison complète du *ha* primitif du gothique; mais son dérivé, *haban*, remplit la lacune. Conformément à cet infinitif, le présent de l'indicatif a dû se conjuguer ainsi : *ha, hais, haith, ham, haith, hand;* que l'on compare ces flexions avec les flexions correspondantes du même temps dans chacun des dialectes, et l'on verra aussitôt que c'est là le modèle qu'ils imitèrent.

CHAPITRE X.

ANALYSE DE LA LANGUE ROMAUNCH.

Histoire de la Rhétie et des Grisons. Examen de leur idiome national, formé sous l'influence des dialectes tudesques.

Après le gothique, le francique et l'allemanique, probablement issus de lui, semblent avoir contribué le plus largement à enrichir les idiomes romans, à l'exception toutefois de l'espagnol, où l'arabe prédominait par suite de la longue domination des califes en Espagne. Non-seulement le francique et l'allemanique donnèrent des mots à leurs vocabulaires; mais, dans quelques-uns de ces dialectes, notamment dans le romaunch et le wallon, ils produisirent des divergences fort sensibles avec les autres idiomes de la même famille.

C'est ici que nous nous proposons d'analyser le romaunch. Nous suivrons le plan que nous nous sommes tracé en traitant du valaque, c'est-à-dire nous ferons précéder notre analyse d'un précis historique de la province où cet idiome domine. Nous n'avons rien négligé, pendant notre séjour dans les Grisons, pour recueillir les matériaux les plus authentiques de l'histoire de ce pays, et nous avons eu le

bonheur d'obtenir de différents personnages distingués de Coire et de l'Engadine des renseignements positifs sur les dialectes parlés dans les villages situés sur la rive gauche du Vorder-Rhein, sur le Schambs, et dans les vallées qui bordent l'Inn. Comme l'histoire ancienne et moderne de la Rhétie est peu familière à la plupart des lecteurs, et que le romaunch est absolument inconnu en dehors du rayon de ce canton, nous n'aurons pas besoin de nous excuser en parlant de l'une et de l'autre d'une manière plus étendue que les limites de notre ouvrage ne sembleraient l'admettre.

Nous avons puisé nos détails historiques dans Tschudi, Stumfius, dans le rare manuscrit de Campel, et dans Müller, le célèbre historien de la Suisse. L'histoire de la Rhétie, par Campel, est de tous ces ouvrages le plus authentique et le plus complet. Campel n'a point le génie vaste et profond de Tschudi, ni cet esprit philosophique, cette vigueur et cette concision dignes de Tacite, cette imagination brillante qui distingue Müller, mais il les surpasse tous deux en connaissances locales de sa patrie; car il naquit dans l'Engadine, où il fut élevé et exerça les modestes fonctions de pasteur. Rarement, ou jamais, il n'affirme un fait sans l'étayer de preuves, et si l'on peut lui reprocher de la crédulité, elle est d'un genre qui inspire de la confiance dans son ingénuité, lors même que nous ne pouvons nous empêcher de sourire de la naïveté

du chroniqueur. Son ouvrage est écrit en latin, mais d'un latin comme nous pouvons l'attendre d'un curé de village : son style est diffus, nous dirons presque loquace à l'excès, rempli de répétitions et de digressions, mais il dit la vérité, et toute la vérité ; et, à part un petit nombre d'anecdotes qui sentent la superstition populaire, rien que la vérité. Des trois copies de sa chronique (car il n'y en a que trois), il n'en est pas une, ce nous semble, qui soit complète. Celle dont il nous a été permis de faire des extraits embrasse tout ce qui nous a été transmis par les anciens, au sujet de la Rhétie, avec son histoire moderne jusqu'à la réformation. S'appuyant sur les passages bien connus de Tite-Live, Justin et Pline-le-Jeune, il fait descendre la population primitive de la Rhétie supérieure des Étrusques, dont les familles les plus distinguées, chassées de leur patrie, d'abord par les Gaulois qui envahirent l'Italie, et plus tard par Hannibal quand il passa les Alpes, cherchèrent un refuge dans les vallées délicieuses de l'Inn, du Schambs et du Vorder-Rhein, sous la conduite d'un chef appelé Rhœtus, de qui, selon Justin, le peuple prit son nom. Pour établir la vérité de cette tradition, car ce n'est rien de plus, Campel renvoie aux ruines d'un grand nombre de châteaux-forts situés sur les deux bords de l'Inn, et existant encore de son temps, châteaux qu'il attribue un peu gratuitement aux Étrusques. A l'appui de son opinion, il cite encore les noms de certains villages,

ayant quelque ressemblance avec ceux donnés par les anciens géographes dans leurs descriptions de l'Étrurie. A en juger par le romaunch même, nous devons douter fort de l'exactitude de cette affirmation, en tant au moins qu'elle se rapporte aux aborigènes de la Rhétie.

Il est extrêmement probable que des colons ou des réfugiés, venus de l'Étrurie, se soient établis, à différentes époques, dans la partie de la Rhétie qui confine à l'Italie; mais que ceux-ci aient été les habitants primitifs de ce pays, cela se trouve démenti par le romaunch même. Aucun de ses dialectes n'a la moindre ressemblance avec les échantillons que nous avons vus de l'étrusque, et il ne serait guère possible si le rapport de Justin était exact, qu'aucune trace de l'idiome primitif ne fût visible dans la langue moderne. Tite-Live, il est vrai, nous apprend que de son temps les Étrusques qui existaient encore dans la Rhétie étaient devenus si complétement barbares qu'ils n'avaient conservé de l'étrusque que l'accent, qui lui-même était considérablement corrompu (liv. 5). Mais l'histoire d'un peuple se trouve en grande partie dans sa langue. Le génie et les principes essentiels du romaunch et la sixième partie peut-être de son vocabulaire coïncident à un tel point avec ceux du welch et de ses langues sœurs, qu'ils ont dû avoir une origine commune. Nous ajouterons dans les notes la liste des mots coïncidents ou de leurs racines, telle qu'il nous

a été possible de la dresser, à l'aide d'un vocabulaire des noms romaunch, près d'être achevé quand nous avons visité le canton[1]. Nous en avons choisi seulement les mots que nous savions positivement être les plus anciens; les termes qui indiquent la parenté, et les objets et occupations les plus ordinaires et les plus indispensables à un peuple pastoral, étranger aux arts et aux sciences, et uniquement adonné aux soins de ses troupeaux et à la culture de ses fermes.

Il est incroyable qu'une partie de l'Europe aussi attrayante, couverte des plus riches pâturages, arrosée par tant de rivières, et offrant des communications aussi faciles avec l'Italie, soit restée déserte jusqu'à la première invasion des Gaulois. Que nous consultions le romaunch, ou que nous nous prévalions de la proximité de l'Helvétie, qui incontestablement faisait partie de l'ancienne Gaule, nous trouvons toujours des raisons suffisantes pour présumer que les premiers habitants qui peuplèrent la Rhétie vinrent de ce dernier pays. Ce fut aussi l'opinion de Müller, qui se trouve confirmée par la découverte d'autels et d'instruments de sacrifice faite sur les sommets de l'Albula, du mont Julier, du Septimer, etc.; objets qu'y abandonnèrent les Gaulois primitifs qui construisaient leurs temples et offraient aux dieux leurs sacrifices sur les sommités des montagnes. (Hist. de la Suisse, t. VI, p. 269.)

(1) Voy. note B à la fin du volume.

Tschudi et Campel peuplent les Alpes rhétiennes de Tauriciens, de Sapontiens et d'autres tribus alpestres, dont l'origine n'est point constatée. Strabon toutefois les représente comme demi-barbares, méprisant l'agriculture et les arts de la vie civilisée, et préférant la conservation de leur liberté dans ces montagnes inaccessibles à un établissement précaire dans les vallées.

Les Raucontiens, peuplade teutonique, habitaient le pays situé entre Coire et l'Inn. Ils formèrent une alliance avec les Rhétiens de la rive méridionale du fleuve, et constituèrent avec ceux qui demeuraient sur les bords du Schambs et du Vorder-Rhein une seule et même nation. On ignore l'époque où cette confédération s'établit, mais elle explique la première influence que la langue germanique exerça de très bonne heure sur les dialectes indigènes de ces vallées. « Rau-« contii, dit Campel, perinde Rhætis immixti eamdem « suam vernaculam germanicam linguam paulatim « relinquere, et Rhæticorum peregrinam addiscere, « coacti fuerunt ab illis qui auctoritate majori pol-« lentes longe alios superarint; atque hæc haud mini-« ma, procul dubio, sed præcipua inter reliquas supe-« rius indicatas Rhæticæ olim linguæ ad illum modum « germanicum corrumpendæ causa fuit. »

La population avait tellement augmenté dans le cours du temps, et le courage et la férocité naturelle des Rhétiens avaient répandu tant de terreur parmi

les peuples limitrophes sur le Rhin, sur le Danube et dans la Haute-Italie, que, peu de temps après le meurtre de César, ils avaient étendu leurs conquêtes sur la Souabe et la Bavière au nord, sur le Tyrol à l'est, sur la partie de l'Helvétie comprise dans les cantons de Glaris et d'Uri à l'ouest, et jusqu'au lac de Côme et aux murs de Vérone au sud. Ils envahirent l'Italie de concert avec les Suèves et les Allemans, ennemis invétérés des Romains, et inquiétèrent l'empire à tel point qu'Octave envoya contre eux une armée, commandée par ses beaux-fils Tibère et Drusus, qui les repoussèrent au moins s'ils ne les soumirent, et se retranchèrent sur les bords de l'Inn. Les camps retranchés de Drusus existent encore, objet de curiosité pour les voyageurs. Les agressions réitérées des Rhétiens forcèrent ensuite Auguste à envoyer contre eux une armée plus nombreuse sous le commandement de M. Plancus qui les défit complétement, après quoi la Rhétie fut déclarée province romaine, ainsi qu'il ressort d'une inscription trouvée à Gaete, rapportant le triomphe décrété en l'honneur de Plancus, à la suite de sa victoire sur les Rhétiens. Tschudi la cite dans toute son étendue.

L'importance majeure de cette province, placée comme une barrière naturelle au nord entre la Germanie et l'Italie, à l'ouest entre l'Helvétie et la Gaule, engagea Auguste et ses successeurs à établir des garnisons permanentes dans les positions les plus vulné-

rables ou aux points les mieux calculés pour la défense. La ville de Curia, aujourd'hui Coire, fut bâtie et fortifiée par Constance Chlore.

On nomma des préfets pour l'administration civile, et la langue latine devint la seule officielle. La province fut divisée en première et seconde Rhétie; mais les Allemans, en sûreté dans leurs montagnes, mirent en défaut la vigilance des gouverneurs les plus expérimentés, et menacèrent plus d'une fois le siége même du gouvernement. Dans le district supérieur, notamment sur les bords de l'Inn, différentes circonstances contribuèrent à affermir l'autorité des Romains et à leur concilier l'affection des Rhétiens. On avait élevé des tours sur les deux rivages du fleuve pour en défendre l'approche; une foule de familles, parmi les habitants, étaient alliées à des familles italiennes; elles pouvaient donc comprendre les Romains et se faire comprendre d'eux. Le commerce et les relations, qui nécessairement s'établirent, devenant de plus en plus intimes à mesure que la domination romaine se consolidait, introduisirent peu à peu les dialectes italiens qui à cette époque fourmillaient de latin corrompu, et celui-ci ainsi que les dialectes se corrompirent encore davantage par leur mélange avec le rhétien. L'événement qui, après les circonstances que nous venons d'énumérer, a dû le plus affecter la langue de ce pays, fut l'introduction du christianisme. Campel nous assure, sur la foi de monuments et de documents qui

existaient encore de son temps à la cathédrale de Coire, que leur conversion était due aux efforts de saint Luce, qu'il appelle roi de Bretagne! Quelque apocryphe que soit la royauté du saint, le fait principal n'en est pas moins attesté par la concordance des traditions, par les chroniqueurs que notre auteur a lus, et par le tombeau de saint Luce, découvert près de la grotte où il demeura. Le passage est si curieux et peint si bien l'auteur dont nous parlons, que nous ne pouvons nous empêcher de le citer textuellement : « Anno « porro a Christo nato circiter... Marci Antonii impe- « ratoris tempore, S. Lucius, rex Britanniæ, hodie « Angliæ dictæ, quum jam antea cum regno suo ad « Christum conversus fidem religionemque Christia- « nam esset amplexus, falsaque de diis opinione cum « tota illa impia superstitione et idolatria relicta, prop- « ter Dei gloriam e regno suo peregre dicessit, et eo « relicto totum se Christi evangelio addidixisset. Apos- « tolorum exemplis secutus primum in ulteriorem « Vindeliciæ partem ad quem nomen est Bavariæ cui « et doctrinam Christi docuit... Deinde ubi Augustam « Vindelicorum venisset, Christum illæ etiam urbi « prædicavit. Novissime in alpestram verum et anti- « quissimam nostram hanc Rhætiam deveniens, colle « illo montano qui supra Gulaber-gem castrum eminet « transgresso (unde ille etiamnum divi Lucii nomine « insignis vulgo habetur, germanice S. Lu[illegible] « est : Sancti Lucii tumulus), devenit ubi Curiæ op-

« pidum postea demum Constantio imperatore condi-
« tum stat, atque ibi una cum sancta Emerita sorore
« Christum deum et hominem, unicum mundi salva-
« torem, diserte confessus omnium primus Rhæticam
« gentem ethnica impietate tunc implicitam Christum
« docuit, atque christianam fidem tradidit. Propter
« quod Emerita Trismontii arce, tum vico Curiæ ad-
« juncta, haud supra 4,000 passus distante, supplicio
« affecta mortem oppetiit. Lucius vero ubi aliquandiu
« adhuc evangelium pure prædicasset subinde apud
« populum vulgariter concionatus de speeu vel antro
« quodam montis super Curiam quod adhuc existit
« eminensque ostenditur, inter se continens atque sus-
« tentus Dei etiam doctrinam annunciavit. Cœlitus
« prodigiis ac miraculis confirmatus a barbaro et im-
« pio adhuc populo tandem romano, præside seu pro-
« curatore annuente imo et adjudicante, mortis sup-
« plicium passus est in arce Martialæ Curiæ, ut anti-
« qua quædam Curiensis episcopatus monumenta tra-
« dunt. »

Telle est la relation que nous trouvons dans le manuscrit, relativement à Lucius. C'était sans doute le même personnage dont Nennius fait mention dans sa chronique, un descendant de Cigidunus, autorisé par l'empereur Claude à convertir les Bretons.

En 440, sous le règne de Théodose et de Valentinien, on jeta les fondements de la cathédrale de Curia, et c'est à cette époque que commence la série régulière

des évêques. Un grand nombre de ces derniers fondèrent des couvents dans la Rhétie supérieure, auxquels ils annexèrent des écoles pour l'instruction du peuple.

Après la conquête de l'Italie par les Ostrogoths, Théodoric sentant fort bien l'importance de cette province, que, dans une formule recueillie par Cassiodore, il décrit « ut munimina Italiæ et claustra provinciæ, » y mit des forces considérables, et en confia le gouvernement à des ducs. (Cassiod., l. VII, epist. 445.)

On retrouve dans le romaunch quelques mots gothiques; mais la domination des Ostrogoths fut de trop courte durée, et la prédilection de leur bienfaisant souverain était trop profonde en faveur des modèles romains, tant sous le rapport de la politique que sous celui de la langue, pour qu'il songeât à prendre des mesures pour la propagation de sa langue nationale. Les Rhétiens, investis des droits de citoyens romains par l'édit de Caracalla, furent traités comme tels par Théodoric. Avec lui finit la suprématie des Goths dans la Rhétie. Nous pensons que ce fut peu de temps après la publication de l'édit de Caracalla, que le rhétien a pris le nom de romaunch.

Notre chroniqueur ne nous apprend pas si le pays fut conquis par les Francs, ou s'il leur fut cédé; mais il affirme comme chose certaine que Clovis, qu'il appelle « Chlodovæus magnus, qui est Ludovicus, » régnait sur la Rhétie et l'Allemanie. Si cela est, la Rhétie a dû tomber sous la domination francque avant la

mort de Théodoric. Il est bien plus probable que les Francs en prirent possession pendant les guerres entre l'empire d'Orient et les successeurs de Théodoric, et cette probabilité atteint presque la certitude par le rapport de Procope, qui nous dit que Théodebert, petit-fils de Clovis, envahit clandestinement l'Italie pendant les hostilités, et s'empara d'un grand nombre de positions importantes dans les Alpes.

Quoi qu'il en soit de l'époque où la province tomba sous la dépendance des Francs, un changement notable s'opéra dans l'administration sous leur empire. La loi féodale était en vigueur dans la Gaule. La Rhétie, par conséquent, fut convertie en fief; c'est ainsi, du moins, que nous comprenons Tschudi et Campel quand ils disent que le comte Victor de Tusis en fut nommé gouverneur sous le roi des Francs, et que cette dignité demeura héréditaire dans sa famille. Cela dura jusqu'en 670, époque à laquelle cette famille s'éteignit. En 784, Charlemagne nomma un évêque gouverneur de la Rhétie, et dans le brevet que Tschudi rapporte il lui céda tous les droits que lui, roi, exerçait sur les habitants. Il y renonce expressément, en faveur du prélat, au droit d'imposer la taille et les taxes.

Aucun des historiens en question ne fait mention du fait, indubitable pourtant, que le capitulaire de Charlemagne et les ordres analogues des conciles enjoignant au clergé d'instruire le peuple dans la langue indigène ont été mis en vigueur dans la Rhétie. Il

suffit de savoir qu'à dater de cette époque remarquable le clergé régulier et les moines, dans les nombreux couvents fondés par la piété ou la superstition, disaient leurs homélies en allemand dans la Rhétie inférieure, et en dialectes du pays dans les vallées. Ce fut sous le règne éclairé de Charlemagne que le romaunch fit quelques pas vers la fixité grammaticale, et pendant la domination des Francs il adopta une foule de racines et de tournures de la langue francique, dont les modes d'inflexion dans les verbes agirent sur lui d'une manière très prononcée. Le biographe de Charlemagne nous informe que son maître composa une grammaire de sa langue maternelle, ouvrage qui a dû ne pas peu contribuer à réaliser ses vues patriotiques en faveur de l'instruction du peuple dans chaque province de son immense empire. Campel en fait mention, et conclut avec raison qu'un exemple aussi illustre n'a pu être perdu pour les pasteurs de l'Engadine. Nous passons sous silence les différents partages de l'empire qui eurent lieu après la mort de Charlemagne, et nous ne nous arrêterons qu'à celui qui fut fait entre les fils de Louis-le-Débonnaire, lorsque la Rhétie échut à Louis-le-Germanique en 860. Depuis ce moment, notre chroniqueur l'appelle *Rhætia serva*, car elle continua de gémir sous le joug tyrannique des comtes impériaux jusqu'à son émancipation finale. La juridiction civile et la juridiction ecclésiastique furent séparées. Des comtes héréditaires, armés de pouvoir

étendus et mal définis, parfois natifs de la province, le plus souvent Germains, abusaient de ces pouvoirs, bien qu'une foule de nobles subordonnés, qui tenaient des fiefs sous l'empereur et une armée permanente sous des chefs distincts, opposassent une résistance assez vive à leurs empiétements. Si ce fut là le but de l'organisation politique telle que nous la voyons, on peut dire qu'il a été atteint en partie, mais qu'en partie aussi il fut manqué. Ces petits tyrans reconnaissaient l'autorité suprême de leur souverain, et remplissaient exactement envers lui leurs devoirs féodaux. Le nombre de leurs vassaux réprimait les excès de pouvoir du gouverneur de la province; mais, d'un autre côté, la conscience qu'ils avaient de leur force, leur ambition effrénée, leurs usurpations et leurs empiétements sur les domaines de leurs voisins, et les guerres continuelles qui en résultaient, bravèrent trop souvent les menaces de l'empereur et paralysèrent les efforts de son représentant. On nous peint leurs discordes comme le comble de la férocité la plus sauvage, comme la manifestation d'une haine héréditaire et implacable. Pendant des siècles, la Rhétie eut à supporter les plus cruelles exactions; son sang le plus précieux coula dans des querelles auxquelles elle fut étrangère. Ses vallées, jadis le séjour de la paix, de l'abondance et de l'amour fraternel, étaient plongées dans la désolation. Mais l'excès du mal amena le remède. Il est un degré d'oppression au-delà duquel on ne provoque pas im-

punément la nature humaine. Les Rhétiens libres, dans le principe, étaient restés tels, ou à peu près, sous les Romains et les Ostrogoths. La domination de la dynastie carlovingienne ne semble pas non plus avoir été dure, et on ne peut pas dire qu'ils aient été réduits à la servitude, avant d'être partagés comme un troupeau de moutons, pour satisfaire la cupidité ou la vanité des courtisans germains. Les montagnes même qui les avaient vus naître leur inspiraient des sentiments de liberté, que l'oppression, quelque lourde qu'elle fût, ne put entièrement éteindre. Les barons orgueilleux, qui les avaient si longtemps tyrannisés, s'étaient épuisés à la longue. Les charges énormes du service féodal, les dépenses, infiniment plus grandes, causées par leurs éternelles disputes, la folle prodigalité qui caractérisait leur vie privée et se manifestait dans toutes les occasions publiques, les obligèrent à aliéner leurs terres avec tous les droits et tous les priviléges y attachés. Les acquéreurs furent l'Église et les couvents. Ce changement de maîtres, quoique peu propre à arracher le peuple à l'esclavage de la superstition, contribua grandement à assurer son repos. S'ils devinrent et restèrent pendant longtemps les dupes des prêtres, la Providence préparait silencieusement un événement destiné à leur ouvrir les yeux et à les rendre à la liberté. L'administration des évêques dans la partie supérieure de la province fut, à quelques exceptions près, douce et paternelle. L'histoire n'a en-

registré que peu de plaintes au sujet de leurs exactions. Jusqu'au douzième siècle ils semblent avoir donné des exemples recommandables de décence et de moralité dans leur vie privée : circonstance à laquelle la faculté qu'ils avaient de se marier a dû grandement contribuer. Campel cite les noms d'un grand nombre de leurs femmes, et se prévaut d'une foule d'exemples et de passages tirés de l'Ancien et du Nouveau-Testament, pour prouver qu'il vaut mieux se marier que de brûler.

Dans l'Engadine, le Domlechg et l'Etchland, les évêques construisirent des châteaux ou acquirent ceux des barons appauvris, afin de protéger leurs vassaux. (Müller, t. III, p. 261.) A une époque où la Rhétie et la Suisse étaient en proie à ces guerres interminables, fermentées par une féroce et implacable rivalité, un petit nombre de prélats humains s'avisèrent de recourir à un moyen sûr pour arrêter l'effusion du sang et pour procurer au peuple, pendant certains jours de la semaine, un moment de calme et de sûreté. Le fameux *Treuza Dei* fut une fraude pieuse digne des disciples du Christ. Telle était la fureur où étaient parvenues les disputes et les animosités des barons au neuvième, dixième et onzième siècle, que, sans l'intervention du clergé, soit comme médiateur, soit comme autorité féodale et spirituelle, les deux pays, avec leurs langues et leurs institutions, seraient nécessairement retombés dans un état de barbarie complète. Les cou-

vents n'étaient pas les moins zélés dans cette œuvre d'humanité. Tous les auteurs que nous avons cités s'accordent à dire que, sous le régime des évêques de Coire, les fermiers, les pâtres et les paysans de la Rhétie jouirent longtemps d'une paix et d'une sécurité parfaites. Délivrés des exactions arbitraires des barons, ils recueillaient librement les fruits de leur travail, et remontèrent insensiblement l'échelle de la dignité humaine, de la prospérité et de l'indépendance. Mais l'Église, comme le monde, eut ses différents âges. Son âge d'or avait cessé longtemps avant le schisme qui s'éleva au douzième siècle entre le trône et l'autel. A mesure que les prélats se dépouillaient de leur caractère spirituel et patriarcal, pour usurper une autorité féodale; qu'ils s'efforçaient d'imiter le luxe des cours, qu'ils brisaient les entraves imposées par le mariage, sous le prétexte qu'il était incompatible avec leurs devoirs religieux, mais trop souvent, malheureusement, dans le but réel de satisfaire des désirs coupables, les liens qui les unissaient à leurs troupeaux et les rendaient chers au cœur du peuple s'affaiblirent de plus en plus pour enfin se rompre tout-à-fait. Le voile de la sainteté fut déchiré, et les paysans virent leurs évêques, sujets aux mêmes infirmités, capables des mêmes excès, et réduits à la même extrémité que les barons dégradés. La nécessité, qui avait forcé ceux-ci à aliéner leurs fiefs entre les mains des évêques et des abbés, poussa

ces derniers à vendre leurs terres aux fermiers. Les obligations féodales furent échangées contre de l'argent comptant. C'est ainsi qu'avec le temps il s'éleva en Rhétie une bourgeoisie destinée à occuper des siéges dans les assemblées provinciales, à entrer dans la magistrature, à défendre et à exercer les droits d'hommes libres.

Ce précis historique, au premier coup d'œil, a tout l'apparence d'une digression; mais on verra tout à l'heure combien il est lié au sujet même de l'ouvrage. Chaque pas que fait un peuple vers la liberté civile et religieuse influe plus ou moins sur l'état de sa langue. Il n'est pas supposable que pareille révolution pût être goûtée par le clergé. Tout comme les barons, il soupirait après le rétablissement de ses priviléges. Pour parvenir à cette fin, les évêques contractèrent des alliances, tantôt avec le pape, tantôt avec la maison d'Autriche, souvent avec les Visconti de Milan, mais plus fréquemment encore avec la noblesse turbulente de la Rhétie même, dont le cœur hautain et fier se soulevait à l'idée que ses vassaux d'autrefois exerçassent des fonctions ou occupassent des places que jadis elle avait occupées exclusivement. Mais déjà un esprit s'était fait jour, trop vigilant pour être leurré, trop courageux pour être intimidé. L'exemple de la grande confédération des Waldstädte, en 1308, électrisa les cantons voisins. Il n'y a point de preuve positive que la Rhétie en fît partie, mais Tschudi cite un traité,

dont Campel fait aussi mention, conclu en 1400 entre la majorité des habitants du district supérieur et ceux de Glaris, par lequel ils s'engagèrent à se prêter mutuelle assistance pour le maintien de leur liberté et la protection de leurs biens. Un grand nombre d'anciennes familles nobles, originaires des vallées, les Salis, les Plantas, les Belis, etc., exceptions illustres à la tyrannie des comtes allemands, embrassèrent la cause du peuple. La Ligue-Grise, ainsi appelée à cause de la longue barbe des vénérables vieillards qui se pressèrent à l'assemblée (origine du nom général de Grisons), conclue au village de Truns sur le Vorder-Rhein, en 1424; celle des Dix Juridictions, à la tête de laquelle se trouvait Frédéric de Toggenbourg, brouillé à cette époque avec les ducs d'Autriche; celle de la maison de Rœzuns et de ses alliés, furent des rejetons de la confédération des Waldstädte. Dans toutes les trois on reconnut pleinement les droits légaux de l'empereur, de l'Église et de la noblesse : tant furent grandes la modération et la justice de ces invincibles patriotes! Mais le despotisme féodal avait reçu un coup mortel. La foule assemblée dans ces occasions était si imposante, et la cause des Grisons si sacrée, que les Rœzuns, ennemis les plus acharnés et les plus puissants de l'émancipation, et l'évêque de Coire lui-même, scellèrent, quoique à contre-cœur, les chartes populaires. Les discussions sur l'objet et les dispositions de la ligue des Dix Juridictions, à laquelle toutes les classes,

riches et pauvres, jeunes et vieux, hommes et femmes assistèrent, eurent lieu en romaunch. C'est dans des occasions semblables que les dialectes d'un peuple, entrant en concurrence les uns avec les autres, acquièrent un certain poli, comme les corps durs par la friction. Les membres les plus instruits de l'assemblée conduisaient les débats; on écoutait avec respect leurs arguments, on remarquait leur manière de dire, on la répétait, on l'imitait, et c'est ainsi que les classes inférieures apprirent à renoncer peu à peu aux anomalies barbares de leur patois, pour suivre les analogies les plus simples de la grammaire. Conrad Planta était landammann de l'Engadine à cette époque. Dans les résolutions, on n'exigea rien qui ne fût consacré par un usage immémorial, ou que n'eussent accordé d'anciens actes; on n'omit rien de ce qui put confirmer ou perpétuer les droits du peuple. Des hommes pénétrés à ce point du sentiment de la liberté, si modérés à la fois et si fermes dans leur conduite, ne purent pas rester longtemps dupes de l'imposture papale. Les causes générales qui amenèrent la réformation sont trop connues pour qu'il soit besoin d'en parler ici. Mais il y en a plusieurs, particulières à la Suisse et à la Rhétie, qui demandent à être énumérées. Les germes de la réforme avaient été semés dans les deux pays longtemps avant qu'on eût entendu parler de Huss et de Zwingle. Au onzième siècle (date de la Nobla Leyczon), les Vaudois avaient été l'objet des plus cruelles

persécutions, à cause de leurs doctrines évangéliques, de la pureté de leurs mœurs et de leurs homélies où ils exposaient et dénonçaient le dérèglement des prêtres.

« Si n'i a alcun bon que ame e tema Yeshu Xrist,
« Que non volha maudire ni jurar, ni mentir,
« Ni avoutrar, ni aucir, ni penre de l'autruy,
« Ni venjar se de li seo enemis,
« Ilh dion qu'es Vaudes e degne de punir,
« E li troban cayson en meczonga e engan. »

(La N. Leyczon, v. 368-373.)

If there be one who Jesus fears and loves,
Who cursing, swearing, lying disapproves,
Hates murder, theft, and foul adulteries,
Nor seeks revenge against his enemies,
Him Vaud they call, deserving punishment,
And charge with all their malice can invent.

« S'il est quelqu'un qui aime et qui craint Jésus-Christ, qui ne veut ni blasphémer, ni jurer, ni mentir, qui abhorre le meurtre, le vol et déteste l'adultère, qui jamais ne se venge de ses ennemis, ils disent que c'est un Vaudois digne de châtiment, et l'accusent de tout ce que leur perversité peut inventer. »

L'anathème fulminé contre les Grisons dans le siècle suivant prouve jusqu'à l'évidence que, vers cette même époque, les doctrines des Vaudois se répandirent dans ces vallées et furent adoptées avec ardeur par les habitants. La maison de Hohenstaufen, dont les princes

furent chers, à juste titre, aux Grisons, occupait alors le trône impérial. En 1155, Frédéric et tous ses adhérents, parmi lesquels la Rhétie, Uri et Unterwald étaient les plus dévoués, furent excommuniés par le pape. Ils furent déclarés athées par le concile de Lyon, et les sujets de l'empereur déliés de leur serment d'allégeance. (Tschudi, Müller.) Le pouvoir exorbitant que s'arrogeaient les pontifes engagea naturellement à en rechercher l'origine. On consulte en vain l'écriture, l'histoire et la tradition, pour trouver un titre, humain ou divin, qui établît une prérogative aussi transcendante et aussi funeste, et rois et peuples eurent la honte de se convaincre qu'ils avaient été les dupes d'une intrigue adroitement nouée et heureusement mûrie par Grégoire VII (*voy.* Epist. Gregorii VII, l. VIII, ep. 21). Mais, ni cette conviction, ni même les abus, tellement criants que les conciles généraux essayèrent inutilement de les déguiser ou de les pallier, n'eussent sapé les fondements du système le plus artificieux et le plus profondément calculé que jamais le génie humain eût conçu, si la cupidité de la cour de Rome n'eût accéléré la chute de la puissance pontificale. On trompe aisément un peuple ignorant, mais il ne paie jamais longtemps l'honneur d'être dupé. La vente des indulgences était devenue un trafic régulier et fort lucratif. Müller nous apprend qu'un cordelier de Milan, nommé Samson, était employé à ce honteux commerce. Ce misérable parcourut toutes les villes

de la Suisse, visita les villages et les hameaux, et employa toutes les ressources de la flatterie et de l'intimidation pour persuader aux pauvres paysans, qu'à l'aide des indulgences, les vivants aussi bien que les morts obtiendraient rémission pleine et entière de leurs péchés, et pourraient être rachetés des peines du purgatoire et de l'enfer. Charlatan déhonté, il haranguait le public du haut d'un tréteau élevé dans la rue ou sur la place publique, et distribuait ses nostrums à des prix proportionnés à la gravité de chaque crime. (Stettler, l. II.)

C'était un étranger. Il faut dire en l'honneur de la plupart des couvents de Zurich, de Thurgovie, de Schwitz et de la Rhétie supérieure, que non-seulement ils désapprouvèrent cette abomination et d'autres semblables, mais qu'ils contribuèrent activement à amener la réforme. Au dixième siècle déjà, ou au commencement du onzième, les moines de Saint-Gall semblent avoir désavoué et éludé l'autorité du souverain pontife. Beaucoup d'entre eux, plus familiers avec les ouvrages de Cicéron qu'avec les dogmes du Vatican, avaient sucé des idées de liberté et s'étaient pénétrés d'un esprit d'examen qui s'accordait mal avec la routine obligée de leurs ordres. Ils allèrent jusqu'à décider, de leur propre autorité, quels étaient les livres authentiques et les livres apocryphes de l'Ancien-Testament. Ils se plaisaient à appeler leurs cellules une république, et sénateurs les supérieurs de leurs couvents. (Ekkart.)

Les franciscains eurent le courage ou la témérité d'attaquer le pape lui-même et son conclave de cardinaux. A Zurich, Coire et autres siéges épiscopaux, qui étaient occupés par des aventuriers n'ayant d'autres titres que la bulle qu'ils avaient achetée, l'indignation des citoyens était si grande, qu'un grand nombre d'entre eux se séparèrent entièrement de l'Église. Depuis le quatorzième jusqu'au dix-huitième siècle, le service divin, à Zurich, fut exclusivement célébré par les cordeliers. (Müller, t. IV, c. 2.) Nous n'avons guère besoin de dire que ces apostats furent excommuniés.

Zwingle commença sa carrière en 1516, en prêchant l'Évangile, sans altération et sans mutilation. Une circonstance remarquable dans l'histoire de cet homme extraordinaire, c'est que les moines d'Einsiedlen approuvèrent sa doctrine et protégèrent sa personne. Ils firent plus, ils le nommèrent curé du village. D'accord avec les sentiments des Grisons, ses dénonciations véhémentes contre les vices, la vénalité et les prétentions sans bornes de la cour de Rome, contre la simonie patente du clergé, qui pervertissait les textes les plus clairs de l'Évangile, retentirent dans l'Engadine et les vallées environnantes, où les paysans étaient déjà fort disposés à adopter sa doctrine. Campel, que nous avons si souvent cité, fut un de ses plus chauds partisans. A la hauteur de son maître dans la connaissance des saintes Écritures, et fort de l'influence que

lui acquirent ses vertus personnelles, sa naissance et son dévouement à la cause de la réforme, il consomma l'œuvre sacrée, et eut la satisfaction de voir, avant sa mort, toute la population, sur la ligne étendue de l'Inn, réunie en une seule et même foi. La cause du protestantisme triompha finalement dans une conférence tenue à Berne en 1528, et à laquelle assistèrent quatre évêques catholiques-romains et une foule d'autres dignitaires de l'Église, sans compter les curés, les pasteurs et les théologiens de tous les cantons et des Grisons; et l'on publia un édit en treize articles, contenant les nouvelles doctrines, et réglant l'exercice du culte et la discipline cléricale. En 1560, les Grisons de l'Engadine eurent à se réjouir d'un bienfait bien autrement important que ceux qu'ils devaient jusque-là aux réformateurs. Le Nouveau-Testament fut fidèlement traduit en romaunch. Les Évangiles, que l'Église de Rome regardait et regarde encore avec une terreur parfaitement justifiée, furent mis à la portée de tout le monde, et chacun apprit que le salut ne s'achète pas à prix d'or, mais qu'il est la récompense de la foi; que le paradis ne peut être ni perdu ni gagné par des bulles du pape, mais seulement par l'obéissance aux lois divines. Chaque village eut maintenant son pasteur, son école et son catéchisme en langue vulgaire. La traduction du Nouveau-Testament devint à la fois la bannière du devoir et le modèle du langage des écoliers. Elle a été faite par un pasteur nommé Bi-

trum dans le dialecte qu'on parlait dans la partie inférieure de l'Engadine, et qu'on appelle le ladin. La traduction de l'Ancien-Testament dans le même dialecte, dont une copie a été présentée au Musée britannique, porte la date de 1745. Un siècle environ après la traduction mentionnée en premier lieu, les lois de l'Engadine furent également traduites en romaunch.

Si ces vallées, que la poésie pastorale peut appeler son berceau, ne pouvaient se glorifier d'une littérature indigène très féconde, au moins ont-elles eu de tous temps leurs ménestrels et leurs minnesinger, dont les ballades et les chants d'amour nous rappellent ces scènes de gaîté et de galanterie villageoise qui respirent dans la poésie de notre inimitable Burns. Comme les productions de Burns, ils abondent en descriptions d'usages et de jeux des temps anciens, et se distinguent par cette peinture fidèle de la nature qui suppose le sentiment et qui l'éveille. Tels sont les faits les plus marquants de l'histoire de la Rhétie, qui exercèrent une influence directe ou indirecte sur la formation et le développement successif du romaunch.

Il y a pourtant encore une autre circonstance qui ne doit pas être passée sous silence, bien que son action se soit fait sentir à une époque postérieure à celle qui constitue la limite de nos recherches. Nous voulons dire l'influence de l'italien moderne, très sensible sur les dialectes parlés dans l'Engadine. Tous ceux qui ont visité ce canton savent qu'il est le débou-

ché, du côté de l'Italie, des manufactures de Berne, Zurich, Constance et Saint-Gall, qui, au quatorzième siècle, prétendirent à juste titre à une supériorité marquée sur le reste de l'Europe, pour le tissage des lins et des draps. Deux événements eurent lieu au quinzième et seizième siècle, qui assurèrent au canton de Saint-Gall la préférence, sinon le monopole dans la fourniture de ces articles. Quand le concile de Constance s'assembla, il afflua dans cette ville une multitude d'hommes si considérable, de tous les pays de la chrétienté, que les ouvriers ne pouvant plus vaquer convenablement à leurs travaux quittèrent la ville et transportèrent leurs ateliers à Saint-Gall. La masse des émigrés était si nombreuse que Saint-Gall dans peu d'années s'agrandit d'un tiers, et que la population augmenta dans une proportion encore plus forte. (Haltmayer, p. 117. — Walser, p. 264.)

Le second événement également favorable à l'industrie manufacturière de la Suisse fut la persécution des huguenots en France, et leur établissement dans les cantons de l'Helvétie, qui en fut le résultat. Pendant près de trois siècles, la Suisse continua d'approvisionner la Haute-Italie de draps, tissus de lin et de coton, sans avoir presque de concurrence. Coire et les villages de la partie supérieure de l'Engadine devinrent par là les entrepôts du commerce, ou pour mieux dire le canal direct par lequel ces marchandises furent écoulées en Italie. C'était dans ces villages que, selon Cam-

pel, les marchands italiens réglaient leurs comptes, donnaient leurs ordres, nommaient des agents pour inspecter les marchandises et en surveiller le transport, et achetaient des laines et d'autres matières pour l'établissement de manufactures semblables dans leur patrie. L'introduction de l'italien moderne fut le résultat nécessaire et inévitable de ces relations. Les dialectes des vallées de l'Engadine, situées sur la frontière de l'Italie, ont de tout temps puisé dans son vocabulaire. Mais ce ne fut que pendant la dernière moitié du seizième siècle, après la traduction du Nouveau-Testament, que le romaunch prit une teinte réellement italienne. Avant cette époque, il n'avait pas de flexions distinctes pour le parfait passé et le futur de ses verbes. Le premier se formait à l'aide d'auxiliaires et du participe passé du verbe principal, comme : *iou hai ludau ;* le second au moyen de l'indicatif présent de *vegnir* et de l'infinitif : *iou veng a ludar.* Il n'avait point de conditionnel; la voix passive se rendait exclusivement par l'auxiliaire que nous venons de citer : *iou veng ludans* [ego laudor].

Pour compléter notre revue historique, il ne nous reste qu'à ajouter que l'empereur, par le traité de Westphalie en 1647, reconnut l'indépendance de Bâle et des autres cantons de la Suisse, et que, deux ans plus tard, il céda tous ses droits de souveraineté sur les Grisons de la Rhétie supérieure, contre la somme de 75,000 florins.

Divers dialectes du romaunch, mais mutuellement intelligibles, sont usités sur la rive gauche du Vorder-Rhein, depuis les environs de Coire jusqu'à Dissentis, depuis Domlechg jusqu'à Andeer sur le Schambs, le long de l'Ober-Halbstein qui se décharge dans l'Albula (étendue de pays qu'on peut comprendre sous le nom général d'Oberland), dans l'Engadine, dans la commune de Sainte-Marie et quelques autres au sud de l'Inn. Le caractère général de la langue est absolument celui que nous trouvons dans les autres branches du romance. Son vocabulaire se compose, ainsi qu'on peut le déduire de l'histoire même de la province, d'une grande variété de racines adoptées des différents peuples qui l'ont successivement occupée, mais qui toutes ont été modifiées d'après le génie de la langue-mère à laquelle nous avons si souvent fait allusion. A en juger par les vocabulaires qui s'élaborent à Coire, nous pourrions dire que les racines les plus anciennes, la trame du romaunch, sont celtiques; que la classe de mots la plus nombreuse est d'origine francique ou tudesque, et que la majeure partie de ce qui reste est un latin corrompu. Il a l'article défini, comme les langues sœurs, *ilg* pour le masculin, *la* pour le féminin, qui font au pluriel *ils* et *las;* les rapports casuels sont exprimés par des prépositions. Un petit nombre de substantifs, cependant, sont précédés au pluriel de *la*, comme *la bratscha* [les armes], *la detta* [les doigts], *la membra*, *la corna*, bien

qu'ils soient masculins au singulier, comme *ilg brasch, ilg dett,* etc. Le nom de nombre *un* sert d'article indéfini comme dans le valaque. Les noms sont dépourvus de flexions casuelles, et font leur pluriel par l'addition d'un *s*; par exemple, *ilg frar* [frater], *ils frars* [fratres], *ilg verbum, ils verbums.* Il y a pourtant quelques exceptions à cette règle. Celles-ci forment le pluriel par l'addition d'un *a* ou d'un *e*, à la forme du singulier. C'est ainsi, aussi, que *genuilg* [genu] fait *la genulie; ilg biesc* [animal], *la biesca* [animalia]. La règle relative à l'*s*, dans le Gai Saber, est totalement inconnue dans ces dialectes. Les prépositions remplissent l'office des cas; elles se placent immédiatement devant l'article; *da* représente le génitif, *a* le datif et *davart* l'ablatif.

Les terminaisons les plus anciennes et les ordinaires de noms de l'oberland sont : *al, ad, ant, alt, aug, as, au, aun, ab, ar, eig, eg, ell, iss, ir, iern, ern, gi, ilg, ig, oll, on, uff, oes, uns, oig, og, ont,* terminaisons caractéristiques de la même classe de noms dans le welch et le bas-breton. Tous les noms latins, ainsi que ceux empruntés par le romaunch à d'autres langues étrangères, ont été réduits à ces désinences, à l'exception de ceux qui originairement se terminaient en *a*, lesquels sont restés sans modification. (Voyez Pièces justif., note B.)

La plupart des adjectifs se terminent en *au, aus, al, als, el, els, us, ant, ens, uns,* au masculin singulier,

et font généralement leur féminin par l'addition d'un *a*. Ceux qui au singulier se terminent par *s*, restent invariables au pluriel masculin, mais au féminin ils prennent un *a* avant la consonne finale; par exemple, *bruns* [brun], féminin pluriel *brunas; buns* [bon], *bunas; gronds* [grand], *grondas.*

Le comparatif se rend par les adverbes *pli* [plus] et *meins* [moins], placés devant l'adjectif; il n'y a que deux exceptions : *bien* fait *meglier*, et *mal*, *pigiur*. Le superlatif se forme, comme dans le valaque, par l'article placé devant ces adverbes, comme : *ilg pli sabi* [le plus sage].

Les pronoms personnels dans l'Engadine conservent encore leur forme celtique primitive, *mi, ti, vi,* employés comme sujet et comme régime direct. Le pronom de la troisième personne pour le masculin est *el*, et *ella* pour le féminin; ainsi que les noms, ils font leur pluriel par l'addition d'une *s*. Les pronoms possessifs, absolument semblables à ceux que nous trouvons dans le welch, paraissent n'avoir été sujets à aucune règle fixe avant la traduction du Nouveau-Testament. Jusqu'alors on employait indistinctement le singulier et le pluriel. Les *mau*, *tau*, *sau* primitifs devinrent à cette époque *mien*, *tien*, *sien;* au pluriel, ils font *miens*, *tiens*, *siens*, dans le schalover ou engadin supérieur, et *meis*, *teis*, *seis* dans le ladin.

Nos ou *noas* [noster], *vos* ou *voas* [vester], s'emploient pour le singulier et le pluriel au masculin;

mais au singulier féminin ils font *noassa*, *voassa*, au pluriel féminin *noassas*, *voassas*. *Lur*, pronom possessif de la troisième personne, le même dans les deux genres, fait *lurs* au pluriel.

Les pronoms démonstratifs et relatifs étant identiques, ou à peu près, avec ceux du valaque, ne demandent pas d'examen spécial.

Quant aux verbes, les circonstances suivantes constituent une différence marquée entre ceux de l'oberland et ceux de l'engadin : presque tous les premiers, dans les temps simples comme dans les temps composés, semblent n'être que des fractions formées par l'abréviation de racines qui jadis furent complètes. En outre, les dialectes parlés le long du Vorder-Rhein trahissent plus d'éléments celtiques, franciques et gothiques que ceux usités le long de l'Inn, au moins dans leur état présent, et ont toute l'apparence d'un idiome plus rude et moins moderne. L'oberland, comme l'ancien breton, n'a que deux temps simples ou primitifs; ses temps composés furent probablement introduits par les Germains; au moins ont-ils une analogie assez frappante avec l'allemand. Il n'a point de flexions propres pour le parfait, le futur, ni de conditionnel. Il a beaucoup plus de verbes défectifs et irréguliers que l'engadin. Pour mieux faire saisir ces différences, nous placerons en regard, sur trois colonnes, les verbes de l'oberland, du schalover et du ladin.

VERBES POSSESSIFS.

INFINITIF.

OBERLAND.	SCHALOVER.	LADIN.
Haver.	Havair.	Havair.
Havend.	Aviand.	Haviand.
Gien *ou* avein.	Gnu (fém. gnuda).	Tgnu (fém. tgnuda).

INDICATIF PRÉSENT.

OBERLAND.	SCHALOVER.	LADIN.
Mi hai.	Eau he[1].	Eug ha.
Ti has.	Tu hæst *ou* hast.	Tu hast.
El ha.	El ho *ou* ha.	Il ha.
Nus vein.	Nus havains.	Nus havain.
Vus veits.	Vus havet.	Vus havet *ou* havaivet.
Els han.	Els hon *ou* heaum.	Els han *ou* haum.

Vein et *veits* de l'oberland sont formés, par abréviation de *havein*, *haveits*. Nous ajoutons ici les flexions de l'indicatif présent de l'allemand, afin que le lecteur puisse juger lui-même de l'influence de cette langue (nous parlons de l'allemand vulgaire et non de la langue littéraire) sur les verbes du romaunch :

Ich habe.	Wir haben.
Du hast.	Ihr habet.
Er hat.	Sie haben.

(1) Cette coïncidence avec le castillan est très remarquable; la racine, comme nous l'avons indiqué, est le gothique *ha;* mais l'identité entre le castillan et le schalover, sous ce rapport, nous persuade que la racine a été modifiée par tous deux, selon quelque dialecte commun dérivé de la langue-mère. Personne ne peut soupçonner que le schalover ait pu emprunter *hé* du castillan.

IMPARFAIT.

OBERLAND.	SCHALOVER.	LADIN.
Veva.	Aveva.	Haveva *ou* haveiva,
Vevas.	Avevest.	etc.,
Veva.	Aveva.	comme dans le scha-
Vevan.	Avevein.	lover.
Vevas.	Avevet.	
Vevan.	Aveven.	

Nous avons fait remarquer que l'oberland n'a pas de flexions propres pour le prétérit parfait, il est formé par analogie de l'allemand, à l'aide de l'indicatif présent de *haben*, et de *gien*, probablement participe passé vieilli de *gehen*, convertible avec le verbe *haben*, auquel il sert d'auxiliaire. C'était également de cette manière que l'engadin formait son parfait avant d'adopter les temps de l'italien moderne. On trouve de fréquents exemples du mode composé dans la traduction de la Bible de 1745 :

« Lhura ils *ha* Deis *benedits* e *ditt* ad els. » (Genèse, c. I, v. 28.)

« E Deis *ha guarda* sün tot quia ch'el *haveiva fat.* » (Ib., v. 31.)

« Un tschert hom no *ha gien* duos filgs. » (Enfant prodigue, v. 11, traduct. de Bitrum.)

PRÉTÉRIT.

OBERLAND.	ALLEMAND.
Mi hai gien.	Ich habe gehabt.
Ti has gien, etc.	Du hast gehabt, etc.

PARFAIT MODERNE.

SCHALOVER et LADIN.	ALLEMAND.
Havet.	Ich hatte.
Havetest.	Du hattest.
Havet.	Er hatte.
Havettens.	Wir hatten.
Havettet.	Ihr hattet.
Havetten.	Sie hatten.

Autrefois ces dialectes n'avaient pas non plus de flexions propres au futur; le présent de l'indicatif en remplissait les fonctions, comme dans l'ancien breton. L'oberland, à l'imitation de l'allemand, se sert d'un verbe auxiliaire, *vegnir* [venire] ou *vuler* [velle], pour former le futur, comme : *mi veng ad haver, ti vengs ad haver*, ou *vi scriver*, etc. Il n'y a pas de vestige d'un futur simple dans la traduction de l'Evangile de 1560; il est uniformément rendu à l'aide d'auxiliaires, tels que l'indicatif présent de *vuler* et *dever*, remarque qui peut également s'appliquer à la traduction de l'Ancien-Testament [1].

« Eau *vægl staer* su, es *vægl ir* tros meis bab, et « *vægl dir* agli : Bab eau he pechio in tschel et incun- « ter te. » (Enf. prod., v. 18.)

« Zaistas chiaussas vi *dessen esser* per spaisa. » (Genese, c. I, v. 29.)

(1) La traduction du Nouveau-Testament n'a jamais été imprimée, et les copies en sont devenues extrêmement rares. Dans la note C des pièces justificatives on trouvera une copie de la parabole de l'Enfant prodigue, que nous devons à la bienveillance de feu le président du conseil à Coire.

« Va or da tia patria, etc., enten una terra *ch'jou* « *veng a mussar.* » (Ib., c. XII, v. 1.)

« Iou ta *vi far* par chi un grond pievel. » (Ib., v. 2.)

Aujourd'hui le schalover et le ladin emploient l'italien *avro* corrompu, et conjugué d'une manière particulière : *Hvaro, hvarest, hvaro, hvarons, hvaros, hvaron.*

Le romaunch n'a point de conditionnel.

IMPÉRATIF.

OBERLAND.	SCHALOVER.	LADIN.
Hagias.	Hægiest.	Hajast.
Hagig el.	Ch'el hægia.	Haja.
Laschen nus haver.	.....	.....
Vejas vus.	Hægiet.	Hajat.
Hagien els.	Ch'els hægian.	Hajen.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

OBERLAND.	SCHALOVER.	LADIN.
Ca iou hagig.	Ch'eja hægia.	Hagia *ou* haja.
Ca ti hagias.	hægiast.	Hagiest *ou* hajast.
Ca el hagig.	hægia.	Hagia *ou* haja.
Ca nus vein.	hægien.	Hagian.
Ca vus veias.	hægiat.	Hagiat.
C'els hagien.	hægien.	Hagien.

IMPARFAIT.

OBERLAND.	SCHALOVER ET LADIN.
Vess.	Avess *ou* havess, etc., conjugué régulièrement.
Vesses.	
Vess.	
Vessan.	
Vessas.	
Vessan.	

La conjugaison de ce verbe, dans tous les dialectes, est surtout digne de remarque. Par le petit nombre et la ressemblance de ses temps il se rapproche de l'ancien breton et de l'armoricain; dans son mode d'inflexion et dans la formation de ses temps composés il imite l'allemand, tout en laissant voir partout les racines gothiques. Au présent de l'indicatif nous trouvons le *ha* gothique primitif mêlé avec ses dérivés *ava* et *hava*. *Vein, veits,* de l'oberland, sont des fractions de *avein, aveits*. Tout l'imparfait a été formé de *ava* et de *hava*.

L'impératif de l'oberland accuse *haga,* autre dérivé de *ha,* comme nous l'avons vu, et le verbe substantif gothique *visan,* qui fait *vijan* à ce mode, et *vija* au potentiel. La première personne pluriel de l'impératif de l'oberland emprunte son auxiliaire *laschein* de l'allemand *lassen*, et ressemble au *lasst uns haben* de cette langue.

L'imparfait du subjonctif a été pris de l'italien moderne.

Le participe passé de l'engadin *tgnu* ou *gnu* appartient à *tegner*, modification de *tenere*.

ESSER.

INFINITIF.

OBERLAND.

Esser.
Essendo.

PARTICIPE PASSÉ.

Stau (sing.).
Staus (plur.).

Le schalover et le ladin ne diffèrent de l'oberland que dans la forme du participe passé; le premier fait *sto, stada, stos, stadas,* le second *stet, stata*.

INDICATIF PRÉSENT.

OBERLAND.	SCHALOVER et LADIN.
Mi sunt *ou* son.	Som.
Ti eis.	Est.
El ei.	Es *ou* ais.
Nus eschen.	Eschen.
Vus esches.	Eschest.
Els sunt *ou* sint.	Els som *ou* son.

IMPARFAIT.

Era *ou* fova.	Eira.
Eras fovas.	Eirast.
Era fova *ou* fo.	Eira.
Eran fovan.	Eiren.
Eras fovas.	Eirat.
Eran fovan.	Eiren, eiran.

PRÉTÉRIT.

L'oberland fait *mi sunt stau, ti eis stau,* etc.; l'engadin a, outre cette forme primitive, un prétérit simple analogue à celui de l'italien, mais conjugué absolument comme le temps correspondant dans *havair.*

ENGADIN.

Eau fut.
futtest.
fut *ou* fuo.
futtens.
futtet.
futten.

Il se présente aussi dans l'Enfant prodigue : « Aquel «*fut* iro. » (v. 28.)

Pour former le futur, l'oberland recourt à l'indicatif présent de l'auxiliaire *vegnir : mi veng ad esser,*

Le schalover et le ladin ont pris le *sarò* de l'italien, en suivant implicitement les inflexions de *hvarò*.

IMPÉRATIF.

OBERLAND.	SCHALOVER.	LADIN.
Seigias tu.	Sagiest.	Sajast.
Seigig el.	Ch'el sagia.	Saja.
Laschein esser.	.....	.....
Sejas vus.	Che vus sagiet.	Sajet.
Seigian els.	Ch'els sagient.	Ch'els sajen.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

OBERLAND.	SCHALOVER et LADIN.
Ca mi seigig.	Ch'eja sagia, etc., conjugué régulièrement.
seigias.	
seigig.	
Ca nus seigien.	
seigias.	
seigian.	

IMPARFAIT.

OBERLAND, SCHALOVER et LADIN.

Fuss.
Fusses.
Fus.
Fussan.
Fusses.
Fussan.

Ici nous voyons, outre les ingrédients ordinaires de *sum*, le verbe gothique *sijan* ou *sejan* [esse], à l'impératif et au présent du subjonctif.

Le présent de l'infinitif des verbes réguliers conserve les voyelles caractéristiques *a, e, i;* mais, sujets aux variations littérales que celles-ci occasionnent nécessairement, ces verbes se conjuguent d'après le

verbe possessif. Ainsi que dans les autres dialectes du romance, ils peuvent être compris dans une seule conjugaison. L'oberland, n'ayant pas de passé simple, fait ses participes passés en *au, u, eu* et *ieu,* comme le daco-roman. Le schalover les termine généralement en *o,* le ladin en *a.*

La forme passive, dans tous les dialectes, est rendue par l'un ou l'autre des verbes auxiliaires *esser, vegner, havair, vuler,* et le participe passé du verbe qu'il accompagne.

Les principaux verbes irréguliers ou hétérogènes, comme nous devrions plutôt les nommer, du romaunch, sont *far, vuler, ir* et *gir.* Il y en a différents autres, notamment dans l'oberland; mais nous nous sommes assuré qu'ils ne sont irréguliers qu'au présent de l'indicatif et au participe passé.

Renvoyant à ce que nous avons dit sur *far* dans nos remarques sur le provençal, nous avons à faire observer que les anomalies de ce verbe, dans le romaunch, sont multipliées par l'introduction d'un autre verbe dans la conjugaison dont la présence n'est pas aussi sensible dans le provençal : c'est le verbe *figia* ou *fija.* Il n'apparaît que dans l'oberland.

FAER ou *FAR.*

INFINITIF.	INDICATIF PRÉSENT.
Faer *ou* far.	Mi fetsch.
Figint.	Ti fas.
Faig, faigs.	El fa.

Nus figein *ou* fein.
Vus figeits.
Els fan.

IMPARFAIT.

Figieva.

PRÉTÉRIT.

Hai faig.

FUTUR.

Mi veng a far.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Fetschig.

IMPARFAIT.

Figiess.

Il est difficile à concevoir comment un temps quelconque de *far* ou *facere* ait pu être corrompu de manière à faire *figein, figieva, figiess.* Il n'y a rien, dans aucun autre dialecte du romance, qui ait la moindre ressemblance avec ces formes. En consultant le dictionnaire de la langue basque par Larramendi, publié en 1745, nous avons trouvé un nom verbalisé, *figia, fija,* qui en basque signifie «préparer; arranger.» Comme il correspond par le son, ainsi que par la signification, à la conjugaison de l'oberland, nous en avons conclu que la même racine, provenant de la langue-mère primitive, se retrouve dans les deux dialectes.

Dans l'engadin, tous les temps de *far* dérivent régulièrement de cet infinitif, à l'exception de *fatsch* et *fœst*, première et seconde personne singulier de l'indicatif présent, et de *fatscha*, première personne singulier du présent subjonctif, qui évidemment proviennent, par corruption, de *facio, facis, faciam.*

Le participe actif est *faud,* le participe passé *fatt.*

VULER ou *VOLAIR.*

Quoiqu'on puisse dire que ce verbe, dans les trois

dialectes, imite le verbe *havair* dans la généralité de ses inflexions, cependant le schalover et le ladin renferment des corruptions si singulières, soit des inflexions latines, soit de celles usitées du temps des Romains, que nous sommes obligé d'en donner la conjugaison complète, dans chaque dialecte, sans autre commentaire. L'oberland n'est irrégulier qu'au singulier du présent de l'indicatif : *vi, vol, vult.*

INFINITIF.

SCHALOVER et LADIN.

Volair.
Havair voglu.
Volioud.
Vogliu, voglia.

INDICATIF PRÉSENT.

SCHALOVER.	LADIN.
Eau volg.	Eau volg.
Tu vogst.	Tu vousch.
El vogl.	El voul.
Nus volains.	Nus volain.
Vus volais.	Vus volaivat.
Els voglan.	Els voglen.

IMPARFAIT.

Volaiva.	Voleiva.
Volaivast, etc.	Voleivasch.

PRÉTÉRIT COMPOSÉ.

Eau he volia.	Eu n'hai voglu.

PRÉTÉRIT SIMPLE.

Eau volet.
Tu volettast.

El volett.
No volettan.
Vo volettat.
Els volettan.

FUTUR.

SCHALOVER.	*LADIN.*
Eau volerò.	Eau vogliara.
Tu volerest.	Tu vogliarasch.
El volero.	El vogliara.
Nus voleron.	Nus vogliaran.
Vus volerais.	Vus vogliarat.
Els voleron.	Els vogliaran.

IMPÉRATIF.

Vogliast.	Vogliasch.
Ch'el voglia.	Ch'el voglia.
Vogliat.	Vogliat.
Ch'els voglen.	Ch'els voglan.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

SCHALOVER et LADIN.

Ch'eau voglia, etc.

IMPARFAIT.

Ch'eau voless, etc.

IR, IGR, GIR.

On a souvent dit, et avec raison, que le grand nombre de verbes hétérogènes d'une langue prouvait en faveur de son antiquité. La conjugaison du verbe *ir* est un témoignage frappant de la vérité de cette assertion. Dans quelques-uns de ses temps on remarque la présence de flexions qui peuvent être dérivées de *vader,* mais il s'y trouve un autre élément prépondérant

qu'on ne rencontre que dans l'oberland et qui doit assurément être ajouté à la longue liste des mots appelés à témoigner de la haute antiquité du rhétien : c'est *myned* ou *maned*, qui a survécu, sous ces deux formes, dans le welch, et signifie *ire*. On reconnaîtra au premier coup d'œil les flexions dérivées de l'une ou de l'autre de ces formes.

OBERLAND.

INFINITIF.

Ir.

PARTICIPE PRÉSENT.

Mant.

PARTICIPE PASSÉ.

Ieus.

INDICATIF PRÉSENT.

Mi vomm.
Ti vas.
El va.
Nus mein.
Vus meits.
Els van.

IMPARFAIT.

Mi mava.
Ti mavas.
El mava *ou* ma.
Nus mavan.
Vus mavas.
Els mavan.

PRÉTÉRIT.

Mi sunt ieus.

FUTUR.

Mi vẽng ad ir.

IMPÉRATIF.

Va.
Vommig el.
Mein.
Meit.
Vomman els.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Ca mi vommig.

IMPARFAIT.

Mi mass.

Les matériaux qui entrent dans la formation du verbe *gir*, dans l'oberland, dénotent clairement qu'il est distinct du précédent, quoique synonyme avec lui. Il est composé de temps dérivés de sa propre racine et

du verbe allemand *sagan*, ayant la même signification.

INFINITIF.

Gir.

PARTICIPE PRÉSENT.

Schent.

PARTICIPE PASSÉ.

Gig.

INDICATIF PRÉSENT.

Mi gig.
Ti gis.
El gi.
Nus schein.
Vus scheits.
Els gin.

IMPARFAIT.

Scheva, etc.

PRÉTÉRIT.

Hai gig, etc.

FUTUR.

Veng a gir, etc.

IMPÉRATIF.

Gi.
Gigig.
Schein.
Scheit.
Gigian els.

SUBJONCTIF PRÉSENT.

Ca mi gigig.

IMPARFAIT.

Mi schess.

Dans l'engadin il n'y a qu'une seule conjugaison pour *ir* et *gir*, et il y entre, avec les éléments précités, en exceptant *myned* ou *maned*, le verbe *vegnir*.

INFINITIF.

SCHALOVER.	*LADIN.*
Igr.	Ir.

PARTICIPE PRÉSENT.

Giand.	Giond.

PARTICIPE PASSÉ.

Ia.	I.

INDICATIF PRÉSENT.

Eau veng.	Eau veng.

SCHALOVER.	LADIN.
Tu vest.	Tu vasch.
El vo.	El va.
Nus giains.	Nus giain.
Vus gia's.	Vus giaivat.
Els vacum.	Els van.
IMPARFAIT.	
Eau giaiva, etc.	Eau geiva, etc.
PRÉTÉRIT COMPOSÉ.	
Eau sum ia, etc.	Eau sun i, etc.
PRÉTÉRIT SIMPLE.	
Eau giett, etc.	Eau giett, etc.
FUTUR.	
Eau giaregia, etc.	Eau girà, etc.
IMPÉRATIF.	
Vo.	Va.
Ch'el giaja.	Ch'el gia.
Giajus.	Giain.
Ch'els giajen.	Ch'els gian.
SUBJONCTIF PRÉSENT.	
Ch'eau giaja, etc.	Ch'eau gia, etc.
IMPARFAIT.	
Ch'eau giess, etc.	Ch'eau giess, etc.

Les adverbes du romaunch peuvent servir à étayer toutes les parties de notre hypothèse. Un grand nombre d'entre eux sont identiques avec ceux de l'ancien breton, et doivent donc être dérivés de la même langue-mère. D'autres, et c'est de beaucoup le plus grand nombre, sont évidemment des modifications des

adverbes conservés dans le valaque; d'où nous sommes autorisé à conclure qu'ils étaient usités, dans les dialectes vulgaires, pendant l'époque de la domination romaine. (Voy. pièces justific., note D.)

Une troisième classe d'adverbes terminés en *meng*, comme *confusameng, ordinatameng, prudeutameng, infinitameng, temerariameng,* etc., sont des adjectifs changés en adverbes d'après le procédé que nous avons déjà expliqué en rendant compte des adverbes terminés en *ment* dans la langue romane-française. Le romaunch adopta la terminaison de ce dialecte et la corrompit pendant l'époque où la Rhétie fut soumise aux Francs.

Il ne nous reste à ajouter que deux échantillons de la poésie des Grisons, les plus anciens que nous ayons pu nous procurer. Le premier de ces morceaux est dans le dialecte de l'oberland, et fut composé pour le jour de l'an.

I.

« Bien gi, bien onn, diet biemun[1],
« Galescha[2] oz scadin christgieun
« Tschi dei jeu mai per un giarisch[3]
« Purtar a mes chars[4] vi Castrisch? »

(1) *Biemun*, racine W. *buyn* [donum, epulæ].

(2) *Galescha*, racine W. *galw*, prononcez *galu* [implorare].

(3) *Giarisch*. Dans l'ancien irlandais, *jarras* signifie « désirer, faire des vœux ».

(4) *Chars*. B. *car* [ami]. (Bullet.)

Good day, good year, my handsel give!
Such is to-day each Christian's wish.
What hearty welcome shall I send
To my dears comrades at Castrish?

« Bon jour, bonne année, donnez-moi un présent; tel est aujourd'hui le souhait de tout chrétien. Quel salut enverrai-je à mes bons amis de Castrich? »

II.

« Oz[1] ei à minsh 'un concedin
« Da far un viers[2] a gli plischien[3],
« Ei vegn buvien fetg bia vinars,
« E lunder[4] ora vegnan bia nars[5]. »

Each is at liberty to day
To sport and gambol at his pléasure.
Much brandy is tippled in sooth,
And many are fuddled past measure.

« Chacun est libre aujourd'hui de jouer et de danser à son aise; l'eau-de-vie va être bue à flots et va enivrer plus d'un homme. »

III.

« En quest moment che jou sont largs[6]

(1) *Oz*, apocope de W. *ozyn* [deinceps].

(2) *Viers*, en bas-breton *vira* signifie « tourner autour », d'où Bullet dérive le mot français *girouette*.

(3) *Plischien*, B. *plicha* [convenire, placere].

(4) *Lunder*, en gothique, *nunder*, d'où il dérive.

(5) *Nars*, en allemand, *narr* [stultus].

(6) *Largs*, B. *larg* [liber].

« Dalla molesta dil vinars,
« Nun pudent mez tir vus vegnir,
« Vi scriver enzilgei da rir. »

Now that I happily am free.
From heady brandy's molestation,
As go I cannot, I will try
To make you laugh at my narration.

« Dans ce moment, exempt encore des inconvénients de la boisson, ne pouvant pas venir vers vous, je vous écris quelques mots pour rire. »

IV.

« Nus vein ris bia igl onn vergau [1],
« E lein [2] er rir quest onn un pau,
« Lein ir su'l schlitta [3] e saltar
« Savens ensemen se legrar.

Last year we laugh'd in merry mood,
And still would laugh this year a little;
Fain would we sing and dance together,
And merrily mount the gay schlittle.

« Nous avons bien ri l'an dernier, et nous voudrions bien rire encore; aller en traîneau et danser, et nous réjouir un peu ensemble. »

(1) *Vergau*, participe passé de *vergar* ou *vergir*, de l'allemand *vergehn*, s'écouler.
(2) *Lein*, abréviation de *vulein*.
(3) *Schlitta*, de l'allemand *schlitten* [traîneau].

V.

« Lein l'aura schar[1] p'ils larischs dar,
« E lein la glieut[2] schar battarlar,
« La regla sei il nus plischer[3],
« La harmonia nies voler.»

Free let the breeze thro' larches sport,
Freely the peasants vent their glee.
Our pleasure is our only law,
Our only wish is harmony.

« Libre est le vent au milieu des sapins, libre est le paysan dans sa joie. Notre seule loi est le plaisir, notre seul vœu est l'harmonie. »

Le second poëme est en engadin et d'un caractère fort différent. Il a pour titre *l'Amante de Weinsberg*, et fut sans doute composé par un membre de cette noble famille. Il respire tellement la passion, la tendresse et la délicatesse du sentiment, que nous aurions peine à croire qu'il fût l'ouvrage d'un Grison, si nous n'étions pas convaincu de son authenticité. La simplicité du style n'ôte rien à ces aimables qualités.

I.

« Eau volg bain alla mia bella,
« Ed ell' eir vuol bain a mi ;

(1) *Schar*, abréviation de *laschar* [laisser, permettre].
(2) *Glieut*, en allemand, *leute* [foule, monde].
(3) *Plischer*, B. *plustr* [plaisir, agrément]. (Bullet.)

« Na nel muond non ais co ella
« Chi plaschar m'poassa pli. »

I love a maid beyond compare
And well I ween she doats on me;
There is not in the world a fair
Can give me such delight as she.

« Je chéris une beauté, et je suis chéri d'elle; il n'en est pas une seule au monde qui puisse me rendre aussi heureux. »

II.

« Nus vivains in allegria
« In plaschairla uniun,
« Non sentin otra fadia[1]
« Co nel temp ch'eau l'abbandun. »

Our days glide on in pleasantness,
In union of the soul and heart;
We know no hour of wretchedness,
Save when reluctantly we part.

« Nous vivons dans l'allégresse, dans une union inaltérable, et nous ne sentons d'autre peine que lorsqu'il faut nous séparer. »

III.

« Ma noass cours taunt s'assumaglien

(1) *Fadia.* Il y a en welch un mot *fatt* que Davies traduit par « ictus ». Nous croyons que ce fut la racine de *fadia*, *d* et *t* étant convertibles, et le mot « ictus » étant employé figurément dans toutes les langues pour marquer l'affliction.

« Ella vuol quistque ch'eau vo;
« E pissers[1] ma non s'travaglien,
« Quelo laschains nus à sien lo[2].

Our hearts are so completely pair'd
That all I wish she wishes too,
Strife never yet our bless impair'd,
Him we abandon to his crew.

« Nos cœurs se ressemblent si bien qu'elle veut tout ce que je veux; les querelles ne nous affligent jamais, car nous les laissons en leur lieu. »

IV.

« D'el sutar eis l'amatura,
« Ed eir eau unguota main,
« El trampelg[3] va tuot suot sura[4]
« Cura chia nus duos sutain. »

She loves to thread the dance's maze,
Nor less than her the sport I love;
The rest in mute amazement gaze
When we on airy tiptoe move.

« Elle est avide de danse, et moi je ne le suis pas moins. La foule bondissante reste muette et troublée, pendant que nous dansons tous deux. »

(1) *Pissers*, W. *pwys* [pondus, gravitas], figurément « tristitia ».
(2) *Lo*, B. *lieu*. (Bullet.)
(3) *Trampelg*, de l'allemand, où *trampeln* signifie littéralement « frapper des pieds ». Dans la ballade il s'applique aux danseurs.
(4) *Suot sura*, en italien, *sottosopra*.

V.

« Escha sun con otr' intraischia,
« Ils olgs m'ho ladieu [1] adoss;
« Ma ella no'ls diturnar laischia,
« Ne d'oters vuol ne tuchiar l'oss. »

If with another pair'd I dance,
On me her eyes are fixt, be sure;
From me they never turn askance,
Nor other sight nor touch endure.

« Lorsque je m'adresse à une autre, ses yeux restent fixés sur moi; elle ne veut pas les détourner ni souffrir le contact d'un autre. »

VI.

« Escha vein la generala [2]
« Cuorr in prest a la pigliar;
« L'accompang na be suar schiala [3]
« Ma in stuva [4] poass entrar. » .

Soon as the signal ends the sport,
Eager I fly her hand to press;
Nor merely down the steps escort,
But to her bower obtain access.

(1) *Ladieu*, de l'allemand *laden*.

(2) *Generala* signifie ou « la danse finale d'un bal », ou « un signal pour quitter ».

(3) *Schiala*, corruption de l'italien *scala*.

(4) *Stuva*, de B. *stw*, que Bullet traduit par « maison ».

« Lorsque résonne la générale, je cours en hâte prendre son bras; je l'accompagne sur l'escalier, et puis même entrer dans sa chambre. »

VII.

« Edu allr ch'ungiens non sainten
« Chiosas dischains da taunt dalet,
« Che noass cuors quasi s'alguainten [1].
« Per amur e per affet. »

Oh, then exchange we thought for thought;
Converse so sweet none ever heard.
Our hearts, as if to fusion wrought,
Melt with delight at ev'ry word.

« Alors, entendus de personne, nous échangeons de doux propos; nos deux cœurs semblent se fondre de tendresse et de ravissement. »

VIII.

« Sch' un colomb eis alla prisa [2],
« Inuozainta sch' un agné;
« Eis miviglia [3], eis bendisa [4]
« Eis pur amur, eis pura fé. »

(1) *Alguainten*, littéralement « se changer en eau, se dissoudre, se liquéfier ». La racine en est probablement B. *ag* ou *aguen*, que Bullet traduit par « eau ».

(2) *Prisa*, *prys* et *prysur* en welch signifient « festinans ».

(3) *Miviglia;* en B. *mibiliaich*, selon Bullet, se traduit par « badinerie ».

(4) *Bendisa*, W. *bendigaid* [sanctus], racine *bendi.*

She's tender as the female dove,
And as the lambkin innocent,
Playful, yet holy, pure her love,
Pure as the faith with which 'tis blent.

« Elle est vive comme la colombe, innocente comme l'agneau; elle est caressante et fidèle, son amour est pur comme sa foi. »

IX.

« Taunt ardeinte eis sia oglicœda,
« E taunt tener eis sien cour,
« Scha Weinsberg fuss assedicœda,
« Ella' gniss [1] a m' portar our. »

Such courage flashes from her eye,
Such tenderness her bosom warms,
If Weinsberg were in jeopardy,
She'd come and save me in her arms.

« Telle est l'ardeur de son regard, telle est la tendresse de son cœur, que si Weinsberg était assiégé, elle viendrait me sauver dans ses bras. »

(1) *Gniss*, abréviation de *vegniss*.

CHAPITRE XI.

CORRUPTION GRADUELLE DU LATIN.

Irruption des barbares. Existence continue du romance qui, également parlé par les vaincus et les vainqueurs, domine, au neuvième siècle, dans toute l'Europe latine.

La langue espagnole étant la seule branche du romance dans le vocabulaire de laquelle l'arabe occupe un rang marqué, nous devons renvoyer nos observations relatives à cet idiome jusqu'au moment où nous considérerons l'état général des lettres en Europe pendant le cours du moyen-âge, d'où nous nous proposons d'examiner la question de l'influence de l'arabe sur les dialectes et la littérature de l'Espagne, de l'Italie et du midi de la France. Mais, avant d'en finir avec les questions jusqu'ici traitées, il est de notre devoir de déterminer encore le degré de corruption ou de modification des racines latines dans le romance, investigation des plus ardues et des plus embrouillées que présentent nos recherches. Loin de nous la prétention d'avoir une connaissance intime de la physiologie des organes du langage, ou l'espoir de contribuer d'une manière notable, par le peu d'observations que nous allons présenter, à éclaircir le phénomène varié

et frappant qu'ils produisent chez des nations différentes, même lorsqu'ils ont été exercés à la prononciation des mêmes mots et des mêmes lettres! L'explication complète de ce fait est au-dessus de nos forces; tout ce que nous prétendons faire est d'indiquer quelques-unes des circonstances qui ont principalement concouru à la corruption des racines latines, en jugeant des causes par leurs effets et en abandonnant toutes spéculations ultérieures à ceux qui entreprennent de pénétrer les mystères des choses! Cette corruption peut être attribuée d'abord à la longueur de la période pendant laquelle le romance resta à l'état de dialecte, c'est-à-dire de transmission orale, d'une génération à l'autre; puis à des particularités de prononciation; à l'absence, dans les dialectes provinciaux, de certaines lettres, diphthongues et finales, qui existaient dans la langue latine; à l'influence que le pouvoir, tant politique que religieux, le climat, la paix et la guerre, le commerce et les arts, exercèrent sur les différents peuples; à la domination de nations étrangères dans l'Italie et la Gaule; enfin aux néologismes introduits par les poëtes, qui, dans tous les pays, ont à la fois corrompu et amélioré la langue.

Nous commencerons par examiner l'état dans lequel les mots latins apparaissent dans le romance-italien pendant la durée du moyen-âge. Quoiqu'il soit à peu près hors de doute qu'ils ont été considérablement corrompus dans les dialectes populaires, bien avant le

démembrement de l'empire, cependant, la plupart des racines latines qui s'y trouvent semblent avoir conservé leur substance ou leurs consonnes caractéristiques. Celles du daco-roman sont dans ce cas, à un petit nombre d'exceptions près. Cette langue nous fournit un criterium infaillible du langage populaire des Romains; mais elle nous est d'un fort mince secours quand nous voulons apprécier les changements survenus dans le romance au moyen-âge, par la raison qu'elle était isolée et à l'abri de l'influence de la plupart des causes qui produisirent ces modifications. Les dialectes de l'Italie, après la chute de Rome, partagèrent le sort du peuple et se corrompirent au même degré. Depuis la mort de Théodoric jusqu'à la grande époque de la naissance des républiques, les Italiens furent un peuple d'esclaves, une race efféminée et dépravée. Les classes supérieures, exclues de tous les emplois civils et militaires, s'étaient retirées dans leurs châteaux ou villas, où elles passaient leur précaire existence dans les plaisirs de la chasse et de la débauche, ou dans les amusements les plus frivoles. Les paysans, sous les Lombards, les Exarques, les Francs et les Germains, n'étaient que de pauvres serfs. Dans les états pontificaux, le joug, quoique moins dur, ne tendait pas moins, et plus immédiatement peut-être, à paralyser le ressort et à énerver la vigueur de l'intelligence humaine. S'il est une vérité plus rigoureusement démontrée que les autres dans l'histoire

des peuples, c'est assurément celle qu'une langue adopte, tôt ou tard, et reflète le caractère de la nation qui la parle. Nous ne pouvons pas, il est vrai, démontrer par des preuves positives que tel fut le cas pour le romance-italien ; mais les formes de mots les plus anciennes qu'il ait été possible à l'académie et aux antiquaires d'Italie de découvrir, attestent suffisamment le fait. Ce sont des formes usitées de temps immémorial parmi le peuple, conservées dans des chroniques et des chants populaires avant l'ère de la littérature, et que la Crusca fit bien de recueillir comme telles, malgré les railleries de Monti et les invectives de Perticari. Dans la plupart de ces formes, les consonnes du milieu disparaissent toutes. Les organes de la voix, destinés à les articuler et à combiner celles de classes différentes, semblent avoir été paralysés, et nous apercevons de constants efforts pour éliminer la trame des mots latins. C'est ainsi que, comme le fait observer Bembo, nous trouvons *dai, cavai, bei, quei, fratei, fii*, etc., au lieu de *dalli, cavalli, belli, quelli, fratelli, filii*, etc. : syncope qui se rencontre plus fréquemment pour la lettre *l* que pour les autres, dans toutes les langues, parce qu'elle participe plutôt à la nature d'une voyelle qu'à celle d'un son articulé. De même, *p* et *c*, lorsqu'ils se rencontraient avec *t*, comme dans *scripta*, *facta*, furent tous deux rejetés, ainsi que *m*, quand il précédait immédiatement *n*, et cela par la même raison, savoir, pour épargner un effort de

prononciation. Toutes les fois que dans un mot il se présentait une difficulté, la consonne qui l'occasionnait fut supprimée. Mais de toutes les racines latines les verbes de la seconde et de la troisième conjugaison, depuis longtemps confondus dans les dialectes, semblent avoir le plus souffert dans la prononciation, et les corruptions populaires de ces verbes s'enracinèrent tellement à la longue, que, quand les poëtes et le clergé tentèrent de reconstruire la langue, un grand nombre d'entre elles survécurent et existent encore aujourd'hui dans l'italien. Dans chaque grammaire on trouvera en abondance des exemples de la syncope des verbes en *ere*. Dans beaucoup de racines, toute la conjugaison est dépouillée de ses caractères originaux; exemple : *fare*, syncope de *facere*, *condurre* de *conducere*, *dire* de *dicere*, *porre* de *ponere*, *piacere* de *placere*, *torre* de *tollere*, etc. Il y a tout lieu de présumer que la classe entière subit le même sort. De quelle autre manière pourrions-nous expliquer *dei*, *dee*, *deono* dans la famille de *dovere* ou *devere*; *paio*, *paiono*, dans *parere*; *puo*, *porro* dans *potere*; *so*, *sa* dans *sapere*; *to*, *toi* dans *tolre*; *vi*, *vei*, *visto* dans *videre*; *vo*, *vuoi*, *vorro* dans *volere*; *muoio*, dans *morire*, etc.?

Le romance, dans la bouche des Italiens, semble être demeuré, pendant plusieurs siècles, dans un état de dissolution réelle jusqu'à ce qu'enfin, comme l'écho d'un écho, il ne rendit plus qu'un son à peine articulé. L'intervention des hordes accourues du nord,

tels que Goths, Francs, Germains, qui, après s'être établis en Italie, apprirent peu à peu à parler la langue vulgaire, prévint en partie la catastrophe, en amalgamant avec la langue italienne un grand nombre de leurs propres lettres, ou plutôt leur manière de les prononcer, et beaucoup de leurs propres mots; et ainsi ils ne contribuèrent pas peu, de leur côté, à la corruption graduelle de la langue latine. C'est peut-être aux Goths, certainement aux Germains, pendant la domination des empereurs en Italie, qu'il faut attribuer la singulière manière de prononcer le *c* devant les voyelles *e* et *i*, d'après laquelle le son doux du *c* des Romains fut changé en *tch*, comme dans *cielo*, *cibo*, prononcés *tchielo*, *tchibo*. Ce furent aussi les Germains qui introduisirent la lettre auxiliaire *d* devant le *g* quand celui-ci est suivi des voyelles mentionnées, comme dans *genere* et *ginocchio*, qui s'écriraient *dgenere*, *dginocchio*, si l'orthographe se conformait à la prononciation. L'influence de la même langue se fait également sentir dans certaines flexions des verbes. Assez souvent nous trouvons le dur *g* teutonique substitué au *gl* mouillé, comme dans *sciolgo*, *dolgo*, *tolgo*, et la même lettre interposée entre *n* et la finale *o*, comme dans *pongo*, *rimango*, *tengo*, ou le dédoublement de cette lettre, comme dans *seggo*, *traggo*, *daggo*, etc. Nous ne pouvons hésiter à imputer aux Germains ces modifications ou ces corruptions, puisque nous savons qu'ils prononcent de même les

lettres en question dans plusieurs de leurs dialectes; qu'en parlant ils emploient la même lettre auxiliaire *d* devant le *g* au commencement des mots, et que le *l* mouillé leur est totalement inconnu. Ces formes, quoique existant jusqu'à ce jour dans l'italien, ne lui sont pas propres : elles furent greffées sur le tronc par les impériaux, vers lesquels les Italiens levaient les yeux comme vers des maîtres et des modèles, et elles furent conservées parce qu'elles multipliaient les ressources de la poésie.

« Miraturque novas fondes, et non sua poma. »

Les vicissitudes qu'éprouvèrent les mots latins dans les dialectes romans de la France sont encore plus remarquables. On ne s'étonnera pas qu'ils aient dû se corrompre à un degré beaucoup plus prononcé dans ce pays que dans tout autre, en se rappelant que, pendant plus de deux siècles après l'évacuation des Gaules par les Romains, celui-ci fut le théâtre de guerres continuelles entre des hordes de barbares placés au bas de l'échelle de la civilisation européenne, combattant toutes pour le pouvoir et conservant chacune, pendant de longues années, les provinces qu'elles avaient conquises.

Il est plutôt surprenant que le romance ait survécu à la complication de tant de maux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a survécu, et ce fait implique que la population mixte des Gaulois et des Romains surpas-

sait de beaucoup en nombre celle de leurs conquérants. Mais le cas eût-il été différent, la supériorité incomparable du romance lui aurait nécessairement acquis une prépondérance marquée sur tous ces jargons en désaccord. Nous ne saurions affirmer qu'il fut adopté par les Allemans, les Vandales, les Huns, les Alains et les Suèves; mais il continua à être parlé par les indigènes, qui, privés de chefs et ne se voyant plus secourus par les légions romaines, restèrent passifs pendant les guerres entre les barbares, ou se rangèrent du côté de la nation à qui le hasard donnait la victoire. Tout ce qu'on leur demandait était neutralité, obéissance et subsides. Quelques siècles auparavant, le nom de Gaulois s'était déjà fondu dans le titre glorieux de Romains, et, quand ce nom survécut seul encore, ils furent regardés avec un respect qui tenait encore de la vénération que ce titre avait si longtemps inspirée. Les Visigoths et les Francs, qui avaient été tour à tour les mercenaires, les alliés et les ennemis de Rome, avaient peu à peu appris le romance, et quand les Francs furent devenus maîtres de la partie septentrionale et centrale de la Gaule sous Clovis; quand, avec leur roi, ils eurent embrassé le christianisme, ils parlèrent, on n'en peut douter, deux langues, le francique et les dialectes vulgaires du pays. Du temps de Charlemagne, le francique semble avoir été concentré dans la cour d'Aix-la-Chapelle et les pays situés entre le Rhin et la Meuse, tandis que le romance

prévalut généralement depuis la Seine jusqu'aux confins méridionaux du royaume, où il fut reconnu comme langue vulgaire, comme il ressort du serment de 842.

Mais en adoptant le romance, les Francs y mêlèrent inévitablement une quantité de leurs propres mots, de leurs flexions et de leurs idiomes, et le vicièrent par leur mode de prononciation propre. Les changements qu'ils opérèrent dans les formes et les sons des racines latines étaient directement opposés à ceux que nous avons vus dans l'italien. La position des deux peuples contrastait à bien des égards. Lorsque la puissance des Francs fut solidement établie en Gaule, il n'y eut qu'une seule différence entre les conquérants et les vaincus[1]. Sous tous les autres rapports, les Gaulois et les Francs ne formèrent qu'une seule nation. En effet, leur gouvernement portait un caractère militaire et féodal, souvent despotique par suite des guerres fréquentes qu'ils eurent à soutenir contre les Visigoths, les Saxons et les Bourguignons; mais il décèle également quelques principes de nature républicaine ou démocratique. Quoique, pendant la première race, la monarchie fût héréditaire, l'héritier de

(1) La division bien connue des terres, en terres saliques et en bénéfices, fit cette seule différence, et celle-ci même résidait plutôt dans le degré que dans le fond, puisqu'il est très certain que tous les chefs francs étaient obligés d'assister leurs rois dans la guerre, en personne aussi bien que par leurs vassaux. Le tenancier d'un bénéfice était en effet toujours obligé de payer une certaine portion de son revenu pour couvrir les frais ordinaires de l'Etat. (Voy. Heineccius, de lege salica, t. III, et tous les historiens français.)

la couronne ne pouvait se passer de la ratification du peuple, manifestée soit en corps collectif, soit par l'intermédiaire des parlements, et aucune mesure importante de paix ou de guerre ne pouvait être adoptée sans être sanctionnée par le peuple, assemblé au Champ-de-Mars. C'était une nation de guerriers; ils n'étaient pas, comme les Italiens du moyen-âge, condamnés à une vie de honteuse servitude, pliant sous le joug de toute espèce d'oppression, tour à tour esclaves des Lombards et dupes de la plus grossière superstition. Les historiens français les représentent comme un peuple sauvage, turbulent et vindicatif; d'une vivacité extrême; violents, capricieux et aisément portés, soit à l'amour, soit à la haine. Même après leur conversion, le christianisme semble ne pas avoir produit sur eux ses effets ordinaires, et n'avoir guère poli la rudesse de leurs mœurs ni adouci la férocité naturelle de leur caractère. Or, toutes ces causes, auxquelles nous pourrions ajouter l'effet du climat, ont exercé une influence positive sur leur langue. Elles transmirent au romance les qualités possédées par le peuple qui le parlait. Comme lui, cette langue dut être caractérisée par la vigueur, par des mouvements prompts et saccadés, par une prédilection pour les sons qui se prêtent le mieux à la manifestation des passions les plus violentes de l'âme, par des anomalies sans nombre, par la brièveté et la prédominance des monosyllabes, si indispensable à un

peuple à qui la guerre laissait à peine un moment de repo s

Tels sont les caractères de cet idiome qui ne cessèrent jamais de le distinguer de tous les autres dialectes, à l'exception du romaunch et du catalan. Ils étaient cependant bien plus perceptibles dans la langue d'oil que dans le provençal, parce que le francique exerça une plus grande influence sur les dialectes parlés au nord, que sur ceux parlés au sud de la Loire.

Le nombre prodigieux d'anomalies qu'on rencontre dans les verbes de la seconde et de la troisième conjugaison nous tentent presque, au premier coup d'œil, de ne les considérer que comme de purs caprices. Au fait, elles pourraient l'être, s'il n'y avait des raisons pour nous engager à penser que la plupart d'entre elles furent introduites par les Francs, d'après les formes existant dans leur langue maternelle. Outre la constante abréviation des terminaisons latines, ils présentent souvent, même au présent de l'indicatif, des lettres et des syllabes finales particulières aux dialectes français, et dont on ne peut trouver l'explication dans la commutabilité des caractères ou la prononciation locale. M. Raynouard a mentionné, entre autres, *cug* pour *cuid*, *aug* pour *auz*, *vanc* pour *van*, *tenc* pour *ten*, *aus* pour *au*, *vuoill* pour *vogl*, etc.

Les irrégularités de la troisième personne singulier du prétérit et celles des participes passés, lui parurent si nombreuses et si variées qu'il jugea nécessaire d'en

dresser une liste alphabétique, nous laissant à deviner par qui elles ont été introduites, ou comment il s'est fait que le romance-français les possédât tout seul. Un grand nombre de ces anomalies sont de simples fractions du latin, parfois sans aucune altération, parfois légèrement modifiées. Beaucoup d'entre elles, notamment dans les participes passés, se formèrent par abréviation de types de latinité du moyen-âge, comme *tolt* de *toltus*. Nous passerons sous silence toutes celles qui rentrent dans cette catégorie. Au francique, nous rapporterons les terminaisons en *aus*, *ac*, *eing*, *ug*, *aug*, *oill*, au présent de l'indicatif; les finales *c*, *eis*, *is*, *eg*, *oc*, dans les prétérits; on trouvera des exemples de toutes ces terminaisons, dans la grammaire romane, à leurs places respectives. En attribuant ces terminaisons à l'influence du francique, nous n'entendons pas nous soustraire à une difficulté ni émettre une simple conjecture. Ce sont des terminaisons qui, non-seulement prévalent dans tous les idiomes tudesques, mais dont la plupart même se trouvent encore aujourd'hui en allemand, où elles sont des affixes significatifs des verbes, quoique leur nature et leur valeur réelles ne puissent pas toujours être déterminées. Il est important de remarquer qu'on ne les trouve guère qu'avec les verbes défectifs ou irréguliers, les plus anciens dans chaque langue. Or, entre ces particules significatives, ces adverbes, prépositions, ou ce qu'ils ont pu être primitivement, on trouve *aus*, *ein*, *voll*,

weg, *nach*, *miss*, *zu*, *auch*. Quelques-unes d'entre elles se placent séparément après les verbes, d'autres y sont annexées, mais peuvent en être détachées, et ont la signification d'un adverbe ou d'une préposition. Exemple : *Ich ging weg* [je m'en allai]; *die garben geben aus* [les gerbes rendent abondamment]; *eintragen* [rendre, être lucratif]; *misslingen* [manquer, ne pas réussir]; *vollstrecken* [exécuter]. *Ein*, *miss*, *voll* sont des particules qu'on rencontre fréquemment séparées, et les mots à la tête desquels elles sont placées semblent avoir été originairement des noms verbalisés par elles. Ne pourrions-nous pas présumer alors que toutes elles ont servi à cet objet dans la langue franque, et qu'elles remplissaient aussi les fonctions de signes distinctifs pour les temps; et qu'y a-t-il de plus naturel que d'admettre que les Francs, en parlant romance, les joignirent aux flexions des verbes propres à cette langue?

Nous avons fait remarquer que les qualités morales et les occupations militaires de ce peuple l'engagèrent nécessairement à contracter les mots latins. De là la multitude de monosyllabes dans tout échantillon de la langue romane-française, depuis le serment de 842 jusqu'au poëme sur Boëce, depuis les premières jusqu'aux dernières productions des troubadours. Le poëme sur Boëce, du dixième siècle, peut être appelé une syncope continuelle de racines latines. Témoins les lignes suivantes :

« Drez es e bes que l'om e deu s'esper,
« Mas non e bes que s fi'e son aver.
« Ta mala fe nulz om no pot veder,
« L'om l'a al ma, miga no l'a al ser;
« Cum l'us lo pert, a l'altre ve tener. »

(V. 120-125.)

Tous les infinitifs de la seconde et de la troisième conjugaison montrent la suppression des voyelles médiales et la condensation de consonnes, exemple : *ardre, aucc̈ir* [occidere]; *batre, clorre* [claudere]; *scrivre, querre, segre* [sequere]; *dire, porre* [ponere]; *recebre, vivre, tolre, prendre, farre* [facere], etc. Les prétérits irréguliers occasionnèrent sans aucun doute des anomalies correspondantes dans les participes passés; mais la majeure partie de ceux-ci sont des abréviations de participes inventés par les moines et les tabellions.

En parcourant avec soin les meilleurs auteurs qui ont écrit sur le romance-espagnol, nous avons remarqué qu'aucun d'eux n'a même entrevu la possibilité que les anciens dialectes de l'Espagne aient pu contribuer à la corruption ou la modification du latin. Depuis Antonio de Lebrixa, en descendant vers notre époque, ils semblent avoir cru qu'avant l'entrée des Romains en Espagne, leurs compatriotes étaient privés de toute espèce de langue nationale. Ils sont par conséquent unanimes à affirmer que presque tout le vocabulaire espagnol est composé de mots étrangers, tels que latins, gothiques, arabes et allemands, et ce

qui est encore plus singulier, tandis qu'ils admettent que les mots dérivés de chacun de ces idiomes ont été corrompus par des formes particulières aux Espagnols, ils se contentent de constater le fait sans assigner aucune cause réelle ou supposée qui pût rendre raison de ce fait. Siscar, qui avait à sa disposition la bibliothèque royale, est surtout coupable à cet égard, puisqu'il mettait en avant le principe qui régit le transport de mots d'une langue à une autre : « Se advertira « que en los transitos que hacen las dicciones de unas « lengues a otras, se añade o se quita, una o muchas « letras, segun la naturaleza, i genio de cada lengua. » (Orig. de la leng. española, t. II, p. 161.)

Qui croirait, qu'après avoir fait cette observation confirmée par une expérience universelle, l'auteur que nous venons de citer ne se reportât pas une seule fois à la langue naturelle de son pays, la seule qui, conformément à son principe, ait pu exercer une influence aussi puissante sur les adjonctions étrangères?

Nous bornant aux changements que subit le latin quand il fut adopté et parlé par les Espagnols, nous soutenons que ces changements quelconques, soit additions, soit soustractions, soit mutations de lettres et de syllabes, ont tous été dictés par le principe énoncé plus haut, ou, en d'autres termes, qu'ils ont été faits en analogie avec des types existant dans l'ancien espagnol. Car ce qu'il y a de particulier au romance-espagnol, c'est que, tout en pullulant de racines étran-

gères, il semble n'avoir ressenti l'influence d'une langue exotique ni dans l'articulation de ses lettres ou la formation de ses syllabes, ni dans l'addition de ces préfixes et de ces affixes qui déguisent d'une manière si matérielle les racines latines qu'il contient. La même chose ne saurait être affirmée d'aucun des dialectes qui reconnaissent la même origine. L'italien, comme nous l'avons montré, se ressentit de l'influence de la langue germanique, et le romance, dans les Gaules, acquit de nouveaux sons et essuya de nouvelles corruptions sous la domination des Francs. Si nous voulons rendre compte des nombreuses vicissitudes qu'éprouva le latin en Espagne, nous devons mettre en première ligne la différence organique dans l'articulation entre les Romains et les Espagnols, différence qui, nous en sommes convaincu, est aussi ancienne que la langue-mère de ces derniers. Nous devons ensuite examiner les formes de mots les plus usitées d'origine pure, les lettres ou syllabes que l'espagnol a l'habitude d'ajouter avant ou après ses propres racines, les lettres qui peuvent se suppléer mutuellement, enfin les modifications qui peuvent être attribuées aux principes d'harmonie propres à cette nation. Toutes ces recherches sont indispensables; car si l'une d'entre elles était négligée, la solution du problème en serait proportionnellement plus défectueuse. Une chose dont nous pouvons être sûrs, c'est que toutes les opérations, de quelque genre qu'elles fussent, que les Espagnols avaient

coutume de faire subir aux racines de leur langue indigène, ils les auront fait subir aussi au latin. Si leur alphabet manquait de certaines lettres que l'alphabet romain possédait, ils auront suppléé à celles-ci par les lettres que présentait le leur. S'ils articulaient d'une manière différente les mêmes consonnes, ils auront naturellement préféré leur mode de prononciation nationale. Là où des mots latins étaient dépourvus de particules ou de terminaisons que les racines analogues présentaient dans l'espagnol, ces particules ou ces terminaisons ont dû être ajoutées au latin jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement naturalisées; et lorsque des lettres initiales ou intermédiaires paraissaient dures dans leur son, elles ont dû être changées ou associées à d'autres plus conformes aux notions d'harmonie particulières aux Espagnols. Chaque mot latin, dans la langue espagnole, prouve que telle fut la marche qu'on a suivie. Les lettres radicales même n'en sont pas toujours conservées; parfois elles disparaissent complétement, comme dans *ris* pour *rivus*, *raudo* pour *rapidus*, *sueno* pour *somnus*, *doce* pour *duodecim*, *leer* pour *legere*, *veir* pour *videre*, ainsi que dans la plupart des infinitifs de la seconde et de la troisième conjugaison; parfois elles sont remplacées par d'autres lettres exclusivement espagnoles, comme dans *año* pour *annus*, *cadaño* pour *quotannis*, *ciño* pour *cingo*, *llanto* pour *planctus*, etc.

Dans tous les cas, sans exception, les parties ser-

viles ou accessoires des racines adoptées sont aussi purement espagnoles. Antonio de Lebrixa, le Priscien de l'Espagne, fait observer, au quinzième siècle déjà, que, des vingt-quatre lettres de l'alphabet latin, douze seulement conservent leur son original dans l'alphabet castillan, savoir : *a, b, d, e, f, m, o, p, r, s, t, z.* Il ajoute cependant qu'il y en a six, *c, g, j, l, n, u,* qui se prononcent des deux manières.

Or, l'alphabet espagnol se compose de vingt-six lettres; il y a par conséquent quatorze sons et articulations particulières à la nation, en y comprenant la prononciation indigène des six lettres indiquées ci-dessus. Nous en choisirons quelques-unes des plus remarquables; mais en les désignant nous rencontrons la même difficulté sur laquelle nous avons déjà appelé l'attention dans nos remarques sur le basque; pour nous rendre intelligible nous sommes obligé d'employer les lettres romaines, bien qu'elles ne fournissent qu'une notion imparfaite des sons.

ç avec une cédille a précisément le même son que son correspondant en basque.

ch se prononce *tch*, comme dans le mot anglais *much.*

g, quand il est immédiatement suivi de *e* ou de *i*, prend le son de *gk*, comme dans *gente* et *giro*, prononcés *gkente, gkiro.*

On avouera que cette articulation difficile ne trouve son correspondant dans aucune langue, ni classique, ni

orientale, ni teutonique. D'où peut-elle donc provenir, si ce n'est de cet espagnol primitif que nous avons fait découler d'une même source que les autres dialectes spécifiés dans notre première proposition? Elle existe, en effet, dans l'ancien breton, dans lequel elle est représentée par un caractère qui, selon les renseignements que nous donne le Dr Owen, se prononçait autrefois *gk*. (W. Gram., tableau des anciennes lettres du welch.)

J se prononce toujours comme la précédente, comme dans *gkessouita*, qui s'écrit *jesuita*.

LL. Voici une autre lettre qu'on ne trouve que dans le welch, le basque et le romance-espagnol, commune à tous trois et naturellement issue d'une même mère. Il est impossible d'en indiquer le son en caractères romains; nous sommes donc forcé de le décrire au moyen des paroles du Dr Owen : « Il est produit lorsque de la langue on touche le palais un huitième de pouce plus en arrière que lorsqu'on articule le son *l*. » (W. Gram., p. 13.)

Nous rechercherions en vain pourquoi les Espagnols ont si souvent substitué le *l* double au simple dans les mots dérivés du latin; mais l'ayant fait, ils étaient dans la nécessité d'éliminer toutes les consonnes initiales immédiatement suivies par cette lettre, comme dans *clamare, clavis, plorare,* qui deviennent *llamar, llave, llorar.*

Nous n'avons qu'à tenter l'expérience telle que le Dr Owen l'a décrite pour nous convaincre que les or-

ganes mis en jeu pour prononcer *ll* sont incapables d'articuler une autre consonne en même temps.

Ñ avec pareil accent représente le son de *gn*, comme dans le mot français « agneau » : ainsi *ñudo*, *año*, *sueño*, se prononcent *gnudo*, *agno*, *souegno*.

Il n'existe pas de signe pareil, que nous sachions, dans l'ancien breton; mais tous les mots, dans le welch, qui commencent par *gn* sont articulés de la même manière ; exemple :

« Gnawd canav ei voliant. » [Habituellement je chante ses louanges.] (Cynzelw.)

Il existe encore dans le basque avec le même accent et le même son.

Il est évident que l'introduction de ces articulations, substituées à d'autres ou surajoutées, a dû contribuer puissamment à altérer les sons et la forme des racines latines. Ce fut, s'il nous est permis de faire cette comparaison, la première phase de la métamorphose d'une chrysalide. Car ce n'était pas la substitution d'une lettre par une autre de la même classe, d'une dentale par une dentale, et ainsi de suite; c'était l'adjonction de nouveaux signes indiquant que les mots étaient dans un état de mutation complète. Il est inutile de faire remarquer à ceux qui connaissent les premières productions du romance-espagnol que le remplacement de lettres dans les racines latines semble, de prime abord, avoir été l'effet du caprice ou du hasard. Néanmoins nous sommes persuadé que le hasard n'y eut que peu de

part, et que le caprice n'y fut pour rien du tout; et que tous ces changements peuvent être expliqués par l'un ou l'autre des principes que nous avons établis plus haut. Si nous voulions examiner le romance selon les règles ordinaires adoptées par les étymologistes, nous trouverions en lui une énigme depuis le commencement jusqu'à la fin. On nous dit, par exemple, qu'une nation qui adopte une langue étrangère respecte les consonnes, mais néglige les voyelles, et que, s'il y a des consonnes de changées, le changement n'a lieu qu'entre celles qui peuvent se remplacer mutuellement, par suite de l'identité des organes qui servent à les articuler. Ces doctrines ont été si souvent répétées qu'elles sont devenues des articles de foi dans le monde littéraire, et cependant elles sont bien loin d'être confirmées par l'expérience!

Dans l'italien et l'espagnol les consonnes latines disparaissent bien plus fréquemment que les voyelles, et chaque dialecte roman fournit la preuve qu'il n'y a pas d'obstacle organique à la permutation des dentales, des labiales et des gutturales. Nous allons tirer de l'espagnol quelques exemples frappants attestant la vérité de ces deux assertions, et nous essaierons en même temps d'expliquer ces changements, afin d'affranchir cette langue harmonieuse et majestueuse du reproche de corruptions fortuites et arbitraires; car, selon nous, toutes ces corruptions ou modifications résultent des anciens dialectes indigènes. Si nous prenons le basque

comme l'un de ces dialectes, nous trouvons que le choc de plusieurs consonnes y était chose assez rare, et que, dans les cas où elles se heurtaient, elles étaient accompagnées d'une voyelle auxiliaire ou d'un autre émollient (qu'on nous passe le terme), afin de rendre l'articulation plus facile. De là cette fréquente introduction de l'*h* aspiré dans les mots latins, le remplacement de deux consonnes par *ch*, et l'antéposition d'une voyelle dans les racines commençant par deux ou plusieurs consonnes; exemple : *aguaducho*, *cincho* [cinctus], *hecho* [factus], *noche*, *ocho*, *pecho*, *mucho*. Avec *e* antéposé : *escaño* [scamnum], *esfera*, *esmeralda*, *esparto*, *escribir*, *estornudar* [sternutare], etc.

Le *g* doux et le *j* consonne, tels qu'ils étaient prononcés par les Romains, étant des articulations inconnues aux Espagnols, furent remplacés par le caractère *gk* de leur propre alphabet, comme approchant le plus possible des sons latins. C'est ainsi que de *jesuita* ils firent *gkessouita ;* de *ingenio*, *ingkenio ;* de *giro*, *gkiro.*

Les diphtongues latines furent entièrement rejetées par le même motif, et leurs places occupées par des voyelles simples.

Nous avons dit que chaque branche du romance prouvait que toute la famille des consonnes, aussi bien que celle des voyelles, était susceptible d'une substitution réciproque. Nous pourrions attribuer cela à une circonstance déjà mentionnée, la longueur de la

période pendant laquelle le romance demeura à l'état de dialecte.

Dans les langues soumises à des règles grammaticales, et possédant des alphabets inventés pour prévenir, par des signes conventionnels, la confusion des sons et des articulations, une fonction distincte se trouve assignée à chacun des organes du langage. Ils ont chacun leur district respectif qui leur a été départi et dont on ne présume pas qu'ils transgresseront les limites. Quelque vagues que soient les règles, les lettres ainsi articulées sont rangées par classes; chacune de ces classes reçoit son nom distinctif, et, semblables à de la monnaie courante, elles ne peuvent être échangées que contre d'autres de même valeur. Rien de tout cela n'arrive dans les simples dialectes. On ne donne aucune attention aux organes particuliers qui fonctionnent dans la prononciation de certaines lettres. Nulle articulation, peut-être même nulle voyelle, n'a de signe fixe et particulier : l'habitude, et tout ce qui facilite la prononciation ou flatte l'oreille de celui qui parle, voilà les seuls mobiles qui le portent à préférer tel caractère à tel autre.

Ainsi, lorsque les Espagnols prononçaient des mots latins, ils ne les corrompaient ni au hasard ni par caprice. Certaines lettres furent rejetées parce qu'elles les embarrassaient ou parce qu'elles étaient muettes; d'autres furent remplacées parce que les lettres substituées étaient plus usitées dans leur propre langue, ou

parce qu'elles étaient nécessaires pour donner le son espagnol à d'autres qu'elles accompagnaient comme serviles ou comme auxiliaires; enfin une troisième classe de lettres fut ajoutée, probablement par les poëtes, pour adoucir ce qui leur paraissait dur dans les terminaisons latines.

Commutabilité de consonnes médiales :

B en F : *escofina*, pour scobina.

B en H : *buho*, bubo.

B en U : *ausentia*, absentia.

C en G : *alegre*, acris ; *digo*, dico; *fuego*, focus.

C en J : *deleitar*, delectare.

D en G dur : *gama*, dama.

D en L : *cola*, cauda; *olor*, odor.

D en RR : *cigarra*, cicada.

D en S : *presa*, prœda.

F en H : *hacer*, facere; *haz*, facies; *hambre*, fames; *humo*, fumus ; *hurto*, furtum.

Cette substitution de l'*h* à la place de l'*f*, c'est-à-dire d'une aspirée par une autre aspirée, est si commune dans l'espagnol aussi bien que dans le basque, que nous ne pouvons soupçonner qu'elle fût empruntée aux Romains ou aux Grecs, quoique les Romains, pendant assez longtemps, employassent exclusivement comme l'aspirée *f*, qu'ils remplacèrent enfin par l'*h*. (Prisc. 55.)

G en H : *hermano*, germanus.

G en I : *reino*, regnum.

G en L : *esmeralda*, smaragdus.

G en S : *cisne*, cygnus.

G en T : *junto*, jungo.

G en Z : *punzo*, pungo.

G en Ñ : *puño*, pugno; *tamaño*, tam magno; *seña*, signum.

L en R : *ruiseñor*, luscinius.

N en L : *alma*, anima.

P en U : *bautismo*, baptismus; *cautivo*, captivus; *raudo*, rapidus.

R en L : *arbol*, arbor; *carcel*, carcer; *celebro*, cerebrum.

R en S : *sastre*, sartor.

S en D : *edad*, ætas; *virtud*, virtus.

S en J : *jabon*, sapo.

Nous renvoyons le lecteur au dictionnaire de l'Académie royale pour une foule d'autres exemples.

Lettres éliminées du milieu de mots latins. Les lettres ainsi rejetées sont, à un petit nombre d'exceptions près, celles qu'on appelle lettres muettes : « Porque « en comparacion de las vocales quasi no tienen so- « nido alguno. » Elles étaient conséquemment plus sujettes que les autres à être sacrifiées dans les dialectes non écrits. Les opinions ne diffèrent pas sur la signification du terme de muettes; mais la différence est grande relativement au nombre de lettres auxquelles ce terme doit être appliqué. N'ayant ni le loisir ni l'ambition d'entrer dans cette discussion, nous nous

bornerons à celles que les Espagnols ont, de temps immémorial, regardées comme lettres muettes. Antonio Lebrixa, auquel nous avons emprunté sa définition, en compte douze : *b, c, ch, d, f, g, p, ph, t, th, i, u.*

Partout où ces lettres vaporeuses se rencontraient au milieu des mots latins, elles échappèrent totalement à l'attention du commun des Espagnols, quelque perceptibles qu'elles aient pu être à des hommes instruits. Mais le romance était la langue du vulgaire, et les mots ainsi syncopés par la foule, dans la prononciation, passèrent de bouche en bouche, d'une génération à une autre, dépouillés des signes en question, jusqu'à ce qu'enfin, quand ils furent consignés par écrit, les formes suivirent nécessairement les sons. C'est de cette manière que nous expliquons la liste ci-jointe, qu'on pourra en toute sûreté adopter comme un échantillon conforme, quoique restreint, des modifications intérieures qu'essuyèrent les dérivés latins quand ils furent naturalisés espagnols.

B éliminé au milieu : *esconder,* abscondere; *dudar,* dubitare; *lamer,* lambere; *plomo,* plumbum.

C au commencement et au milieu : *llamar,* clamare; *llave,* clavis; *autor,* auctor; *fruto,* fructus; *retor,* rector; *vitoria,* victoria.

CH au commencement et au milieu : *eco,* echo; *caridad,* charitas; *carta,* charta, etc.

D au commencement et au milieu : *jornal,* diurnale;

caer, cadere; *creer,* credere; *desiar,* desiderare; *ver,* videre; *hoi,* hodie, etc.

F au milieu : *afetu,* affectus; *ofrecer,* offerre.

G au milieu : *cisne,* cygnus; *dino,* dignus; *maestro,* magister; *reina,* regina.

M. Cette lettre, quoiqu'elle ne fût pas rangée parmi les muettes, était invariablement éliminée toutes les fois qu'elle était suivie de *n*, et la raison en est que, les deux lettres étant semi-voyelles, le son de la première était à peine perceptible et se perdait dans celui de la seconde, comme la première voyelle d'une diphthongue. De là *condenar, coluna, danar,* etc. N disparaît à son tour dans beaucoup de mots latins, comme dans *asa* pour *ansa, isla* pour *insula, mesa* pour *mensa, mesura* pour *mensura*, et nous attribuons cette circonstance à la nature de la lettre. Dans ces exemples et une foule d'autres semblables, les Espagnols, dont l'oreille était frappée par les articulations les plus expressives, laissaient les demi-sons sans y prêter aucune attention.

P est rejeté au commencement et au milieu : *salmo* psalmus; *tisana,* ptisana; *llorar,* plorare; *siete,* septem; *apetitu,* appetitus; *aplicar,* applicare, etc.

T. Le rejet du double *t* et de toutes les consonnes doubles de la même classe, au milieu des mots latins adoptés par les Espagnols, est une chose fort digne de remarque. Les Italiens, au contraire, les conservent. Dans le daco-roman, elles sont également rejetées.

Nous présumons que c'était l'habitude du vulgaire des Romains quand ceux-ci introduisirent leurs dialectes dans la Dacie et dans l'Espagne.

Outre la corruption des racines latines, dans le son et la forme, résultant des causes que nous venons d'énumérer, il s'est opéré des changements notables par l'emploi de ce que nous appellerions des auxiliaires, c'est-à-dire par des lettres introduites, soit pour prévenir les hiatus, soit pour donner de la vigueur aux muettes, soit pour faciliter la prononciation de certaines lettres du latin. De ces auxiliaires c'est l'*r* qu'on rencontre le plus fréquemment, et il répond à ce triple but; exemples : *Galera,* galea; *estrella,* stella; *serda,* seta; *rodrigar,* ridicare; *tronar,* tonare; *eres* pour « es *ou* eses », déjà cité au commencement de notre essai.

La présence de cette lettre servile dans *hombre, nombre,* etc., est digne d'une attention particulière. Sanchez et quelques autres philologues espagnols sont d'avis que ces exemples, ainsi qu'un grand nombre d'autres terminés en *bre*, sont des modifications de l'ablatif latin : « Ome, hombre. Debe escribirse *ome* « con virgula, como se halla comunmente en los co- « dices antiguos : porque la virgula denota abrevia- « tura, ò defecto de la *n,* debiendo leerse omne : que « sincopado, viene del ablativo homine, como lumne « de lumine, nomne de nomine, etc. » (Indice de las voces antiguadas en las poesias de Berceo.)

Admettons pour le moment que *omne, lumne, nomne* sont des syncopes d'ablatifs latins; mais ni Sanchez ni aucun autre auteur espagnol que nous sachions n'a tenté d'expliquer la terminaison *bre*. Nous hasarderons la conjecture suivante à ce sujet. Tout le monde accordera que ces mots et d'autres semblables, dans lesquels l'*m* est immédiatement suivi d'un *n*, sentent la rudesse des dialectes populaires. Cependant cela se trouve assez communément en latin, où nous voyons *lamna* pour *lamina*, *stamna* pour *stamina*, etc. Mais que la syncope ait été faite par le vulgaire des Romains ou par les Espagnols, ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'elle parut barbare aux poëtes du treizième et du quatorzième siècle, après lesquels on ne rencontre plus d'exemples de ce genre. Quand le romance espagnol commença à être cultivé par les moines, les seuls poëtes du moyen-âge, leurs oreilles ne purent manquer d'être choquées par des mots tels que *omne, lumne, nomne*. Mais le remède fut graduel. Pour faciliter la prononciation, ils semblent d'abord avoir substitué l'auxiliaire *r* à l'*n* en faisant *omre, lumre*, etc.; mais comme cette lettre, lorsqu'elle n'est pas précédée d'une voyelle ou d'un autre adoucissant, a le son dur, ils introduisirent dans la suite la muette *b*, qui, à son tour, servit d'auxiliaire et adoucit le grognement de l'*r*. C'est ainsi que nous rendons raison de *estamne, estambre; alamne, alambre;* le premier, syncope de *stamine;* le second, de *lamine*.

CHAPITRE XII.

FUSION DU LATIN ET DU ROMANCE.

Influence du romance sur le latin du moyen-âge et de celui-ci sur le romance. Progrès et fusion des dialectes.

Nous sommes maintenant arrivé à la dernière proposition de notre hypothèse, comprenant deux parties que nous nous proposons de considérer séparément. La première se rapporte à l'influence qu'exerça le romance sur la latinité du moyen-âge. Nous avons dit qu'il y a des preuves positives qui la constatent; et elles ne consistent pas en de simples paroles : car cette influence se manifeste par des règles de syntaxe particulières au romance; par l'adoption de son futur et de son conditionnel; par l'emploi de ses prépositions, substituées aux cas ou les accompagnant invariablement, souvent même indiquant de nouveaux rapports; par une construction toute différente de celle du latin, mais absolument semblable à celle que nous trouvons dans le romance. En effet, ce n'est que dans la latinité du moyen-âge, avant d'arriver au neuvième siècle, que nous trouvons des preuves de l'existence et de l'état de la langue vulgaire. Le document le plus an-

cien dans lequel sa présence et son influence se manifestent, est la « Carta plenariæ securitatis, » datée de l'an 38 du règne de Justinien (A. D. 565).

L'original est conservé à la bibliothèque royale de Paris ; il fut publié par Mabillon dans le supplément à son ouvrage « De re diplomatica. » Nous en donnerons les extraits suivants :

« Tribuo ex more licentiam stipulatione et spon-
« sione, argenti libras duas, hoc est, cocleares nu-
« mero septem, scotella una, fibula de bracile, et de
« usu bandilos formulas duodecim ; stragula polinisita
« duo, valente solido uno, tremisse uno ; scamnile acu
« picto valente solido uno ; plicton vetere siliquas qua-
« tuor aureas ; camisia tramosirica in cocco et prasino
« valente solidos tres semis ; saricä prasina ornata
« valente solido uno et semisse uno ; una arca clave
« clausa valente siliquas duas ; sarica misticia cum
« manicas curtas valente siliquas aureas duas ; bracas
« breves valentes siliqua aurea ; una culcita valente
« solido in conca aerea una, cucumella una, orciolo
« aereo uno ; lucerna cum catenula anixa aerea una ;
« ferro fracto libras duodecim ; butte de cito valente
« semisse uno ; butte minore valente siliquas duas se-
« mis ; aŭreos nummos quadraginta ; butte granaria
« valente siliquas aureas duas semis ; arca granaria
« minore ferro legata valente siliquas duas,... cuppo
« uno ; rancilione uno ; arcas olearias duas valente sili-
« qua una semis argenteas ; armario uno valente sili-

« quas aureas quattuor; sella ferrea plictile valente « tremisse uno; mensa et catino ligneos valentes siliqua « aurea una; mortaria marmorea dua valente siliqua « aurea una; albiolo ligneo, sacena valente asprione « aureo uno; scamnile,.... servo nomine Projecto. « Item notitia quod accipit supra scriptus Gratianus « de domus quæ sunt in diversis territoriis, et ex « domo quæ est ad Sanctæ Agathæ Rav. secundum « fidem documenti, uncias duas ex domo quæ est post « basilica Sancti Victoris Rav. secundum fidem dona- « tionis; uncias quatuor ex casa qui appelatur Casa- « Nova Rav. territ secundum fidem donationis uncias « quatuor ex fundi Saviliano, quod obvenit per do- « natione Gunderit uncias duas ex casale Petroniano... « Nec non ex domo intra civitate Corniliense, etc. »

Il est donc certain que le romance-italien était déjà une langue distincte au sixième siècle; qu'il prêta au latin vieilli et décrépit ses formes propres et son vocabulaire, et qu'il le dota de phrases idiomatiques, de régimes et de constructions diamétralement opposés à celles du latin. Nous reconnaissons son influence dans les prépositions qui, sur le document cité, abondent comme signes de cas, en indiquant de nouveaux rapports; dans l'emploi de participes actifs à l'ablatif absolu singulier, quoique précédés de noms au pluriel, comme: « arcas olearias duas valente siliqua una; » dans les phrases fort remarquables de « casali Petro- « niano, fundi Saviliano, » et dans la construction di-

recte de tout le document. La partie commençant par : « Item notitia quod accepit supra scriptus Gratianus » jusqu'à la fin de l'extrait, peut être rendue en italien, sans qu'on soit obligé de changer la position d'un seul mot.

Dans le code des lois lombardes, qui comprend également les lois saliques, ripuaires et saxonnes, l'influence du romance est extrêmement sensible. Nous nous abstiendrons de noter la coïncidence des mots, preuve que l'on nous contesterait peut-être, et nous bornons nos citations à des régimes et à des constructions qu'on chercherait en vain dans une autre langue.

Voici quelques-unes des lois de Luitprand :

La L. 57, relative au vol., porte : « Non reputetur « colpa ad proprium dominum. » Qu'est-ce, sinon du latin entièrement italianisé? « Non sene imputi la « colpa al proprio padrone. »

De même dans L. 68, relative à la femme adultère : « Veruntamen non occidatur, nec ei scematio corporis « fiat. » Italien : « Nulla dimeno non uccisa fia, ni lei « scemamento di corpo fia. »

De même dans L. 77, pour le cas où l'adultère a été commis du consentement du mari : « Fiat traditus « (l'adultère), in manus de parentibus ipsius mulieris « nam non in manu mariti sui. » Italien : « Sia tradito « in mani di parenti della moglie stessa, non in mano « del suo marito. »

Dans la loi que nous allons citer nous trouvons le verbe possessif employé comme élément du futur, absolument comme dans le romance :

L. 85 : « Hæc autem rei veritas pervenit ad nos, « quod quidem homo diabolo instigante dixisset ad « servum alienum : Veni et occide dominum tuum, « et ego tibi *habeo facere* bonitatem quam volueris. » Le préambule continue ainsi : « Et iterum dixit : « Feri eum, et adhuc, nam si non feceris, *ego te ferire* « *habeo.* »

Les formules ou assignations dans le code lombard ressemblent à la langue vulgaire dans toutes les particularités mentionnées plus haut, et dans la manière de rendre la forme passive, au point que nous n'avons qu'à retrancher quelques syllabes finales pour arriver au type romance.

Prenons pour exemple l'extrait suivant des lois de Rachil :

« Petre te appellat Martinus qui est advocatus de parte « publica, quod tu fecisti, vel dominus fecit aduna- « tionem cum quatuor hominibus contra tecum co- « mitem dicendo; quod voluntatem ejus non faceres, « vel faceret, quam tibi vel sibi recte dicebat. Et tu « fuisti cum ipso, vel fuisti in capite. Petre Comes te « appellat Martinus tuus Erimaunus, quod ipse recla- « mavit se ad te, quod tu faceres tibi justitiam de Do- « nato, qui habebat occisum suum patrem, etc. »

Quelque paradoxal que cela paraisse, il n'en est pas

moins vrai que depuis le septième siècle le romance servit de base et de support au latin des moines. S'il changea totalement le génie de la langue classique et en bannit l'élégance, il alimenta pourtant la faible lumière de la lampe, quand elle était sur le point de s'éteindre, semblable à une fièvre qui rend une vigueur momentanée au malade dont elle mine le tempérament.

Les actes des tabellions du moyen-âge, qui semblent réellement avoir été dictés par le génie de Babel, seraient complétement inintelligibles sans le secours du romance. Nous avons remarqué, en examinant le volumineux ouvrage de Muratori, que dans les parties des actes où un certain degré de précision était indispensable, comme dans la spécification des objets à transmettre, dans l'indication des limites d'un immeuble, ou dans la désignation des parties, directement ou indirectement intéressées à la transmission, les notaires eurent généralement recours à la langue vulgaire.

Exemples : « De uno latere corre via publica, et de « alium latere est terrula Pesinnuli plus menus modio- « rum dua, etc. » (Antiq. it. med. ævi., t. III, A. 730.)

« Usufructu de ipsas res et filio aut filia de conjuge « mea Alderada abuero, et ipsi sic persolva in ipsa ec- « clesia,... et si ipsa conjuge super me vixere, et lecto « custodierit, avea medietate ipso usufructum. » (Ib. A. 763.)

« Persolvere debeamus tres urnas de vino, et uno « porco tremesiale, et uno berbice, similiter valente « uno tremisse. » (Ib. A. 777.)

« Uno teniente quæ habet fines a subtus erga pa- « rietem de ipso viridario, et per exiente in plateam « quæ deduxit ad porta Rispuzzu, abinde saliente a « capite de ipsa casa. » (Ib. A. 832.)

Par une donation citée par Muratori, Charlemagne cède à l'église de Saint-Anastase, à Sienne « la terra di « Ansidonia. » (Antiq. it. diss. XXI.)

Dans un autre document datant également du règne de cet empereur, nous trouvons : « Ego Magnari havi- « tator in Paterno effero atque cedo a Dio omnipotenti « et ad ecclesia, etc. » (Ib.)

« Con tuta congregatione su » se voit dans une inscription fort ancienne, dans la grotte Vaticane. (Ib.)

Dans un document du dixième siècle, rapporté par Muratori, nous trouvons ce passage : « Da piede lo « ponte della Liccia, e da capite lo Cstellezzo, ex latere « la strada e lo Molino, e lo Gargalo di casa Luna, etc. « Item damus vobis lo Piano dello cerchio. »

Dans un acte de vente, daté de 816, tous les nombres cardinaux sont empruntés au romance : « Prima « petia in l..... dece e septe in traverso de uno capo,... « tertia petia in longo pertigas sidicenta.... di pedis « duodice,.... quarta petia cum vitis in dullio avent « in longo pertigas quatuordici in traverso, de uno « capo pedis dici, nove in traverso, de uno capo pedis

« dice, nove in traverso, cinque de alio capo, etc. »
(Excerpta Archivi Pisani. Antiq. It.)

Dans une foule de ces actes de transmission les noms propres sont d'abord écrits en latin corrompu, puis en langue vulgaire, comme pour éviter tout malentendu. Par exemple : « Sic ipse Bonifritus notarius, « juxta ad nos illi commendavimus, cepit querere de « parte monachorum Nonentula et Silva, quæ nomi- « nantur Ostilia, etc. Excepto sorte una quæ pertinet ad « domum Cultile capella Regalis, quod vocabulus est « sancto Laurentio, etc. Hæc nos audientes commen- « davimus ipsius Hucpuldi ut veniret ad Plaido, etc. »
(Ib. Placitum Veronæ habitum a Rataldo, Veronense episcopo. A. 820.)

« Venondavi tivi Dondoni aliquanta terrula in locum « qui dicitor ad Stabla Marcucci de uno latere corre « via publica, etc. »

Peut-on lire ces échantillons et les suivants, sans être convaincu que les notaires et les parties pensaient en romance, avant d'essayer d'écrire en latin?

« Et dicebant quod pars ecclesiæ sancti Petri mo- « nasterio Novalicio, ubi Elderado abba esse videtur, « qui citra leggi pigneratos habebat, etc. Tunc ipse « Boso comes vel Misso fecit venire Ghiseberto di « Felicito qui est avogato di præfato monasterio,... « et insuper amonuit ipse Boso Misso Ratperto comiti « ut ipsa causa diligenter inquiriret, et ea secondo

« leggi vel justiza liberare fecisset. » (Indicatum Bosonis, etc., A. 827. — Antiq. it., p. 482.)

Il y a dans la bibliothèque canonique de Lucques un manuscrit fort curieux du huitième siècle, intitulé : « Compositiones ad tingenda musiva, pelles et alia, « ad deaurendum ferrum, etc. », que notre vénérable guide, Muratori, a inséré dans sa vingt-quatrième dissertation, avec cette remarque : « Nusquam memini « me videre monumentum seræ antiquitatis italicæ « vulgaris linguæ frustulis tam sæpe immixtum : e. g. « ejicis, ut refridet, secundo quod, pro secondoche : « cuse ipsas pellas, pro cuci le stesse pelli : laxas de- « siccare, pro lasci siccare : pone ad battere, etc. »

Dans toutes ces phrases, et une foule d'autres du même document, que le célèbre antiquaire a négligé de citer, le latin, évidemment, est dans un état de métamorphose, changeant de caractère comme s'il était sous le charme d'une autre langue.

Nous en extrayons quelques passages au hasard :

De mosibum de argento.

« Mosibum de argento, secundo quod superius expo- « suimus ita omnia facies. »

De petalo auri.

« Batte lacmina... et si una longa fuerit vel curta, « per martellum adequatur tam de latum quam de « longum. De illi — duas octo petiæ fieri debent. Scal- « date illo in foco, batte et tene illud cum tenalia fer- « rea, sed tornatur de intro in foras. »

De lucide ad lucidas.

« Super colores quale fieri debet : Lincleon — IV.
« Tereventina II. Galbanum — II. Larice III. Mastice I.
« Gumma cerasi II. Flore pupple... Pisa et grilela,
« et cum superius mitte in gabeta oricalca... Et pone
« ad solo. Desicca illam. »

Quelle langue, nous le demandons, aurait pu fournir des mots, des régimes, des locutions pareilles, sinon le romance? Ou qui pourrait douter que, même à cette époque reculée, il n'eût déjà acquis assez de force et de stabilité pour imposer ses règles, instinctives ou grammaticales, comme nous pourrions indifféremment les nommer, au latin en décrépitude?

On pourrait nous objecter, il est vrai, que le latin, tout corrompu qu'il était, continua, pendant toute cette période, et bien plus longtemps encore, à être l'instrument des actes notariés et des documents publics. Nous ne contestons pas le fait; mais, en l'admettant, nous le voyons accompagné d'un autre qui détruit complétement l'objection. Dans tous ces cas, probablement avant le règne de Charlemagne, on avait l'habitude d'expliquer au peuple, en sa langue maternelle, la composition latine, circonstance qui prouve que le latin était inintelligible aux masses, et que le clergé, aussi bien que les notaires, était versé dans la langue vulgaire. Dans une donation de biens meubles et immeubles, faite par Obizo, marquis d'Este, et autres, au couvent de Santa Maria delle Carcere, nous trouvons

le passage suivant : « Et cum predictus patriarcha lit-
« teraliter sapienter predicasset, et cum predictus
« Gherardus Paduanus episcopus maternaliter ejus
« predicationem explanasset et populum ibi stantem
« amonuisset, adessent cum eis, etc. » (Antichità Estensi, parte prima, c. XXXVI, A. 1189.)

L'abbé Lebeuf a publié un grand nombre d'exemples du même genre, d'une date fort ancienne. Cette coutume se retrouve jusque dans le septième siècle. Il y en a un exemple remarquable dans un mandement de l'évêque de Paris, Odon de Sully, relatif à la célébration de la fête des Fous; il porte la date de 1198. Après avoir tracé le caractère sacrilége de cette fête, il ajoute: « Missa similiter cum cæteris horis ordinate celebra-
« bitur ab aliquo prædictorum, hoc addito, quod epis-
« tola cum farcia dicitur a duobus clericis in cappis
« sericeis. » Le sous-diacre avait coutume de chanter en latin chaque partie de l'épître, et ses clercs ensuite la récitaient au peuple en langue vulgaire, d'où lui vient le nom de « Epistola cum farciâ. » (Lebeuf, Traité du chant ecclésiastique, p. 122.—De Roquefort, Etat de la poésie française aux douzième et treizième siècles.)

Nous pourrions encore renvoyer aux épitaphes publiées par Celsus Cittadinus, qui toutes sont remplies d'exemples du même genre; mais nous nous en abstiendrons, vu qu'il est impossible de hasarder une conjecture un peu probable relativement à leurs dates. Paul-le-Diacre, dans sa Chronique du Mont-Cassin, donne tout au

long une inscription fort ancienne, conservée dans un codex du couvent et qui fut écrite, à ce que l'on suppose, du temps de Petronax, un de ces prieurs. La fin de cette inscription mérite bien de trouver place ici : « Per fenestra unde S. Benedictus vidit anima S. « Scholasticæ, jactata est ampulla di vitro, ibi resusi- « tavit mortuum. Ad pede di turre extra portu ibi « S. Maurus claudum extendit in pojo qui est in dor- « mitorio ante porta di torre solsit rustica, et ibi cor- « revit ad Totila; in refectorio qui est juxta ipsum « dormitorium profitavid di Roma e di pani. In turre « ipsa scripsit regula in piede di Rabe, a S. Janne « fugabe demono in fiou de ipsu dormitorio, et de « S. Martino fece Cerbenara, da foris porta a piede « de turre venit de farina. Altare di S. M... fuit « sub corona di rame in ipsa turre omni anno in « S. Benedicti altare Beat... faciebant officium Græci « et Latini, sicut præcipit Petronax abbas. » (Chronic. Cassin., p. 15.)

Les actes notariés et autres documents conservés en France et en Espagne, dans lesquels l'influence du romance sur le latin se fait vivement sentir, ne peuvent lutter d'antiquité avec ceux que nous avons cités du sixième, septième et huitième siècle; mais ils concourent à établir le même fait. Que nous considérions le serment de 842 comme transmis à nous dans sa forme originale ou comme traduit dans la langue vulgaire qui prédominait en France du temps de Ni-

thard, nous y trouvons toujours des mots latins corrompus et modifiés par le génie de la langue romane.

Nous lisons dans la vie de saint Faron, citée par Bullet (p. 251, note 1), qu'il a été composé un chant, *juxta rusticitatem,* pour célébrer une victoire remportée par Clotaire II sur les Saxons, au septième siècle. Le biographe du saint en donne deux couplets qui montrent que cette phrase doit être comprise dans le sens de : « secundum linguam romanam. »

« De Clotario est canere rege Francorum,
« Qui ivit pugnare cum gente Saxonum.
« Quam graviter provenisset missis Saxonum,
« Si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundiorum!
« Quando veniunt in terram Francorum,
« Faro ubi erat princeps, missi Saxonum,
« Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum,
« Ne interficiantur a rege Francorum. »

Dans la collection Colbert, nous trouvons le latin adoptant, tel qu'il est, toutes les règles essentielles, et même les formes du provençal : c'est l'emploi de la lettre *s;* ce sont la plupart des verbes conjugués d'après le seul type du verbe possessif; c'est la manière de former le futur et le conditionnel; ce sont même les signes conventionnels *en* et *na,* qui prêtent tant de naïveté aux chants des troubadours. Cette collection ayant été publiée par M. Raynouard, nous nous contenterons de citer un seul exemple pour chaque chef.

Pour la règle relative à l'*s* :

« De ista hora in antea non decebra Ermaugan*s* fi-« lius Eldiarda Froterio episcopo filio Girberga ne Rai-« mundo filio Bernardo. » (A. 960 ou environ.)

Pour le futur et le conditionnel composés :

« Nols vos *tobrai,* ni nols *vedarai...* in vestra po-« testate lo *tornarei....* si o *tenrai* e si o *attendrai.* »

« No o avia el aun lo *ricobraria* in ipsa conve-« nientia. »

« Amor ni societat ab lui non *auria.* »

Pour les signes conventionnels :

« Conogada causa sia que *na* Peironela la viscom-« tessa dec lo decime di tota sa terra, etc. »

« *En* Amels di Penna fils de Berenguerra fœmi-« na, etc. » (Choix, t. II, p. 40-71.)

En Espagne, quelque défectueux que soit malheureusement ce témoignage, il existe cependant dans un document historique du huitième siècle, l'ordonnance d'Alboacem, qui révèle aussi manifestement que les exemples précédents l'action et la réaction réciproque des deux langues. M. Raynouard en parle en ces termes : « Ce prince régnait à Coimbre; son ordonnance, publiée en 734, permit aux chrétiens l'exercice de leur culte à certaines conditions, et fut surtout favorable aux moines bénédictins de Lorban. Elle fut rédigée en latin; mais il s'y trouve quelques mots qui prouvent l'existence actuelle de la langue romane, tels que *e, et, esparte, repand, pecten, peiten*

[payant], *peche, paye, cent, apres, acolhenza* [accueil]. » (Choix, t. I, p. 9-12, introduct.)

Le savant académicien marchait sur un terrain fort délicat en citant ce document; car il est antérieur au moins d'un siècle au specimen le plus ancien de son type favori, et, tandis qu'il offre sur l'existence du romance des preuves plus fortes que celles que l'auteur a jugé à propos d'en extraire, il montre en même temps que les Espagnols avaient un dialecte propre à eux, composé de matériaux dérivés, il est vrai, de la même source que ceux du provençal, mais qui furent idiomatisés (qu'on nous permette l'expression) indépendamment de ceux de ce dernier dialecte.

Notre but ici est de montrer de quelle manière le romance-espagnol agit sur le latin. Renvoyant le lecteur à la note E (pièces justific.), où il trouvera l'ordonnance citée au long, nous nous appuyons sur les locutions idiomatiques suivantes, qu'on ne saurait faire dériver d'aucune autre langue que de la langue vulgaire, et qui se retrouvent toutes dans l'espagnol moderne.

« E fecit me dominatorem Colimb, etc., per ubi « esparte meum mandum. » M. Raynouard traduit *esparte* par « répand »; cela signifie plutôt « se porte », manière de rendre la voix passive commune au catalan et au castillan, de même qu'à l'italien.

« Ego ordinavi quod Christiani de meas terras pec- « ten dupliciter quam Mauri, et de ecclesiis per singu-

« las XXV pesantes de bono argento. » Le Castillan le plus ignorant n'a pu être embarrassé pour trouver le sens de ce passage. Le latin assurément ne pouvait le mener sur la voie ni de *pecten,* ni de *dupliciter quam Mauri,* ni de *pesantes;* mais sa langue nationale a dû lui suggérer immédiatement l'origine et la signification de chacun de ces mots. Qu'est-ce que *pecten,* sinon une forme latinisée de *pechen,* et *pesantes* de *pesos* ou *pesetas,* espèce de monnaie qui a cours aujourd'hui encore en Castille?

« Qui mantaneat eos in buono juzgo secundum so- « lent homines Christiani. » *Mantener* s'emploie encore aujourd'hui dans le même sens en castillan et en catalan, et *secundum solent,* est un idiome essentiellement castillan, tandis qu'en latin il faudrait dire : *uti solent.*

« Sine nostro bene velle. » Ici *velle* est employé pour *voluntate,* et il est précédé de *bene,* semblable à l'espagnol : « Sin nuestra buena voluntad. »

« Presbyteri non faciet suas missas, nisi portis cer- « ratis. » « Sino con las puertas cerradas. » (en cast.)

« Sed ponent illum apres de alcaide » littéralement : « mais ils le placeront devant l'alcade. » *Aprope de,* en valaque, a la même signification, d'où nous concluons que la préposition a été transmise des anciens dialectes dans l'une ou l'autre de ces deux formes.

Ces phrases et les mots : *bispi, mandum, avere* pour *bona, pecho, aparazmo, matabunt, forcia, esfor-*

ciaverit, acolhenza, melius pour *magis* ou *potius, firmavi* pour *conscripsi*, ont tous été empruntés par les tabellions au romance-espagnol, et existent encore aujourd'hui dans le castillan, en partie intacts, en partie privés de leurs terminaisons latines, ou légèrement modifiés, et comportant tous la même signification que dans l'ordonnance.

A défaut d'inscriptions espagnoles, nous sommes obligé de nous prévaloir des renseignements disséminés dans les auteurs du pays relativement à la langue vulgaire. Longtemps avant le règne d'Alboacem, elle fut reconnue comme une langue distincte par Isidore de Séville, qui florissait vers le milieu du sixième siècle, et qui mourut en 636. Dans son livre des Étymologies, il rapporte certains mots employés exclusivement par le peuple de Castille, et d'une manière qui ne permet pas de douter qu'il ne considérât le romance-espagnol de ce point de vue. Nous extrayons textuellement quelques-uns de ses exemples :

« Musio appellatus quod muribus infestus sit. Hunc « vulgus *catum.* » (Liv. XII, c. 2.)

Des savants à préjugés, qui regardent comme chose impossible que les paysans espagnols aient employé un terme indigène, même pour désigner un chat, dérivent ce mot du latin *catus* [rusé], par la raison, disent-ils, que cet adjectif exprime une des qualités de cet animal. Il serait singulier cependant que cette analogie n'ait pas suggéré ce terme aux Romains, et plus

singulier encore que la peine de l'inventer eût été réservée aux paysans illettrés de la Bretagne et de l'Espagne. Isidore ne nous apprend pas comment le mot était prononcé par le peuple; mais l'étymologie réelle s'en trouve dans l'ancien breton, où *cath* signifie « felis. »

« Fungi, quod aridi ignem receptum concipiant, « φως enim ignis est, unde et *esca* vulgo dicitur, quod « sit fomes ignis et nutrimentum. » (Liv. XVII, c. 10.)

« *Mantum* Hispani vocant quod manus tegat tan- « tum. » En catalan et en castillan, c'est *manto,* et preuve nouvelle de l'antiquité du romance: W. *mantell,* B. *mant* [pallium, chlamys].

« *Camisias* vocamus quod in his dormimus in camis, « id est in stratis nostris. » (Liv. XIX, c. 22.) *Cama* encore aujourd'hui signifie « lectus » en espagnol; *cama,* en basque, a la même signification.

« Phaselus est navigium quod nos corrupte *base-* « *lum* dicimus. » (Liv. XIX, c. 1.) Nous présumons que ce mot se prononçait *basel,* aujourd'hui c'est *vajel* en castillan et *vaixell* en catalan.

« *Barca* est quæ cuncta navis commercia ad littus « portat. » (Ibid.)

« Sagma quæ corrupte vulgo dicitur *salma,* a stratu « sagorum vocatur, unde et cavallus sagmarius, et « mula sagmaria. » (Liv. XX, c. 16.)

Salma s'écrit *xalma* dans le castillan moderne; dans lequel autrefois *x* et *s* étaient convertibles; comme

suares, senor, san, simon, ou *xuares, xenor, xan, ximon.*

La plus ancienne inscription castillane, ce nous semble, qui ait été découverte, est une épitaphe de Don P. de Vilammar, datée de 1164, copiée par le cardinal de Aguirre :

Finò don Pero Perez de Vilammar,
Alcalda del Rey en Cordova
En dize siete dias de Febrero,
Era M. CC. Dois; feria sexta.
Maestre Daniel me fecit :
Deus lo benediga. Amen.

(Aguirre, collect. gener. concil. Hispan. in chronol. eorum quæ in historia S. Eulogii continentur.)

Par un document, postérieur à celui-ci d'environ un siècle, et conservé dans la bibliothèque des carmes déchaussés de Grenade, il appert non-seulement que le romance n'a jamais cessé d'être parlé par les Espagnols pendant le moyen-âge, mais que les dialectes de cette langue romane étaient en substance les mêmes, et furent compris par conséquent dans toute la Péninsule. Un théologien du treizième siècle, appelé San Pedro Pasqual, qui avait fixé sa résidence dans la ville de Grenade, y eut une discussion avec certains Juifs, au sujet de la mission de Moïse. La controverse se fit dans l'ancien romance-valencien ; nous en donnons l'extrait suivant :

« Titol primer qui comenca la questio sobra le lei « di Moyses.

« Senyer en Christia', prech vos queus placia a mi

« de respondre sobra una questio' de la qual desig « hoyr vostra resposta segons fe' christiana, jatsia « que per mi quaix dos anys ha sien stades fetes a vos « una questio', e moltes altres, quals nom havets res- « post, vull que sens acort negu, etc.

« Titol segon, que la lig de Moyses no fou dada « acabadament.

« En Juen e' la honor de Jesu-Christ e' de la santa « fe' catholica, jo vull respondre a la dita questio', per- « que en confusio' de tots vos altres responch, e' dich « axi : Que la lig de Moyses no era fo livrada acabada « als fills de Israe. » (Real. acad. de Barcelona, appendice, p. 615, not. 5.)

Voilà les preuves les plus anciennes que nous ayons pu découvrir de l'existence et de l'influence du romance dans les différents pays de l'Europe latine. Nous nous sommes efforcé de montrer la haute antiquité à laquelle remontent et son caractère général et ses principes contitutifs, longtemps avant qu'il ne prît ce nom et ne devînt la désignation commune des langues modernes. Nous avons voulu faire voir combien de siècles ont dû s'écouler avant que ses matériaux fussent digérés et réunis en un système; combien de nations, combien de langues ont dû conçourir à compléter ses détails et à enrichir son vocabulaire. Quoiqu'il n'y ait pas de raison pour admettre qu'avant l'époque des troubadours il eut ses règles grammaticales dans le sens rigoureux du mot, les anciens dialec-

lectes qui se mûrirent successivement en romance ont dû se croiser et atteindre un degré assez élevé d'affinité entre eux avant le démembrement de l'empire. Les coïncidences et les analogies que nous avons montrées entre le daco-roman et les langues modernes ne s'expliquent par aucune autre supposition. La politique du gouvernement impérial fut éminemment propre à produire ce résultat. Si nous nous rappelons pendant combien de siècles les provinces européennes restèrent parties intégrantes de ce vaste empire; si nous songeons que, depuis Caracalla, les peuples des différents pays étaient mis sur le pied de l'égalité, et rapprochés les uns des autres par les droits de citoyen, qu'ils servaient ensemble dans les légions, et qu'on tolérait, qu'on encourageait même la liberté du commerce entre eux, nous ne serons plus étonné qu'une fusion entre leurs idiomes respectifs ait pu facilement s'opérer. Dans le sixième et le septième siècle, où l'existence du romance ne saurait plus être mise en doute, après les preuves que nous en avons fournies, les dialectes ont dû non-seulement constituer une langue distincte, mais avoir même été analogues entre eux ; ils ont dû avoir atteint un degré de stabilité suffisant pour être en état d'agir, d'une manière à peu près uniforme, sur la latinité de l'Italie, de la France et de l'Espagne.

Nous n'ignorons pas qu'en attribuant à des dialectes populaires des qualités aussi rares et une puis-

sance d'action aussi marquée, nous irriterons une foule de préjugés. On s'imagine généralement qu'une langue à l'état de dialecte est une espèce de Protée, changeant continuellement de formes et capable seulement de se maintenir en permanence après avoir été enchaînée par les règles de la grammaire. Cette opinion nous paraît erronée. Il serait facile de prouver par des exemples, trop connus pour avoir besoin d'être cités, que la langue littéraire, à toutes les époques et dans tous les pays de l'Europe, a souffert des vicissitudes bien plus grandes et bien plus fréquentes que le patois des classes illettrées. Les vicissitudes politiques, la mode, le caprice, la corruption du goût, l'échange des mots, des idiomes et des locutions, qui tour à tour dominent dans la république des lettres, agissent inévitablement sur l'une, tandis qu'ils n'affectent nullement l'autre. Un changement de dynastie dans un royaume peut causer et a souvent causé une révolution dans la langue de la cour et de la littérature, tandis que le patois avec toutes ses anomalies et tous ses solécismes passe de père en fils, se transmet de génération à génération, sans subir en sa substance le moindre changement. En France, même au seizième siècle, lorsqu'il n'y avait pas de différence de langage entre le grand et le petit vulgaire, Henri Estienne fait cette remarque :

« Vous qui, lourdement barbarisant,
« Toujours « j'allions, je venions, » dites. »

Aujourd'hui encore, dans le département où nous avons composé le présent ouvrage, à trente lieues tout au plus de Paris, c'est la manière ordinaire de parler parmi les paysans.

Nous venons ici au-devant d'une question que la plupart de nos lecteurs seront tentés de nous adresser. Comment est-il possible que la langue vulgaire ait atteint le degré de stabilité que vous lui supposez, ou qu'elle ait conservé les mêmes traits de famille, ou qu'elle ait exercé l'influence que vous lui avez attribuée, pendant le cours du moyen-âge, lorsque l'Europe était plongée dans un état complet de barbarie, que l'ignorance de toutes les classes du peuple était devenue proverbiale, que la plus absurde superstition proscrivait l'étude de la grammaire, et que les seules relations entre les peuples étaient les guerres soutenues contre les hordes les moins civilisées que la terre ait jamais produites?

Si ce tableau était vrai, les progrès du romance eussent été un miracle. L'action et la réaction que nous avons supposées eussent été impossibles, et semblables à Pallas, sortie de la tête de Jupiter, les langues modernes nous seraient tombées du ciel toutes faites. Nous nous hasarderons à peindre sous des couleurs différentes cette époque transitoire entre les temps anciens et les temps modernes, sans nous abandonner d'un côté à l'imagination, ni déguiser de l'autre tant de tristes souvenirs. Jusqu'ici on n'a jamais rendu

justice au moyen-âge. Que la réprobation dont il a été si longtemps frappé ait été le résultat de préjugés classiques, confondant sous le nom de barbares, tous ceux qui n'étaient ni Grecs ni Romains; ou de l'idée que le fanatisme de Grégoire Ier fut le caractère distinctif de tous ses successeurs; ou de l'ignorance des faits, et de la facilité avec laquelle on se soumet aux idées et aux doctrines d'auteurs célèbres, adoptées sans preuves et propagées sans examen, nous n'hésitons pas à dire que l'opinion ci-dessus mentionnée est aussi gratuite qu'elle est injuste.

Pour justifier notre assertion, nous serons obligé de tracer une esquisse générale de la société pendant cette période, en nous renfermant dans les limites que nous nous sommes posées; esquisse qui embrassera l'état politique et moral du corps social, tout, en un mot, ce qui a pu influencer directement ou indirectement l'objet de nos recherches.

CHAPITRE XIII.

TABLEAU DU MOYEN-AGE.

Circonstances favorables au développement de la langue vulgaire. — Charlemagne et les conciles. — Premiers exemples du romance littéraire. — Les moines, zélés réformateurs du langage; préventions injustes à leur égard.

Cette revue, quoique renfermant nécessairement une foule de circonstances et de considérations qui en apparence n'ont aucun rapport avec le sujet que nous traitons, n'est pourtant pas une digression stérile. Elle est indispensable pour démontrer la seconde partie de notre proposition, dans laquelle nous prétendons que la latinité du moyen-âge, agissant à son tour sur le romance, a contribué à consolider les langues modernes de la France, de l'Italie et de l'Espagne. S'il nous est possible de prouver qu'un art quelconque a fleuri ou a fait des progrès pendant cette période, les mêmes circonstances qui ont favorisé les progrès de cet art ont dû être également favorables au romance. « Etenim omnes artes quæ ad humanitatem pertinent, « habent quoddam commune vinculum, et quasi co- « gnatione quadam inter se continentur. » (Cicero, pro Archia.)

Nous commencerons par l'Italie. Après la chute des Goths et les triomphes peu durables de Bélisaire et de Narsès, l'Italie resta pendant plus de deux siècles inégalement partagée entre les Lombards, qui possédaient toute la partie supérieure, le Milanais, la Toscane et le territoire de Naples; le pape qui occupait le centre; et l'exarchat, sur l'Adriatique. Toutes ces puissances, bien que fréquemment exposées aux invasions des Francs, des Bulgares et des Allemans, se maintinrent dans leurs limites respectives, indépendamment les unes des autres, et vécurent généralement en assez bonne harmonie. Les Lombards, féroces et vindicatifs au moment de leur migration, adoptèrent successivement les arts et les mœurs des états civilisés, à mesure que leur conquête s'affermissait. Ils étaient chrétiens, et le christianisme implique la civilisation qu'il favorise. Un grand nombre de papes furent des hommes instruits, zélés protecteurs des lettres, et plusieurs d'entre eux contribuèrent puissamment, comme nous le ferons voir tout à l'heure, au développement de la langue vulgaire dont ils encouragèrent l'étude. L'administration de Narsès dans l'exarchat, pendant que toute l'Italie était comprise sous ce nom, fut sage, vigoureuse et éclairée, et, sans les intrigues de la cour de Byzance, elle eût longtemps maintenu l'autorité de l'empereur, et rétabli sans doute la splendeur de l'ancienne Rome. Alors même que l'exarchat eut été réduit aux limites exiguës d'une province ma-

ritime, la même politique qui avait engagé Justinien, de concert avec le pape, à fixer l'état de l'Italie par une pragmatique-sanction, continua à prévaloir dans les conseils des vice-gouverneurs. La jurisprudence romaine était enseignée dans les écoles à Ravenne, où elle servait de règle aux cours judiciaires, et d'où elle répandait un reflet de lumière sur toute l'Europe occidentale. On institua, et l'on salaria sur le trésor public, des professeurs qui, s'ils furent incapables de faire revivre la gloire du siècle d'Auguste, empêchèrent au moins l'extinction totale du goût et des études classiques.

Les lois des Lombards que nous avons déjà eu occasion de citer comme une preuve de l'existence et de l'influence de la langue romane sur la latinité de cette époque, suffiraient à elles seules pour nous convaincre que ce peuple n'était point un ramas de barbares. Leur code, recueil d'usages d'un temps immémorial, quoique contenant une foule de dispositions singulières et même absurdes, se distingue éminemment par trois principes supérieurs à tous ceux que nous trouvons dans le code tant vanté de la jurisprudence romaine : le peu de cas criminels emportant la peine de mort, et la prédominance de la discipline morale; la nécessité de la morale privée; et la sage conformité des lois à l'esprit particulier du gouvernement féodal. L'homme libre n'était passible de la peine de mort que dans le cas d'un attentat à la vie du monarque, ou

de rébellion envers le chef militaire, ou dans certains cas de meurtre et d'adultère avec circonstances aggravantes. Dans les lois du bienveillant Luitprand nous trouvons une foule d'exemples où la punition morale fut substituée à des peines corporelles; c'est ainsi qu'on coupait la barbe à certains coupables qui auparavant étaient punis de la perte d'un membre, ou même de mort (liv. 6, loi 88); qu'on rasait la tête des femmes criminelles (ib.), et qu'on affublait d'un vêtement disgracieux les religieuses qui avaient rompu leur vœu de chasteté. (ib., liv. 5, loi 1.)

Nous ne voulons pas nier que quelques traces de barbarie ne souillent encore ce code, comme, entre autres, le jugement par duel; coutume à l'égard de laquelle ce prince législateur fait la remarque suivante, qui montre l'opinion qu'il en avait : « Propter consue-« tudinem gentis nostræ Longobardorum legem im-« piam vitare non possumus. » (Loi 65.)

Si la condition du beau sexe, sous le régime des lois lombardes, semble ne pouvoir se concilier avec les idées de civilisation et de galanterie dont nous sommes imbus, il ne faut pas oublier que la dissolution des femmes était arrivée à son comble au moyen-âge, et qu'on dut avoir recours aux précautions les plus sévères pour empêcher que leur exemple ne devînt contagieux. La chasteté de leurs femmes et de leurs filles semble avoir été de tous temps un des objets principaux de la sollicitude des rois lombards,

Nous pouvons ajouter que les lois relatives à la tutelle des femmes non mariées, à leur incapacité pour contracter des engagements civils, et les droits du mari sur sa femme, ont été empruntées, en substance, au code Théodosien.

Nous ne pouvons affirmer que les Lombards aient jamais renoncé à leur langue particulière; mais, à en juger par la prédominance du romance dans leurs lois, fait qui devient de plus en plus sensible à chaque règne successif de leurs princes, il est plus que probable que peu à peu ils apprirent et parlèrent cette langue. Depuis Luitprand, l'idiome vulgaire, mal latinisé, est la langue de leur code. Des faits historiques nous autorisent à dire que pendant le moyen-âge le clergé supérieur tourna son attention vers le romance, et en entreprit l'étude dans le but louable d'instruire le peuple sur ses devoirs religieux. Cet usage a dû s'établir même avant le démembrement de l'empire, et avant que les dialectes populaires eussent pris cette dénomination; autrement on aurait de la peine à comprendre que le christianisme ait fait de si rapides progrès dans toutes les parties de l'empire. Fortunatianus, évêque d'Aquileia, écrivit un commentaire sur les Évangiles, *in brevi et rustico sermone*, à l'usage de son troupeau. Nous parlons d'après l'autorité de saint Jérôme, et comme le passage auquel nous faisons allusion est à la fois curieux et important, nous le citerons textuellement : « Fortunatianus, natione Afer, Aquiliensis

« episcopus, imperante Constantino, in Evangelia ti-
« tulis ordinatis brevi et rustico sermone scripsit com-
« mentarios ; et in hoc habetur detestabilis, quod
« Liberium Romanæ urbis episcopum, pro fide ad
« exilium pergentem, primus sollicitavit ac fregit, et
« ad subscriptionem hæreseos compulsit. » (T. I, p. 411, de viris illustribus; edit. Paris.)

Meyer, dans ses annales de Flandre, dit : « In 665
« obiit D. Eligius Tornacensis episcopus; suffectus est
« episcopus in locum ejus Momolenus, propterea quod
« vir esset sanctissimæ vitæ, qui romanam non minus
« quam teutonicam calleret linguam. » (Meyer, Annal. Flandr., p. 6; cité par Raynouard, introduc., p. vj.)

Bolland nous apprend qu'il y a deux biographies de saint Adhalard, prieur de Corbie, et que Gerard, de la même ville, un de ses biographes, dit sur son compte :

« Qui si vulgari, id est romana lingua, loqueretur,
« omnium aliarum putaretur inscius : nec mirum, erat
« denique in omnibus liberaliter educatus; si vero
« teutonica, enitebat perfectus. » (Bolland, Acta sanct. Januar., t, I, p. 126.)

Antérieurement à ce fait, la biographie de saint Sylvain fut écrite par son disciple Antenor, partie en langue vulgaire, partie en mauvais latin. (Bullet, Mémoires sur la langue celtique, t. I, p. 21.)

Vers le milieu du neuvième siècle, un moine écrivit la biographie de Charlemagne en langue vulgaire. Pithœus est ici notre autorité. Voici le titre que nous

trouvons en tête de l'une des biographies latines de Charlemagne : « Karoli Magni vita descripta, ut vide-« tur, magna parte a monacho cœnobii Egolismensis « S. Eparchii ex annalibus illis plebeio et rusticano « sermone compositis, quos et Reghino abbas Pru-« miensis ad annum 814 secutum se ait. » (Annal. et hist. Francorum ab an. 708 ad an. 990, ex bibliotheca P. Pithoei. Parisiis, 1588.)

Pierre d'Amiens, en parlant d'un certain Gallus, moine résidant à Rome du temps de l'écrivain cité, dit : « Scholastice disputans, quasi descripta libri verba « percurrit; vulgariter loquens, romanæ urbanitatis « regulam non offendit. » (Opusc., l. LXV, c. 7.)

Dans la comparaison faite de l'épitaphe de Grégoire V avec l'original conservé au Vatican, par Fontanini, il est dit : « Ante tamen Bruno, Francorum regis proles... « usus francisca, vulgari, et voce latina, instituit po-« pulos eloquio triplici. »

Dans quelle langue, si ce n'est en romance, Pierre-l'Ermite et ses collègues se seraient-ils adressés aux soixante mille hommes, Francs, Normands, Italiens et Espagnols, qui composèrent la première armée des croisés en 1096; ou comment cette masse eût-elle pu concourir à une entreprise commune, d'une importance aussi grande, s'ils n'eussent mutuellement compris leurs dialectes respectifs? Tous les chroniqueurs, depuis Guillaume-de-Tyr jusqu'à Joinville, nous assurent que, partout où il passait, il prêchait à la mul-

titude innombrable, rassemblée dans les églises, sur les places et les grandes routes, et composée principalement des plus basses classes du peuple ; et qu'il les enflamma d'un zèle tellement ardent qu'on pourrait dire qu'ils ont arraché la bulle du souverain pontife.

La majeure partie des premières compositions en langue romane a malheureusement péri, entre autres un poëme sur la prise de Jérusalem, d'un certain Grégoire de Bechade, natif de Lestours près de Limoges et vivant au onzième siècle, poëme dont la perte ne saurait être assez déplorée. Nous présumons, d'après le lieu de naissance et la résidence de l'auteur, qu'il était écrit en langue d'oc. La seule mention qui en existe encore se trouve dans la chronique de Geoffroi, prieur du Vigeois, publiée par Labbe; voici en quels termes : « Gregorius, cognomento Bechada, de castro de Turribus, professione miles, subtilissimi ingenii vir, aliquantulum imbutus litteris, horum gesta præliorum materna lingua, rythmo vulgari, ut populus pleniter intelligeret, ingens volumen decenter composuit; et ut vera et faceta verba proferret, duodecim annorum spatio super hoc opus operam dedit. Ne vero vilesceret propter verbum vulgare, non sine præcepto episcopi Eustorgii et consilio Gauberti Normanni, hoc opus aggressus est. » (Labbe, Bibl. nov. manuscriptor., l. II, p. 296.)

A entendre certains auteurs, et des auteurs distingués, on dirait qu'ils n'ont formé leur opinion au su-

jet des papes et des évêques que sur l'exemple isolé de Grégoire Ier, oubliant que ce pieux fanatique lui-même, tandis qu'il lançait ses foudres contre les arts libéraux et l'étude des classiques, montra dans ses lettres une diction parfois heureuse, une connaissance approfondie des auteurs même qu'il condamnait, et l'absence des solécismes qu'un zèle mal dirigé l'engagea à inculquer. Mais combien de contrastes frappants ne citerions-nous pas dans les annales de l'Église! Voyez Eugène II, Léon IV, Grégoire VII, et Sylvestre II. Eugène, en plein concile assemblé à Rome en 826, décréta : « De quibusdam locis ad nos refertur non ma-« gistratos, neque curam inveniri pro studio literarum. « Idcirco in universis episcopiis, subjectisque plebi-« bus, et aliis locis, in quibus necessitas occurrerit, « omnino cura et diligentia habeatur ut magistri et « doctores constituantur, qui studia literarum, libera-« liumque artium, ac sancta habentes dogmata assidue, « doceant. » Cette bulle fut confirmée par Léon IV en 853, et par Grégoire VII en 1078. (Murat., Antiq. ital., diss. XLIII.)

Mais, bien qu'il soit incontestable que la langue romane fut cultivée par un grand nombre d'évêques, de prieurs et de moines, durant cette période, il faut pourtant croire qu'au neuvième siècle les prêtres avaient l'habitude de dire leurs homélies en latin, au point de nécessiter la fameuse capitulaire de Charlemagne, et les décrets des conciles généraux de Tours et de Reims

enjoignant à tout le clergé, tant séculier que régulier, d'instruire le peuple en sa langue maternelle. Ces documents sont trop connus pour devoir être insérés ici. Le grand empereur, à l'instigation duquel ils furent rendus, ne se contenta pas du simple exercice de sa prérogative : il convia et récompensa les grammairiens de tous les pays, et établit des écoles dans la plupart des villes, bourgs et châteaux de son vaste empire. Dans ces écoles, sans doute, on enseignait le latin aux fils de famille nobles et riches ; mais nous concluons sans crainte, de ses capitulaires, que l'on instruisait les pauvres dans la langue vulgaire. Lothaire II et tous les princes de la dynastie carlovingienne se font remarquer par un zèle plus ou moins ardent pour cette sainte cause ; mais Charlemagne est le seul conquérant, dont nous ayons souvenir, qui, bien que lui-même illettré, devint le protecteur des lettres ; le seul souverain féodal qui ne fit point de distinction entre les nobles et les paysans dans les efforts qu'il fit pour leur instruction ; le seul qui, pendant qu'il veillait sur les destinées et affermissait l'union de trois puissants empires, ne jugea pas indigne de lui de perfectionner le grossier patois de ses sujets. Le concile de Mayence, assemblé par ordre de Charlemagne, enjoignit aux fidèles d'envoyer leurs enfants dans les écoles des couvents pour y être instruits dans la religion catholique et dans la langue vulgaire. Il paraît donc que, vers cette époque, le clergé cultivait la langue

romane en France et en Italie; que la connaissance de cette langue devint en quelque sorte une distinction, ou au moins un sujet d'éloges pour les évêques et les abbés, puisqu'on en tint compte dans leurs épitaphes; qu'elle était l'organe ordinaire de la conversation et du culte, et qu'elle était même occasionnellement employée dans les compositions littéraires. Sous de tels auspices, le romance ne put manquer de se développer.

La grammaire, qu'on veuille bien s'en souvenir, tire ses règles d'exemples, oraux ou écrits, qui précèdent son apparition, et une langue peut avoir atteint un degré élevé de stabilité avant de tomber sous la juridiction des maîtres d'école.

Toutes les autorités que nous avons citées témoignent qu'il dut en être ainsi; et cette conclusion n'est aucunement infirmée par les serments de 842, qui, plus nous réfléchissons et plus nous en sommes convaincu, doivent être considérés comme des échantillons authentiques du patois généralement parlé dans la Gaule par les classes inférieures de la société.

Dans une revue du moyen-âge, quelque rapide qu'elle soit, il serait excessivement injuste de ne pas tenir compte aux moines de tout ce que l'Europe leur doit; pendant de longs siècles, ce furent eux principalement qui contribuèrent à la renaissance des arts libéraux et mécaniques, et à la culture de la langue romane, dans tous les couvents de l'Italie et des provinces.

Il n'est pas une classe d'hommes qui ait autant souffert que les moines des railleries des incrédules et des sarcasmes des mauvais plaisants, par la manie générale de confondre ceux de l'Europe avec les rêveurs ascétiques de l'Egypte et de la Syrie, et par l'erreur non moins fréquente, qu'elle fût ou non volontaire, d'accuser l'origine de leur institution de tous les abus scandaleux qui ont signalé leur chute. Gibbon mérite sa bonne part d'un pareil reproche.

C'est aux moines que nous devons tout ce qui nous reste des classiques. Pendant cette époque de ténèbres cimmériennes, ainsi qu'elle a été appelée, la plupart d'entre eux cultivaient le latin, quelques-uns le grec même. Dans le couvent du Mont-Cassin, ainsi que nous l'avons vu, l'abbé Petronax fit célébrer le service divin par les moines grecs et latins dans les deux langues. Ce sont eux qui les premiers donnèrent l'exemple de l'établissement d'écoles pour l'instruction des paysans, non dans les langues savantes, qui leur étaient inintelligibles, mais dans leurs dialectes maternels. C'est avec les couvents que naquirent les hospices pour les malades, les vieillards et les indigents, ainsi que les *zenodochia* ou places de repos et de réconfort pour les pèlerins. C'est à eux que nous devons toutes les notions que nous avons sur l'histoire politique, civile et religieuse de l'Europe pendant au moins huit siècles. Sans leur ardeur à rassembler et à copier leurs manuscrits, la langue, les biographies, les noms même

peut-être des troubadours, eussent péri. Ce sont les moines du célèbre couvent de Saint-Honoré, dans l'île de Lerins, qui ont conservé ces monuments intéressants du onzième, douzième et treizième siècle, également précieux à être consultés, soit comme peinture fidèle d'une nouvelle ère sociale, soit comme échantillons d'une poésie aussi originale qu'ingénieuse, soit comme dépositaires d'une langue qui réforma tous les dialectes des provinces orientales de l'Espagne, et présenta, selon toute probabilité, aux autres branches du romance le premier exemple d'une grammaire écrite.

Les moines, dans toute l'histoire du monde, fournissent le seul exemple d'hommes qui, à côté des travaux manuels les plus rudes, aient su cultiver leur intelligence. C'est de leurs propres mains qu'ils défrichaient les terres et les marais, détruisant ainsi les causes les plus puissantes de ces terribles épidémies qui si souvent avaient désolé la France et l'Italie. On n'a qu'à visiter ces contrées pour se convaincre que les poëtes du Mont-Cassin n'exagéraient pas quand ils disaient que leur ordre avait peuplé les déserts, arraché des provinces fertiles tout entières à l'influence de la peste, et élevé des églises et des couvents dans des lieux jusqu'alors regardés comme inaccessibles au travail de l'homme. (Antiq. it. diss. XXI.)

Ils firent plus : ils encouragèrent les autres à l'industrie, par le bon exemple qu'ils leur donnèrent. Au mi-

lieu des troubles et des exactions du despotisme féodal, les vassaux des couvents étaient seuls à l'abri, et sûrs au moins de recueillir une partie de leurs moissons. On leur enseignait de nouvelles méthodes pour cultiver la terre; on distribuait des prix aux meilleurs agriculteurs; souvent leurs familles étaient vêtues et nourries aux frais des monastères.

Ceux qui ont lu Müller, dans son histoire de la Suisse, ont dû remarquer et admirer le tableau patriarcal qu'il trace de l'abbaye de Muri, au dixième siècle; un court extrait ne sera pas hors de place pour ceux qui ne l'ont pas lue. L'historien raconte les faits tels qu'il les a trouvés consignés dans les archives mêmes du couvent.

« Embderic, abbé d'Einsidlen, envoya d'abord des moines à l'abbaye de Muri; celle de saint Gall, et plusieurs autres les pourvurent de livres. En peu d'années les lettres commencèrent à fleurir dans les districts dépendant de leur monastère. Dans une école, qu'ils avaient établie pour l'éducation des fils nobles, on étudiait Homère, Esope, Virgile, Ovide, Salluste et les meilleurs historiens romains.

« A côté de leurs devoirs spirituels et de leurs occupations scolastiques, les moines avaient l'habitude de cultiver les terres de l'abbaye de leurs propres mains, de surveiller et de diriger les travaux des paysans. Ceux-ci étaient à la fois propriétaires et serfs, et le produit de leur travail revenait en partie à leurs

maîtres, en partie à eux-mêmes. L'abbé fournissait à chacun une chaumière, du bois à brûler, une charrue, un chariot, quatre bœufs, un porc, deux cochons de lait, un coq, deux poules et les instruments indispensables au labour.

« La compensation qu'ils en donnaient était modérée et fixe, de même que les heures et la nature de leurs corvées. Celui qui avait le plus grand nombre d'enfants, les mieux nourris et les mieux habillés, était regardé comme le meilleur laboureur; car il avait récolté plus qu'il ne lui en fallait pour sa subsistance propre, et il était récompensé en conséquence. Lorsque le printemps couvrait les montagnes d'une verdure nouvelle, le prévôt et l'abbé distribuaient les troupeaux de bêtes à cornes et de brebis, qui devaient paître sur les Alpes. Celui à qui douze propriétaires avaient confié leurs bestiaux, s'appelait le chef des bergers. Au milieu de l'été chaque propriétaire allait dans les montagnes pour mesurer le lait, et pour déterminer quelle quantité le chef des bergers serait obligé de livrer. En automne le prévôt visitait les chalets pour inspecter le bétail. A la Saint-André on venait, musique en tête, à l'abbaye apporter les dîmes en fromage, bétail, peaux, laine et lin, avec la quantité fixée de blé. » (Müller, tom. II, c. 12.)

On a été habitué, pendant si longtemps, à entendre stigmatiser comme scolastique et barbare la latinité des moines, on a si souvent attribué la dégradation

complète de la langue classique aux innovations qu'ils introduisirent dans leurs compositions, et à la négligence avec laquelle ils suivirent les modèles qu'ils prétendaient imiter, que l'écrivain assez hardi pour élever sa voix en leur faveur court grand risque d'être victime d'un ostracisme littéraire. Il n'est cependant pas de fait plus avéré que celui de la corruption extrême du latin par les Romains eux-mêmes, longtemps avant la trace la plus reculée de l'instruction monastique. On peut ajouter sans exagération que, bien loin d'en accélérer la chute, les poëtes du moyen-âge, dans la Bretagne et la Germanie, aussi bien que dans l'Europe latine, ont contribué à préserver cette langue d'une ruine complète. Certes nous ne prétendons pas les proposer comme les modèles du bon goût et de la correction du style. Un grand nombre d'entre eux ont perverti le génie de la langue, en l'assimilant au romance, et en parant leurs hymnes métriques, leurs paraphrases, leurs biographies, leurs traités didactiques, de néologismes et d'idées étranges, d'acrostiches, d'anagrammes, de monogrammes et d'autres puérilités dont les noms même nous échappent. Cependant il en parut plusieurs, dans chaque révolution de ce cycle intermédiaire, dont les inspirations n'eussent pas déparé l'âge d'argent de la poésie romaine. Boece ne fut pas le dernier des Romains, soit pour le goût, soit pour le génie : Marcus du Mont-Cassin, Eugène du même ordre, Gerbert, plus tard pape sous

le nom de Sylvestre II, Hildéric, l'anglais Garland ou Garlandia, comme Leyserus l'appelle, et une foule d'autres que nous citerons tout à l'heure, sont des noms chers aux sciences et aux arts, qui à eux seuls suffisent pour renverser cette accusation banale de barbarie. Que les fondateurs primitifs des monastères aient eu en vue un tout autre but que la culture des lettres, point de doute. On ne saurait nier que la plupart d'entre eux ne proscrivissent l'étude des classiques comme incompatible avec l'idéal fantastique de moralité et l'abstraction spirituelle, qu'en vain ils essayèrent d'inculquer aux néophytes. Ils réussirent au moment de l'enthousiasme religieux; mais quand la fièvre eut cessé, la nature humaine, épuisée par ces paroxismes, demanda du repos et de la récréation. Les bibliothèques des Benoît et des Grégoire de Tours, même de leur vivant, étaient encombrées de manuscrits religieux et profanes, moraux et immoraux, en prose et en vers; et un des devoirs imposés aux moines était de les copier. En le faisant, ils étudiaient, imitaient et commentaient les classiques. Il y a, au Musée britannique, trente manuscrits environ de Térence, avec commentaires et explications, fournissant une preuve certaine de la peine que se sont donnée les moines pour analyser les ouvrages de l'illustre poëte comique. Les admirables dessins qui accompagnent chaque scène montrent avec quelle justesse ils savaient apprécier sa verve piquante, et jusqu'à quel

point ils comprirent le caractère des rôles. Leyserus donne tout au long un poëme d'Eberhard, qui vivait au onzième siècle, selon les uns, au douzième, selon d'autres, intitulé le Labyrinthe, dans lequel l'auteur célèbre les poëtes grecs et latins, en consacrant à chacun une petite notice. Dès une époque fort reculée, surtout pendant les invasions des barbares, les couvents furent, ou parurent au moins, des lieux de sûreté pour les manuscrits de toute espèce. Muratori donne un catalogue de ceux de Bobbio, contenant entre autres les ouvrages de Cicéron, d'Horace, d'Ovide, de Térence, de Juvenal, de Martial, de Lucain, de Pline et de tous les historiens et grammairiens.

L'arbre de la science du bien et du mal fut donc planté dans leur jardin, et la défense même d'en goûter les fruits fut pour eux une tentation de désobéir. Dans cette foule immense d'utopistes religieux, car c'est là ce qu'ils furent au commencement, il se trouvait des esprits sensibles aux beautés des poëtes classiques; des hommes de génie qui, dégoûtés de l'éternel refrain de leur psautier et de leur bréviaire, n'avaient attendu que l'étincelle électrique qui les frappa, pendant qu'ils copiaient, pour laisser flotter les rênes de leur imagination, et l'émanciper des règles austères imposées par les fondateurs de leur ordre. Leur ardeur, bientôt refroidie dans la recherche d'une sainteté impossible, se ranima à la lecture des modèles du siècle d'Auguste, et, de copistes qu'ils avaient été, ils

devinrent les imitateurs d'Horace. La distance, il est vrai, fut immense; mais leur imitation, toute grossière qu'elle était, fut un premier pas dans la voie du progrès. La résurrection de la langue classique fut graduelle comme le développement de la langue vulgaire, et les modèles que toutes deux elles nous présentent, pendant le quatorzième et le quinzième siècle, doivent une grande partie de leur supériorité aux modestes efforts des moines.

Eugène, bénédictin du septième siècle, élevé plus tard au siége épiscopal de Tolède, a composé les vers sapphiques suivants, dans un poëme sur l'été, peu remarquable par l'imagination, mais d'un style fort poétique et qui montre que l'auteur n'ignorait pas les règles de ce genre de composition métrique :

« Nunc polus Phœbi nimio calore
« Æstibus flagrat, fluviosque siccat;
« Intonat tristis, jaculansque vibrat
« Fulmina dira.

« Ingruit imber inimicus arvis,
« Flore nam suevit spoliare vites;
« Spem quoque frugum populat nivosis
« Grando capillis.

« Bufo nunc turget, et inimica sylvis
« Vipera lædit, gelidusque serpens
« Scorpius ictu jugulat, paritque
« Stellio pestem.

« Musca nunc sævit, piceaque blatta,
« Et culex mordax, olidusque cimex,
« Suetus in nocte vigilare pulex
« Corpora pungit. »

(Caveus de script. eccles., p. 384, ed. Genev.)

Nos lecteurs savent sans doute que les deux lumières du huitième siècle furent le vénérable Bède et son disciple Alcuin, deux moines qui firent plus pour la diffusion des connaissances et la culture des lettres en Europe que les universités de Paris et de Bologne, pendant les trois siècles qui suivirent leur fondation. Mais beaucoup d'entre eux ignorent que Bède, livré à l'étude des sciences abstraites, historien et compilateur infatigable de controverses polémiques, fut poëte en même temps, et sut trouver le loisir d'imiter la délicatesse de Catulle, et d'enseigner à ses disciples les lois de l'harmonie métrique. On a du plaisir à suivre le géomètre dans ses heures de récréation. Les théorèmes et les équations de Bède sont tombés dans l'oubli, mais son élégie sur la mort d'un oiseau favori existe encore, et sera toujours lue avec une certaine sympathie.

Leyserus en cite les lignes suivantes :

« Plangamus cuculum, Daphnis, dulcissime nostrum ;
« Collibus in nostris erumpant germina læta,
« Pascua sint pecori requies et dulcis in arvis,
« Et dulces rami præstent umbracula fessis ;

« Uberibus plenis veniantque ad mulctra capellæ,
« Et volucres variâ Phœbum sub voce salutent. »

Le neuvième siècle a souvent été représenté comme l'époque des plus profondes ténèbres, qu'aucun rayon de génie ne vint éclairer, comme le siècle où le latin était tombé au plus bas de sa dégradation. Cependant dans ce siècle même, le Mont-Cassin peut se glorifier d'un poëte et d'un abbé, dont le style certes n'est ni méprisable ni abâtardi par ces barbares néologismes et ces conceptions puériles qu'on trouve trop fréquëmment dans le latin des moines.

L'épitaphe de Paul-le-Diacre, par son pupille et successeur Hildéric, est d'un bout à l'autre une composition claire, naturelle et intéressante. En parlant des qualités caractéristiques de son maître, il dit :

« Nectareus et pacis amor, patientia victrix,
« Simplicitas solers nimium, concordia summa,
« Omne simulque bonum, semper venerande, manebat.
« Nunc ideo cœli te gemmea regna retentant,
« Sideream retinens pariter per sæcla coronam.
« Hoc tibi posco, sacer, gratum sit carmen honoris,
« Hilderic en cecini quod lacrymando tuus;
« Quem requiem captare tuis fac quæso perennem
« Sacratis precibus, semper amande pater! »

(Opusc. studio J. Bapt. Mari, p. 17, Lutetiæ Paris., 1666.)

Le siècle suivant n'eût-il produit d'autre auteur de mérite que Gerbert, devenu plus tard le pape Syl-

vestre II, que ce nom seul suffirait pour le laver de l'accusation d'ignorance et de barbarie.

Il se distinguait également, comme Brucker l'observe, pour le siècle où il vécut, dans les mathématiques, la mécanique, l'hydraulique et l'astronomie. Comme latiniste, son style n'est point inférieur à celui de Boece, dont il célébra le génie et les vertus, et dont il déplora le sort tragique dans une courte élégie qui est bien digne d'être citée :

« Roma potens dum jura suo declarat in orbe,
« Tu, pater et patriæ lumen Severine Boethi,
« Consulis officio rerum disponis habenas;
« Infundis lumen studiis, et cedere nescis
« Græcorum ingeniis. Sed mens divina coercet
« Imperium mundi, gladio bacchante Gothorum
« Libertas Romana perit : tu consul et exul
« Insignes titulos præclara morte relinquis.
« Nunc decus imperii, summas qui prægravat artes,
« Tertius Otto sua dignum te judicat aula,
« Æternumque tui statuit monumenta laboris,
« Et bene promeritum meritis exornat honestis. »

(Ex annalibus Baronii, t. IX, p. 355. Ed. 1741.)

Le dixième siècle produisit également un historien et un poëte, Luitprand, dont la latinité a même obtenu les suffrages de Tiraboschi, si prévenu contre les écrivains du moyen-âge. La relation des ambassades de Luitprand auprès de Constantin Porphyrogénète aura

cependant toujours plus de popularité que son histoire, non parce qu'elle est mieux écrite, mais parce qu'elle abonde en anecdotes, et qu'elle offre une riche pâture à la malice de la nature humaine par le tableau qu'elle contient des turpitudes secrètes de son ingrat maître Bérenger II et de sa femme.

CHAPITRE XIV.

PREMIERS ESSAIS DRAMATIQUES.

Gallicanus, drame du dixième siècle, de la religieuse Roswitha. Babio, comédie du quatorzième siècle. Lexique latin de Garland. Poëme des Roses. — État de la langue latine.

Plus d'une riche moisson fut semée pendant ces siècles dont on approfondit si peu l'histoire, et que l'on condamne si légèrement. Il ne s'y trouve aucune période de complète obscurité. Les facultés intellectuelles de l'homme furent souvent éclipsées, mais jamais elles n'ont été paralysées. La Providence a voulu que la vérité sortît de l'erreur, comme le bien résulte du mal; que chaque art, chaque science portât la marque commune de l'imperfection humaine, et que l'époque de la maturité fût précédée d'une longue enfance insensiblement progressive. Cette vérité, toute mortifiante qu'elle est pour notre espèce, se trouve confirmée par l'histoire du monde. Si, dans le temps vers lequel nous nous sommes reporté, le navigateur vogua sans carte et sans boussole, il fit parfois des découvertes fort utiles aux générations suivantes. Si le travail intellectuel des moines s'affaissa quelquefois sur lui-même, ils furent au moins les pionniers qui frayèrent

la route à l'armée régulière qui s'avançait. Il était nécessaire peut-être que les astrologues, les alchimistes et les scolastiques remplissent leur vocation, afin de hâter l'avénement de l'astronomie, de la chimie et de la saine philosophie. La Nobla Leyczon précéda de près de cinq cents ans l'époque de la réformation, et il n'est pas improbable que les doctrines bibliques qu'elle contient, tout imparfaitement digérées qu'elles soient, les souffrances des Vaudois, et le tableau qui représente dans toute leur nudité les vices et les artifices de la cour de Rome, n'aient puissamment contribué à amener ce grand événement. Luther moissonna ce qui avait été semé bien des siècles avant son apparition. Le faible essai d'une comédie, de la part d'une religieuse du dixième siècle, fut l'avant-coureur et le type de la gloire future de l'art dramatique.

Dans les siècles précédents, les couvents avaient abondamment fourni des poëtes et des chroniqueurs; mais l'exemple d'une nonne, s'élevant au-dessus de son sexe, secouant les chaînes de la discipline monastique, rivalisant de zèle avec les moines pour l'étude des classiques, et faisant revivre une branche de la littérature à laquelle ils étaient absolument étrangers, fut réellement un phénomène.

Nous voulons parler de Roswitha, issue d'une famille noble de la Saxe, ainsi qu'on doit au moins le présumer, d'après son admission au couvent de Gandersheim, fondé, ce nous semble, par l'empereur Con-

rad, et exclusivement destiné aux filles de naissance illustre. Elle florissait vers la fin du dixième siècle, et avait été, comme elle nous l'apprend elle-même dans la préface de ses ouvrages, familiarisée avec les classiques, d'abord par Richardis, qui avait pris le voile dans le même couvent, et plus tard par l'abbesse Gerberga, nièce d'Othon Ier. Le manuscrit fut découvert dans le couvent de Saint-Hemera, à Ratisbonne, par un moine allemand nommé Celtes, au quinzième siècle, et publié par lui. Il y eut une autre édition par Schurzfleisch, publiée en 1707. Ses ouvrages renferment six comédies, comme elle les appelle, et différentes autres compositions en prose et en vers, principalement sur des sujets religieux. Ce n'est ni le génie poétique, ni le sel, ni l'esprit philosophique, ni la bonne latinité qui font le mérite de Roswitha. Nous la citons pour un autre motif : c'est qu'elle fut positivement la première qui fit revivre l'art dramatique. Elle reconnaît ses défauts avec tant d'ingénuité dans sa préface que nous ne pouvons nous empêcher de la laisser parler elle-même :

« Non enim dubito mihi ab aliquibus objici quod hujus vilitas dictationis multo inferior, multo contractior, penitusque dissimilis ejus quam præponebam imitari : concedo sententiis. Ipsisque tamen denuncio me in hoc jure reprehendi non posse, quasi his vellem abusivè assimilari qui mei inertiam longe præcesserunt in scientia sublimiori. » Celui qui

prend la peine de parcourir ses pièces ne s'imaginerait guère qu'elle s'est proposé Térence pour modèle. Avec tous leurs défauts, elles peignent néanmoins une action, réelle ou imaginaire, clairement annoncée dans la première scène, et se développant progressivement dans les scènes suivantes, jusqu'au dénouement. Les acteurs, dans ses pièces historiques, sont des personnages réels, plus ou moins intéressés dans l'incident principal, aidant à son développement et nécessaires à son résultat. Le plan, malgré sa rudesse et son défaut d'art, est essentiellement dramatique. Elles n'ont pas de prétentions au titre de comédies dans l'acception moderne de ce mot; elles inclinent plutôt, au contraire, vers la tragédie. Tous ceux qui ont lu Dante savent que le terme de comédie s'employait au moyen-âge, non pour désigner le sujet d'un drame, mais le style dans lequel il était composé. Antérieurement à Roswitha, on avait des miracles et des églogues en vers, consistant en versions de l'Ecriture, arrangées en dialogue ou en personnifications allégoriques du vice et de la vertu, de la vérité et du mensonge, comme dans l'églogue de Theodulus : « De Veteri Testamento « et fabulis Gentilium, » cité par Leyserus. Mais il n'y a, dans ces productions, la moindre trace d'action; ce sont de simples controverses entre les parties, comme les tensons des troubadours.

Pour suivre Roswitha à travers une de ses pièces, ou plutôt pour en comprendre le développement, il faut

se rappeler que l'action est supposée être représentée sur un théâtre à la mode des Romains. Il n'y a point de changement de décors; les entrées et les sorties ne sont pas indiquées. Le théâtre représente en un seul point de vue toutes les différentes localités où les incidents arrivent, une ville, une rue, un palais, un champ de bataille; et les personnages du drame paraissent en groupes isolés, n'ayant en apparence aucun rapport entre eux, jusqu'au moment où ils doivent prendre part à l'action. Après ces observations préliminaires, nous procédons à l'analyse d'une de ses pièces, intitulée *Gallicanus,* la plus longue et la meilleure de la collection.

PERSONNAGES.

CONSTANTIN, empereur.
GALLICANUS, son général.
JOANNES, PAULUS, } officiers dévoués à Constantin, et secrètement convertis au christianisme.
BRADAN, roi des Scythes.
CONSTANTIA, fille de l'empereur.
ARTEMIA et ATTICA, filles de Gallicanus.
MINISTRES et OFFICIERS DE LA COUR, TRIBUNS MILITAIRES, SOLDATS DES DEUX ARMÉES.

Le sujet de la pièce est la conversion de Gallicanus à la religion chrétienne, déjà professée avec le plus grand zèle par l'empereur et sa fille. Le moment choisi par Roswitha pour l'ouverture du drame est une invasion des Scythes dans les provinces de l'empire, sous le commandement de leur roi Bradan, aux pro-

grès duquel l'empereur Constantin a opposé le général Gallicanus, commandant en chef des légions. Le général, secrètement amoureux de Constantia, a différé son départ sous une foule de prétextes. La patience de son maître est à bout : ils ont ensemble une entrevue, Gallicanus avoue sa passion, et demande humblement la main de la princesse comme récompense de ses services. Le père, afin de hâter le départ des légions, promet d'user de toute son influence sur sa fille en faveur de son amant, bien qu'il sache qu'elle a fait vœu d'une éternelle chasteté. Alors Gallicanus part avec son armée. Un engagement a lieu sur la scène; les Romains sont sur le point d'être culbutés par les barbares, lorsque tout à coup deux missionnaires, secrètement dépêchés dans ce but par Constantia, arrivent sur le champ de bataille, demandent à parler à Gallicanus, et l'assurent, par les serments les plus solennels, que son salut et son triomphe dépendent de sa conversion sincère à la religion du Christ. Dans cette extrémité, le général déclare qu'il est prêt à consentir à leur proposition, et demande à être baptisé. Sa promesse étant donnée, et la cérémonie ayant été célébrée à la hâte, un prodige apparaît sur le champ de bataille : on voit une figure gigantesque portant la croix, et, conformément à l'assurance donnée par les saints ministres, l'ennemi est complétement battu. Gallicanus retourne en triomphe au palais, et apprend là, pour la première fois, le vœu qu'a fait Constantia;

mais loin de lui reprocher la rétractation de la promesse qu'il a reçue de sa main, il applaudit à sa conduite et annonce sa résolution inébranlable de se vouer lui-même à la vie monastique.

Les extraits suivants donneront la meilleure idée du plan et de la marche de la pièce :

ACTE I. — SCÈNE I.

IMPERATOR, GALLICANUS, PRINCIPES.

Imperator. Tædet me, Gallicane, morarum, quia gentem, quam scis, Scytharum, Romanæ solam resistere paci, nostrisque temere præceptis reluctari, bello protrahis lacessere, cum, pro tui strenuitate, id tibimet exercitii ad defensionem non ignores patriæ servare. — Gallicanus. Te ipsum etiam studebo nunc. — Imp. Gaudeo. — Gall. Nec amore vitæ abduci potero, quin peragam quæ jubes. — Imp. Placet, tuique in me benevolentiam laudo.—Gall. Sed summa implendæ intentio servitutis summam expetit recompensationem mercedis. — Imp. Quod dignissimum, omnique videbatur senatui gravissimum, nunquam tibi negabam, aut negabo, præmium, scilicet nostræ adoptionem familiaritatis, præcipuasque inter palatinos dignitates.—Gall. Fateor, sed id haud nunc molior. — Imp. Si aliud expetas, oportet proferas. — Gall. Immo aliud. — Imp. Quid? — Gall. Si præsumo dicere. — Imp. Et bene? — Gall. Irasceris. — Imp. Nullo modo. — Gall. Certe? — Imp. Non. — Gall. Moveberis indignatione. — Imp. Ne id vereare. — Gall. Dicam, jussisti? Constantiam, tui natam, amo. — Imp. Et merito decet, ut herilem filiam honorabiliter ames, et amabiliter honores. — Gall. Inter-

rumpis dicenda. — Imp. Non interrumpo. — Gall. Ipsamque si tua annuerit pietas, desponsare gestio. — Imp. Non leve appetit præmium, sed summum, vobisque, o principes, ante insolitum. — Gall. Heu, heu, dedignatur; præscivi. Instate, quæso, mecum precibus!

Les conseillers privés appuient cette demande; l'empereur promet sa coopération, mais il fait pressentir la difficulté, ou plutôt l'impossibilité du succès. Il fait appeler sa fille qui arrive incontinent.

SCÈNE II.

Constantia. Dominus imperator adit nos solito tristior. Quid velit, vehementer admiror. — Imperator. Huc ades, o filia, Constantia; paucis te volo. — Const. Adsum, domine mi, jube quid velis. — Imp. Anxietate cordis fatigor, gravique tristitia afficior. Tui causa contristor. — Const. Mei? — Imp. Piget dicere, ne contristeris. Gallicanus, dux, cui frequens successus triumphorum primum inter principes dignitatis acquisivit gradum, cujusque ope sæpissime indigemus ad defensionem patriæ, desiderat te sponsam habitum ire. — Const. Me? — Imp. Te. — Const. Mallem mori. — Imp. Præscivi. — Const. Nec mirum, quia tuo consensu, tuo permissu, servandam Deo virginitatem devovi... Si meum digneris captare consilium, præmonstrabo qualiter utrumque evadere possis damnum. — Imp. O utinam! — Const. Simula, prudenter peracta expeditione, ipsius votis satisfacturum esse, et, ut meum concordari credat velle, suade quo suas interim filias Atticam et Artemiam, velut pro solidandi pignore amoris, mecum mansum iri, meosque primicerios, Joannem et Paulum, secum faciat iter arreptum ire. — Imp. Et quid, si victor revertatur,

mihi erit agendum? — Const. Reor Omnipatrem prius esse invocandum, quo ab hujusmodi intentione Gallicani revocaret animum.

Le plan pour la conversion du général et la rupture du mariage étant ainsi concertés, l'empereur a une seconde entrevue avec lui, dans laquelle il lui communique le résultat de sa conférence avec Constantia.

SCÈNE IV.

IMPERATOR, GALLICANUS, Principes.

Imperator. Perge securus, Gallicanus, ad bellum. Reversurus enim accipies, quod desideras, præmium. — Gallicanus. Illudisne me? — Imp. Si illudo? — Gall. Me felicem, si unum scirem. — Imp. Quid unum? — Gall. Ejus responsum. — Imp. Filiæ? — Gall. Ipsius. — Imp. Injusta satis ratio, in hac re verecundæ virginis responsum quærere. Consequentia autem rerum monstrabit ejus assensum. — Gall. Si hunc scirem, responsum flocci facerem. — Imp. Licet, experiare. Sui primicerios, Joannem et Paulum, tecum commoratum iri decrevit, usque in diem nuptiarum. — Gall. Quam ob causam? — Imp. Quo illorum ex confabulatione ipsius vitam, mores, consuetudinem, possis prænoscere. — Gall. Bonum consilium, mihique quam maxime placitum. — Imp. Scilicet tui filias secum, versa vice, desiderat interim mansum iri, quatenus illarum per sodalitatem tibi fiat morigera. — Gall. Evax! evax! omnia meis respondent votis. — Imp. Fac, ut adducantur citius. — Gall. Statis, milites? Currite, abite, adducite filias ad obsequium suæ dominæ.

Gallicanus sort alors pour préparer un sacrifice

avant le combat. Ses filles sont présentées à Constantia, qui adresse au Christ une fervente prière pour le succès de sa fraude pieuse.

Constr. Amator virginitatis et inspirator castitatis, Christe, qui me, precibus martyræ tuæ Agnetis, a lepra pariter corporis et ab errore eripiens gentilitatis, invitasti ad virgineum tui genitricis thalamum, in quo tu manifestus es verus Deus, retro exordium natus in Deo Patre, idemque verus homo ex matre natus in tempore. Te veram et æternam Patri sapientiam, per quam facta sunt omnia, et cujus dispositione consistunt et moderantur universa, suppliciter exoro, ut Gallicanum qui tui in me amorem surripiendo conatur extinguere, post te trahendo, ab injusta intentione revocare, suique filias digneris tibi assignare sponsas; et instillare cogitationibus earum tui amoris dulcedinem, quatenus, execrantes carnale consortium, pervenire mereantur ad sacrarum societatem virginum.

Les jeunes filles, sans hésiter un instant, se déclarent prêtes à embrasser le christianisme et à prendre le voile; facilité de leur part qui éveille dans Constantia le vif espoir de voir leur père aussi disposé à abjurer le paganisme. Elles lui donnent l'assurance qu'il ne faut qu'une instruction convenable pour accomplir cette œuvre. Alors elle fait appeler devant elle Paulus et Joannes, qui tous deux s'empressent d'entrer dans ses vues.

L'auteur, avec la rapidité de l'éclair, transporte maintenant les missionnaires au Capitole, où ils trou-

vent Gallicanus faisant les préparatifs du sacrifice. A peine l'a-t-il achevé, il conduit son armée au combat, suivi des tribuns militaires et des prêtres. La rapidité de la transition, et la marche naïve de l'action, exigent que nous laissions parler Roswitha :

Gall. O tribuni, proh Jupiter! aspicio innumerabilis exercitus legiones variis armorum instrumentis horribiles. — Trib. Hercle, hostes. — Gall. Resistemus fortiter, et congrediamur viriliter. — Trib. Si est utilis nostri congressio cum tantis! — Gall. Et quid mavultis? — Trib. Submittere colla. — Gall. Nolit hoc Apollo! — Trib. Ædepol faciendum. En! undique secus circumdamur, vulneramur, perimimur. — Gall. Eheu! quid erit, cum tribuni me spernunt, se tradunt? — Joannes. Fac votum Deo cœli te Christianum fieri, et vinces. — Gall. Voveo, et opere implebo.

Alors les armées engagent le combat, et l'aile droite des Scythes est mise en déroute; là-dessus un des officiers de Brandan cherche à lui démontrer qu'il est inutile de continuer le combat :

Hostes. Heus, rex Bradan, speranda fortuna victoriæ illudit nos. En! dextræ languescent, vires fatiscent. Sed et inconstantia pectoris cogit nos discedere ab armis. — Brad. Quid dicam ignoro; ipsa, quam toleratis, me urget passio. Restat, ut nos duci tradamus. — Hos. Alias non evademus.

Il y a maintenant une entrevue entre le roi des Scythes et le général romain :

Brand. Dux Gallicane, noli in nostram perniciem sævire,

sed parce, et utere, ut libet, nostra servitute. — GALL. Ne trepidetis, ne formidetis, sed elatis obsidibus, facite vos tributarios Imperatoris, et vivite beate sub romana pace. — BRAND. Tuo arbitrio pendet, quot qualesque accipere, quantumque pondus solvendi census nobis velis imponere. — GALL. Solvite procinctum, mei milites; nemo lædatur, nemo perimatur. Amplectamur fœderatos, quos publicos insectabamur inimicos.

Jamais bataille, assurément, ne fut gagnée si vite, jamais conditions de paix aussi promptement stipulées et ratifiées. Gallicanus cependant, sans être enflé par sa victoire, ni oublieux de son vœu, propose aux saints ministres de le baptiser incontinent sur le champ de bataille. La cérémonie terminée, il entre dans le temple du vrai Dieu, confesse et abjure ses erreurs passées sur la châsse des apôtres, et rend humblement grâce de la victoire si miraculeusement obtenue. Passant sous silence une espèce d'ovation que lui avaient préparée ses concitoyens reconnaissants, nous arrivons à un dialogue entre l'empereur et son général, la meilleure scène, sans contredit, de toute la pièce :

IMPERATOR. Diu, te Gallicane, sustinui, ut modum exitumque experirer prælii. — GALLICANUS. Dicam digestim. — IMP. Hoc interim parvi pendo, quo edisseras, quod magis exopto. —GALL. Quid est?—IMP. Cur iturus deorum templa, et revertens intrares apostolorum tecta.—GALL. Fateor, sacrissime Imperator, iturus, ut objecisti, sacella intravi, meque dæmoniis et diis supplex commisi. — IMP. Hoc Romanis antiquitus fuit

in more. — GALL. Mala consuetudo. — IMP. Pessima. — GALL. Quo pacto, tribuni cum suis legionibus advenere, meque cunctim undique secus sepsere. — IMP. Pomposo admodum apparatu egrediebaris. — GALL. Promovimus, hostes impegimus, commisimus, victi sumus. — IMP. Romani victi? — GALL. Penitus. — IMP. O res dira, omnibusque seculis inaudita! — GALL. Ego quidem nefanda sacrificia iteravi; nec aderant, qui adjuvarent, dii; sed, invalescente congressione, plurimi ex nostris interîêre. — IMP. Confundor audiendo. — GALL. Tandem tribuni me spreverunt, se tradiderunt. — IMP. Hostibus? — GALL. Ipsis. — IMP. Ah! quid fecisti? — GALL. Quid possem facere, nisi fugam captare? — IMP. Non. — GALL. Etiam. — IMP. Quantis tunc angustiis urgebatur constantia tui pectoris? — GALL. Maximis. — IMP. Et quomodo evasisti? — GALL. Mei familiares socii, Joannes et Paulus, suaserunt mihi votum fecisse Creatori. — IMP. Salubre. — GALL. Experiebar. Ut os ad vovendum aperui, cœleste juvamen sensi. — IMP. Quo pacto? — GALL. Apparuit mihi juvenis proceræ magnitudinis, crucem ferens in humeris, et præcepit ut stricto mucrone illum sequerer. — IMP. Quisquis ille erat, cœlitus missus fuerat. — GALL. Comprobavi, nec mora. Astiterunt mihi a dextra lævaque milites armati, quorum vultum minime agnovi, promittentes auxilium sui. — IMP. Cœlestis militia. — GALL. Non ambigo. At ubi, semper præcedentem secutus, inter medias hostium ingrederer acies, perveni ad regem eorum, nomine Brandan, qui mox, incredibili metu correptus pedibusque meis provolutus, se cum suis subdidit, professus censum Principi romani orbis fine tenus solvendum. »

Constantin s'informe maintenant de ce qu'il a dé-

cidé relativement aux tribuns qui se sont si lâchement conduits. Gallicanus répond que, comme condition de pardon, il leur a proposé d'embrasser le christianisme, sinon ils seront dégradés de leur rang. Quant à lui-même, il ajoute :

GALL. Ego quidem baptismate imbutus, totum me Deo subjugavi, in tantum ut tuæ, quam præ omnibus dilexi, abrenunciarem filiæ, quo, abstinens conjugii, placerem Virginis proli. — IMP. Accede propius, ut irruam in tuos amplexus. Nunc quidem, nunc cogor tibi detegere, quod ad tempus studebam velare.

Le lecteur devinera aisément la scène finale. La fraude pieuse est révélée, Constantia, les filles du général et les saintes filles, leurs compagnes, sont introduites. On s'explique mutuellement; la princesse adresse au Christ une prière d'actions de grâce, et Gallicanus manifeste sa résolution de renoncer à toute grandeur mondaine, de distribuer sa fortune aux pauvres, et de passer le reste de ses jours dans la solitude :

GALL. Partem possessionis, quæ ad filias pertinet, excipio, partemque ad susceptionem peregrinorum mihi reservo. De reliquo, proprios servos, libertate donatos, ditari, pauperumque necessitates volo sustentari. Meipsum etiam, sancto viro Hilariano in urbe ostendi, individuum sodalem, ardeo associatum iri, quo ibidem reliquum vitæ, in Dei laude, pauperumque vacem susceptione. — IMP. Simplex esse, cui sem-

per est posse, sinat tui esse prosperis successionibus, juxta sui velle vigere, et perducat te ad gaudia æternitatis, qui regnat et gloriatur in unitate Trinitatis. — GALL. Amen.

Le second acte est si différent du premier sous le rapport du temps, des personnages et des événements, que nous sommes assez porté à croire que l'auteur avait d'abord eu l'idée d'en faire une pièce à part. Les acteurs principaux de la scène sont Julien l'apostat, les consuls impériaux, et Terentianus et Joannes, deux chrétiens. Il est vrai que Gallicanus paraît un moment au commencement du drame, pour entendre simplement la sentence du tyran, qui lui laisse l'alternative d'un exil perpétuel, ou du consentement à sacrifier aux dieux de Rome.

JULIEN, *aux gardes*. Revertissime, ipsumque compellite vel patriam deserere, vel idolis sacrificare. — GALLICANUS. Ne fatigemini, ô milites, inutile, suadendo; quia, in æstimatione æternæ vitæ, flocci facio quidquid habetur sub sole. Unde patriam desero, et exul pro Christo Alexandriam peto optans ibidem coronari martyrio.

Il part en conséquence, et, sans un moment d'intervalle, on voit entrer un messager qui communique à l'empereur la nouvelle suivante :

Gallicanus, ut jussisti, patria expulsus, Alexandriam petiit, ibique a romano comite tentus, gladio est peremptus.

(Hroswithæ opera repurgata cura et studio H. L. Schurzfleischii. Vitembergæ Sax. A. 1707.)

Dépouillé de tout attirail inutile, Gallicanus, sous son point de vue particulier, apparaîtra comme le premier exemple, depuis le démembrement de l'empire, d'un fait historique arrangé en action, de personnages réels introduits sur la scène, en un mot d'un drame propre à être représenté. Malgré tous ses défauts, il est non-seulement supérieur à tout ce qui a paru dans ce genre avant le quatorzième siècle, aux miracles, aux mystères et aux moralités qui, pendant si longtemps, aiguillonnèrent la piété et fatiguèrent la patience de nos ancêtres, mais il en diffère essentiellement par toutes les qualités que nous venons d'annoncer.

Il est singulier qu'avec un précédent comme Gallicanus, connu en Italie et peut-être en France, la composition dramatique n'ait pas fait de plus rapides progrès. Pendant trois siècles elle a rétrogradé, cela est positif. Enfin, probablement vers le milieu du quatorzième siècle, il a été composé deux comédies véritables, on ne sait si ce fut en Angleterre ou sur le continent. L'une d'elles est intitulée *Geta,* l'autre *Babio;* la première est calquée sur l'Amphitryon de Plaute, la seconde est originale. Nous n'avons pas eu l'occasion de lire Geta, mais nous possédons de nombreux extraits des deux manuscrits de Babio, dont l'un se trouve dans la bibliothèque Bodléienne, et l'autre, auquel on peut se fier avec plus d'assurance, dans la bibliothèque Cottonienne. Nous les devons à la courtoisie d'un employé du Musée royal, qui non-seulement

a pris la peine de comparer les deux manuscrits, ce qui le mit en état de redresser les erreurs capitales où Warton est tombé dans son rapport, mais qui en outre a joint à Babio des remarques critiques, qui attestent tant de goût et de jugement que nous n'avons guère autre chose à faire qu'à les transcrire. Warton semble avoir ignoré l'existence de l'exemplaire de la bibliothèque Cottonienne et ses remarques sur celui de la Bodléienne prouvent, ou qu'il se contenta d'un coup d'œil superficiel sur le titre, ou qu'il fut arrêté dans sa tentative pour déchiffrer le manuscrit par les difficultés réelles de l'écriture. Dans son histoire de la poésie anglaise, il parle de Babio en ces termes : « It « is written in long and short latin verses, without any « appearance of dialogue. In what manner, if ever, « this piece was represented theatrically, cannot be « easily discovered or ascertained. » (Vol. 2, p. 65, 8e édit.) Il ajoute un peu plus bas : « On the whole « there is nothing dramatic in the structure of this « nominal comedy; and it has certainly no claim to « that title, only as it contains a familiar and comic « story carried on with much scurrillous satire intended « to raise mirth. »

Son éditeur M. Price, qui, il faut le dire, ne s'est pas mis en peine pour laver la pièce de ces reproches futiles ou pour nous guider dans l'appréciation de ses mérites réels, avoue naïvement qu'il est difficile d'expliquer comment Warton a pu en parler avec autant

d'assurance, et pourtant d'une manière aussi erronée. Dans le manuscrit Cottonien (Tit. A xx, fol. 129), les différentes parties du dialogue sont indiquées par des initiales majuscules, et sur le côté opposé il y a des notes en marge pour indiquer le changement de personnages. Le fait est qu'il jeta simplement un regard sur le manuscrit Bodléien, et que, ne trouvant pas de semblables notes en marge, il conclut, pour s'éviter la peine de faire des recherches, que c'était une narration continue et sans dialogue. Après lui personne, que nous sachions, n'a cité cette singulière production. Cependant Babio, pour l'humeur comique et la netteté avec laquelle ses caractères sont dessinés, est très peu inférieur à Plaute, et surpasse considérablement la plupart des productions du moyen-âge sous le rapport de la latinité. Il nous a été impossible de découvrir l'auteur de ces comédies, ainsi que la date précise de leur apparition. Tout ce que nous pouvons affirmer avec certitude à l'égard de cette dernière, c'est qu'elles doivent avoir été écrites avant l'époque de Gower, puisque celui-ci a donné une esquisse de Geta ainsi que de Babio, dans sa *Confessio Amantis*, composée pour plaire à Richard II, vers l'an 1380. Dans la table des poëmes de Gower, il est fait mention de Babio dans les termes suivants: « Howe thè Ro-« mayne nigarde called Babione was deceyved of his « fayre love Viola by the liberalitie and gentelnesse « of Croceus. » (Edit. Berthel, fol., Lond., 1532.)

Voici la liste des personnages du drame, telle que notre ami l'a recueillie sur le manuscrit Cottonien.

PERSONNAGES.

BABIO, pauvre vieillard, amoureux de Viola, méfiant et soupçonneux, dont les habitudes d'avarice et les tourments font le fond principal de la comédie.

CROCEUS, jeune homme riche et libéral, également amoureux de Viola, dont il obtient la main au détriment de son rival.

FODIUS, serviteur de Babio, intrigant avec Pecula, et dupant sans cesse son maître.

VIOLA, jeune femme confiée aux soins de Babio, et parfois appelée fille de Pecula.

PECULA, parfois appelée sœur de Babio; mais, d'après le titre et le dénouement de la pièce, il semblerait qu'elle est sa femme.

FAMA, caractère allégorique, fréquemment introduit sur la scène dans l'enfance de l'art dramatique en Angleterre, et n'agissant probablement dans cette pièce que parce que l'auteur n'a point trouvé d'autre moyen d'amener la catastrophe.

EUTALUS, GULIUS, BAVO, serviteurs de Croceus.

La comédie commence par un monologue de Babio :

BABIO. Me dolor infestat foris, intus, jugiter omnis;
Ultra si doleam, non ego ferre queam.
Causa quid est, taceo, sed obest tacuisse dolorem :
Quæ latet, ut referunt, plaga salute caret.
Cui referam non est, non est cui fidere possum;
Alba nec est cornix, fida nec ulla fides.
Rem detegi timeo, timeo ne fabula fiam;
In caput hoc malo clava trinodis eat.
Rem referam[1] mecum, soli mihi fidere possum. —

(1) Retegam, mss. B.

Sed quis hic est? — Sonuit vox sua, cerno virum.
Profuit hic tacuisse, mihi tenuisse dolorem [1],
Profuit ut didici tendere colla grui,
Si quis adest. — Fallor, fallit dolor ipse dolentes.
Accedat proprius — est canis — ecce latrat.
Care, Melampe, tace; stipis hesternæ memor esto;
Babio sum, latra, care Melampe, minus.
Ecce! canis transit, sed adhuc dolor ille remansit;
Est individuus, mobilitate carens. —
De Viola doleo, non alter id audiat ullus.
Eu, petit hanc Croceus; cor petit ille meum.
Non dabo, nec dabitur; Croceus petit, hancque negabo,
Sed formido preces principis esse minas.
Hanc dabo, si dicam, morior [2], rapui mihi vitam [3].
Si data non fuerit [4] crux mihi finis erit.
Eu! moriar, mihi sit timor, hinc amor, hinc homicida.
Si non [5] sum timidus, præstat amore mori —
Sed Babio, lepus es et iners, si te bene novi,
Amens, si tibi mus parvus oberret, eris.
Qua ratione queam Viola caruisse sodali,
Cujus in ore favum mellificatis apes?
Sidera sunt oculi, quales fers, Phœbe, capilli,
Phillis inest digitis, in pede pes Tetidis [6].
Fert Helenæ faciem, gracilem . . . . . [7] Corinnam,

(1) Tacuisse loquelam, mss. B.
(2) Moriar, B.
(3) Sic uterque mss., sed melius « rapitur mihi vita ».
(4) Fuerit. B.
(5) Sim. B.
(6) Taidis (Thaidis), B.
(7) Dubius locus. In B, legitur precuncta, in C, n'agta.

Meridiem risu, dente coæquat ebur.

. . . . . .

Tota nitet Viola, niteat si pectore fido,
Si mecum maneat, si procul ire neget.
Cùm Croceo Violæ sunt convenientia nulla,
Ut color est impar, sic fore corda precor.
Ho, loquar, nitar fragilem firmare puellam :
Sed solidum fragile non erit esse leve!

La scène suivante est entre Babio et Viola :

Babio. Stabis an abscedes? Si stas tunc vivere possum,
Si cedes, nequeo; tu mea fata tenes.
Pulcra licet Croceo, deformis sit mihi forma,
Non Paridem superat, non ego monstra sequor.
Et piper eligitur, et vellera nigra leguntur,
Et nix cum niteat, esse molesta solet.
Esto mihi domina, — salvo tibi subter honore,
Vult fore rex Croceus, Babio servus erit.
Viola. Quid mihi cum Croceo? Sibi quam vult eligit ille;
Vi, prece, vel pretio, non ero pignus ei.
Auro si pascat, Tirio si me tegat ostro,
Orbem si mihi det, non mihi carus erit.
Occidet ante polus, pelagus siccabitur ante.
Quam, Babio, Viola desinet esse tua.
(*à part.*)
Vita foret sine te, mors est mihi vivere tecum,
Nunc utinam rapiar, est morą pœna mihi!

Babio, transporté et trompé par cette déclaration, donne un libre cours à sa joie, dans un discours

adressé, comme cela est indiqué en marge dans le manuscrit, en partie à lui-même, en partie à Viola, qui profite de l'occasion pour s'esquiver.

BABIO. Nox mea nunc abiit, mihi nunc in mente diescit,
Jactatum pelago me meus portus[1] habet.
Dos mihi nulli deest, Crœsi sum dives ad instar;
Liber ut Augustus, plus Jove pœne potens.
Sum totus felix, si mox est ista fidelis,
Sum felix totus, si tibi par sit opus.
(*à Viola dont il n'a point remarqué la fuite.*)
Oscula multa dabis. . . . . .
Oris turribulum spargit aroma tui. —
In lare quis sonuit? — Mihi fit pruritus in aure,
Rumores aderunt, det Deus esse bonos! (*Il sort.*)
FODIUS, *qui, caché derrière la porte, a tout entendu, entre.*
Multa satis numero mihi nunc gradiuntur aratra,
Ad libitum fiant amodo sæcla mihi.
Hostis abit Viola, Peculam securus habebo;
Post Violam potero liber adesse dolo.
Hanc odi, nostros nam semper comperit actus.
Jam non insidias qui mihi tendat, erit.
(*Pecula entre, ou plutôt se rapproche de Fodius.*)
Rem referam Peculæ. — Croceo tua filia nubet,
Vi tota, sit ut id, nitere, nitar ego.
Ostia retro steti, Violam testitudo[2] tenebat:
Sic Babio Violæ, sic ea dixit ei.
Intulit adversa, latitans audita recessi. —

(1) Sic in mss. mendosè.
(2) Sic pro testudo.

Det Deus hinc tollat, plus gemo morte moram.
Ecce domus tenet hunc, quidnam gerat, ibo, videbo,
Audio murmur ibi, murmura pondus habent.

Là-dessus ils quittent la scène, et l'on voit Babio et Fodius en conversation dans un autre coin du théâtre, représentant l'intérieur de la maison de Babio :

Babio. Ecce! venit Croceus, Violam vult ducere nuptam,
Ducere vult Violam! — me premat ense prius!
Fide Fodi, propera, bovis hinc procul ejice[1] fimum;
Spargat mundatum rite papirus humum[2].
Ligna struant ignem, circumdent fœna coronam,
Hinc sedem cinulam[3], fulcra deinde loca.
Accelerare cocos, fac splendida cœna paretur,
Macta gallinam; — sed nimis esse puto :
Dimidium serva, Croceo pars altera detur,
Quale soles sociis fac olus atque fabas.
Ecce, bonus quadrans : — eme panes, pocula, pisces,
(Non opus est tantum promere; prome tamen).
De talamo Pecula fac exeat, hosque salutet;
Fac lateat Viola, sitque reclusa sera.
Occurram, vultusque bonos conabor habere;
Hospitibus vultus quis scit habere bonos!
(*Il s'éloigne, et Fodius s'avançant, s'écrie*) :
O Babio, bubo, bubone perosior omni!
Cum quadrante tuo fœda subantur fores[4].

(1) Eice in mss. de more.
(2) Vetus consuetudo pavimentum juncis sternere.
(3) Sic in mss. forsitan pro stridulam.
(4) Sic mendosè.

O quales epulæ! Brevis sales[1] dimidiatur,
Caulibus atque fabis quam bene stabit Imen[2]! "
Semper eris quod eras, tribulus non deferet uvas,
Cum fuerit largus, fiet asellus equs[3].

(*Babio le rejoint.*)

Babio. Eu, video Croceum! Præit Eutalus hunc que sequuntur
Ventripotens Gulius, et Bavo vasa-vorans;
Ais duo? Quis feret hæc?—Legio sit!—Væ Babioni!
Eutalus et Croceus, Gulius atque Bavo!
Dent digiti numerum, ni fallor, unus et alter,
Tertius et quartus, — vix numerare queo.

(*Croceus et ses compagnons entrent.*)

Babio. Dentur æquæ manibus, infundite, ponite mensam,
Dompne, sedete, precor, plebsque deinde tua.
Ferte fabas et olus, sociis sint fercula tanta :
Gallinæ Croceo crus sit et ala cibi.
Cum satiatus erit sibi quisque superflua sumat,
Eutalus et socii, Gulius atque Bavo.
Eutale quando bibes? — Bavo, nonbibis — ebibe Guli!
(*à part.*)
Quam male vos bibitis! (In mea dampna loquor.)
(*à Croceus.*)
Dompne meus, comede, quid agis, facito, precor, offas,
(*à part.*)
(Ultimus oro cibus, offa sit ista tibi!)
Tollite, suffecit, date limpham more faceto;
Vult medicus lavacrum prandia quæque sequi.

(1) Sic in mss. mendosè.
(2) Pro hymen.
(3) Ita pro equus, ut semper in mss.

Croceus s'informe maintenant de Viola, qu'il faut supposer être dans une autre chambre contiguë à la salle du repas, et Babio répond :

Ægra jaces Viola; — si potes, intro veni :
(*Viola entre et Babio lui dit*) : (*à part.*)
Non venias, utinam, sis quolibet ægrior ægro !
Vis Croceum, Viola?
VIOLA. Volo, si vis.
BABIO. Quid mihi velle?
Quod vis ipsa velis, hoc mihi velle volo.
(*pleurant.*)
Fumus obest oculis nostris, hinc tollite fumum.
Has lacrimas, Viola, tu facis esse mihi.
(*Croceus se lève et emmène Viola. Babio appelle alors Pecula.*)
Hoc pateris, Pecula? Rapitur tibi filia; substas? —
Infer Amazonia fortiter arma manu !
Curre Fodi, pugna; fundo stans eminus utar,
Cominus hos premite, saxa rotando sequar !
Sistite, — non nisi tres sumus hic : mulier male fortis,
Pœne puer Fodius, pœne senex Babio.
(*à lui-même.*)
Quod posui, tulit hic, sevi sata, messuit alter,
Excussi dumos, occupat alter uvas !

Babio, enfin convaincu de la duplicité de Viola, débite une violente tirade contre le beau sexe qu'il accuse de tous les crimes, prétendant que les femmes ont le cœur, le corps, la langue double; et termine en comparant entre elles Pecula et Viola, dont la pre-

mière, à ses yeux, est une nouvelle Pénélope, tandis que Viola est un mélange de fausseté, d'ingratitude et d'artifice.

Bientôt cependant il est obligé de changer d'avis à l'égard de Pecula. C'est ici qu'est introduit le personnage allégorique Fama, d'une manière qui ne répond pas entièrement aux préceptes de la poétique d'Horace, et dans le seul but d'apprendre à la pauvre dupe l'infidélité de Pecula et la connivence de Fodius.

FAMA. Pristina si memores, si mente moderna volutes,
A Fodio Fodium res probat esse procul.
Pauper erat Fodius, facie tenuis, pede nudus,
Crine malus, luteus corpore, veste lacer.
Mutatur subito, facie pinguis, pede compertus[1],
Crine decens, mundus corpore, veste nitens,
Splendidus incedit...

A cette révélation surnaturelle, Babio devient presque furieux; il menace de pendre les deux coupables, et au moment où il manifeste sa résolution, Fodius l'aborde :

BABIO. Eu! moriere Fodi; substa, funem cape collo!
FODIUS. Cur moriar?
BABIO. Causas ira referre vetat.
Siste : trahi patere.
FODIUS. Quo sic trahor?
BABIO. In cruce pende.

(1) Sic mendosè, forsitan comptus.

FODIUS. Causa quid est? — debet causa præire necem.
BABIO. Mœcus es.
FODIUS. Esse nego ; mihi da me lege tueri,
Legem quamque sibi curia nulla vetat.
BABIO. Mœcus es in Pecula.
FODIUS. Nihil est.
BABIO. Vis igne probare?
FODIUS. Igne volo vel aqua, si magis illa placet.

Fodius proteste de son innocence ; Pecula entre, et il lui fait part de l'accusation dont on charge son honneur. Elle prend un air de vertueuse indignation et adresse les reproches suivants au pauvre Babio :

Mœca tibi videor, ita me das pabula Famæ?
Forsitan has et eas qualis es, esse putas....
Tays[1] ego videor, studui magis esse Sabina,
Me similem similis tarde[2] gravare putas.
Fama fide careat, quæ cum vult, atra nitescunt,
Cum volet hæc eadem, Memnona[3] vestit olor.

Elle continue dans le même style, accusant pour se justifier, et parvient à intimider Babio, qui se voit obligé de se défendre lui-même et de rétracter son accusation. Trop heureux de se défaire à tout prix de la dame et de son galant, il les renvoie tous deux, leur enjoignant de veiller convenablement à son ménage.

(1) Sic pro Thais.
(2) Sic mendosè.
(3) Nigra Memnonis statua Thebis, in templo Serapidis.

Babio, *seul*. Hic mihi sit requies inter dumeta subortus,
Donec in antipodes sol cadat atque dies ;
Tunc mihi surgenti sit iter vel nocte sub atra,
Tunc opus est solita calliditate frui.

Après s'être consolé de la sorte, il quitte la scène, et nous trouvons Fodius, qui profite de son absence pour mener à fin son intrigue avec Pecula.

Fodius. Nox fit, àbest Babio ; — cessit prope ; mane redibit.
Num fit iners tempus, dummodo cuncta licent ?
Nox tunc ingeminet, noctem Titana reducat
Quam dedit Alcmenæ, dum favet illa Jovi !

Il se retire dans un autre coin du théâtre; et bientôt après on l'aperçoit couché avec Pecula. Nous renvoyons aux remarques qui précèdent relativement à la disposition de l'ancienne scène.

Babio. Noctis adest medium, sunt summa silentia rebus,
Nunc tuti recubant, nunc mihi fata favent.
Ibo : — foramen est ; speculabor — Luna juvabit —
Sunt simul, et quid erit arcanum porto fidelem[1] ;
Captus erit Fodius, captus non tutus abibit[2].

Fodius l'entend venir et dit à Pecula :

Quid foris est, Pecula ? — strepit, audi, narribus efflat.
Nunquid adest Babio ? — non ego fallor — adest.
Tuta, cuba, surgam ; feret ut parat, et munietur[3]
Sordida barba pilis atque cruore latus.

(1) Sic pro fidele.
(2) Sic in mss. caret pentameter.
(3) Sic mendosè.

Fodius se lève, demande qui est là, et crie aussitôt : « Au voleur ! au voleur ! » Il éveille les autres domestiques, et feignant de ne pas reconnaître Babio, il le bat sans miséricorde. Babio est obligé de décliner son nom : « Ultra quam satis est, Babio sum ; parcite !... » Fodius lui reproche sa lâcheté, en ajoutant que ces indignes et injustes soupçons auraient pu lui coûter la vie. Le maître cependant n'est ni convaincu ni apaisé.

Babio. Sive sues auro, seu testas cinxeris ostro,
Nec sus sorde caret, nec lue testa luti.
Nec mitis serpens, nec est vulpecula simplex,
Nec Fodium credo posse carere dolo.

Il sort, et revient à l'instant où Fodius, pour le mieux tromper, prétend être dangereusement malade ; à cet effet Fodius s'écrie :

Heu ! heu ! quam fragilis est nostræ gratia vitæ !
Spuma, sopor, fumus, flos, cujus[1] aura sumus !

Babio, qui entend ces mots, se réjouit en pensan que le traître est si près de sa fin :

Babio. In patria Lethis nunc, prave, fata metes :
Vel Statii[2] volucrem, vel ages Orionis orbem,
Vel sub aquis sitiens Tantalus esse feres.
(*entrant dans la chambre à coucher.*)
Babio nunc intres, sunt omnia tuta deinceps ;

(1) Sic in mss. mendosè, forsitum cinis.
(2) Sic mendosè.

Quicquid ages, fas est, insidiator abest.
(*à Pecula.*)
Surge, soror, Fodio sudaria fac moriendi,
Surge, morari nil, — Fodius efflat, abest.

Fodius, en attendant, qui n'est pas si pressé de rendre visite à Pluton, réplique à part :

Præstolare, precor, non tam cito, tam prope non est,
Post te concludam, dabit entimema sophisma,
Et quod non fallas, tale sophisma feret.

Alors il quitte le lit, et, ayant rencontré Babio au milieu des ténèbres, une rixe s'engage entre eux. Fodius, comme auparavant, prétend ne pas le connaître, l'accuse d'être un débauché, et, malgré les protestations réitérées de son maître, il lui porte un coup mortel. Enfin, comme s'il venait de reconnaître Babio, il affecte la surprise, et exhale en ces termes son prétendu désespoir :

Proh dolor! est Babio. — Stulte vir, unde venis?
Quando, miser, sapies? — Nec erit citharædus asellus,
Nec bos docta loquens, nec Babio sapiens.
Fortunatus eras quod te non læsimus ultra!
Babio. Ultra quis lædat? Est nimis ista queri.

Alors Fodius propose de guérir la blessure incurable qu'il lui a faite :

.....Medicus sum, doctus in arte.

Babio, reconnaissant son état, et trop convaincu de

la perfidie de son serviteur, refuse le secours qu'il lui offre, et la pièce se termine par les lignes suivantes :

O rea res meretrix, res rerum pessima leno.
Non est qui careat unus in orbe dolo.
Prædo mihi conjux, lictor meus est mihi servus.
Hæc labor, ille dolor; hæc lupus, ille leo.
Hæc tenet, ille ligat; hæc dicit, ille coartat.
Hæc premit, ille ferit; hæc necat, ille terit.
Currus et auriga mihi nunc sint ad loca sancta!
Facta priora volo claudere fine bono.

PECÚLA, *criant.* Tam cito nos linquis!

BABIO. Doleo vos sero relinqui;
Nam modo malo fugam quam magis arcta pati.

PECULA. Fle domus et Pecula! — Monachus fit Babio; flete!
Donec eum revocem non rediturus ea[1].
O frater Babio, quantum mihi flendus abibis!
(*à part.*)
Hos fletus faciunt gaudia magna mihi.

BABIO. Ecce! Fodi, Peculam tibi do, non utere votis,
Experto crede, nostraque fata time!
Croceus et Viola valeant, et vos valeatis,
Felices ævo, germine, divitiis.
Babio testis adest, — hæc ultima verba tenete,
Sunt incredibiles uxor, alumna, cliens!

(Explicit comedia Babionis.)

Tel est en abrégé ce drame curieux. Ceux qui connaissent Plaute et Térence s'apercevront aussitôt qu'il

(1) Ita in mss.

présente un grand nombre d'imitations serviles de ces deux auteurs; mais il reste suffisamment, surtout dans la scène entre Babio et Fodius, où les préparatifs du festin sont décrits avec une verve humoristique inimitable, pour prouver que l'auteur, quel qu'il fût, avait une imagination assez fertile pour produire une comédie originale. Il n'y a rien, ni dans l'Aulularia de Plaute, ni dans l'Avare de Molière, qui égale le « Dimidium gallinæ serva, Croceo pars altera detur, » ou cette autre quintessence de l'avarice : « Hospitibus « vultus quis scit habere bonos! »

Dans notre sollicitude à réunir en un seul groupe tous les essais qui furent tentés au moyen-âge pour faire revivre l'art dramatique, nous avons dû nécessairement intervertir l'ordre chronologique. Pour reprendre le fil de notre aperçu général, nous sommes obligé de revenir au onzième siècle, bien qu'en faisant ainsi nous nous exposions de plus en plus au reproche de nous lancer dans les digressions. Une pareille revue, cependant, de la latinité de cette époque, outre qu'elle est appelée à justifier notre opinion relativement aux qualités littéraires des moines, est encore indispensable pour la démonstration de la partie de notre hypothèse qui soutient que la latinité du moyen-âge a essentiellement contribué à enrichir et à mûrir la langue romane.

Vers le milieu du onzième siècle, nous voyons briller un homme qui, bien que né et élevé en Angleterre,

passa beaucoup d'années sur le continent, où il composa son ouvrage : *de Synonymis,* écrit en vers métriques. Cet homme est Garland ; on n'est point d'accord, ce nous semble, s'il fut moine ou attaché aux ordres. Quoi qu'il en soit, il composa une foule de poëmes, tant sacrés que profanes, d'un style pur et classique, dont un, *de Accentu,* a été conservé à la bibliothèque Cottonienne. Il paraît aussi avoir médité un plan de prosodie pour la langue vulgaire.

Au moyen-âge, l'usage exigeait qu'on traitât en vers toute espèce de sujet. Ecriture sainte, dévotions monastiques, grammaire, logique, rhétorique, arithmétique, et jusqu'aux recettes médicales, tout marchait en hexamètres ou en vers alternatifs ; et il n'est pas rare de voir les ingrédients d'un électuaire se répondre en amoureux distiques. Jusqu'à l'ouvrage de Garland sur les Synonymes, un dictionnaire grec par Suidas, et un glossaire de mots latins par Papias, composé principalement de termes inventés par les moines et les tabellions, étaient les seuls livres qui eussent paru dans le genre lexical. Garland s'aperçut de cette disette et y porta remède. Son ouvrage est sans contredit le premier essai d'un dictionnaire latin classique. Il ne faut pas juger de ses mérites d'après le titre qu'il porte ; une foule de ces prétendus synonymes n'eussent certainement pas été reconnus pour tels par Cicéron ou Varron. Mais, comme collection de mots latins purs judicieusement classés, où les membres de chaque

division ont entre eux une affinité plus ou moins grande, cet ouvrage est un prodige pour le temps où il fut composé, et il a dû offrir un avantage immense à l'homme studieux, qui jusqu'alors avait été obligé de consulter une infinité de manuscrits pour trouver les termes qui lui manquaient, ou pour découvrir leurs analogies. La nature de l'ouvrage ne nous permet pas d'en donner des extraits; mais, l'ayant parcouru avec attention, nous pouvons hardiment dire que l'auteur, s'il fût né à Rome, et s'il eût vécu au siècle d'Auguste, n'aurait pas pu être plus familiarisé avec la langue latine. Nous sentons une joie vraiment patriotique en songeant à la supériorité manifeste des latinistes anglais et irlandais depuis le onzième jusqu'au quatorzième siècle : Bède, Alcuin, Lanfranc, Anselme, Garland, et l'auteur anonyme de Babio et de Geta (si en effet il fut anglais), sont hors de comparaison, pour la pureté du langage, avec tous les auteurs contemporains, sans exception, de l'Italie, de la France et de l'Espagne. Deux causes surtout ont amené ce résultat : la sécurité plus grande dont jouissaient les moines dans les Iles Britanniques, et la circonstance suivante, dont aucun de nos prédécesseurs, que nous sachions, n'a encore tenu compte. Le génie de l'ancien irlandais et du saxon était si peu en harmonie avec celui du latin, les accessoires de ces deux dialectes étaient si opposés à ceux de la langue classique, que les moines qui écrivaient en latin n'ont pu ressentir l'influence des dia-

lectes; tandis que le romance, abondant en racines latines, quelque modifiées et corrompues qu'elles fussent, s'insinua insensiblement dans la latinité du continent, où les moines enseignaient et parlaient la langue vulgaire pendant qu'ils écrivaient le latin.

On conserve dans la bibliothèque Cottonienne un poëme latin manuscrit qui, quoique généralement attribué au treizième siècle, porte en lui-même, à notre avis, les preuves de la paternité de Garland; il est intitulé : « *Expansio Rosarum* Virgilii. » Comme il n'a pas été publié et qu'il est peu connu, nous le citerons en entier, et nous abandonnerons à quelque juge compétent le soin de décider si, pour la pureté du style, la simplicité pastorale, la force et la délicatesse du sentiment, il n'est point digne d'être comparé aux élégies de Tibulle. Or, nous n'hésitons pas à dire qu'à l'exception de Gerbert seul, il n'y a, dans tout le moyen-âge, nul autre poëte que Garland qui fût capable d'exceller à ce point. Nous avons lu son épithalame : « B. Mariæ « Virginis ad honorem sponsi cœlestis et sponsæ; » et, sauf la diversité du sujet, nous avons acquis la ferme conviction que les deux élégies sont sorties de la même plume. Mais enfin, qu'elle soit de Garland ou non, le poëme des roses réclame ici sa place comme un témoignage irréfragable de la fausseté de ces accusations banales d'ignorance et de barbarie dont on accable les poëtes du moyen-âge.

Ver erat, et blando mordentia frigora sensu,
Spirabat croceo mane revecta dies;
Tristior Eoos præcesserat aura jugales,
Æstiferum suadens participare diem.
Errabam riguis per quadrua compita in herbis,
Maturo cupiens me vegetare die :
Vidi concretas per gramina flexa pruinas
Pendere, aut olerum stare cacuminibus,
Caulibus et patulis teretes consudere guttas;
Nox assueta diu fecerat illud idem.
Vidi Pœstano gaudere rosaria cultu,
Exoriente novo roscida Lucifero;
Rara pruinosis pendebat gemma flettis[1]
Ad primos radios interitura dei.
Ambigeres, raperetne rosis aurora decorem,
An daret, et flores tingeret orta dies.
Mos unus, color unus, et unum mane duorum,
Sideris et floris, nam domina una Venus.
Forsan et unus odor, sed celsior ille per auras
Difficile[2], spirat proximus iste magis.
Communis Paphiæ dea sideris et dea floris
Præcipit unius muricis esse habitum.
Momentum intererat quo se nascentia florum
Germina cum paribus dividerent spoliis.
Hæc viret angusto foliorum tecta galero,
Hactenus in folio purpura rubra nitet.
Hæc aperit primi fastigia summa obelisci,
Mucronem absolvens purpurei capitis.

(1) Sic pro frutetis.
(2) Sic pro difflatur.

Vertice collectos illa insinuabat amictus,
Jam meticans[1] foliis se numerare suis :
Nec mora, ridentis calathi patefecit honorem,
Prodens inclusi semina dempsa[2] croci.
Hæc modo quæ toto rutilaverat igne comarum,
Pallida collapsis deseritur foliis.
Mirabar celerem fugitiva ætate rapinam,
Et dum nascuntur consenuisse rosas :
Ecce et defluxit rutili coma punica floris
Dum loquor, et tellus tacta rubore micat.
Tot species, tantosque ortus, variosque novatus
Una dies aperit, conficit una dies!
Conquerimur, Natura, brevis quia gratia talis ;
Ostentata oculis ilico dona rapis.
Quam longa una dies, ætas tam longa rosarum,
Quas pubescentes juncta senecta premit ;
Quam modo nascentem rutilus conspexit Eous,
Hanc rediens sero vespere vidit anum.
Sed bene quod, paucis licet interitura diebus,
Succedens ævum protegat ipsa suum.
Collige virgo rosas, dum flos novus et nova pubes,
Et memor esto ævum sic properare tuum!

(Explicit Expansio rosarum.)

En traçant un tableau aussi favorable des institutions monacales, nous sommes cependant bien loin de fermer les yeux sur les défauts qui en sont inséparables, ou de vouloir déguiser la triste décadence des lu-

(1) Sic pro meditans.
(2) Sic pro dempta.

mières, des mœurs et des arts utiles, qui commença au dixième siècle et fit de si rapides progrès dans les deux siècles suivants. Les règles primitives des fondateurs des monastères furent, ou au-dessus ou au-dessous, de la portée de la nature humaine. Il se peut que, pendant la fièvre du fanatisme, des hommes renoncant aux plaisirs sensuels, et se dépouillant de toute sympathie avec les infirmités de leurs semblables, aspirent aux sublimes hauteurs d'une perfection chimérique; mais l'expérience a prouvé qu'une austérité extrême ne tend qu'à faire de ses victimes des hypocrites, et que les contraintes dénaturées suggèrent les moyens de s'y soustraire. Les peines corporelles auxquelles les moines étaient exposés à la moindre infraction à leur discipline les ravalèrent jusqu'au rang d'esclaves. Les peines morales, si nous pouvons leur donner ce nom, portaient un coup funeste à la religion. Ce qui était imposé comme punition repoussait, et, fréquemment répété, devenait même un objet de mépris. L'habitude de punir les infractions légères, en faisant apprendre par cœur au coupable de grandes parties de l'Ecriture, fit des livres saints un objet de secrète aversion ou de ridicule mal dissimulé. C'est peut-être précisément à cette habitude qu'il faut imputer ce ton de perroquet dans la récitation des offices qui nous choque dans les églises romaines. Une foule de causes ont contribué à la dégradation et à la corruption des moines. Tant qu'ils demeurèrent pauvres,

isolés, et réunis sous leurs abbés respectifs, occupés tantôt de travaux agricoles, tantôt de travaux intellectuels, ils menèrent une vie exemplaire et furent utiles au genre humain; mais quand leurs supérieurs, au lieu de servir de guides spirituels aux âmes fidèles, assumèrent le caractère et usurpèrent les fonctions de princes séculiers, une révolution complète s'opéra dans les couvents. Avec la puissance, ils voulurent égaler le luxe et les plaisirs des souverains temporels. Les immenses donations dont la piété ou la superstition des grands et des riches les avait comblés, et les abominables artifices qu'ils mirent en pratique pour augmenter leurs revenus, leur fournirent d'amples moyens pour rivaliser d'excès avec leurs patrons. Les fourberies des moines devinrent à la longue un commerce régulier, et si implicite fut le consentement des princes et du peuple à leurs honteuses exactions que, dans les cas de mort *ab intestat*, ils avaient droit à une part de l'héritage, conjointement avec les parents les plus proches du défunt. Ce qui d'abord fut donné comme un présent fut bientôt exigé comme un droit. Ducange montre que l'intervalle ne fut pas long.

« Testamentum Sauræ de Medullione uxoris Petri Iroardi an. 1286 : (T. II, Hist. Delphin., p. 61.)

« Imprimis eligo mihi sepulturam in cimiterio Fra-
« trum prædicatorum de Avenione, ubi relinquo
« lectum meum honorifice ornatum, » etc. « Hic ob-
« servat cl. historicus consuetudinem hinc olim obti-

« nuisse, præsertim apud nobiliores matronas, ut « lectum suum omnibus ornamentis instructum eccle- « siis, in quibus sepeliebantur, legarent, ad instar vi- « rorum, qui sæpius equum, arma, aliosque suos ap- « paratus bellicos ecclesiis largiebantur; eumque usum « ita deinceps invaluisse ut ab ecclesiasticis viris tan- « quam debitum exigeretur, atque inter ecclesiæ red- « ditus annumeraretur, etc. » (Ducange, Glos. hist. v. lectus.)

Ces richesses exorbitantes durent naturellement attirer un grand nombre de candidats pressés d'entrer dans les différents ordres. Les monastères et les couvents se multiplièrent outre mesure; les villes en fourmillaient, et il n'est pas jusqu'aux châteaux des barons qui n'eussent, chacun, leur abbé et leurs moines. Une autre cause fort puissante de leur corruption se manifesta dans leur dispersion par petits corps, soumis, il est vrai, au contrôle des couvents qui les avaient détachés, mais vivant à part et sans relation directe avec ces monastères. Ces petits couvents s'appelaient *cellæ*, et se composaient ordinairement d'un petit nombre d'individus, tantôt régis par un prieur, tantôt abandonnés à eux-mêmes.

Hugo, abbé du couvent de Forfense, en parle en ces termes : « Non jam in monasteriis, sed in cellis, cœ- « perunt habitare publice cum suis non dicam concu- « binis, sed uxoribus : quia ut superius dictum est, « nuptialiter illas suscipiebant... Furabantur denique

« quæcumque deripere poterant, etc. » (De destructione monasterii Forfensis opusc. Hug. abbatis, circiter an. 1004. Antiq. m. œv.)

Retournons maintenant sur nos pas et examinons quelle part les moines ont prise au perfectionnement de la langue romane. Nous avons vu à quelle époque reculée elle fixa déjà l'attention de quelques membres du clergé régulier. Mais ces exemples, quelque louables qu'ils soient, ne furent guère nombreux, et ne nous autorisent pas à conclure qu'ils exercèrent une influence notable sur les progrès de la langue vulgaire. Tout ce que nous pouvons admettre, c'est que, quand des hommes instruits et occupant un certain rang s'en servaient dans leur conversation et comme véhicule de l'instruction, ils ont dû éviter les solécismes qui échappaient aux classes illettrées. Le premier pas de quelque importance, la première mesure qu'on peut à juste titre considérer comme calculée à la doter, non immédiatement, mais dans le cours du temps, d'un caractère grammatical, est due à Charlemagne. Depuis ce moment, l'instruction du peuple en sa langue maternelle ne dépendit plus de quelques exemples isolés de piété ou la bienveillance individuelle; elle fut ordonnée par le monarque le plus puissant de l'Europe, et les décrets suprêmes des conciles généraux en imposèrent l'obligation là où son pouvoir ne s'étendait plus. Les rangs inférieurs du clergé, dans leur ignorance notoire, étaient incapables de prêter la main à

l'exécution de ce dessein; mais les moines, encore purs et zélés dans l'accomplissement de leur vocation, étaient singulièrement propres à se charger de cette tâche. La grammaire, la prosodie et les arts compris par la dénomination scolastique de *triviuṁ* et *quadrivium*, formaient alors le système de l'éducation monacale; un grand nombre de moines étaient fort avancés dans ces parties, et les ouvrages qu'ils composèrent sur les deux premières existent pour témoigner qu'ils étaient parfaitement capables de les enseigner.

La tâche était difficile et nécessairement lente en résultats. Les règles de la grammaire latine ne pouvaient être appliquées littéralement à des dialectes dont le génie était si différent de celui de la langue classique; il fut donc nécessaire d'en adapter les principes généraux à la nature particulière du romance. Pendant longtemps, peut-être jusqu'au milieu du onzième siècle, il n'y eut, dans aucun des dialectes, rien qui ressemblât à une grammaire. Mais les prédicateurs, les expositeurs, et les moines présidant aux écoles attachées à leurs couvents y suppléèrent par une diction plus soignée, telle qu'ils avaient l'habitude de l'employer dans leurs conversations entre eux. Par là il devient probable que, même avant Charlemagne, deux espèces de langue vulgaire étaient en usage, celle parlée par les personnes ayant reçu quelque éducation, et celle employée par

le peuple. Cette différence a réellement existé si l'on peut ajouter foi à ce que Gérard dit de l'abbé de Corbie, et à l'assurance donnée par Damien que Gallus parlait grammaticalement la langue vulgaire. Il y a deux biographies de St Sylvain, composées au septième siècle, et nous avons mentionné celle écrite par Antenor, en partie en romance, qui n'a pu être un simple patois. Ceux qui prétendent que le premier cri de la poésie italienne se fit entendre dans la « Rosa fresca « aulentissima, » du Sicilien Cuillo d'Alcamo, nous taxeraient d'absurdité si nous parlions d'un idiome littéraire autre que le latin, dans le huitième ou neuvième siècle. Rigoureusement parlant, le terme ne serait pas applicable, puisque l'ère de la littérature moderne n'avait pas encore commencé. Mais quand le romance se faisait entendre dans les écoles et du haut de la chaire, quand il servait à consacrer la biographie d'un abbé et d'un saint, nous pouvons, n'en déplaise à un Ginguené et à un Sismondi, affirmer qu'il avait fait un pas au-delà du dialecte oral. La différence entre le romance parlé par les classes plus élevées, et celui dont se servait le peuple, différence qui remonte à une époque fort antérieure, n'est nullement une supposition. C'est un fait dûment constaté. Le traducteur des dialogues de Grégoire le Grand, que nous faisons hardiment remonter la traduction au commencement du onzième siècle, rend un passage des dialogues par les mots suivants : « [redacted]

« ment nostres Exhilareiz, cui tu conus convertit, il « fut envoiez de son sanior, par que il portast el mous- « tier à l'ome Deu dous vaisselez de fust plains de vin, « ki del pople sont apeleit flaisches. » Barbazan emprunte cette citation à un manuscrit, dans l'église de Paris, coté A, 3, in-quarto. Il est maintenant à la bibliothèque royale.

En songeant à cette différence, nous pouvons présumer que le premier soin des moines de l'Italie fut de rétablir les consonnes radicales qui avaient disparu dans les différents dialectes. Nous avons fait remarquer que les verbes de la seconde et de la troisième conjugaison notamment, avaient souffert par la syncope. Or, en les rétablissant dans leur état primitif, ils n'essayèrent pas d'extirper toutes les formes vicieuses sans exception; au contraire, ils en conservèrent quelques-unes, comme variétés utiles dans les compositions métriques. C'est ainsi qu'il arrive qu'en italien le même verbe se présente si souvent sous un aspect double. Il est bien certain que la langue vulgaire, à travers tant de siècles pendant lesquels on ne peut guère dire que l'Italie fut peuplée d'Italiens, a subi des [illegible] considérables. Une foule de verbes étaient tom- l'habitude [illegible]suétude, d'autres étaient devenus défectifs; entre eux [illegible]ble qu'il n'y avait pas une seule conjugai- avant Charl[illegible] Pour combler ces lacunes, les moines gaire étaient en [illegible] leur propre latinité.

ayant reçu quelq[illegible] nous avons cités à différentes

reprises, nous rappellent des temps meilleurs, par une diction qui, sans être classique, est toujours latine, nous sommes obligé d'avouer, d'autre part, que la majorité de leurs confrères introduisirent dans leurs écrits une foule si considérable de néologismes, qu'ils en reçurent l'apparence d'une langue parfaitement distincte. Ce fut là le grand vice de leurs compositions. Privés de dictionnaire, ils se servaient, toutes les fois qu'ils étaient embarrassés de trouver un verbe latin, du premier nom qui se présentait à eux, celtique, lombard, franc ou germanique, pourvu qu'il eût le moindre rapport avec l'idée qu'ils voulaient exprimer; ils le verbalisaient en y ajoutant la terminaison usitée de l'infinitif latin, et, de ce verbe de nouvelle invention, ils dérivaient une série de temps et de modes nouveaux.

Mais si ce procédé corrompit la langue classique, il enrichit, au contraire, la langue vulgaire. Nous tenons aux choses de notre invention, et les moines, avec l'aveugle partialité d'un père envers ses enfants, suppléèrent aux défectuosités du romance par l'introduction de ces néologismes barbares, de préférence à l'emploi de mots latins purs. Presque tous les verbes dans le Fuero Juzgo sont de ce genre. (Voy. note F, pièces justific.)

Celui qui désire apprécier la puissance inventive des « Auctores mœdii ævi latinitatis » n'a qu'à consulter le volumineux glossaire de Dufresne et de Du-

cange, où il trouvera d'abondantes preuves de l'accroissement extraordinaire que les vocabulaires du romance italien, français et espagnol doivent à cette source inépuisable.

CHAPITRE XV.

OBJECTIONS CONTRE L'INFLUENCE ARABE.

Les Arabes n'ont pas contribué à la renaissance des lettres en Europe. Coup d'œil sur leur philosophie, leurs sciences mathématiques et physiques. Echantillons de leur poésie comparée à celles des troubadours.

Dans une revue de l'état politique et moral de l'Europe pendant le moyen-âge, dont l'objet principal est de faire ressortir les circonstances favorables ou défavorables aux progrès de la langue vulgaire et de la littérature dont elle devint l'organe, nous ne pouvons passer sous silence les Arabes, dont l'influence, quoique généralement admise, est encore sujette à discussion. Les prétendus mérites de ce peuple singulier et l'ascendant presque universel qu'on lui attribue, dans la république des lettres, sont restés pendant si longtemps hors de question, que nous croyons important de consacrer à la solution de ce problème une place bien plus grande qu'au premier abord il ne semble mériter. Plût au ciel que nous fussions plus apte à remplir cette tâche! Quand nous songeons que la question a déjà été agitée par une foule d'hommes d'une haute érudition, par les linguistes les plus distingués, tant des siècles précédents que du siècle actuel,

et que nous voyons le résultat insignifiant de leurs investigations, nous devons regretter que notre connaissance bornée de la langue arabe nous permette à peine l'espoir d'ajouter quelque chose à la masse des faits, ou d'arriver à une conclusion qui promette une solution heureuse. Tout ce que nous pouvons dire pour notre défense est que nous avons puisé à toutes les sources qui furent à notre portée, que nous avons sérieusement médité tout ce qui a été écrit antérieurement sur ce sujet, et si la conviction qui en est résultée dans notre esprit est erronée, elle est au moins sincère.

Par suite de l'ignorance où nous sommes de leur origine, et par conséquent des circonstances particulières qui les entouraient au moment où ils entrèrent dans le domaine de l'histoire, les Arabes sont de tous les peuples ceux qui ont laissé à la poésie et aux romans le plus vaste champ d'illusions. Antérieurement à Mahomet, il n'y a guère de données positives à leur égard. Ils semblent avoir été un peuple pastoral et nomade, composé d'un grand nombre de tribus qui habitaient trois régions entièrement différentes sous le rapport du climat, des productions et des phénomènes naturels. Le paradis peint sous les plus chaudes couleurs, par l'imagination poétique la plus exaltée, n'eût pu présenter un tableau plus enchanteur que les beautés réelles de l'Arabie-Heureuse; pendant que les deux autres parties de ce pays offraient, soit dans leurs rochers arides, soit dans leurs effroyables dé-

serts, tous les caractères du terrible et du sublime.

En décrivant un pareil peuple et un pareil pays, chaque auteur pouvait en toute sûreté s'abandonner à l'essor de son imagination, convaincu qu'il était que l'histoire n'apporterait pas de témoignages propres à confondre ses assertions, et que les créations les plus fantasques ne surpasseraient pas en charmes les dons de la prodigue nature.

S'il est permis de se fier aux traditions, la superstition avait peuplé ces vastes contrées d'êtres surnaturels, longtemps avant l'apparition de Mahomet. Les Zabiens, secte d'enthousiastes qui, comme Brucker suppose avec raison, avaient emprunté leurs notions spéculatives et théologiques à la philosophie cabalistique des Juifs, avaient imposé à la crédulité du peuple une armée de génies et d'autres agents intermédiaires, émanés de la divinité, et destinés à surveiller et à diriger les opérations de la nature. D'après cette secte, les étoiles et les planètes étaient également habitées par des esprits intelligents, exerçant une influence salutaire ou pernicieuse sur les affaires de ce monde. (Pocock, l. c. p. 139; Brucker, Hist. critica philosophiæ, l. 5, c. 2.)

Tout a concouru donc, dès l'origine, à revêtir les Arabes d'un caractère poétique, et à chaque pas que nous faisons dans leur histoire nous trouvons un nouveau stimulant qui excite l'imagination et domine la raison de celui qui essaie de tracer les progrès qu'ils

ont faits dans la civilisation, ou d'apprécier les distances qu'ils ont franchies dans la marche ascendante des sciences et des arts. Mahomet lui-même nous en offre un exemple. Tout ce que nous savons de l'histoire de sa vie l'enveloppe dans une obscurité mystique, et il est impossible de le juger d'après les règles ordinaires qui donnent la mesure des actions et des motifs des hommes. Pratiquant avec rigidité ce qu'il prescrit aux autres, et croyant apparemment lui-même aux impostures qu'il leur débite, tantôt s'élevant bien au-dessus, tantôt s'abaissant au-dessous du niveau de l'humanité, il nous frappe plutôt comme un idéal que comme un personnage réel. Il peut être représenté, avec autant de raison, comme un fanatique ou un imposteur, comme un héros ou un brigand, comme un sage ou un barbare, comme un législateur éclairé ou un tyran implacable, comme un moraliste pur ou un sensualiste raffiné. Le Coran, en outre, était admirablement calculé pour jeter le voile du mystère sur son auteur et ses disciples. Assemblage de doctrines diverses empruntées à la foi à la théologie cabalistique, païenne et chrétienne, il est si vague et si poétique, si bigarré de sublimes vérités et de fables absurdes, si inintelligible en certains endroits et si susceptible d'une interprétation arbitraire, qu'expliqué littéralement ou figurément, il ne saurait être entièrement approuvé, ni entièrement condamné. C'est précisément un pareil système que des hommes d'un esprit ardent sont tentés d'exalter

comme un miracle; aussi se concilie-t-il facilement avec la cabale des Juifs et les doctrines éclectiques professées dans les écoles d'Alexandrie.

Lorsque la puissance des califes fut solidement établie, lorsque leur vaste empire s'étendit, à l'est, sur les trois Arabies, la Perse, la Syrie et l'Egypte, à l'ouest, sur la plus grande partie de l'Espagne; lorsque, déposant l'épée des conquérants, ils furent devenus les maîtres et les protecteurs des sciences, l'histoire des Arabes n'est pas moins remplie de merveilles, ni moins susceptible d'une couleur romantique. La transition si brusque d'un état demi-barbare, sous les Ommiades, à l'apogée de splendeur, au comble de civilisation, qu'ils atteignirent, dit-on, sous la domination des Abassides, est elle-même si étonnante, si peu en harmonie avec l'esprit du Coran et l'édit bien connu de Mahomet, qu'à en juger par les progrès si lents des autres nations nous serions bien tenté de croire que ces récits sont ou fabuleux, ou au moins exagérés outre mesure par leurs historiens.

Quand on nous dit que des centaines de chameaux étaient employés à transporter à Bagdad des manuscrits dans toutes les langues, venant des pays les plus éloignés; que Almamon ne consentit enfin à un traité de paix avec l'empereur grec Michel III qu'à la condition que celui-ci le fournirait de toute espèce de livres; que le calife ne pouvait faire une visite sans être accompagné d'une foule de philosophes, et même qu'un par-

ticulier déclina une invitation de la part du [illegible] Bochara, par la raison que le transport des livres indispensables pour son voyage exigerait 400 chameaux; quand on dit que les Ommiades, en Espagne, avaient formé une bibliothèque composée de 600,000 volumes, dont quarante-quatre pour le catalogue seulement; que dans le seul royaume d'Andalousie, on avait ouvert plus de soixante-dix bibliothèques; qu'à chaque mosquée était annexée une école où des milliers d'enfants, nobles et roturiers, venaient chercher l'instruction dans la grammaire, l'arithmétique, la rhétorique; que les villes, tant en Arabie qu'en Espagne, avaient chacune leurs académies et leurs lycées; rivalisant par la magnificence, le nombre des professeurs et le cercle entier des connaissances, avec Athènes aux plus beaux jours de sa gloire; quand nous entendons tout cela, affirmé de la bouche d'Abulpharage et répété par Andrès, ne devons-nous pas croire que nous venons d'écouter le récit d'un de ces contes ingénieux qui firent les délices de notre enfance? Mais ce n'est pas là le dixième des merveilles attribuées aux Abassides. C'est à des écrivains plus modernes qu'il a été réservé de composer l'apocalypse arabe. C'est une justice à rendre aux historiens arabes que de dire que, tout exagérées que fussent leurs relations sur les découvertes et les progrès de leurs compatriotes dans la philosophie et dans les sciences, ils en bornaient tous les résultats aux Sarrazins.

Les anciennes traditions sur ce peuple, l'admirable climat et les beautés pittoresques de sa patrie, les rêves féeriques des Zabiens, le caractère, les exploits et les prétentions de Mahomet, le mysticisme poétique du Coran et ce rapide éclair de splendeur scientifique et littéraire qui brilla à l'avénement de la dynastie d'Ommiyah, cause plus récente, mais tout aussi active, avaient fourni comme nous l'avons vu d'amples matériaux pour la composition d'un roman historique. Une foule de traductions latines des ouvrages de leurs écrivains les plus renommés furent imprimées dans le quinzième et le seizième siècle. L'Escurial seul renfermait plusieurs milliers de leurs manuscrits inédits, avant l'incendie de 1671.

Vers la fin du dix-septième siècle, d'Herbelot publia sa bibliothèque orientale, renfermant des notices historiques sur les Arabes et divers autres peuples orientaux, depuis la création du monde; ouvrage qui exigea un travail immense, et dans lequel traditions, faits et fables sont réunis ensemble sans méthode ni discernement. En 1760 parut la « Bibliotheca arabico-espana » de Cassiri, dans laquelle tous les manuscrits de l'Escurial encore existants furent classés et accompagnés de sommaires de leur contenu. Le premier volume comprend les manuscrits traitant de grammaire, rhétorique, poésie, philologie, médecine, philosophie, histoire naturelle, politique, jurisprudence et théologie; le second ceux qui traitent de géographie et d'his-

toire. Le pieux éditeur n'eut pas de faibles difficultés à vaincre pour constater ou plutôt pour deviner le contenu de cette encyclopédie de connaissances humaines. Beaucoup de ces manuscrits étaient à moitié brûlés, d'autres moisis ou rongés par les vers; tous n'avaient ni titres ni sommaires. Une foule de passages avaïent été complétement oubliés par d'ignorants copistes; la ponctuation était totalement omise, et Cassiri l'avoue loyalement : « Ut vatem potius quam lectorem « et interpretem non semel agere sim coactus ». Après lui Andrès, lui-même espagnol, devint le « magnus Apollo » des Sarrazins. Étranger à leur langue et s'appuyant implicitement sur les conjectures de son prédécesseur, il découvrit dans son catalogue des types et des pronostics de toutes les gloires futures de l'Europe. Dans son ouvrage « Dell' origine, progressu e stato « attuale d'ogni litteratura » il donne un exemple splendide de l'alliance du roman avec l'histoire. L'enthousiasme est ainsi fait; il augmente en ferveur à chaque pas qu'il avance. Cassiri et Andrès cependant s'étaient bornés à prétendre que l'Europe devait aux Arabes la renaissance de la philosophie et des sciences. Des auteurs plus récents ont porté cette hypothèse au point culminant de l'extravagance. Les catalogues de l'Escurial furent regardés comme des articles de foi dont l'infaillibilité ne pouvait être ni contestée ni examinée. Les noms d'Almamon, d'Avicenne et d'Averroes furent répétés par les cent bouches de la renommée, et ils

furent représentés comme autant d'Aristotes dans la république des lettres. Deux professeurs illustres, MM. Ginguené et Sismondi, ont usé de toute l'influence de leurs talents et de leur popularité pour propager l'illusion ou pour confirmer le fait. Ils prétendent que les Arabes ont non-seulement éclairé cette longue nuit de l'ignorance où croupit l'Europe, par l'éclat de leurs découvertes scientifiques, mais qu'ils ont même le mérite d'avoir ressuscité l'étude des lettres et introduit les premiers modèles de la poésie moderne. C'est aux Arabes qu'ils attribuent l'esprit chevaleresque que respirent les romans espagnols, la naïveté, la galanterie et les luttes amoureuses des troubadours, la tendresse et le sentiment religieux qui animent les productions lyriques des poëtes italiens. La rime, tout le système de la prosodie moderne, dérive, selon eux, de cette source. (Hist. littér. d'Italie, t. I, c. 4. — Hist. du Midi, t. I, c. 2 et 3.)

Quand les missionnaires anglais vinrent pour la première fois à Otahaïti pour convertir les indigènes, le roi de l'île leur demanda naturellement s'ils connaissaient la langue. Nous adressons la même question à ces savants, et ils nous répondent franchement : « Nous n'entendons absolument rien à l'arabe. » Comment donc ? N'avaient-ils pas d'Herbelot, Cassiri et Andrès à consulter ? La science d'emprunt est toujours suspecte. Jamais elle ne se prête mieux à induire en erreur celui qui écrit et celui qui lit, que

lorsqu'il s'agit des principes d'une langue particulière et de l'influence qu'elle a exercée. Andrès, il est vrai, parle de poëtes espagnols qui furent versés dans l'arabe, et qui composèrent des vers arabes conformément aux mètres et aux rimes de cette langue. Il note aussi que plusieurs poëtes arabes composèrent en espagnol. (Dell' influenza degli arabi, c. II.) Mais il ne cite aucune autorité pour donner du poids à cette assertion. Cassiri assurément n'avait point trouvé de poëme écrit en arabe par un espagnol, et le premier échantillon de poésie espagnole que l'industrie de Sanchez put découvrir, est le Cid. Nous espérons donc ne point être taxé de présomption en disant que cette partie des histoires littéraires que nous venons de citer, toutes éloquentes et populaires qu'elles soient, ne doit être adoptée qu'avec une extrême réserve. L'ouvrage de Ginguené atteste beaucoup de goût, un talent critique admirable et une parfaite connaissance de la littérature moderne. Il est exempt de tout pédantisme académique; il s'entretient avec nous avec tout l'abandon d'un vieil ami, et, s'il ne nous persuade pas toujours par la solidité de son raisonnement, il nous attire et nous intéresse par les anecdotes dont son histoire abonde. Sismondi, l'éloquent et ardent Sismondi, pour tout ce qui regarde la poésie arabe, espagnole et provençale, s'en rapporte à la foi d'autrui. Il essaie de traiter ces sujets de seconde main, et, semblable à l'hirondelle qui trempe ses ailes dans

les eaux du lac, sans y plonger, il ne fait qu'effleurer la littérature au lieu d'en mesurer les profondeurs.

Quant à nous, quoique non absolument étranger à l'arabe, nous serons plus circonspect dans notre jugement sur ce peuple extraordinaire.

Les historiens les plus dignes de foi, tels que Abulfarage, Albufeda et Elmacin, s'accordent à dire que jusqu'à l'époque d'Almanzor, qui monta sur le trône des califes vers le milieu du huitième siècle de l'ère chrétienne, les Arabes n'avaient fait que peu ou point de progrès dans les lettres et la philosophie. Depuis ce moment jusqu'à la mort d'Almamon, qui eut lieu en 833, c'est-à-dire dans l'intervalle d'environ soixante-dix ans, ils se sont élevés, prétend-on, à l'apogée de la gloire militaire, littéraire et scientifique. Il faut avouer qu'un pareil phénomène est sans exemple dans l'histoire du genre humain. Le scepticisme de nos jours le rejettera peut-être comme une imposture; mais le consciencieux investigateur admettra qu'il reste encore assez de preuves des talents et des connaissances des Arabes pour le convaincre qu'une grande révolution a été accomplie dans ce court espace de temps. Toutes les branches de la science, ou de ce qui alors fut regardé comme tel, étaient cultivées dans leurs académies; on établit des écoles pour l'instruction des diverses classes du peuple; le monde civilisé tout entier devint tributaire de la vanité des califes ou de leur ardeur de perfectionnement, et quel que fût d'ail-

leurs le motif, le résultat ne pouvait manquer d'être favorable à la diffusion des lumières. La conception d'un pareil projet, au plus fort du fanatisme et de la bigoterie en Europe, quand l'ignorance était représentée comme essentielle au salut éternel et ordonnée sous peine de mort, les rend dignes d'occuper une place à côté des Numas de l'antiquité. En remplissant cette tâche, ils donnèrent des preuves d'une force morale sans exemple, accompagnée d'une sagacité et d'une prudence si grandes que l'on peut dire avec raison qu'ils ont fait de la superstition l'instrument de sa propre défaite. C'est à l'influence du Coran sur l'esprit de leurs soldats qu'ils furent surtout redevables du succès de leurs armes, et, dans la victoire pacifique qu'ils méditaient, ils ne pouvaient ni le rejeter ni s'en dispenser. Il est de fait pourtant que, quelque bienveillante et éclairée que fût la politique des califes, la honte les avait d'abord forcés à l'adopter. La conquête de l'Égypte les avait mis en contact immédiat avec les sectes grecques et chrétiennes qui alors se disputaient le premier rang à Alexandrie, devenue par ses écoles comme l'entrepôt de la science antique. Fanatique et ignorant, le guerrier Omar a pu mépriser leur savoir, et, sans rougir, abandonner aux flammes la bibliothèque de cette ville. Mais lorsque les Abassides commencèrent à se reposer des fatigues de la guerre, que leur puissance fut consolidée et que le hasard ou la nécessité les poussa à avoir recours à la

science des chrétiens, ils ont dû se sentir bien inférieurs sous ce rapport aux peuples subjugués. Tout ce qui a été dit des Grecs, quand ils furent soumis par les Romains, s'applique avec autant de justesse aux Alexandrins. Ils se vengèrent de leur défaite par leur supériorité dans les arts, et c'est de là incontestablement que partit le premier rayon qui illumina l'intelligence des Sarrazins.

La mémorable réponse d'Almamon à son père Al-Raschid, qui lui reprochait d'avoir nommé un chrétien président d'un collége que le calife avait fondé dans la province de Chorazan, atteste que, même dans leur âge d'or, ils devaient tout aux Européens. « J'ai choisi Messue, non parce qu'il est chrétien, mais parce qu'il est philosophe. Mon père sait bien que les hommes les plus instruits de son empire sont des chrétiens et des juifs. » (Leo Afric., l. c.) Même dans la médecine dont les Arabes se vantent le plus, les califes de la seconde race, au lieu de se fier à leurs Avicennes et leur Averroës, eurent généralement recours aux Hippocrates chrétiens. Almanzor en avait deux qui résidaient continuellement à sa cour. Lorsque la sultane favorite de Raschid tomba dangereusement malade, on consulta immédiatement le patriarche d'Alexandrie, Balatien, médecin distingué. De même quand Almanzor, à la suite d'une indigestion, fut menacé d'apoplexie, ce fut un chrétien qui lui sauva la vie; ce qui a fourni à M. Ciguené la matière d'un bon mot.

(Abulf. Dyn., IX, p. 114.—Elmacin, l. II, c. 6.—Hist. litt., t I, c. 4, p. 196.)

« Ces faits et d'autres semblables, dit Brucker, établirent le crédit des médecins chrétiens à Bagdad, et les mirent en état d'introduire en Arabie d'autres branches des sciences, concurremment avec la médecine. » (Hist. critic. philos., t. II, l. 5, c. 1.)

Les ouvrages d'Aristote, qui, sous le règne d'Almamon, était devenu le philosophe par excellence à Alexandrie, se répandirent comme une contagion dans tout l'empire. Jean de Damas, précepteur et ami intime du calife, avec Honain et une foule de disciples, consacrèrent tous leurs instants à la traduction de ces ouvrages en syriaque, idiome indigène à Bagdad, d'où ils furent promptement traduits en arabe. Il est cependant une circonstance qui, notée par Léon l'Africain, nous invite à soupçonner que le nom d'Aristote fut supprimé, qu'en propageant ses doctrines ils voulurent faire croire qu'elles avaient été révélées par voie surnaturelle à leur prophète, et revêtues d'un caractère métaphorique pour faire une impression plus profonde sur l'esprit du vulgaire. Léon dit positivement qu'à mesure que les traductions étaient achevées, les originaux grecs furent brûlés (l. c.). Il est difficile de trouver un autre motif d'une action si indigne chez un prince aussi éclairé que l'était Almamon. Ce motif, quel qu'il soit, rend probable l'ordre imputé à Ōmar, et en atténue la culpabilité. Mais que

les doctrines péripatéticiennes aient été reconnues ou non, ce qu'il y a de certain, c'est que les versions arabes accompagnées de commentaires volumineux, souvent en contradiction avec le texte et toujours adaptées au but qu'on avait en vue, furent disséminées dans le pays avec un zèle incroyable et en nombre immense. (Abulf., p. 217-230.—Leo Afric. Hist. l. VIII, 267. — Elmacin, l. I, c. 13.)

C'est ainsi que l'esprit public fut jusqu'à un certain point préparé au changement qui devait s'opérer par les sectes des rationalistes, comme on les appelait, établies à Bagdad, Bassora et les autres villes de l'Arabie et de l'Espagne, et que le Coran, commenté d'après les principes abstraits du Lycée, triompha des épigrammes des chrétiens et des philosophes d'Alexandrie, et conserva son autorité même quand on en sapait les fondements. La hardiesse de l'innovation consista plutôt dans la conception que dans l'exécution du plan. Les doctrines tant spéculatives que physiques d'Aristote étaient assez vagues, assez obscures et assez visionnaires pour se prêter à une fusion avec les doctrines principales de l'islamisme. Dans ses notions de l'être, depuis l'intelligence première, existant de toute éternité, incorporelle, immuable et indivisible, il n'y avait rien d'incompatible avec la nature et les attributs d'Allah. Des anges doués d'une forme éthérée, habitant et dirigeant les sphères célestes, lieux intermédiaires entre l'homme et la divinité, pouvaient fa-

cilement passer pour les types des intelligences secondaires, ayant les mêmes attributions et occupant le même rang dans la gradation des esprits imaginée par Aristote. Les apparitions de Gabriel, chargé de la transmission des feuilles sacrées toutes les fois que le prophète était vaincu par le raisonnement ou accusé d'inconséquence, et la rapidité de ses voyages pendant la nuit décrétale, quelque absurdes qu'elles parussent généralement prises, prirent un aspect philosophique quand elles furent interprétées comme emblèmes de l'inspiration, ou, selon l'expression péripatéticienne, comme les émanations de l'intelligence suprême vers l'esprit humain. Le silence d'Aristote sur quelques points relatifs à l'ontologie fut également favorable à l'exécution du projet. Comme il laissa la question de l'immortalité de l'âme en suspens, ils prétendirent qu'elle était une conséquence nécessaire de sa doctrine, selon laquelle l'âme est un principe intellectuel dérivé de la même source.

Le génie subtil des docteurs arabes ne fut point en peine pour concilier les doctrines physiques des deux systèmes. L'opinion imputée aux péripatéticiens sur l'éternité de la matière était au premier coup d'œil en contradiction directe avec la lettre du Coran; mais quand, après une investigation plus scrupuleuse, on trouva que ce n'était qu'une déduction tirée d'un terme ambigu; que le philosophe de Stagyre, en s'en servant, parlait de la matière première, dépourvue de quan-

tité, de qualité, de forme, de tout enfin ce qui tombe sous les sens, on conclut avec raison qu'en l'appelant éternelle il entendait l'archétype existant éternellement dans l'intelligence première, et non le monde matériel doué de ses qualités accidentelles. La définition, ainsi interprétée, pouvait fort bien être adoptée par eux, sans qu'ils se montrassent inconséquents avec eux-mêmes, en maintenant que Dieu créa le monde du néant, que la notion abstraite de la matière était éternelle, mais que ses qualités tangibles étaient périssables.

Mais les rationalistes avaient encore autre chose à faire qu'à couvrir le Coran d'un manteau allégorique et philosophique. Ils entreprirent également de réduire au même type les traditions de l'islamisme. Une des plus puériles de ces traditions et en même temps des plus populaires avait rapport à l'astronomie. Leurs astrologues avaient, dès les premiers temps, adopté la notion de l'immobilité de la terre, fixée au centre de l'univers, et de la rotation du soleil et des planètes autour d'elle. Cette hypothèse n'étant pas susceptible de démonstration, et choquant toutes les probabilités, on l'appuya par d'autres preuves. On disait que le prophète avait révélé à ses disciples que Sadiel, l'ange qui gouverne le troisième ciel, avait causé ce phénomène en plaçant son pied sur la terre (D'Herbelot, p. 729). Une fable aussi absurde ne put se soustraire aux sarcasmes des Grecs; mais quand les rationalistes eurent

prouvé que ce n'était là qu'une simple figure inventée pour imprimer dans l'esprit d'un peuple inculte le principe reconnu par Aristote et la base de l'Almageste de Ptolémée, tout le ridicule retomba sur les rieurs. Cependant il est bien permis de demander si les professeurs de l'*al-calam* (mot arabe qui signifie la sagesse des mots) eussent réussi dans leur périlleuse entreprise, s'ils n'avaient été soutenus par les armes de la même école dont ils avaient tiré tous leurs principes scientifiques et philosophiques. Si Mahomet a produit le Coran, on peut dire qu'Aristote l'a nourri. S'il ne fut pas considéré comme une divinité, il fut placé au même degré de relation avec la divinité que le prophète lui-même. (Averroës, Préf. à la physique d'Aristote.)

Sa logique se recommandait à un peuple aussi subtil et aussi passionné pour la controverse que l'étaient les Arabes, par deux qualités fort attrayantes. Entre les mains d'un dialecticien habile, elle servait à la fois à confondre et à étayer le sophisme; et elle pouvait, quoique ce ne fût pas le but de l'auteur, être employée dans chaque branche des sciences pour démontrer une proposition mathématique, pour résoudre un problème géométrique, dans les questions spéculatives ou naturelles, en politique, en théologie, en littérature, en un mot, dans toute controverse imaginable que la perversité de l'intelligence humaine puisse engager ou que son obstination puisse prolonger.

Cuirassés de leurs syllogismes, les docteurs arabes discutaient et jugeaient les questions les plus profondes comme aussi les plus frivoles, des problèmes hors de la portée des facultés de l'homme et dénués de tout intérêt. Cette manie était parvenue à un tel point qu'Avicenne, quand il ne pouvait trouver le moyen terme d'un syllogisme, se rendait à la mosquée, et, par des prières et des jeûnes, en demandait un à la divinité. (Brucker, t. II, p. 241.)

Maimonides nous a donné les exemples suivants de questions ainsi examinées : Dieu est-il la cause première ou l'efficiente? La prédestination est-elle compatible avec le libre arbitre de l'homme? L'action exercée par la divinité est-elle éternelle comme la divinité même, ou lui est-elle postérieure en existence? La forme est-elle l'essence de la matière ou n'est-elle que l'accessoire? Les idées sont-elles des émanations de l'esprit divin ou les images d'objets réfléchis dans l'esprit humain? (l. c., c. LXIX.)

Pendant tout le règne d'Almanon, la question à l'ordre du jour était de savoir si le Coran avait été créé ou non. Le calife décida en faveur de l'affirmative, et bien qu'on reconnût que ce point avait été laissé indécis par la loi, les docteurs qui étaient d'un avis contraire furent persécutés, emprisonnés, et l'un d'entre eux publiquement fouetté pour son opiniâtreté. (D'Herbelot, p. 85.)

Si ce tableau général de l'état des sciences parmi

les Arabes est juste, sur quoi basera-t-on l'assertion qu'ils ont communiqué aux Espagnols et aux Italiens des découvertes importantes, ou qu'ils ont fait revivre en Europe le goût de la saine philosophie? Plusieurs siècles avant l'établissement des Sarrazins en Italie et en Espagne, il existait dans ces pays des traductions latines d'Aristote, l'idole des Arabes, d'Euclide, de Ptolémée, de Galien et d'Hippocrate, traductions préférables aux versions arabes, parce qu'elles avaient été directement tirées du grec. Prétendra-t-on qu'ils ont surpassé leurs maîtres, ou qu'ils ont fait quelque découverte en physique, métaphysique ou dialectique, que les Grecs n'aient pas connue avant eux? Nous craignons bien que le contraire ne soit vrai. « Une version arabe d'Euclide, dit Brucker, conservée à Rome et publiée par ordre du pape Sixte V, donne les propositions dans une forme si confuse et si mutilée, qu'il en résulte la preuve non équivoque que le traducteur ne connaissait qu'imparfaitement la manière de raisonner de son auteur. Le même défaut d'exactitude a été remarqué dans la traduction arabe des Sphériques de Théodose et de la théorie de Ptolémée sur la projection de la sphère. » (Hist. crit. philos., t. II, l. 5.) Même en astronomie, l'étude favorite des califes, et de tous ceux de leurs sujets qui prétendaient à l'éducation, loin de faire la moindre découverte, ils adoptèrent aveuglément, c'est un fait, l'hypothèse de Ptolémée, et embrouillèrent son ingénieuse théorie de l'excentricité et

des épicycles par des mouvements additionnels encore plus hypothétiques et plus compliqués.

Ils semblent avoir totalement ignoré la méthode d'induction. Aucun peuple cependant n'a eu autant d'avantages pour faire des observations. Un horizon sans nuages, des plaines immenses et des observatoires établis dans des situations favorables, sont des circonstances qui doivent naturellement faire croire qu'ils auraient pu redresser quelques-unes des erreurs des philosophes précédents. Malheureusement pour eux et pour leurs contemporains, ils tournaient sans cesse dans un cercle vicieux, par la manière dont ils procédaient dans leurs expériences physiques. En astronomie, comme dans toutes les branches de la science, ils eurent le grand tort d'affirmer ce qu'ils auraient dû prouver, de commencer par où ils auraient dû finir. Au lieu de remonter des faits particuliers aux principes généraux, seule méthode d'après laquelle il eût été possible de déterminer les lois qui régissent les corps célestes, ils virent leurs observations les plus rigoureuses devenir superflues ou erronées par la fixité de la terre, toujours présupposée. Il est clair qu'avec une pareille théorie, tout pas vers la découverte du système solaire était impossible, et il n'est pas moins évident que leurs calculs, relativement au volume et aux orbites des planètes et au temps de leurs évolutions, ont dû également porter à faux. En parcourant quelques-unes de leurs tables astronomi-

ques, nous avons souvent été étonné de n'y pas trouver la moindre allusion aux lois de la gravitation. Leurs auteurs parlent, il est vrai, de la tendance qu'ont les corps lourds à descendre vers la terre, et de celle des corps légers à monter; mais nous n'y avons pu découvrir la plus légère trace de leur connaissance de cette loi, d'après laquelle les planètes sont attirées vers un centre commun, en vertu de leur pesanteur spécifique et de leur mouvement centrifuge. L'idée de la fixité de la terre ne leur fut donc d'aucun usage, et la permanence des corps célestes dans leurs orbites a dû leur paraître inexplicable. La loi de la gravitation cependant, communément appelée centre de gravité, était fort connue des Romains. (Macrobii in somn. Scipionis, lib. I, c. 22.)

Tout l'édifice de l'Inferno repose sur ce principe : « Tu passasti il punto al quel si traggon d'ogni parte i « pesi. » (Canto XXXIV, v. 110.)

C'est peut-être dans leur astrologie que nous trouverons la clef des motifs et du but des astronomes arabes. Dès les premiers vestiges de leur histoire, lorsqu'ils étaient encore un peuple de bergers, on remarque l'attention dévote qu'ils prêtaient aux mouvements des astres. Les Zabiens d'abord, Mahomet ensuite, leur apprirent à croire que ces corps étaient gouvernés par des êtres surnaturels qui avaient une influence directe sur la condition et le bonheur de la race humaine. Cette doctrine, née de la superstition, devint bientôt

l'instrument de l'imposture. Les observateurs des astres prirent naturellement le triple caractère d'astrologues, et beaucoup d'entre eux, excités par les plus vils motifs de lucre, d'autres pour acquérir un certain ascendant sur l'esprit de leurs semblables, prétendirent tirer l'horoscope de leur vie d'après la configuration des planètes. Que ces imposteurs aient trouvé crédit chez la masse des ignorants, cela n'est pas surprenant; mais quand nous voyons qu'ils étaient consultés par les califes, qu'ils remplissaient des fonctions élevées, et qu'ils déterminaient les gouvernans dans l'adoption des mesures les plus importantes, nous pouvons bien hasarder une conjecture peu favorable sur la nature et l'objet de leurs travaux astronomiques. De grands noms sanctionnèrent la fraude, et la manie de consulter les astrologues continua longtemps encore quand déjà leurs impostures étaient découvertes. (D'Herbelot, p. 716.)

« Dans les plaines de Sennaar, dit Gibbon, et une seconde fois dans celles de Cufa, les mathématiciens d'Almamon mesurèrent exactement un degré du grand cercle de la terre, et fixèrent à vingt-quatre mille lieues la circonférence totale du globe. » (Décadence de l'emp. rom., c. 52.)

Abulfeda sert d'autorité à cette assertion. Mais ni l'historien royal, ni Ibn Challecan, de qui il tient le fait, n'affirment que l'opération fut faite par des géomètres arabes. Gibbon semble avoir cru que ce fut le

premier essai de ce genre qu'on eût tenté. S'il avait consulté Macrobe, il aurait trouvé que les anciens géomètres avaient mesuré le diamètre et la circonférence de la terre, et prouvé la justesse de leur opération par des démonstrations mathématiques. « Evidentissimis et indubitabilibus dimensionibus constitit « universæ terræ ambitum, quæ quibuscumque vel « incolitur, vel inhabitabilis jacet, habere stadiorum « milia ducenta quinquaginta duo. Cum ergo tantum « ambitus teneat, sine dubio octoginta milia stadio- « rum vel non multo amplius diametros habet. » (Macrob. in somn. Scip., l. I, p. 83.)

Prenant le stade à 625 pieds, on verra que les deux mesures coïncident à tel point qu'il n'est guère permis de douter que l'opération en question ne fût une simple répétition de celle rapportée par Macrobe. Tout le monde sait qu'Almamon attira à sa cour, par des honneurs et des libéralités, les mathématiciens grecs, qui devaient nécessairement connaître un fait aussi important, bien qu'il soit plus que probable que les historiens arabes l'ignoraient. Tout concourt donc à nous faire penser que ceux-là exécutèrent l'opération, et que ceux-ci, comme dans une foule d'autres cas, l'attribuèrent à leurs compatriotes. Si les Arabes avaient réellement été capables de mesurer un degré du méridien, comment expliquerions-nous leur ignorance complète de la longitude et de la latitude? Il n'en est pas un parmi leurs géographes, pas même

Edrissi, qui parle soit de l'une, soit de l'autre. (D'Herbelot, p. 789.)

Leurs notions erronées, relativement à la position et l'étendue des pays septentrionaux de l'Europe, peuvent trouver une excuse quand on songe qu'ils n'eurent avec eux aucune espèce de relation, et cette excuse est plus admissible de la part d'Edrissi que de celle de Ptolémée; mais il n'en est pas de même pour l'Asie, ni pour les pays de l'Europe où ils avaient établi des colonies ou acquis des possessions par droit de conquête. Leurs armes victorieuses avaient, au huitième siècle, deux fois assiégé Constantinople et envahi la France; et au douzième siècle encore, leurs géographes représentent ce dernier pays comme s'étendant depuis l'Hellespont jusqu'à l'Océan occidental!

Abulfeda avoue ingénument par ces mots que ce n'est point une exagération: « Quum ego inciderim « in varios scriptores, de regionibus et orbis terra- « rum finibus, nullum reperi vera, inveni, qui mihi pla- « cuit in hac tractatione. Inter illos autem est Ben « Gencalius qui prolixum opus scripsit, in quo fines, « dimensionesque sunt incompositæ; præterquam « quod in eo vera nominum prolatio desideratur, nec « longitudines aut latitudines regionum locorumque « attingit. Unde vehemens nascitur obscuritas, et in « nominibus, et in proprietatibus plagisve. Liber « quidem nobilis illius El Adarsini, quem aliqui Dar-

« sinium vocant, alii Dar[illegible]rissi, quem de regnis et pro-
« vinciis composuit. Simil[illegible]iter opus Aben Chardadhbei,
« et una et seorsim accepe[illegible]re a Ben Geucalio, ab ipsa
« latinitatis penuria. Zangat[illegible]autem, et auctores, qui de
« longitudine et latitudine t[illegible]ractarunt, longe quidem
« absunt a veritate nominum [illegible]et a distantia provincia-
« rum. Pariter Bulgaria, et re[illegible]gio Circassorum, Rus-
« sia, Serbia, Valachia, et ut i[illegible]n summa dicam, tota
« Francorum regio, quatenus e[illegible]xtenditur a sinu Con-
« stantinopoleos usque mare Ocea[illegible]num occiduum, etc. »
(Caput primum geographiæ a su[illegible]ltane ac rege Abul-
feda, circiter an. Chr. 1350, ex [illegible]rabico in latinum
sermonem translatæ, apud Murator[illegible]. Antiq. medii æv.
Diss. XLIV, p. 942.)

En histoire naturelle, ou merveill[illegible]es de la création,
comme l'appelaient les Arabes, ils[illegible] n'ont rien ajouté à
la masse des faits tra[illegible]mis pa[illegible]r les naturalistes an-
ciens, sauf une seule exc[illegible]eptio[illegible]n importante dont nous
parlerons tout à l'heure. L[illegible]es défauts généraux de leur
méthode se manifestent surt[illegible]out dans leurs observations
et leurs recherches sur les tr[illegible]ois règnes, animal, végé-
tal et minéral. Tour à tour alc[illegible]himistes, astrologues et
poëtes, ou plutôt tous les trois [illegible]à la fois, ils abandon-
nèrent l'expérience en faveur de l[illegible]a conjecture gratuite,
et affirmant tel ou tel premier pr[illegible]incipe qu'ils déco-
raient du nom de père ou de mère [illegible]du système, ils ne
tirent de leurs observations les plus exactes que des
accessoires de fables ou d'illusions. A[illegible]yant vainement

essayé d'expliquer l'essence ou l'origine des minéraux, de la végétation, de la procréation, ainsi que d'autres mystères impénétrables, ils considérèrent comme chose indigne d'un philosophe de rechercher et de démontrer les lois d'attraction, d'affinité et de gravitation qui gouvernent le monde minéral; la physiologie et l'appareil vasculaire des plantes, l'anatomie comparée des hommes et des animaux, et la différence entre la raison des uns et l'instinct stationnaire des autres.

Caswini, à juste titre appelé le Pline de l'Orient, malgré ses notions justes, sublimes même, sur l'omnipotence et les attributs de la divinité, et bien qu'il reconnaisse, dans la préface de son histoire, l'incompétence de l'esprit humain pour pénétrer les desseins de l'Être suprême, Caswini, par une singulière inconséquence, est tout aussi blâmable, sous ces différents rapports, qu'Avicenne ou tout autre de ses prédécesseurs. Selon lui, toute la famille des minéraux est produite par des vapeurs ou exhalaisons souterraines graduellement condensées par le froid (p. 519), supposition assez semblable à celle du grand naturaliste français dont la théorie de la vitrification est également gratuite, quoique soutenue d'une manière plus conséquente et avec beaucoup plus d'éloquence. (Introd. à l'hist. des minér., t. VII, p. 376.)

Il est à remarquer que les Arabes, en assignant cette origine aux minéraux, nous assurent en même temps que tous les métaux sans exception proviennent de

deux substances, le soufre et le mercure (p. 519), dont la première était désignée comme leur père ou âme, la seconde comme leur mère ou esprit.

L'opinion des naturalistes orientaux était que les planètes exerçaient une influence directe, non sur la constitution primitive, mais sur la combinaison et les fonctions des corps matériels. Voilà pourquoi ils divisèrent les métaux en sept classes correspondant au nombre des planètes, et, pour le compléter, ils ajoutèrent le zinc ou khar-sini, comme ils l'appelaient, à la liste des métaux parfaits. (Chrestomathie arabe, par M. de Sacy, t. III, p. 442.)

Si les Arabes n'ont point doté les écoles européennes de faits minéralogiques qui ne fussent déjà connus d'elles et avec plus d'avantage, parce qu'elles les avaient puisés à la source même, il serait injuste pourtant de nier qu'ils furent les premiers à faire servir les minéraux à un usage médicinal, usage dont ni les Grecs, ni les Romains, ni aucun autre peuple n'avait jamais eu la moindre idée. Muratori a prouvé que les ouvrages de Galien et d'Hippocrate ont été étudiés par les moines depuis Cassiodore jusqu'à la fondation de la fameuse école de Salerne; mais il ressort du poëme médical d'Ægidius Corboilensis, que tous les élixirs, teintures, électuaires et autres spécifiques dont les ingrédients principaux consistaient en minéraux ont été inventés et introduits par les médecins arabes. (Leyserus, Hist. poet. med. œvi., Sæc. XII.)

La connaissance de l'organisation des plantes et de l'arrangement admirable des vaisseaux remplissant un si grand nombre de fonctions différentes, et se suppléant même réciproquement, cette connaissance était nécessairement fort imparfaite chez eux par suite du défaut de microscopes. Mais ici même ils firent une découverte, d'autant plus étonnante qu'elle fut faite à l'œil nu, qui répandit une lumière nouvelle sur cette partie si intéressante de l'histoire naturelle; découverte qui, en révélant un nouvel anneau dans la chaîne des corps organisés, fit de la botanique une étude digne d'un homme de science, tandis que jusqu'alors elle n'avait été qu'un amusement pour les oisifs ou une distraction pour les prétendus philosophes. Nous voulons parler de la distinction des sexes et des causes de fécondité dans les plantes. Nous savons fort bien que Pline et Théophraste connaissaient l'existence de ce phénomène dans le palmier; mais ni l'un ni l'autre n'a soupçonné que ce fût une loi générale du règne végétal. C'était à leurs yeux un fait isolé, une anomalie dans l'ordre de la nature.

Il est très certain qu'avant l'époque de Caswini, qu'on suppose avoir fleuri dans la 630e année de l'hégire, les botanistes arabes avaient fait la même observation sur une foule d'autres végétaux, observation confirmée par des expériences positives; et nos meilleurs orientalistes pensent que, lorsque Caswini parle des germes des plantes, il fait allusion à la fécondité de

la femelle par l'effet de grains déposés par le mâle dans l'organe cellulaire (p. 522). En parlant du dattier, il cite un passage d'un ouvrage célèbre sur l'agriculture, dans lequel l'auteur, après avoir engagé un propriétaire à ménager un palmier qu'il voulait abattre, à cause de sa stérilité, en l'assurant qu'il serait imprégné par le mâle, continue de la sorte d'après la traduction de M. de Sacy : « Il y a d'autres arbres sur lesquels on a fait la même expérience avec succès. Si, parmi les palmiers, dit-il encore, on rapproche les individus mâles des individus femelles, ces derniers portent des fruits en plus grande abondance, parce que le voisinage favorise leurs amours. » (Chrestomathie arabe, t. III, p. 379.) Il paraît donc incontestable que cette loi importante a été d'abord démontrée par les Arabes quatre cents ans au moins avant l'époque de Camerarius, à qui quelques auteurs ont à tort attribué la gloire de cette découverte importante. Il est probable que Constantin Afer, qui passa bon nombre d'années en Arabie pour recueillir les meilleurs ouvrages arabes sur les sciences et la littérature, la rapporta en Italie, où elle semble avoir été accueillie avec enthousiasme; mais ce ne fut qu'à l'époque de Linné qui, sans en reconnaître la source, l'adopta comme base de son système, qu'elle fut complétement développée et solidement établie par le témoignage d'expériences réitérées.

Nous n'avons que peu de mots à ajouter relative-

ment à la troisième division de l'histoire de Caswini qui traite du règne animal. C'est dans ce règne que nous nous serions attendu à de nouvelles et importantes additions, de la part des naturalistes arabes, à l'ancien fonds de connaissances acquises. Leurs déserts pullulant de reptiles et d'animaux de proie inconnus pour la plupart en Europe; leurs forêts et leurs plaines peuplées d'oiseaux et d'herbivores dont un grand nombre n'étaient connus ni d'Aristote ni de Pline; leurs rivages couverts de monstres amphibies, dont la physiologie et les mœurs étaient en partie ignorées par ces auteurs : tout fournissait une vaste carrière à l'observation qui, si elle eût été exercée avec soin, aurait considérablement agrandi le cercle des connaissances humaines. Mais par une fatalité inexplicable, c'est précisément dans cette partie que leurs traités sont le plus défectueux, le plus inexacts et le plus remplis de fables absurdes et puériles. Prenons, par exemple, la description que Caswini donne de la girafe et du butor du désert; l'une, le quadrupède le plus majestueux, le plus élégant, le plus beau qu'on puisse trouver; l'autre dont les ailes sont si peu proportionnées au corps, qu'il ressemble à peine à un habitant des airs. Dans sa courte description de la girafe, il est si peu vrai et si peu conséquent avec lui-même, qu'on est presque tenté de croire qu'il n'a jamais vu ni l'animal dont il parle ni ceux auxquels il le compare D'abord il dit que sa peau ressemble à

celle d'une panthère, et bientôt après il la compare à celle du tigre; ensuite il prétend qu'elle a les cornes d'un bœuf; enfin que c'est un monstre engendré par une hyène mâle, conjointement avec un chameau femelle ou une vache sauvage (p. 551)! En parlant du butor, il nous assure qu'avec sa stupidité proverbiale il oublie ses propres œufs pour couver ceux d'autres oiseaux, et, malgré la circonstance notoire qu'il ne fait presque jamais usage de ses ailes, il affirme que, lorsque le sacre, espèce d'oiseau de proie, fond sur lui, le butor monte dans les airs avec son ennemi, se débattant et luttant jusqu'à ce qu'un moment favorable se présente pour vider ses excréments sur les ailes du ravisseur, ce qui les colle ensemble comme les mains d'un homme enchaîné sur le dos. Il ajoute que lorsque le butor mue et s'aperçoit que les plumes des autres oiseaux repoussent avant les siennes, il en meurt de chagrin (p. 558).

Cela suffira pour mettre le lecteur en état de juger les Arabes comme observateurs de la nature. Tout ce qui a quelque valeur, dans leurs ouvrages sur l'histoire naturelle, est emprunté à Aristote. Toutes les fois qu'ils abandonnent leur guide, ils donnent libre carrière à l'invention, et, fort souvent, pour l'amour d'un jeu de mots ou d'une énigme, ils substituent les traditions les plus ridicules ou les faussetés les plus manifestes aux inductions judicieuses du Stagyrite.

Nous ne dirons rien de leurs prétentions fort con-

testées à certaines inventions, telles que le cadran solaire, la boussole, la fabrication du papier de linge, la poudre à canon, par la raison que nous n'avons pu découvrir aucune preuve positive, soit pour, soit contre ces prétentions.

Si c'est là, comme nous aimons à le croire, une revue impartiale de l'état des sciences en Arabie, depuis la première race des califes jusqu'à la chute de leur empire, toutes choses ainsi considérées, nous n'aurions peut-être pas grand tort de conclure que leurs philosophes, s'ils méritent ce nom, ont été des hommes d'un grand talent et d'une ardeur infatigable, et que, s'ils avaient vécu dans des temps plus favorables, ils auraient eu, pour les recherches scientifiques, une aptitude qui les aurait élevés bien au-dessus de leurs maîtres, juifs ou grecs. Mais, en les suivant avec une confiance aveugle, ils adoptèrent nécessairement leurs erreurs, et, au lieu de tirer parti des avantages naturels de leur pays et de son climat, et de la rare série de princes vertueux et libéraux qui se succédèrent sur le trône, ils devinrent de serviles imitateurs ou d'adroits plagiaires.

Si l'on a attribué aux Arabes une grande partie de la gloire d'avoir fait revivre en Europe l'étude de la philosophie qu'ils ne méritent pas, on leur a, d'un autre côté, injustement reproché d'avoir introduit deux des plus grands maux dont l'histoire du moyen-âge fasse mention. Il n'est guère besoin de dire que nous

parlons de l'astrologie judiciaire et de cette hallucination de l'esprit humain, le jargon scolastique. La première, désignée dans le Code de Justinien par le nom de « ars mathematica, » avait été défendue, comme peste publique, sous le règne de Dioclétien, et l'exercice de cet art, ainsi que de toute autre espèce de divination, était puni comme crime capital sous Théodose. (Codic., l. IX, tit. 18. De maleficis et mathematicis, etc.)

Le concile de Laodicée décréta le bannissement des astrologues, et le pape Grégoire Ier adopta ce décret; mais le mal, quoique arrêté, ne fut pas extirpé. L'astrologie était devenue un métier trop lucratif pour pouvoir être anéantie par une bulle du pape ou la dénonciation des synodes. Frédéric II, quoique excommunié comme athée, y avait foi. Elle fut pratiquée impunément sous ses auspices, et comme il était zélé protecteur des philosophes arabes, il est possible que leurs ouvrages sur l'astrologie, traduits en latin par ordre de l'empereur, l'aient mise en vogue.

La naissance de la philosophie scolastique, car c'est ainsi qu'on la nomme communément dans les livres, est généralement placée au commencement du dixième siècle, c'est-à-dire vers l'époque où les Maures, expulsés de la Sicile, cherchèrent un refuge dans la Pouille et dans les districts voisins de Naples; mais on se trompe également sur la date et sur les inventeurs qu'on lui suppose. Il est possible qu'elle soit venue avec les califes d'Arabie en Espagne; mais elle

fut transmise, avec toutes ses subtilités et toutes ses absurdités, par les Romains à leurs successeurs en Italie. Les lettres de Sénèque sont remplies d'épigrammes contre les scolastiques de son époque. Il paraît même que son ami Lucilius fut de la secte; car Sénèque lui en fait le reproche en ces termes : « Tu mihi « verba distorques et syllabas digeris. Scilicet nisi in- « terrogationes vaferrimas struxero, et conclusione « falsa a vero nascens mendacium adstrinxero, non « potero a fugiendis petenda secernere! Pudet me, in « re tam seria senes ludimus. Mus syllaba est : mus « autem caseum rodit; syllaba ergo caseum rodit... O « pueriles ineptias! In hoc supercilia subduximus? In « hoc barbam demisimus? » (Epist. 48.)

En effet, de la logique d'Aristote à celle de Lau franc, des catégories aux essences, des prédicaments à l'affirmation gratuite de premiers principes par les scolastiques, des théories péripatéticiennes des genres et des espèces à la dispute sur les nominaux et les universaux, la chute était inévitable, et le premier pas fut fait par les Romains. Le traité de dialectique réellement composé par saint Augustin; le sommaire de logique qu'on lui attribue à tort, et qui fut pendant des siècles le décalogue des écoles d'Italie; les traductions de la métaphysique et de la logique d'Aristote, faites par Boece, Victorinus et Marcianus Capella, telles furent les sources où les scolastiques du moyen-âge puisèrent d'abord tous ces sophismes, par lesquels

les Arabes, il est vrai, furent enlacés, mais dont ils n'étaient pas les auteurs. L'adoption des principes aristotéliques pour la démonstration et la défense de la religion révélée remonte à l'origine des sectes chrétiennes à Alexandrie, d'où ces principes passèrent bientôt en Italie, et engendrèrent les sectes opiniâtres des Albertistes, des Thomistes, des Scotistes, et celles des Nominaux et Réalistes, les plus célèbres de toutes, qui s'efforcèrent à l'envi d'envelopper l'Évangile d'un nuage si épais de sophismes que les hommes à intelligence ordinaire, surpris et confondus, reconnurent avec étonnement qu'ils n'étaient ni païens ni chrétiens. La corruption du cœur suivit de près l'aberration de l'esprit. La vérité ne fut plus le but des recherches. Les dogmes les plus essentiels du christianisme, les préceptes les plus moraux, les sentiments les plus touchants de son fondateur, furent éprouvés par le syllogisme, et reconnus vrais ou faux, utiles ou nuisibles, selon l'habileté des disputants.

La nature des questions débattues dans ces occasions se prêtait admirablement à la manière de raisonner de l'école péripatéticienne : « An corpus Christi « potuerit esse in eucharistia ante incarnationem? — « An filius Dei fieri potuerit fœmina? — Quomodo cor« pus Christi in cœlo locatum est? — An sacramenta « sint in aliquo prædicamento? — An asinus possit « bibere baptismum? » (Lannoy, de varia Aristotelis in academia Parisiensis fortuna, c. XIII.)

Au lieu donc d'imputer aux Arabes l'introduction de ce système de vagues abstractions, de subtilités obscures, de verbiage insignifiant et de formes plausibles, conduisant tout aussi bien à des conclusions fausses qu'à la vérité, nous en pouvons suivre, pas à pas, les progrès depuis le règne de Néron jusqu'au dixième siècle, époque depuis laquelle les aberrations de l'esprit humain furent proportionnées au degré d'estime accordée aux ouvrages d'Aristote. Tantôt canonisé comme saint, tantôt excommunié comme athée, il fut tour à tour un objet de vénération ou d'horreur. Dans un centon conservé à la bibliothèque Ambrosienne, il figure comme Père de l'Église. (Antiq. med. œv. Diss. XLIII, p. 842.) Dans un concile tenu à Paris en 1309, ses ouvrages furent condamnés à être brûlés par le bourreau. (Lannoy, c. 1.)

Lorsque la fureur des sectaires se fut calmée, et que le nom d'Aristote demeura paisiblement enregistré dans les annales de la philosophie grecque, la tendance de ses doctrines continua, et continue encore aujourd'hui à exercer, jusqu'à un certain point, une influence funeste sur les écoles et les académies de l'Europe.

Il ne nous reste plus qu'à examiner si les Arabes ont contribué à perfectionner les dialectes vulgaires et à introduire l'étude des belles-lettres dans les différents pays de l'Europe. En discutant cette question, nous avons à vaincre une difficulté préliminaire extrêmement sérieuse. Elle ne réside pas dans le manque

de matériaux, car ceux-ci abondent, mais dans l'incompétence des critiques européens pour une appréciation juste et exacte de la poésie arabe, car leur littérature entière peut se ranger sous ce titre; et il est évidemment impossible de décider la question sans cette appréciation préalable. Nos modèles dans chaque branche de belles-lettres sont classiques, nos principes du goût dérivent tous de la même source; nous voyons avec les yeux des auteurs grecs et romains, nous jugeons d'après les règles de leur critique, nous sentons avec leur sensibilité. Un raffinement excessif est donc devenu le caractère des temps modernes.

Nous sommes fastidieux, non parce que nos maîtres le furent, mais parce que le propre de l'imitation est de tomber dans les extrêmes. Quels que soient les avantages d'un type du bon goût pour la culture des facultés et la répression des égarements de l'esprit humain, il a incontestablement introduit dans nos décisions une espèce de servilité; il a fait de nous des sectaires intolérants plutôt que des juges équitables, et, pendant qu'il a privé nos propres poëtes de la moitié des ressources de leur art, il nous a rendus froids ou injustes envers les mérites des premiers bardes des autres nations. En France, en Angleterre même, où l'on est moins sujet au despotisme des salons, Pétrarque est infiniment préféré à Dante, et la poésie arabe est dénoncée comme un assemblage d'hyperboles monstrueuses, de métaphores grossières et de prosopopées

extravagantes. Nous sommes loin de partager les transports d'enthousiasme de sir William Jones dans l'appréciation de ses beautés. Cet admirable linguiste était, comme le rossignol, amoureux de la rose. Mais, quoiqu'il faille considérablement rabattre de ses éloges, il n'y a rien de plus vrai, rien de plus raisonnable que cette remarque de lui, que, pour juger convenablement la question, les Européens doivent être parfaitement versés dans l'histoire du pays, des mœurs, de la religion, de la crédulité superstitieuse, des fables et des proverbes des Arabes : « Oculis et mentibus, ut « ita dicam, asiaticis legant necesse est. » (Poeseos asiaticæ comment., p. 3.)

Cette vérité étant bien imprimée dans notre esprit, commençons par jeter un coup d'œil rapide sur leur poésie, sans la confondre avec celle des Perses, dont elle diffère par le style et par le caractère, et tirons ensuite un parallèle entre ses échantillons les plus délicats et les productions les plus analogues que nous puissions découvrir des troubadours et des premiers poëtes de l'Espagne et de l'Italie.

Il y a, si nous ne nous trompons, entre la nature et les principes de la prosodie arabe et ceux de la prosodie des langues européennes, tant anciennes que modernes, une différence essentielle. C'est en examinant, il y a bien longtemps, la structure de leurs ghazels, de leurs idylles et de leurs contes héroïques, que nous avons acquis cette conviction, qui s'est encore affer-

mie par des recherches plus récentes. Nous accordons que cette différence est moins perceptible dans les ghazels; mais nous croyons humblement que dans les deux derniers genres elle est bien palpable. Nous en avons lu un grand nombre, « sub imperio pœda- « gogi, » nous les avons entendus réciter par un Arabe indigène, et nos oreilles, nous l'avouons, furent si rebelles, qu'il nous fut absolument impossible de les concilier avec les notions d'harmonie métrique enracinées dans notre esprit. L'impression qu'ils nous ont laissée n'était ni celle des vers ni celle de la prose; car ils nous paraissent également éloignés d'une prosodie basée sur des divisions convenues de temps, comme celle du grec et du latin, et du système moderne d'accentuation et de repos. S'il en est ainsi, de quoi donc le système se compose-t-il? Nous sommes tenté d'admettre, avec une défiance que nous ne cachons pas, qu'il consiste en un arrangement symétrique de mots parfaitement propres à peindre les idées du poëte; qu'il s'adresse autant aux yeux qu'aux oreilles du lecteur, et que la circonstance principale qui distingue leurs vers de leur prose, est la richesse incomparable, l'exubérance de leurs rimes. Que cette opinion n'est point entièrement chimérique, nous le pourrions prouver par les termes qu'eux-mêmes ils ont inventés pour désigner certaines espèces de mètre, mot que nous n'employons que faute d'en trouver de plus convenable. C'est ainsi que sir W. Jones nous dit

qu'ils ont certains vers qu'ils distinguent par des appellations correspondant aux mots latins *tentorium*, *domus*, *janua*, *paxillus*, termes qu'ils appliquent, sans aucun doute, par suite de quelque ressemblance, réelle ou imaginaire, entre les formes des vers et celles des objets auxquels ils les comparent. (Id., p. 26.)

Il est extrêmement difficile de rendre d'une manière intelligible ces termes en français. Nous essaierons toutefois d'expliquer le *tentorium*. Il commence et finit par un hémistiche, et une ou plusieurs syllabes du dernier mot de chaque vers entrent dans le vers suivant, de telle sorte que l'on peut considérer les deux hémistiches comme représentant l'entrée d'une tente, et les vers continus comme sa partie demi-circulaire. La rime est si essentielle à leur versification, que la même assonance non-seulement se trouve dans tout le poëme, mais qu'elle est souvent doublée, triplée, quadruplée, jusqu'à ce qu'enfin des hémistiches entiers riment entre eux. (De Sacy, Chrestom., p. 132.)

Or, cette prodigalité de sons semblables, cette nécessité d'y avoir recours, montre que ce que nous appelons pieds n'est point la base de leur prosodie. En effet, si nous dépouillons leurs vers de cet attirail fatigant, ils deviennent de la simple prose. Sir W. Jones, il est vrai, a pris une peine infinie pour les assimiler, non aux mètres grecs, tels que nous les trouvons en effet, mais à des combinaisons arbitraires et à des ar-

rangements nouveaux de ces mètres dont les noms seuls auraient embarrassé les lyriques grecs les plus hardis. Qu'eût dit Pindare d'un « Epitritus primus, se« cundus, tertius, quartus; » d'un « Ionicus a majori, « ionicus a minori; » d'un « Dochmius prior, dochmius « secundus? » Avec un pareil expédient, chaque mot dans chaque langue pourrait être converti en pieds, et le sermon le plus prosaïque d'un curé de village se résoudrait en tétramètres catalectiques. Personne, nous semble, ne voudra nier qu'il y ait en arabe des syllabes longues et des syllabes brèves. Certaines lettres, certaines syllabes dans cette langue, comme dans toutes les autres, exigent un temps plus ou moins long pour être prononcées; les organes même du langage veulent qu'il en soit ainsi. La seule question à résoudre est : si la prosodie arabe se fonde sur une modification fixe et proportionnelle du temps. Jusqu'à ce que nos orientalistes aient tourné leurs regards avec plus d'attention vers ce point intéressant, jusqu'à ce qu'ils aient prouvé l'affirmative par des témoignages plus irrécusables et plus intelligibles, nous croyons être dans le vrai en représentant le système comme unique dans son genre, et en prétendant qu'il n'a pu exercer aucune influence sur les principes qui constituent la prosodie du romance.

Celle-ci fut pour les poëtes arabes une nouveauté dans toute l'acception du mot. Comme telle elle excita leur curiosité et devint parfois un objet d'imitation.

Une si grande partie de la poésie ancienne de l'Espagne a péri, ou, ce qui n'est pas moins regrettable pour le monde littéraire, les recherches des Espagnols ont été si tièdes ou si malheureuses que le Cid passe pour le specimen le plus ancien qui existe de cette poésie. Mais il ressort évidemment d'une foule de passages de Lucanor et des fragments de « redondillas » et de « versos grandes, » cités ou indiqués par Molina, l'éditeur intéressant ouvrage, qu'au treizième siècle il existait encore une masse d'échantillons plus anciens dans les deux genres. En prétendant que les poëtes arabes, probablement par simple curiosité, imitèrent parfois le mètre héroïque des vers castillans, nous n'entendons pas fixer la date de ces expériences. Peut-être cela a-t-il eu lieu vers la fin du califat, peut-être après son extinction, peut-être durant le règne des princes maures; cette dernière conjecture est la plus vraisemblable. Quelle que soit l'époque qui fut témoin de ce fait, Molina nous en fournit une preuve curieuse, extraite par lui d'un traité sur les coutumes et la religion des Turcs, par un certain Bartholomeo Georgii Vic, et annexée à l'édition rare et unique de Lucanor. Voici les vers arabes :

« Birechen bes ora eisledum derdumi
« Yaradandan istemiscen jardumi
« Terach eiledum zahmanumi gurdumi
« Neileim jeniemezum glunglumi. »

Molina les traduit en castillan en ces mots :

« De una de mis cueytas he fecho cincuanta,
« Al criador acorro, en esta sobrevienta.
« Demandando le ayuda, en tan grand tormenta,
« Del regalo de mi patria, non fago ya cuenta
« Que fare que non puedo vencer me en esta afruenta. »

Il cite un autre exemple, espèce de jérémiade que les Maures chantaient après la chute de leur empire à Grenade :

« Alhambra hanina gualcoçor taphqui
« Alamayarali, ia Muley Vuabdeli
« Ati ni faraci, guadarga ti albayda
« Vix nansi nicatar guanahod Alhambra
« Ati ni faraci, quagarda ti didi
« Vix nansi nicatar, guanahod aulidi,
« Aulidi fi Guadix, Vamarati fijol alfata
« Ha hati di novi, ya seti o Malfata,
« Aulidi fi Guadix, guana fijol alfata
« Ha hati di novi, ya seti o Malfata. »

En castillan :

« Alhambra amorosa, lloran tus castillos
« O Muley Vuabdeli, que se ven perdidos.
« Dad me mi cavallo, y mi blanca adarga
« Para pelear, y ganar la Alhambra.
« Dad me mi cavallo, y mi adarga azul
« Para pelcar, y librar mis hijos.

« Guadix tiene mis hijos, Gibralter mi muger :
« Señora Malfata, heziste me perder.
« En Guadix mis hijos, y yo en Gibralter :
« Señora Malfata, heziste me errar. »

(Discurso de la poesia antigua Castillana por Gonçalo de Argote y de Molina, impresso en Sevilla. A. 1575.)

Tous les orientalistes admettront que la poésie arabe ne contient rien qui ait la moindre ressemblance avec le rhythme et le mécanisme des vers que nous venons de citer, tandis qu'aucun Espagnol n'hésitera à dire qu'ils répondent exactement, pour le repos et l'accentuation, à l'ancien mètre castillan de douze syllabes.

Les écrivains qui prétendent que les Arabes ont fait connaître la rime aux chantres du moyen-âge, oublient qu'Ennius et tous les poëtes élégiaques de Rome s'en sont fréquemment servis, et qu'on a suivi les traces des vers léonins jusqu'au cinquième ou sixième siècle. Mais ceux-ci ne sont pas la source où le romance puisa cet accompagnement de son mètre. Il y a tout lieu de croire que la rime est aussi ancienne que la langue-mère que nous avons admise dans notre hypothèse, et qu'elle constitua un trait de famille de tous les dialectes qui en sont dérivés. Il a été démontré au moins que les Triades cymriques, composées par Dyonwal Moelmud, qui florissait longtemps avant l'ère chrétienne, étaient en rimes. (Preface to ancient laws of Cambria, by W. Probert, p. 1-3. — Law Triads of the

ancient Britons, translated by the Rev. Peter Roberts. Archeology of Wales, vol. III, p. 285.)

Telles sont aussi les productions des plus anciens bardes bretons, celles d'Aneurin, Llywarde Hen et Taliesin, du sixième siècle.

Laissant là le *mécanisme*, nous arrivons aux qualités distinctives de la poésie arabe. Si la plus belle prérogative de cet art enchanteur consiste à spiritualiser les objets matériels privés de raison et de revêtir des formes matérielles les idées abstraites, les Arabes pourraient disputer à juste titre à la Grèce elle-même, la palme de la supériorité. La prosopopée leur est si familière que tout l'univers, depuis les planètes qui tournent dans leurs orbites jusqu'au plus faible atome de la création, depuis les monstres les plus gigantesques qui habitent la terre, l'eau et les airs, jusqu'au plus petit lézard de leurs déserts, prend les facultés de l'homme et exerce ses fonctions. Les saisons, les phénomènes particuliers à leur climat deviennent des personnages réels dans leurs poëmes. Ils parlent, ils raisonnent, ils s'enrôlent pour ou contre leurs héros. Nous admettons que cette figure dégénère souvent en extravagance; au moins cela nous paraît-il ainsi à nous Européens, au sang calme, qui sommes à tous égards si différents de ces âmes de feu, de ces enfants du soleil; en comparaison desquels nos transports les plus enthousiastes sont ce que le vol du moineau est à l'élan de l'aigle. Leur ardeur pour la prosopopée

s'explique facilement par la prédominance des doctrines des Zabiens en Orient. Elevés dans la croyance que l'univers est peuplé de génies, de péris et d'autres êtres surnaturels, ils supposèrent que tout objet qui les entourait était animé par l'esprit qui réglait sa destinée, et dans cette idée ils transmirent les facultés intellectuelles de l'un aux instincts physiques de l'autre. Il ne faut donc pas s'étonner si le mécanisme de leurs poëmes érotiques ou héroïques consiste en idées abstraites personnifiées. Le discours de l'Hiver, dans l'histoire de Tamerlan, est la prosopopée la plus hardie que jamais aucune langue ait produite. Il est en dehors des limites de la poésie moderne, mais parfaitement en rapport avec la foi superstitieuse et l'esprit ardent de l'auteur, Ashmed-ben-Arabschah. Ce discours s'adresse à Tamerlan. Nous essaierons de le traduire aussi littéralement que la langue anglaise nous le permet :

Winter with all his tempests hemm'd them in,
And pour'd down hail-stones with terrific din;
And winds from ev'ry quarter he impell'd,
Whose chilling blasts all pow'r of motion queil'd.
E'en where the Heroe stood his fury burst;
And thus revil'd him : « Tyrant most accurs'd,
Arrest thy steps! how long wilt thou destroy
Millions of innocents with ruthless joy?
How long consume their entrails and their blood?
If thou art one of hell's vindictive brood,

Know me and mine: the elder Genii we,
To whom all regions, all on earth that be,
Are subject; know too, and on this rely,
That planets, the worst omen'd in the sky,
Are in conjunction 'gainst thine enterprise.
If thou destroyest souls, if from thine eyes
The chill of Death proceeds, at my commands,
Blast of intenser cold shall freeze thy bands.
Or if thy slaves the faithful host torment,
Assail, affright, to me by Heav'n is lent
Yet greater pow'r to torture and to quail;
And, by th'eternal God, I will not fail!
Take then thy meed, and, dotard, be assur'd:
By Allah's name I swear! no heat procur'd
From burning piles, when I exhale my breath,
Shall save thee from the icy fangs of Death.

« L'Hiver avec toutes ses tempêtes les environna de toutes parts, et lança la grêle qui les accabla avec un bruit épouvantable; de toutes parts il déchaîna contre eux les vents, dont le souffle glacial paralysait le mouvement et la vie. Sa furie éclata même à la place où était le Héros, à qui d'une voix tonnante il adressa ces paroles: « Maudit tyran, arrête tes pas! Jusqu'à quand détruiras-tu avec une joie infernale des milliers d'innocents? Quand cesseras-tu de dévorer leurs entrailles et de savourer leur sang? Si tu es un démon de l'enfer, apprends à me connaître, moi et les miens; apprends à nous respecter; nous, Génies plus anciens, à qui tous les pays, toutes les terres sont soumises. Sache

d'ailleurs, et sois bien persuadé, que les planètes les plus funestes du firmament sont conjurées pour faire manquer ton entreprise. Si tu détruis des âmes, si de tes yeux s'échappe l'haleine glaciale de la mort, un souffle plus glacial encore raidira tes hordes à ma voix. Si tes esclaves tourmentent, attaquent, épouvantent le troupeau des fidèles, Dieu m'a donné un pouvoir plus grand pour tourmenter et pour punir; et, par l'Eternel! je n'y manquerai pas. Reçois donc ta récompense, et sache, vain fanfaron, je te le jure par Allah! que nulle chaleur, lors même que tu allumerais des bûchers, ne pourra, quand j'exhalerai mon souffle, te sauver des griffes de la froide mort. »

Où trouverons-nous dans les légendes en vers ou romances de l'Espagne et de l'Italie, avant le quatorzième siècle, ou dans les sirventes des troubadours, un passage, nous ne dirons pas aussi sublime, mais qui pût supporter la moindre comparaison avec celui que nous venons de citer, soit pour la richesse des figures, soit pour la diction poétique? Le poëme du Cid et celui d'Alexandre, qui rentrent dans le même genre que Timur, ne renferment pas un seul exemple de prosopopée ou d'autres figures. Le premier est une narration sèche et prosaïque des batailles et des incidents les plus remarquables dans la vie du héros, intéressante par cette raison même et précieuse par la peinture fidèle de l'époque où il a vécu. Jamais cependant sujet ne fut plus véritablement épique, jamais

occasion plus propice pour éveiller toute l'énergie de l'âme et pour inspirer les essors les plus hardis de l'imagination. Alexandre, tout aussi susceptible de grandeur poétique, est un tissu de fables puériles, de conceptions pédantesques et d'anachronismes révoltants, défauts que nulle beauté ne vient compenser; il est également dépourvu d'imagination et de vérité historique.

Les Arabes n'ont point d'épopée dans le sens propre du mot; leurs histoires présentent un singulier mélange de vérités et de fables, de récits de batailles, de politique, de littérature et d'événements familiers. Mais elles sont remplies d'épisodes héroïques, présentant des caractères nettement dessinés et une telle richesse, une telle variété de poésie descriptive, que nous sommes convaincu qu'il ne leur aurait fallu qu'un modèle comme Homère pour mettre au jour une Iliade remplissant toutes les conditions de cette espèce de composition. Si les premiers poëtes espagnols avaient eu une étincelle de génie, s'ils avaient tenté d'égaler ou de suivre un écrivain comme Arabschah, quelques traces de l'original auraient dû pénétrer dans leurs productions; le Cid aurait peut-être excité le même intérêt et la même admiration que les romans chevaleresques du seizième siècle, et nous aurions reconnu le fou sublime de la Macédoine dans toute la splendeur et toute l'excentricité de sa carrière de météore.

Quelques-uns des troubadours ont déployé une

grande vigueur dans leurs sirventes. Bertram de Born semble avoir été inspiré par Bellone même. Mais ni lui ni aucun de ses contemporains n'ont jamais fait usage du langage figuré. Dans le Gai-Saber, il y a très peu de personnifications, et point de métaphore. Les comparaisons y sont rares, et lorsqu'il s'en rencontre, elles sont impropres, n'expliquent nullement le sujet et ne s'embellissent d'aucune couleur poétique. Aimeri de Peguilain est du petit nombre de ceux qui en font usage, et le lecteur pourra juger de son succès par l'échantillon suivant :

« Atressi m pren com fai al joguador,
« Qu'al comensar jogua mayestrilmen
« A petitz juecs, pueis s'escalfa perden,
« Qu'el fai montar tan que sen la folhor.
« Aissi m mis ieu pauc e pauc en la via,
« Que cuiava amar ab mayestria,
« Si qu'en pogues partir quan me volgues
« On sui intratz tan qu'issir non puesc ges. »

Leurs descriptions sont maigres et banales. L'arabe, au contraire, fourmille de figures. Ni Homère ni Ossian n'abondent au même point en comparaisons brillantes, et nous ne connaissons pas d'auteur qui approche des Arabes dans le fréquent emploi de la prosopopée.

Prenons pour exemple le morceau suivant; c'est un poëme composé par Schaufari, qui, au rapport de M. de Sacy, a vécu avant Mahomet, et fut également

célèbre par ses talents poétiques, son agilité à la course, et la justesse de son arc. Le grand orientaliste en a donné une traduction dans sa Chrestomathie, et certes nous n'eussions pas hasardé d'en publier une nouvelle si nous n'avions, il y a bien des années, trouvé l'occasion de voir un manuscrit qui diffère sous certains rapports de ceux consultés par M. de Sacy. Nous noterons une ou deux de ces variantes dans le cours de notre traduction. Nous avons omis quelques répétitions qui se trouvent dans l'original, et une grande partie du verbiage pour lequel les Arabes sont renommés.

« Children of her who bore me, fare ye well!
With other comrades I intend to dwell.
All things are now prepar'd : the star of night
Diffuses o'er the world it's silver light;
Girt are the camels, and the saddles plac'd;
Nothing impedes your journey o'er the waste.
There is, on earth, a solitude for me
Where one of gen'rous soul may tarry, free
From insult; there companions I shall find
Will make amends for those I leave behind :
The prowling wolf, the leopard with smooth hide,
And hyen with thick mane; with these allied,
No fear they will betray my confidence.
Say I have err'd, no matter what offence,
They'll not desert me at my utmost need.
. . . . . .
Their loss I should not feel were I assur'd
Of three brave substitutes : a heart enur'd

To peril, a resplendent scymitar,
And long tough bow, that twangs with notes of war,
And groans, when from its notch the arrow flies,
Like some fond mother who, with piercing cries,
Bewails her darling child when he untimely dies.
I am not of the race who cannot bear
Long hours of thirst, who, when their fleecy care
They lead to pasture, separate the dams
That they may quaff the milk, and starve the lambs.
No cot am I who never quits his wife,
Still meddling with the household cares of life;
Nor one of those who at their shadow start,
Timid as ostriches, whose quiv'ring heart
Rises and sinks, like sparrow when it sees
The falcon stooping from the noontide breeze.

. . . . . .

'Gainst thirst and hunger my stout heart contends,
And, when the whirling sand from earth ascends,
I swallow it, as if no harm ensued,
Lest famine should exclaim : his pride's subdued!
My bowels, yearning for food, are like a coil
Of twisted yarn, form'd by the spinner's toil.
At morning's dawn I hurry from my tent,
Swallowing in haste some scanty nourishment.
Like grizzly wolf who, prest by hunger, flies
From waste to waste, and, when he nothing spies
Fit for his food, in valley, plain or strond,
He howls enrag'd, and to his howls respond
His fellow wolves, so nimble and so spare,
They look like arrows fleeting thro' the air.

They ope their ravnous jaws in pure despite,
Like wood when partly cleft, terrific sight!
Howls answering howls reecho all around,
Like shrieks of frantic mothers that resound
Thro' hill and dale.

. . . . . .

In flocks the kata to the cistern fly,
Burning like me with thirst; in vain they try
To gain it first: when I have quench'd my fire,
With measured steps I from its brim retire,
And they approaching, in the muddy well,
Neck, wing, and craw, instinctively propel.
The flutter of their wings is like the hum
Of travellers, from distant land who come,
Just when their caravan encamps at night.
The birds from ev'ry quarter wing their flight
And drink precipitate, then haste away
To other regions: as, at dawn of day,
Ohadda's tribe their thirsty camels slake,
And hurry skurry their departure take.

. . . . . .

When for my pillow I some hillock chuse
The passenger a wretched hunchback views
A skeleton, whose fleshless arm appear's
Spare as the wand some juggling wizard rears.

. . . . . .

If war's relentless Destinies complain
That Schaufar is not number'd with the slain,
Full many a day they have enjoy'd his pain.
All manner of injustice he hath borne;

His flesh was, like a camel's, piece-meal torn
From off his bones; whene'er Misfortune lowr'd,
On him the phials of her wrath were showr'd.
Tormenting cares have still his steps pursued,
Recurring still with the exactitude
Of quartan ague; I repell'd the crew,
But they return'd, and tortur'd me anew.

. . . . . .

During the dog-star's rage, when vapours dense,
By the fierce sun exhal'd, torment the sense,
With semblance of a lake; when serpents lie
Gasping and scorch'd beneath the burning sky :
I fearless bar'd my visage to his fire,
Having no cover but my rent attire,
And raven locks, dishevell'd by the wind,
Hanging in filthy tresses, where all kind
Of vermin teem'd, for a long year unkempt. »

« Enfants de celle qui m'a donné le jour, adieu ! je vais demeurer avec d'autres amis. Tout est prêt : l'étoile du soir répand sa lueur argentée sur la terre ; les chameaux sont sellés, les charges sont mises ; rien ne vous empêche de commencer votre voyage à travers le vaste désert. Il y a sur la terre une solitude pour moi, où l'homme à l'âme généreuse peut séjourner, exempt d'outrage. J'y trouverai des amis qui me feront oublier ceux que je quitte[1] : le loup rapace, le léopard au

(1) L'observation générale, de M. de Sacy, p. 312, ne se trouve pas dans le manuscrit.

poil brillant, et l'hyène à la crinière épaisse. Devenu leur allié, je ne craindrai point qu'ils abusent de ma confiance; que je pèche par un crime quelconque, ils ne me délaisseront pas au plus fort du besoin. . . . . .

« Je ne sentirais pas leur perte si j'étais certain de posséder trois vaillants auxiliaires : un cœur à l'épreuve du danger, un cimeterre étincelant, et un arc vigoureux qui jette des cris de guerre et gémisse en lançant la flèche acérée, comme une tendre mère dont les cris perçants déplorent la perte d'un enfant chéri trop tôt enlevé par la mort. . . . .

« Je ne suis point de ceux qui ne peuvent supporter quelques heures de soif ardente, qui, lorsqu'ils mènent paître leurs troupeaux, séparent les mères, afin d'en boire le lait et d'affamer les tendres agneaux. Je ne suis point de ces gens qui n'ont jamais quitté leur femme et qui se mêlent des soins du ménage, ni de ceux qui ont peur de leur ombre, timides comme des autruches, dont le cœur tremblant palpite, semblable à un passereau qui voit le faucon dans chaque brise du jour [1]. . . . .

« Mon courage résiste à la faim et à la soif; et, quand le sable en tourbillons s'élève jusqu'aux nues, je l'avale sans penser qu'il puisse nuire, de peur que la famine ne s'écrie : Son orgueil est abattu! Mes intestins, avides de nourriture, ressemblent à un peloton

(1) Cette manière de lire, si nécessaire pour compléter le sens, ne se trouve, ce nous semble, dans aucun des manuscrits indiqués par de Sacy.

de fil tordu par le tisserand. Dès l'aube du jour, je m'élance hors de ma tente, prenant en hâte un maigre repas : semblable au loup grisâtre qui, pressé par la faim, s'enfuit de désert en désert, et, quand il ne trouve point de pâture, remplit de ses hurlements les vallées, les plaines et les rivages, pendant qu'à ce cri de fureur répondent les cris de ses frères, si maigres et si agiles que l'on dirait des flèches traversant rapidement les airs. De désespoir ils entr'ouvrent leurs gueules voraces, comme des souches à demi fendues. Aspect terrible! les hurlements répondant aux hurlements se répètent au loin dans l'espace, comme les cris d'une mère furieuse qui retentissent dans les vallées et les montagnes. . . . .

« Les kata, par troupes, volent vers la citerne[1], comme moi, brûlant de soif; mais en vain ils s'efforcent d'y arriver les premiers. Lorsque ma soif brûlante est étanchée, je m'éloigne à pas lents de son bord; les oiseaux alors, approchant, plongent instinctivement dans l'eau bourbeuse leur cou, leurs ailes et leur gosier. Le battement de leurs ailes ressemble aux murmures d'une troupe de voyageurs venus d'une terre lointaine, lorsqu'au coucher du soleil la caravane s'arrête pour passer la nuit sous la tente. Les oiseaux se précipitent de tous côtés, et en hâte ils se désaltèrent pour voyager vers d'autres climats, semblables à la tribu d'Ohadda,

(1) Pour ces oiseaux si providentiels dans le désert, voyez les notes de de Sacy sur Schanfari, p. 41-42.

lorsqu'à l'aube du jour elle mène boire ses chameaux altérés, et reprend aussitôt sa marche précipitée. . .

« Lorsque pour oreiller je choisis quelque tertre, le passant voit un pauvre bossu, un squelette dont le bras décharné ressemble à la baguette d'un jongleur [1]. . . .

« Si le dieu impitoyable de la guerre regrette de ne pas voir Schaufari au nombre des morts, il a bien souvent joui de ses peines. Il n'est injustice que le malheureux n'ait essuyée ; sa chair, comme celle d'un chameau, a été arrachée de ses os. Toutes les fois que le front de la fortune se rida, c'est sur lui qu'elle versa toute sa colère. Toujours les soucis rongeurs ont poursuivi ses pas, toujours ils sont revenus exacts comme la fièvre quarte. Je repoussai la cohorte ; elle est toujours revenue pour me tourmenter de nouveau. . . .

« Pendant la canicule, quand d'épaisses vapeurs exhalées par le soleil ardent présentent l'image trompeuse d'un lac[2], quand les serpents se couchent haletants sous un ciel de feu, j'exposais sans crainte mon visage à ses rayons terribles, n'ayant d'autre abri que

(1) M. de Sacy traduit ce vers par : « Dont toutes les articulations semblent être autant de dés jetés par un joueur, qui se tiennent debout devant lui. » Nous sommes obligé de faire remarquer que cela n'explique point l'objet, le bras décharné de Schaufari. Les mots, dans le manuscrit en question, répondent directement à une baguette divinatoire, comparaison la plus juste qu'il soit possible d'en trouver.

(2) Nous nous sommes efforcé de nous assurer si c'est la bonne manière de lire un passage aussi remarquable par le phénomène qu'il décrit que par sa beauté poétique, et un orientaliste distingué de l'Espagne nous a donné l'assurance qu'il y a dans l'Escurial un manuscrit qui y répond presque exactement.

mes vêtements en pièces, et de noirs cheveux, flottant au gré des vents, réunis en boucles difformes que depuis longtemps aucun peigne ne toucha, et où pullule toute espèce de vermine. »

Le motif capital qui nous a porté à donner un extrait aussi considérable de Schaufari a été le désir de mettre le lecteur en état de juger par lui-même, de comparer ce morceau avec tout autre échantillon de la poésie du moyen-âge, et de décider ensuite s'il y a la moindre raison pour admettre, comme on le fait communément, que la poésie arabe ait puissamment contribué à faire revivre la poésie européenne. Nous avions en outre un second motif pour donner cet extrait ; nous voulions rendre attentif à une particularité dans le choix des images, qu'on ne trouve nulle part ailleurs que dans les productions littéraires des Arabes. Les poëtes des autres nations ont cherché leurs types de comparaison dans les éléments, dans les corps célestes, dans les animaux, dans le règne végétal ou minéral ; les Arabes seuls, et cela fréquemment, ornent leurs sujets matériels et irrationnels de comparaisons choisies dans l'espèce humaine. C'est ainsi que Schaufari compare le son que rend son arc, quand la flèche est décochée, aux cris lamentables d'une mère à qui la mort a ravi son enfant, et qu'il emploie la même image pour peindre les hurlements d'un loup affamé. C'est ainsi que Ben-Kizil-Mouschidd, dans sa description d'une retraite délicieuse près du Caire,

où la haute société avait coutume de se rendre pour goûter les charmes du printemps, la compare à une fiancée qui soulève son voile, et découvre aux yeux de son futur tous les attraits de son visage et tout l'éclat de ses joyaux.

Le parallèle que nous nous sommes proposé de tracer montrera que lors même qu'il se rencontre dans la poésie arabe et dans la poésie romane des idées et des situations analogues, la manière de les traiter dans les deux est si essentiellement différente, qu'elle repousse toute supposition que l'une ait pu servir de type à l'autre. Lorsque, dans les poésies arabes, le héros se prépare au combat, le poëte choisit les objets les plus sublimes dans la nature pour rehausser par la comparaison les qualités personnelles de celui qu'il dépeint, et pour illustrer sa valeur et sa prouesse. Tel est la peinture de Barzu, dont sir William Jones a cité l'original (p. 153), et que nous traduirons ainsi :

Fierce as a lion panting for his prey,
Barzu beheld the ten bold knights afar;
Undaunted he beheld, and for the fray
His corslet donn'd : radiant with many a star
A belt of purest gold compress'd his waist;
A grecian helmet on his head he plac'd;
Shafts wing'd with death he from his quiver drew,
Now on his fiery steed would he advance,
Now stood erect, a mountain to the view,
Whilst with his adamantine sword and lance

He rush'd upon the foe, he seem'd a cloud
Pouring collected torrents from its shroud.
Now thou wouldst swear it was the sun fierce beaming,
And now a vernal flood; thou 'dst swear again
'Twas some tall tree with darts and arrows teeming;
He spread his arms like branches of the plane.

« Fier comme un lion qui attend sa proie, Barzu voit venir de loin les dix braves chevaliers. Il les voit sans pâlir, et revêt sa cuirasse pour se préparer au combat. Rayonnante d'une foule d'étoiles, une ceinture d'or pur entoure ses reins; un casque grec couvre sa tête; il tire de son carquois des flèches aux ailes de mort. Maintenant il s'élance sur son coursier superbe; maintenant il se redresse comme une montagne. Lorsqu'avec son épée et sa lance de diamant il se précipite sur l'ennemi, on dirait un noir orage versant à la fois tous ses torrents. Tantôt il ressemble au soleil dardant orgueilleusement ses rayons; tantôt au déluge printanier; tantôt on le croirait un arbre majestueux hérissé de dards et de flèches; car il étend ses bras, comme un platane ses rameaux. »

Qu'on choisisse maintenant un passage quelconque du Cid, celui, par exemple, où ses champions entrent en lice avec les fils de Carrion pour venger les insultes grossières que ceux-ci s'étaient permises envers les filles du Cid, Dona Elvire et Dona Sol, l'un des passages les plus animés de tout le poëme; et que l'on dise s'il est possible d'imaginer un contraste plus

direct que celui qui se manifeste entre ces deux morceaux :

« Todas las yentes escoubraron aderrador
« De seis astas de lanzas que non legasen al moion.
« Sorteaban les el campo, ya les partien el sol;
« Salien los fieles de medio ellos, cara por cara son.
« Desi vinien los de mio Cid à los infantes de Carrion,
« Ellos infantes de Carrion à los del Campeador.
« Cada uno dellos mientes tiene al so.
« Abrazan los escudos delant los corazones,
« Abaxan las lanzas abueltas con los pendones,
« Enclinaban las caras sobre los arzones,
« Batien los cavallos con los espolones;
« Tembrar querie la tierra dod eran movedores.»

(V. 3620-3631.)

Si l'auteur de cette chronique en vers avait connu le moins du monde les poésies épiques des Arabes, bien plus, s'il les avait prises pour modèle, il serait impossible que nous ne trouvions chez lui quelque légère trace d'imitation; il aurait au moins laissé percer quelque vestige de cette brillante imagination orientale, en peignant les qualités du Cid et les vertus de son invincible Colada. Nous citerons le récit de la victoire que le Campeador remporta sur Raymond, troisième comte de Barcelone :

« Al fondon de la cuesta, cerca es de laño,
« Mando los ferir mio Cid el que en buen ora nasco.

« Esto facen los sos de voluntad é de grado :
« Los pendones è las lanzas tan bien las van empleando,
« A los unos firiendo è à los otros derocando.
« Vencido ha esta batalla el que en buen ora nasco ;
« Al conde Don Remont à prison le han tomado.
« Hy ganó à Colada que mas vale de mill marcos de plata.
« E venció esta batalla poro ondro su barba.
« Prisolo al conde, pora su tierra lo lebaba ;
« A sus creanderos mandarlo guardaba.»

(V. 1011-1021.)

Afin que le lecteur puisse juger comment un poëte arabe eût décrit un semblable héros et une pareille épée, nous allons lui présenter une traduction d'Ab'el-Ola, qui célèbre le prince Saïd et son épée en pensées qui respirent et en paroles qui brûlent :

Squadrons of knights to hunt the foe he led,
And spears like forests towr'd above his head.
One would have sworn their bows, as yet unstrung,
Their arrows had discharg'd, and pierc'd the throng.
One would have sworn the yet unbrandish'd swords
Had done the work of death without their lords.
One would have sworn the coursers uncontroll'd
Had borne their masters where the battle roll'd.
His scabbard richly gemm'd emblazon'd seems
With heaven's own stars and Phœbe's silver beams ;
The naked blade, less gorgeous to the sight,
Might still remind thee of the queen of night.
As the bright mirror of a lake it shows,

Save when it strikes, then sparks of fire it throws;
Its polish'd edges are two tongues which tell
The tale of death in accents terrible.
But when in air the Prince his falchion rears,
No longer like the lake its blade appears,
But purple Deaths crawl o'er it; suddenly
They change to gouts of blood, which thou mightst see
Slowly distil like multitudes of ants.

« Il mène à la poursuite de l'ennemi des escadrons de chevaliers ; des forêts de lances s'élèvent au-dessus de sa tête. On jurerait que leurs arcs, non tendus encore, ont décoché les flèches et dispersé la foule ; on jurerait que leurs glaives, encore au fourreau, ont achevé l'œuvre de mort sans le secours des mains ; on jurerait que les coursiers, sans obéir à la bride, ont porté leurs maîtres au milieu du carnage. Le fourreau de son épée richement émaillé semble blasonné avec les étoiles du ciel et les rayons argentés de la lune. La lame à découvert, moins éclatante à la vue, rappelle cependant la reine de la nuit; elle brille comme la surface polie d'un lac, à moins qu'elle ne frappe : alors elle darde des jets de flamme. Ses tranchants sont deux langues qui racontent en termes terribles la funeste histoire de la mort. Mais quand le prince brandit son cimeterre, il ne ressemble plus au miroir d'un lac ; mille morts empourprées y surgissent, et soudain elles se changent en gouttes de sang qui découlent lentement comme des troupes de fourmis. »

Dans toutes leurs poésies descriptives, lors même que le sujet est tout-à-fait ordinaire, tel qu'un jardin embelli par le printemps, nous trouvons certaines qualités caractéristiques, certaines beautés idéales qui relèvent leurs idylles et les distinguent des productions du même genre composées par les troubadours, autant que la création la plus poétique de Claude Lorain diffère d'un paysage ordinaire de l'école flamande. Témoin la description du printemps dans le livre intitulé Ajaibo Imakdar :

Now Winter with his tempests quits the scene,
And Spring succeeds; now doth the garden's face
Deck'd by the hand of Providence, unfold
Charms of a thousand hues: the orchard's queen,
By pow'r divine invested with new grace,
Shines in a tunic of resplendent gold.
The op'ning flow'rs breathe music; in the grove
A thousand nightingales and linnets sing,
And mortals listen with delighted ears.
All nature now is redolent of love,
All creatures celebrate the rites of spring;
One universal anthem glads the spheres.
The God of mercy wakens, with his breath,
Earth now reviving from the sleep of death.

« L'hiver avec ses frimas quitte la scène, et le printemps vient occuper sa place; la face du jardin embellie par la Providence épanouit ses charmes sous mille couleurs. La reine des vergers, revêtue de nouvelles

grâces par un pouvoir divin, brille sous sa tunique éblouissante d'or. Les fleurs respirent l'harmonie; mille rossignols, mille linottes, chantent au fond des bocages, et les mortels ravis prêtent l'oreille à tous ces merveilleux accords. La nature entière est embaumée d'amour; chaque créature célèbre le retour du printemps; un hymne universel retentit dans les sphères. Le Dieu miséricordieux réveille, par son haleine, la terre ressuscitée du sommeil de la mort. »

Le printemps est le thème favori des premiers ménestrels de tous les pays. Leurs chants abondent en tapis de verdure, vergers épanouis, rossignols plaintifs, agneaux bondissants et fleurs odoriférantes. Comme les paysagistes flamands auxquels nous avons fait allusion, ils nous présentent des tableaux vrais et minutieux de la nature telle qu'elle s'offrait à leurs regards : tout pâtre en eût fait autant. Mais de cet art qui idéalise la réalité, qui doue de sensibilité et de qualités morales l'instinct purement mécanique, qui éveille le sentiment du lecteur par celui qu'il donne aux objets bruts et grossiers qui l'environnent, nul vestige chez les troubadours. Nous choisissons entre mille une description du printemps par Bernard de Ventadour, l'une des meilleures qui se trouvent dans la collection de M. Raynouard :

« En Abril quand vey verdeyar
« Los prats vertz, els vergiers florir,

« E vey las aiguas esclairzir,
« Et aug los auzels alegrar :
« L'odor de l'erbia floria,
« E'l dous chan que l'auzels cria,
« Mi fan mon joy renovellar. »

(Choix, t. III, p. 82.)

CHAPITRE XVI.

ORIGINE DE LA CHEVALERIE.

La fiction romantique existait en Europe bien avant l'invasion des Arabes. La chevalerie est née de la féodalité. Mabinogi de Pwyll, roman gallois du sixième siècle.

Cependant, bien qu'il n'apparaisse aucune trace de poésie arabe dans les productions européennes du moyen-âge, on n'en prétend pas moins opiniâtrément que c'est vers l'Arabie que nous devons tourner nos regards pour trouver l'origine de cette poésie chevaleresque, de cette fiction romantique qui, pendant si longtemps, tint en haleine nos ménestrels et nos troubadours, et imprima au onzième siècle et aux quatre siècles suivants un cachet tout particulier. Cette question a été fort différemment envisagée par plusieurs antiquaires instruits, que leurs recherches et leurs connaissances recommandent au même degré. Les uns ont fait descendre la fiction romantique des bardes gaulois et bretons; d'autres des Goths, des Normands et de leurs scaldes; d'autres enfin des Arabes et des Maures. Il est positivement vrai que tous ces peuples en usèrent, et l'on peut accorder que tous ajoutèrent quelque chose au fonds commun des maté-

riaux; mais les champions des différentes théories que nous venons d'indiquer semblent ne pas s'être aperçus que, quelle que soit l'opinion qu'on adopte, elle laisse sans solution la partie la plus importante de la question, la ressemblance frappante existant entre les romans chevaleresques de toute l'Europe. Il est possible que les bardes aient introduit l'usage des récits en vers parmi les anciens Gaulois et Bretons; il est possible encore qu'à telle époque les Goths, à telle autre les Arabes et les Maures en aient fait autant en Espagne. Admettons aussi pour un instant que les Normands et leurs scaldes aient importé dans la France moderne leurs poëmes merveilleux et sauvages et leurs prodiges mythologiques; mais il est contre toute probabilité que les uns ou les autres aient pu exclusivement répandre ce même genre de fiction dans toute l'Europe. Quoiqu'un grand nombre des premiers romans en vers aient péri, il en reste encore suffisamment pour prouver que tous ils appartiennent à la même famille. Les caractères, les incidents, les catastrophes, les rouages du poëme, magiciens, fées, géants, nains ou dons enchantés, se ressemblent à tel point dans toutes les productions de ce genre qu'on pourrait les comparer à un même air exécuté par des musiciens différents. Il faut donc que ce phénomène soit expliqué par une hypothèse proportionnée à son étendue générale. En nous hasardant à en présenter une nouvelle, nous prions le lecteur de songer que nous ne parlons pas de telle règle ou forme

particulière, mais de l'esprit général de la chevalerie. Les traits de famille dont nous venons de parler supposent un aïeul commun; et qu'y a-t-il de plus vraisemblable, de plus conforme aux faits historiques, que de croire que les Gaulois, les Bretons, les Espagnols, les Italiens, les Français, ont puisé l'usage des compositions métriques, fondées sur la vérité ou la fiction, à la même source d'où découlèrent leurs idiomes respectifs?

César et tous les auteurs classiques qui parlent des Gaulois attestent leur prédilection pour ce genre de compositions. Tacite témoigne du même fait en faveur des Germains, et Ammien Marcellin, qui écrivait au quatrième siècle, dit avec emphase :

« Et bardi quidem fortia virorum illustrium facta « heroicis composita versibus cum dulcibus lyræ mo- « dulis cantitarunt. » (Lib. xv, c. 9.)

Strabon, ainsi que nous l'avons dit dans nos remarques sur le basque, représente les Turduli comme tellement attachés à cet usage, que non-seulement ils célébraient les exploits guerriers de leurs héros, mais qu'ils rédigaient encore en vers leurs codes de lois et leurs annales. Eginhart nous assure que Charlemagne avait une prédilection si marquée pour les chroniques en vers qu'il les apprenait même par cœur. Les triades les plus anciennes du pays de Galles constatent en termes positifs que le devoir indispensable des anciens bardes était de cultiver la poésie, et de cé-

lébrer en vers les grands événements et les vertus sublimes. (Transactions of the Cymmrodion, p. 57. — Cambro-briton, vol. II, p. 290.)

Or, l'institution des bardes a subsisté dans toute sa vigueur, dans le pays de Galles, depuis un temps immémorial jusqu'en 1283, époque vers laquelle elle périt. (Ib.) Les poëmes d'Aneurin, de Merlin et de Taliesin portent tous un caractère romantique, bien que la majeure partie d'entre eux reposent sur les données de l'histoire.

Nous croyons donc avoir produit des témoignages suffisants pour être autorisé à conclure que la fiction romantique, loin d'être l'invention du moyen-âge, ou de découler des sources qu'on lui a jusqu'à ce jour assignées, est, au contraire, aussi ancienne que la langue-mère que nous avons admise dans notre hypothèse, et qu'elle continua de faire les délices des nations subséquentes, d'après le témoignage d'écrivains dignes de foi confirmé par des traditions successives, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'extinction des bardes cymriques. Mais nous ne prétendons pas dire que la chevalerie, organisée en système moitié politique, moitié religieux, en fût le caractère primitif. Nous sommes convaincu, d'un autre côté, que l'institution de la chevalerie ne fut pas la création d'une seule époque ou d'un seul peuple, mais qu'elle prit naissance par degrés dans chaque pays de l'Europe; qu'elle eut son enfance, son adolescence et sa décrépi-

tude, comme toutes choses, et qu'elle s'annonça clairement dans nos romans en vers, longtemps avant la chronique du fabuleux Turpin ou des héros du Sang-réal. Ossian est rempli de poésie chevaleresque; Fingal réunit en sa personne toutes les qualités du plus accompli des chevaliers. En lui et dans tous les autres chefs nous découvrons cet esprit aventureux, ce courage héroïque, ce dévouement au beau sexe, cette générosité sans bornes, cette susceptibilité de point d'honneur, cette courtoisie extraordinaire, dont l'éclat brille dans les romans du douzième et du treizième siècle. S'il n'y a pas de tournois judiciaires dans les poëmes gaëliques, ils abondent en combats singuliers et en luttes désespérées, dans les landes de la Calédonie et sous les portiques de Selma. Les femmes guerrières y sont tout aussi fréquentes que dans les Cassandres d'une époque plus récente. Une foule d'auteurs respectables ont fait remarquer que l'institution de la chevalerie fut le résultat nécessaire du système féodal introduit ou adopté par les conquérants scandinaves de l'Europe; mais, par une inconséquence inexplicable, ils en placent la naissance à l'époque des croisades. Si de graves historiens ont ainsi tranché la question, il n'est pas étonnant que les écrivains qui traitent de la fiction romantique soient tombés dans la même erreur. Muratori, toutefois, dont l'esprit encyclopédique et philosophique n'a jamais manqué de faire remonter les effets à leurs causes réelles, Mura-

tori, disons-nous, a découvert que la première pierre fut posée par les Goths, les Lombards, les Francs et les Germains, et que les croisades ne firent que dotèr la chevalerie d'un sentiment religieux, et ajoutèrent à sa solennité primitive la sanction du serment. (Antiq. ital. med. œv. Diss. LIII.)

Quand Alboin, roi des Lombards, fut requis par ses sujets d'admettre son fils comme hôte à la table royale, il répondit : « Cela ne peut se faire, car l'usage invariable de vos rois est de n'admettre leurs fils à la table qu'après que ceux-ci ont été solennellement armés par un prince étranger. » (Paul. De gestis Longobardorum, c. 23.)

L'histoire d'Autharis et de Théodelinde, également rapportée par le diacre, pourrait, si elle n'était si authentique, être rangée à côté des aventures les plus romanesques d'Amadis des Gaules; car elle a tout l'intérêt de ces productions, sans en avoir l'ennui, toute la galanterie de leurs héros sans leurs extravagances.

Muratori cite une foule d'exemples, sous les règnes de Charlemagne, de Louis II de France et l'empereur Frédéric, de l'investiture solennelle des chevaliers : « Ense et cingulo militari. » Montesquieu fait naître les éléments de la constitution anglaise dans les forêts de la Germanie; nous pouvons également y trouver ceux de la chevalerie. « Arma sumere non ante cui-« quam moris, quam civitas suffecturum probaverit. « Tum in ipso concilio vel principum aliquis, vel

« pater, vel propinquus, scuto frameaque juvenem « ornant. Hæc apud illos toga, hic primus juventæ « honos; ante hoc domûs pars videntur, mox reipu- « blicæ. » (Tacit., De mor. Germ., c. 13.)

Le cérémonial usité dans ces occasions, au milieu d'un concours immense de spectateurs qui applaudissaient à la vue de belles dames et de vaillants barons, s'adressait surtout à l'imagination, et l'investiture réelle d'un chevalier virginal prit facilement la teinte poétique que lui donnèrent les romanciers. Aussi avaient-ils, dès une époque fort ancienne, élevé cette institution à l'état d'une perfection surnaturelle. Revêtu de son armure, le chevalier était regardé comme doué d'un courage à toute épreuve; incapable de mauvaise foi, il considérait sa parole comme un engagement sacré, et se fiait pleinement à celle d'un autre chevalier, quelle que fût l'exploit qu'il entreprît, ou le danger auquel il s'exposât. Sa courtoisie atteignait le comble de la délicatesse; sa loyauté et sa tempérance étaient inébranlables contre toute tentation; il devenait le vengeur désintéressé de toute injustice, le plus ardent et le plus modeste des amants.

« Sire, par cheste chainturete
Est entendu que vo car nete,
Vos rains, vos cors entirement
Devez tenir en virginité,
Vos cors tenir en netée,

Luxure despire et blasmer.
Dame ne doit ne demoisele
Por nule rien fourconsillier;
Mais s'eles ont de lui mestier,
Aidier leur doit à son pooir,
Se il veut los et pris avoir;
Car femes doit l'en honourer,
E por lor droit grans fez porter. »

(Ordene de chevalerie, v. 181 et suiv.)

Ce spectacle fantastique n'était pas borné à un seul pays; car c'était le développement naturel d'un système qui tendait à élever une classe d'hommes au-dessus de toutes les autres. Son origine, selon toute probabilité, remonte donc à celle de la féodalité, dont il accompagne le développement dans toutes les régions qu'elle embrasse.

Les Gallois possèdent une collection de romans appelée le *Mabinogion*, dont quelques-uns remontent certainement au sixième siècle, et plus avant même, s'il nous est permis d'en croire la tradition, et qui tous déploient ces qualités avec l'attirail d'usage, tels que fées, sorciers, châteaux enchantés, etc. Nous donnerons ici le sommaire de l'un d'entre eux, fait d'après un manuscrit conservé au collége Jésus à Oxford. Il est intitulé le Mabinogi de Pwyll, prince de Dyved ou Demetia.

« Pwyll, prince de Dyved, étant un jour à sa campagne à Arbreth, fit une partie de chasse dans la vallée

de Cuth, avec une meute de chiens choisis. Pendant qu'il chassait, il aperçut une autre meute poursuivant un cerf. Ces chiens étaient remarquables par la blancheur éblouissante de leur peau et le rouge éclatant de leurs oreilles; ils sortaient de la lisière d'un bois voisin et entraient dans la vallée; et le prince, leur faisant rebrousser chemin, lâcha sa propre meute à la piste du cerf et le tua. Là-dessus un chevalier en costume de chasse, avec son cor en bandoulière et monté sur un coursier fougueux, sortit précipitamment du taillis, vint à lui, lui reprocha sa conduite indigne d'un chasseur et le menaça de sa vengeance. « Chevalier, dit le prince, si j'ai commis envers toi une injustice, je suis prêt à la réparer par tous les moyens que tu voudras me proposer; je désire gagner ton amitié. Mais je ne sais à qui je m'adresse? »

« Je suis roi dans mon propre pays, roi d'Annun de la langue d'argent. » Quand Pwyll entendit ces mots, il salua l'étranger avec respect et courtoisie, et le pria de lui faire savoir quel service il pourrait lui rendre en expiation de son tort. « Il n'y a qu'une seule manière, répondit le roi, et la voici : « Sache qu'il est un prince dont les domaines touchent les miens, et qui prétend à la possession de tout Annun. Il s'appelle Havgan; il me fait la guerre sans interruption. Si tu peux me délivrer de cet agresseur (et je sais que la chose t'est facile), j'oublierai le passé, et mon amitié te sera acquise à jamais. »

« Très volontiers, s'écria le prince; mais comment veux-tu que j'y réussisse? » — Ecoute, reprit le roi, voici comment il te faut faire : « Je contracte avec toi une alliance solennelle. Tu demeureras à Annun et y seras comme moi-même; car j'ai le pouvoir de te donner ma forme et mes traits, et la ressemblance sera si trompeuse que ni ma reine, la plus belle des femmes, ni mes ministres, ni même mes pages ne pourront découvrir la ruse. Tu te chargeras pendant une année du gouvernement de mes états; tu recevras les honneurs que je recevais, et seras obéi comme je l'ai toujours été; tu mangeras à la même table avec ma reine; elle te permettra l'entrée de son lit, comme à son époux, croyant toujours que tu l'es en effet, et je me fie pleinement à ton honneur. A l'expiration d'une année, à dater de ce jour, mon rival a consenti à se battre avec moi en duel. Ce jour-là tu paraîtras dans la lice à ma place, toujours sous ma figure, et, d'un seul coup, j'en ai la prescience, tu l'étendras à terre. Mais, prends bien garde à ce que je te dis, ta victoire dépend du strict accomplissement de la condition suivante : lorsque tu auras frappé le coup, ne te laisse entraîner par aucune considération, pas même par ses injures ou ses prières, à le répéter. Si tu remplis cette condition, il ne pourra survivre au coup qu'il aura reçu; si tu l'oublies, il guérira instantanément, et moi et mes domaines nous serons exposés à ses continuelles agressions. » Pwyll, sans hésiter un moment, souscrit à la

condition; mais que deviendront ses propres affaires pendant son absence? « Ne t'inquiète pas, dit le roi; tout sera administré comme si tu étais là. J'ai également le pouvoir de prendre ta figure et tes traits. Ni ton épouse, ni aucun autre ne sera capable de me découvrir; tu as la parole d'un roi et d'un chevalier! »

« Après ces assurances mutuelles, les deux alliés se préparent au voyage. Le roi, sous la forme de Pwyll, et Pwyll sous celle du roi, arrivent sans délai ni obstacle dans les domaines d'Annun, et lorsqu'ils atteignent la porte du palais, le roi prend congé et se rend aussitôt à Dyved. Pwyll entre dans le palais à la grande satisfaction de la reine et de toute la cour. Il reste confus à la vue de la magnificence déployée dans les appartements. Deux chevaliers s'approchent respectueusement pour recevoir sa lance et son costume de chasse. Plusieurs pages l'aident à changer d'habits et lui présentent des vêtements magnifiques, tout enfin ce qui est nécessaire. Sa toilette achevée, il se rend dans la salle d'apparat, où la reine, brillante de jeunesse et de beauté, et vêtue d'une robe de soie d'or, le reçoit à bras ouverts. L'heure du repas arrive. Il s'assied à la table royale, ayant la reine à sa droite; le service est fait par une foule de jeunes filles charmantes et de chevaliers servants. Si Pwyll fut étonné lorsqu'il aperçut la reine pour la première fois, il fut enchanté de l'élégance et de la grâce de ses manières et de l'amabilité de sa conversation. Jamais il n'avait

visité de cour où il y eût autant de magnificence réunie à autant de goût, pareille abondance de vins et de mets exquis, pareille profusion de vases et d'ornements en or. Ils passent la soirée au son de la musique et dans les plaisirs de la danse. Mais quelle ne fut pas la surprise et le désappointement de la jeune et ardente reine lorsqu'au lieu de trouver les caresses ordinaires de son époux, elle le vit lui tourner le dos et rester en cette position jusqu'au lendemain matin, quand il quitta le lit! Pendant ce jour, et tous les jours consécutifs, tendresse extrême, attentions les plus délicates, efforts des deux côtés pour plaire; mais la nuit, même froideur, même abstinence des plaisirs de l'hymen, le dos toujours tourné vers la pauvre femme, qui se perd en vaines conjectures. L'année s'écoule de la sorte, et le jour fixé pour le duel arrive. Havgan se présente à l'endroit convenu, armé de pied en cap, monté sur un coursier superbe et accompagné de ses chevaliers. Pwyll, sans rester en arrière, marche à sa rencontre avec la même pompe. Les sujets des deux monarques en foule entourent la lice. On sonne l'attaque, et le prétendu roi de la langue d'argent dirige un seul coup sur le bouclier de son adversaire : le bouclier est fendu ; Havgan, blessé et renversé par la force du coup, tombe aussitôt sur l'arène et supplie le vainqueur de mettre fin à ses souffrances par le coup de grâce. « Non ! s'écrie Pwyll, tu es désarmé; je ne veux point ta vie. » Sur cela, Havgan expire,

et le peuple des deux côtés proclame, par acclamation, le vainqueur souverain légitime de tout le pays d'Annun. Après avoir reçu leurs hommages, il quitte secrètement le palais, et, conformément à la convention, retourne dans la vallée de Cuth.

« Le roi de la langue d'argent, déjà informé de sa victoire, le félicite dans les termes les plus chaleureux, se déclare son ami pour la vie, et, exerçant la puissance magique précédemment remarquée, il le rend à sa forme primitive et reprend lui-même la sienne. Il retourne dans son palais à Annun, où la noblesse et le peuple, sans nullement soupçonner la ruse, le reçoivent avec de nouvelles acclamations. On prépare une fête en l'honneur de sa victoire, et, quand le festin est terminé, il se retire dans sa chambre, où il est aussitôt rejoint par la reine, également surprise et charmée des ardentes caresses qu'il lui prodigue, caresses que toute une longue année elle n'avait point connues. Elle lui reproche amicalement sa froideur supposée et son caprice : « Comment! toute une année tu n'as pas une seule fois tourné ton visage vers moi dans notre lit nuptial; pas un signe de tendresse, pas une parole échangée entre nous! Quel en est donc le motif?

« Le roi, comprenant aisément la cause de son erreur, et applaudissant à la conduite honorable de son ami, et à son abstinence digne d'un Scipion, lui dévoile tout le mystère. Pwyll, réintégré dans ses états,

trouve, après examen, que pendant son absence ses affaires ont été dirigées avec la plus grande prudence, que personne ne s'est aperçu du changement de personnes, et que le roi de la langue d'argent, qui avait joui du même privilége de reposer avec la princesse, s'était astreint à la même retenue et à la même délicatesse sur le point d'honneur. Lui aussi il entend sa femme lui reprocher son indifférence; et quand il lui a raconté toute l'histoire, elle exprime sa joie de ce qu'il a si religieusement et si heureusement rempli son engagement, et acquis par ce moyen l'amitié d'un si puissant monarque. »

Voilà donc un exemple d'un roman chevaleresque pur, bien antérieur à l'époque des croisades. Mais nous n'en concluons pas que les habitants du pays de Galles en répandirent l'idée chez les autres nations. Revenant à ce que nous avons dit précédemment sur ce sujet, nous répétons que, partout où le système féodal prévalut, il répandit le même esprit sur les lois, les usages et les institutions des différents pays, et que cet esprit, étant par lui-même romantique à un haut degré, transforma aisément les chevaliers réels en autant de Renauds, de Gawains et de Lancelots.

FIN DU TOME PREMIER.

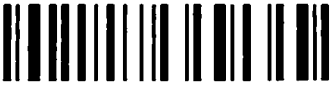
00066543
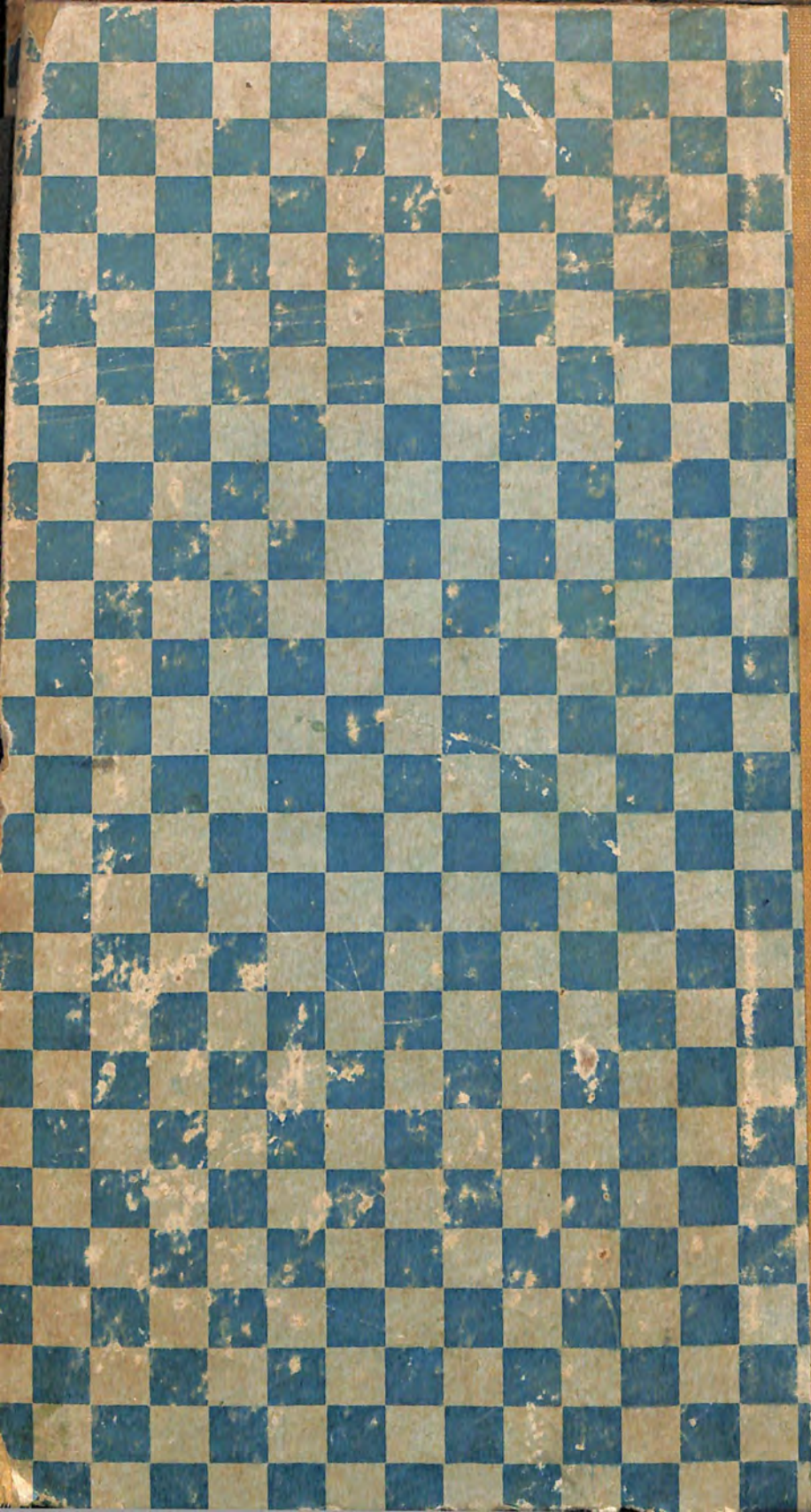
Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 17 February, 2016